



* 0 0 1 0 0 0 1 *

1




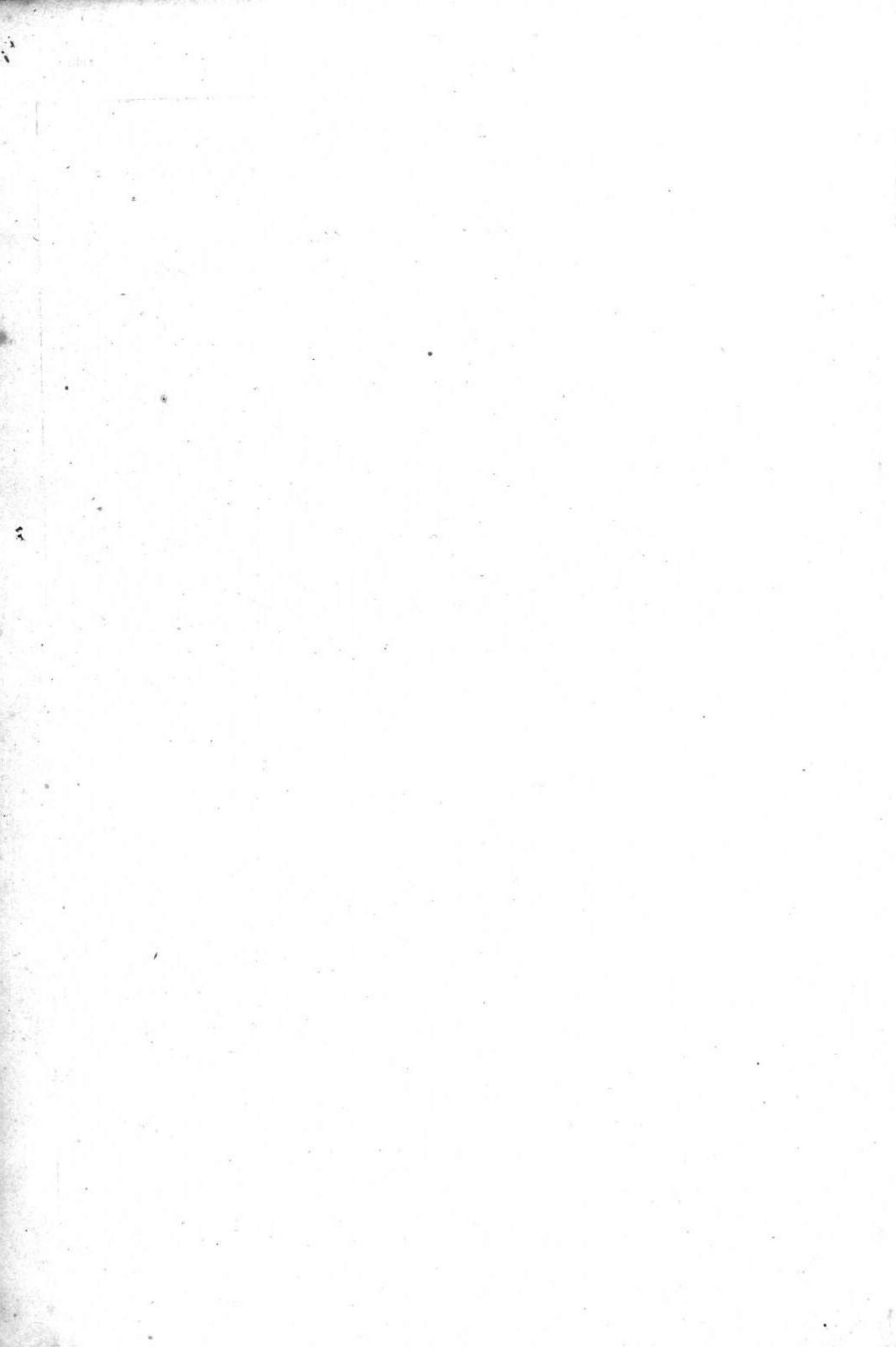
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Sullens





Registre des mariages A.

N° 1

Aujourd'hui deux huit Février mil huit centsoixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Portier, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pentha domicilié à Pentha

Noms des parents :

fils de feu Honore Man-Jean et de Françoise Lydie Dupuis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Assis le vingt six Février mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rose Marie Monnet, agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Grancy domiciliée à Pentha

Noms des parents :

fille de Mari Louis né Ardumier et de veuve de Francis Monnet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pentha le vingt six Février mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pentha du trois au vingt quatre Janvier dernier,et à Grancy du quinze au vingt sept idem.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Portier
Marie Monnet

des témoins :

Jus Paul Bagan
Louis Portier

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificat de publication à Pentha
et à GrancyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGrancy

9. Approuvé le radatien d'un
mit d'usage à la huitième
ligne de la présente mention et
de remplacement par celle de:
M. et M. de la sorte à et de

L'Officier de l'état civil:
H. Mercier-Pouly

9. premier juillet mil huit cent
cinquante six, date compléte de
la vingt six Février mil huit cent
cinquante six, radatien à la huitième
ligne

H. Mercier-Pouly

N° 2
 Vulloud Berreghin

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Constant Ami Vulloud, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tufflens-la-ville domicilié à Tufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de François Louis Albert, et de Louise Albertine, née Dupercut,
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Tufflens-la-ville le vingt quatre Avril mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clémence Eglantine Berreghin

Lieu d'origine et de domicile :

de Tufflens-la-ville domiciliée à Tufflens-la-ville

Noms des parents :

fille de Charles André, et de Françoise Caroline, née Vulloud
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Tufflens-la-ville le trente Septembre mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tufflens-la-ville, le quatorze Janvier
mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Vulloud
Clémence Berreghin

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Tufflens-la-ville

des témoins :

L. Borgeaud
Alexis Visnarre

L'officier de l'état civil :

H. Meccas-Pouly

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 3

Conrad Mercier

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pierre Francois Conrad, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Clés et Montcherand domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Francois Louis, et de Lisette Pécard sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né aux Clés le dix neuf juillet mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emma Mercier

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens et Penthéria domiciliée à Daillens

Noms des parents :

fille de Marc Rodolph, et de Louise Rose Fontanier sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Daillens, le trois Mai mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens le dix sixième mil huit cent cinquante deux
et aux Clés, Montcherand et Penthéria, les 29, 30, 31 Février 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Francois Conrad
Emma Mercier

des témoins :

Guillaume Badan
Jules Piffard

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication, à Daillens,
aux Clés, Montcherand et
Penthéria.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orbe, Vuarrens et
Domarmet

N° ABerregnen PanchaudAujourd'hui sept Avril mil huit centsoixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Albert Berregnen, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de Jean François Henry et de Jeanne Louise Kulloué, de femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-ville le huit Février mil huit cent soixante et un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rose Emille Panchaud, aide

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-le-Grand domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Anne Louise Cupin, de femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bottens le dix huit Octobre mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le deux Février mil huit cent soixante seize et à Poliez-le-Grand le cinq Février de dit année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Albert BerregnenRose Emille Panchaud

des témoins :

P. SaurontG. Badan

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Vufflens-la-ville et Poliez-le-GrandLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil dePoliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N° 5

Kaugg-Gruessel

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Ulrich Kaugg, journalier
de Trüb District de Sigmou, Bern domicilié à Bettens
fils de feu Ulrich Kaugg et de Catherine Schindler sa veuve
Célibataire
né à Trüb (Bern) le dix huit janvier mil huit cent quarante six
et
2. Louise Zélie Gruessel, cuisinière
de Bettens domiciliée à Bettens
fille de François Louis, et de Lisette Garreau sa femme
Célibataire
née à Bettens le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante quatre
Les publications ont eu lieu à Trüb le 18 janvier à Eperray les neuf et dix janvier
et à Bettens le vingt un janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ulrich Kaugg
Louise Zélie Gruessel

Gustave Badan
M^{re} François Badan

L'officier de l'état civil :

H^e Mercier Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificat de publication à Eperray
France à Trüb et à Bettens.

Trüb Canton de Bern

Les soussignés pas la présente
déclarent légitimes leur fils
Charles Kaugg
qui leur est né à Eperray (Moulin
France le vingt février mil huit cent
dont ils produisent l'extract de
naissance et dont ils sont les auteurs
Duillan le vingt Avril
mil huit cent soixante seize
Ulrich Kaugg
Louise Zélie Gruessel
La reconnaissance et légitimation
de l'enfant Kaugg Charles a été faite
publiquement devant la cérémonie
du mariage (Circulaire du 21 Mars 1864)
après devant l'Officier de l'état civil
soussigné
H^e Mercier Pouly
Communication fait à la Mairie de
de Trüb.

N° 6

Barbel-Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avril mil huit cent soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Francois Barbel Meunier de Goumoens-le-Jux domicilié à Yufflens-la-Ville fils de Francois et de Susanne Livi Golay Célibataire

né à Neux le trente et un Décembre mil huit cent quarante huit

et

2. Elisa Marie Rochat, femme de chambre de l'Abbaye Vallée du lac de Joux domiciliée à Lausanne, fille de Francois Louis et de femme Susanne Francois Duperrut Célibataire

née à Yufflens-la-Ville le treize Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Yufflens-la-Ville, à Goumoens-le-Jux, à l'Abbaye et à Lausanne, les trent-un Mars, vingt-neuf dit, premier Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Barbel Marie Rochat

des témoins :

G. Pagan P. Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Joubert

Papiers présentés :

Certificats de publication à Lausanne, l'Abbaye, Goumoens-le-Jux et Yufflens-la-Ville.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne, Echallens et la Vallée du lac de Joux.

Par arrêt du Tribunal civil du District de Morges en date du 4 Mars 1871, le mariage ci-dessus du sieur Barbel et Rochat a été déclaré nul par la Cour, conformément à l'article 46, lettre c) de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, sur l'état civil et le mariage. Le divorce a été prononcé contre la femme. Dont inscription faite sur invitation du Département de Justice et Solé, le 29 Juillet 1871, et communication faite aux Etats civils de Echallens, Lausanne et l'Abbaye le vingt-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept. L'officier de l'état civil H. Mercier Joubert

Registre des mariages A.

No 7
Corthay-Badan

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Samuel Corthay, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Étoy domicilié à Solochenas

Noms des parents :

fils de Jean François et de Louise, née Tarnod

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Buchillon le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Fanny Badan

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Marc Samuel, et de Emélie Séchaud sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-ville, à Sullens, à Étoy et à Solochenas les
vingt-cinq Mars et premier Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Corthay
Fanny Badan

des témoins :

Joséphine Héritier
L. J. Badan

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Solochenas,
Étoy, Tuffens-la-ville et Sullens
Autorisation de l'Officier d'état civil de Étoy,
pour la célébration du mariage hors de
l'arrondissement du domicile de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Morges et de St-Pres

N^o 8.
Vougar Mermoud

Aujourd'hui trente Juin mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Eugène Alexis Vougar agriculteur
de Ruffens-la ville et y domicilié à _____
fils de Jean Samuel et de Jeanne Elisabeth née Pache
Célibataire

né à Ruffens-la ville le cinq Mai mil huit cent quarante six
et

2. Marie Mermoud
de Poliez-le Grand domiciliée à Lausanne
fille de Jean Abram Samuel et de Jeanne Françoise née Favaz
Célibataire

née à Ruffens-la ville le trente Mars mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Ruffens-la ville, à Lausanne et à Poliez-le Grand
les douze Mai, treize dit, et il huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Alexis Vougar
Marie Mermoud

P. Courant
J. Bader

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pruy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publication à
Ruffens-la ville, Lausanne et
Poliez-le Grand.

Lausanne et Blatten

Registre des mariages A.

N° 9
Morax Burnens

Aujourd'hui trinte Juin mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Morax, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex et y domicilié à

Noms des parents :

fils de Louise Henriette fille et de André Morax

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Mex le trinte Décembre mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Justelle Burnens

Lieu d'origine et de domicile :

de Culens (Echallens) domiciliée à Ecublens

Noms des parents :

fille de Jean Samuel et de Louise née Favre

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Culens le quatorze Août mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex et à Culens les vingt et dix huit. N° 1
mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Morax

Marie Burnens

des témoins :

Fried. Schaub

J. Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

Certificats de publication à Mex
et à Culens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Culens Echallens

et Ecublens

N^o 10
Delacuisine Trolliet

Aujourd'hui dix-huit Août mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Alexis Emile Louis Delacuisine agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Charles Louis, et de Marie Anne Françoise Mercier, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le vingt-un Août mil huit cent cinquante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Emma Trolliet sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domiciliée à Daillens

Noms des parents :

fille de feu Charles Marc, et de Jeanne Louise Josephette Trolliet, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Daillens le onze Mars mil huit cent cinquante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens le sept Juin mil huit cent soixante

seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Delacuisine

Emma Trolliet

des témoins :

Fric. Richard

Jules Delacuisine

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sulp.

Papiers présentés :

Certificat de publication à Daillens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Publié

Resigné

Registre des mariages A.

N° 11
Frollet Aeblerhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Louis Frollet, Fisserand

de Dailens, domicilié à Dailens

fil de feu Jean Louis et de Jeanne François Louis, née Delboscq
Célibataire

né à Sargny le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante

et

2. Elisabeth Aeblerhard

de Segendorf (Canton de Borne) domiciliée à Dailens

fille de Pierre Aeblerhard et de Elisabeth Fries

Célibataire

née à Hiltersingen le vingt-trois mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Dailens le onze Août mil huit cent soixante
seize, à Segendorf le trente Juillet et à Hiltersingen le dix-neuf Juillet
de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Frollet
Elisabeth Aeblerhard

des témoins :

Henri Richard
Charles Frollet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Fruty

Papiers présentés :

Certificats de publications à Dailens
à Segendorf et Hiltersingen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Segendorf et à Hiltersingen

Designé

Frollet

N° 12

Cosendey-Jaquies

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Georges Jules Cosendey, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Cassel domicilié à Ruffens la ville

Noms des parents :

fils de Jacques et de Jeanne Louise Ussub, née Dubrotte

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villargel le cinq Juin mil huit cent quarante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Amélie Jaquies, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruffens la ville domiciliée à Ruffens la ville

Noms des parents :

fille de Monsieur François Louis et de Mme Louise, née Demogin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ruffens la ville le vingt-neuf novembre mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ruffens la ville le dix-huit Août mil huit cent
soixante-seize et à Cassel le vingt-un Août de la dite année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. J. Cosendey
Amélie Henriette Jaquies

des témoins :

J. Gavron
Jos. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Soub

Papiers présentés :

Certificat de publication à Ruffens la ville
2. Dit à Cassel (Grange)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Granges (Cassel)

Registre des mariages A.

N° 13

Chaillet Borel

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Célestin Chaillet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit, et de la Côte aux Fées domicilié à Cossenay

Noms des parents :

fils de Henri Célestin et de Jeanne née Bergeraud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cossenay le premier Octobre mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lina Bertha Borel, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel domiciliée à Cossenay

Noms des parents :

filles de Frédéric Louis et de Marianne née Gueillot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Neuchâtel le premier Avril mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Brassus, à la Côte aux Fées, 3^e au Montis, 4^e à

Neuchâtel, et 5^e à Cossenay, les vingt trois Septembre, cinq Octobre, douze Octobre, trois Octobre et dix Sept Octobre mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chaillet Célestin
Borel Lina

des témoins :

Ferdinand Richard
Gustave Baden

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication à Cossenay, Neuchâtel, la Côte aux Fées, au Brassus, Neuchâtel, Cossenay, la Côte aux Fées, et au Montis, Brassus et Montis

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Précédemment les fiancés Chaillet et Borel ont déclaré vouloir présentement légitimer la naissance de leur fille Maria Bertha, née le vingt sept Septembre mil huit cent soixante seize. Ainsi fait le dix sept Octobre mil huit cent soixante seize à Sullens.

Chaillet
Célestin
Borel
Lina

Vu le 22^e Décembre 1876
Le Maire L. Murray

N^o 47
Babelay Chamot

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Philippe Babelay, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bourrens domicilié à Bourrens

Noms des parents :

fils de Jean François et de la femme Jeanne Catherine Gelay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bourrens le vingt-huit Septembre mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosine Chamot, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Senthay domiciliée à Senthay

Noms des parents :

fille de Ju Louis Henri et de Ju Jeanne Louise Henriette, née Boudon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Senthay le vingt sept Mars mil huit cent cinquante et un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bourrens, et à Senthay, le neuf Décembre
mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Babelay
Rosine Chamot

des témoins :

Jules Adrien Boudon
Daniel Boudon

L'officier de l'état civil :

E. Verrier Souly

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Senthay et à Bourrens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Jules Boudon

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. *En vertu de l'article 2 de la loi fédérale sur de l'état civil du 24 Décembre domicilié à 1874, je déclare*
de l'état civil du 24 Décembre domicilié à 1874, je déclare
fil de conformes les inscriptions et de faits dans le présent
registre, et de fait aujourd'hui trente et un Décembre
né à mil huit cent le soixante-seize à Paillers.

et *L. Officier d'état civil*
H. Mercier-Souly

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. _____
 de _____ domiciliée à _____
 fille de _____ et de _____
 née à _____ le _____



Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1

Losey Henrioué

Aujourd'hui neuf Jivris mil huit cent soixante-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Auguste Losey, maréchal ferrant

Lieu d'origine et de domicile :

de La Vouaize, Ribourg, domicilié à Cuarnens

Noms des parents :

fils de feu Jacques et de Anne, nié Duruy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Vouaize le vingt Septembre mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Lucie Henrioué

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Bourmou

Noms des parents :

fille de Jean et de Rose Fanny, nié Chapuisot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Aclens le trois Octobre mil huit cent quarante et un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Bourmou, le deux Janvier mil huit cent septant sept, et à Murist et Cuarnens, les cinq et six Janvier de la sus dite année (à Murist et à Cuarnens)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Losey
Lucie Henrioué

des témoins :

Gustave Bodan
Charles Séchaud

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificat de publication, à Sullens et Bourmou, à la Vouaize et Cuarnens, ainsi que l'autorisation de célébrer le mariage hors de l'arrondissement, par l'Officié d'état civil de L. Tobé (Cuarnens)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L. Tobé (Cuarnens) et de Murist (La Vouaize)

Les soussignés déclarent présentement et précédemment à leur mariage, légitimes leur fille Marie Emélie Henrioué, née à Bourmou, le sept Août mil huit cent soixante sept, et dont ils se reconnaissent les auteurs.

Sullens, le neuf Jivris mil huit cent soixante dix sept.

Losey Auguste
Lucie Henrioué
L'Officié de l'état civil
H. Mercier-Pouly

N^o 2
Ryser-Mercier

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Samuel Ryser, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chersyl, Simmenthal Bern domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de feu Christian et de feu Elisabeth, née Schek

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chersyl le vingt-trois Décembre mil huit cent quarant-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Suzanne Jenny, née Tissot, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Tissot et de Louise Antoinette, née Troillet

Etat civil :

Veuve en premières noces de Monsieur François Mercier

Date de la naissance :

née à Dailens le vingt-quatre Mai mil huit cent quarant-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et Penthéaz le vingt-quatre Février et à
Chersyl le quinze Mars, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. P. et Penthéaz. Approuvé cette adjonction, après le
mot: Dailens, à la dixième ligne de cet acte.

Signatures

des époux :

Jean Samuel Ryser
Jenny Suzanne Tissot veuve Mercier

des témoins :

François Berthold
François Richard

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pully

Papiers présentés :

Certificats de publication à Dailens,
à Penthéaz et à Chersyl

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dailens et de Chersyl
Simmenthal, Bern

N^o 3
Villard-Rolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Armand François Isaac Villard, agriculteur

de Daillens, domicilié à Daillens

fil de Benjamin Emmanuel, et de Jeanne Louise Françoise Mercier

Célibataire

né à Daillens, le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante

et

2. Charlotte Lucie Rolaz, ménagère

de Rollé, domiciliée à Rollé

fille de Jean François Louis, et de sa mère Louise Elisabeth, née Rochat

Célibataire

née à Rollé, le huit Novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Daillens, à Rollé, à Penthalaz, les trois et six
Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Villard
Lucie Rolaz

des témoins :

J. P. P. P.
Frédéric Richard

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Rolaz

Papiers présentés :

Certificats de publication à Daillens,
Penthalaz et Rollé, ainsi que
l'autorisation de la mère Louise Elisabeth,
née Rochat, en la personne de la fille Charlotte Lucie

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Casselray et de Rollé

N^o 4
Dubaulz Badan

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Dubaulz, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et Sullens, domicilié à Sullens

Noms des parents :

filz de Jean François Louis, et de Mari Louise Alexandrine Pottier la femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens, le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emma Badan, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens, domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de François Samuel et de Charlotte Louise Dubaulz la femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens, le dix huit Juillet mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Lausanne, le dix Mars de la
présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L^s Dubaulz
Emma Badan

des témoins :

Jules Delidray
Jean Bally

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Lausanne
et Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Lausanne

Registre des mariages A.

N° 5

Guérel-Masson

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Henri Guérel, employé au chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St Croix domicilié à Éublens

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Suzanne née Brochon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars St Croix, le deux Décembre mil huit cent quarant-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hélène Eugénie Masson, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Éublens, domiciliée à Éublens

Noms des parents :

fille de Jules Frédéric et de Mari Louise Marguerite née Gros

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Éublens, le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix et à Éublens, les quinze et
dix sept Mars de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Guérel
Hélène Masson

des témoins :

Ferd. Richard
Beat Hoffer

L'officier de l'état civil :

H. Maurice Pully

Papiers présentés :

Certificats de publication à Villars St Croix
(Bussigny) et à Éublens. Autorisation
de l'Officier d'état civil à Éublens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Éublens, et à celui de
Bussigny

Registre des mariages A.

N° 6
Schenk-Nerni

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
soixante-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Conrad Schenk, maréchal ferrant

Lieu d'origine et de domicile :

de Laufen-Uhrreisen, Zurich, domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Conrad et de Catharine Faber

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Stammheim, le vingt trois janvier mil huit cent trente quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marguerite, née Guex, épouse Nerni, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes-L-Veyron, domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de Louis Samuel et de Justelle, née Laurent, sa femme

Etat civil :

veuve en secondes noces de Francis Samuel Nerni, dit le veuf, né le vingt trois janvier mil huit cent trente quatre

Date de la naissance :

née à Beulens, le vingt six Décembre mil huit cent trente trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex, à Charannes-L-Veyron, et à Laufen-Uhrreisen
les quatorze, onze et douze Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Conrad Schenk maréchal
Marguerite Nerny

des témoins :

Fric. Richard
Ch. Patroquin

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Duby

Papiers présentés :

Certificats de publication à Uhrreisen,
Charannes-L-Veyron (Grancy) et
à Mex (Sully)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy et de Uhrreisen

N^o 7
Marggi-Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent
soixante-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pierre Marggi, domestique
 de Lenk, canton de Bern, domicilié à Bettens, avant ~~Lenk~~ Penthaz
 fils de Susann Cathérin filz et de elb. m. de Jaques Marggi
Célibataire

né à Lenk le dix-huit Avril mil huit cent cinquante sept

et

2. Julie Susann Girardet, ménagère
 de Bettens, domiciliée à Bettens
 fille de Ju. Pierre David Frédéric, et de Susann Louis Julie, né. Chamet
Célibataire

née à Bettens, le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bettens, à Lenk et à Cessenay (Penthaz)
les quatorze et dix sept Avril de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

*7. Révis. Approuvé l'adjonction de ce mot remplaçant un mot rade. entre
 les mots avant, et: Penthaz, à la cinquième ligne*

Signatures

des époux :

Pierre Marggi
Julie Girardet

des témoins :

Fréd. Schaub
Louis Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bettens,
Lenk et Penthaz.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cessenay et de Lenk

D. G. G.

Registre des mariages A.

N° 8
Brélat Chatelan

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent
soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Samuel Brélat, tisserand

Lieu d'origine et de domicile :

de Luty et Sorel, domicilié à Bettens, canton de Dailly,

Noms des parents :

fils de Jean David, et de Jeanne Antoinette Foy sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cheseaux, le vingt quatre Septembre mil huit cent trente un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanette, née Freymond, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bredigny & Morrens, domiciliée à Bettens,

Noms des parents :

fille de Philippe Samuel, et de Jeanne Marguerite, née Barbey

Etat civil :

Veuve en secondes noces de Jean Daniel Chatelan, de la vingt sept Mars mil huit cent

Date de la naissance :

soixante dix sept
née à Saint-Cyr, le deux Juin mil huit cent trente

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailly, et à Bettens, les vingt neuf et trente un
Mars mil huit cent soixante dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Brélat
Jeanette Brélat

des témoins :

Henri Richard
Louis Sechaud

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

Certificats de publication à Luty,
Sorel et Bredigny & Morrens délivrés
par les Etats civils respectifs.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Luty, de Sorel et de Bettens.

Stat.

N^o 9.
Luber-Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent
soixante-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jacques Luber, agriculteur
de Trilly et d'Érismyl, Bern, domicilié à Tuffens-la-ville
fils de Jean Louis et de Jeanne Herrieth, née Dues, sa femme
Célibataire

né à S. Saphorin-Morges le vingt juin mil huit cent quarante-neuf
et

2. Jenny Annette Jaquier, ménagère
de Tuffens-la-ville, domiciliée à Tuffens-la-ville
fille de Monsieur François Louis, et de Anna Louis, née Bernegger, sa femme
Célibataire

née à Tuffens-la-ville le vingt Décembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-ville, à Érismyl et à Trilly, les vingt
deux Septembre, vingt quatre dit, et vingt six Septembre mil huit cent soixante dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Luber
Jenny Jaquier

des témoins :

Henri Richaud
François Berthod

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Érismyl
et à Trilly, ainsi qu'à Tuffens-la-ville.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chesaux, Romanel et d'Érismyl.

Aujourd'hui, tréntenou Décembre mil huit cent soixante dix sept, à six heures du soir,
le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte double, suivant l'article 2
de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, Officier de l'état civil
de l'arrondissement de Sullens.

H. Mercier-Pouly

Val 1877 novembre 1877
Luber-Jaquier

N^o 1
Reymond Liday

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. David Louis Reymond, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion, domicilié à Bournens,

Noms des parents :

fils de Jacques David et de Suzanne Marguerite, née Devilly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vaulion le premier Janvier mil huit cent quarante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlotte Liday, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens, domiciliée à Bournens,

Noms des parents :

filles de François Louis et de Cécile Henriette, née Ferdinand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens, le six Avril mil huit cent cinquante et un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bournens et à Vaulion le vingt trois
Mars mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Ls Reymond
Charlotte Reymond

des témoins :

Armand Séchard
Jules Liday

l'officier de l'état civil :

H^e Mercier Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Bournens et à Vaulion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion

Deigné

N° 2

Bergeaud Luber

Aujourd'hui deux neuf juillet mil huit cent
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Marc Bergeaud, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz, domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Louis et de Francisque, née Girardet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Penthalaz, le vingt sept Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Henriette Luber, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Trilly et d'Érissey, Aube, domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Jeanne Henriette, née Pica

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Saint Saphorin, le vingt trois Octobre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, à Trilly, à Penthalaz et à Érissey
les vingt cinq, vingt six et vingt sept Novembre, et deux Juin mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bergeaud
Jenny Luber

des témoins :

J. Laurent
Friedr. Schaeffer

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay, Érissey et Romanet

Papiers présentés :

Certificats de publication à Penthalaz
Trilly et Érissey

L'habut

Registre des mariages A.

N° 3

Crosius - Gex

Aujourd'hui vingt Août mil huit cent
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Philippu Isaac Alexis Crosius, Commissaire arpenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballens et de Berolles, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Isaac Louis Philippe, et de Jeanne Sophie, née Fiallon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ballens, le dix Mars mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Jenny Gex, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailly, domiciliée à Dailly,

Noms des parents :

fille de Jean Philippe, et de Jeanne Louise Susanne, née Pelland

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailly, le deux Avril mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailly, à Ballens, à Lausanne et à Berolles
les trois Août mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Crosius
Jenny Gex

des témoins :

E. Francillon
Louis Troillet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Ballens,
Berolles, Lausanne et Dailly.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne, Berolles et
Ballens.

Hubert Desjardins

N° A

Chamot Valet

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil huit cent
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Daniel Marc Chamot, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Chaux domicilié à Mex

Noms des parents :

filz de David Rodolphe et de Rose, née Braissant, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Chaux le vingt sept Mars mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Valet, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de François Louis et de Jeanne Julie Henriette, née Pétignat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mex le vingt cinq Janvier mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex, et à La Chaux, les vingt et vingt deux
Sept mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Monsieur Louis Henri Besson, Juge de Paix, de Dornement et y domicilié, et de Frédéric Samuel Schaub, huissier municipal de Dornement et y domicilié.

Signatures

des époux :

François Chamot
Sophie Valet

des témoins :

H. Besson
Fréd. Schaub
L'officier de l'état civil :
H. Maurice Souty

Papiers présentés :

Certificat de publication à La Chaux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

l'arrondissement de Cossonay

Dornement

Etat

Registre des mariages A.

N° 5

Guignard - Rochat

Aujourd'hui douze novembre _____ mil huit cent
soixante dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean François Louis Guignard, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu _____ domicilié à Sullens _____

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Emmanuel, et de Jeanne, née Morax _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sullens, _____ le troisième juin mil huit cent vingt _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlotte Françoise Rochat, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy _____ domiciliée à Sullens _____

Noms des parents :

fille de Pierre Hérom, _____ et de Jeanette, née Monnet _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Croy, _____ le vingt sept juin mil huit cent trente _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, à Croy et au Lieu, les vingt et vingt
un septembre mil huit cent soixante dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage, en présence de, Citoyens Frédéric Séchaud et François
Lacourt, secrétaires municipaux de Sullens et y domiciliés, témoins requis.

Signatures

des époux :

Jean François Louis Guignard
Charlotte Rochat

des témoins :

P. Lacourt
Frédéric Séchaud

L'officier de l'état civil :

H. Marcis-Souly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Croy
et au Lieu.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lieu et de Pommoumettes

Antier

N° 6
 Rossier-Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent
soixante-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Constant Rossier, agriculteur
 de Bussigny et Bournens domicilié à Bournens
 fils de Louis Gabriel et de Julie Suzette, née Fontannay
Célibataire
 né à Bournens, le huit Mars mil huit cent quarante-huit

et

2. Lina Ramuz, ménagère
 de Tullens domiciliée à Tullens
 fille de François et de Jenny, née Dubautz
Célibataire
 née à Tullens, le treize Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Bournens, à Tullens, et à Bussigny, le cinq
Octobre mil huit cent-soixante-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage, en présence de Citoyens Aimé Chavel, à Cudens et y
domicilié agriculteur, et de Jean François Berthod, de Charbonnay sur Moys, aubergiste, domicilié à Tullens, témoins agréés
 des époux : des témoins :

Constant Rossier
Lina Ramuz

Charles Aimé
François Berthod

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souby

Papiers présentés :

Certificat de publications à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bussigny.

Registre des mariages A.

N° 7
 Forchet Meylan

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent
soixant dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Jean François Forchet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le-Jorat domicilié à Bourrens

Noms des parents :

fils de Jacques Louis et de Jeanne Marie Faucher

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le sept juin mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Adèle Meylan, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Moray domiciliée à Bourrens

Noms des parents :

fille de Max Henri et de Anne Henriette, née Séchaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Moray le huit Novembre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bourrens, à Moray, et à Corcelles le-Jorat
 le dix Novembre mil huit cent soixant dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Fédéric Séchaud, huissier municipal
de Vullens et de Jean François Buet, de Chandonnay 2. Noire, aubergist, tous deux
demeurant à Vullens, témoins requis.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Jean François Forchet Fédéric Séchaud
Jenny Adèle Forchet Meylan François Bortholoz

L'officier de l'état civil :

M. Maurice Pully

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Moray
et à Corcelles le-Jorat

officiers de l'état civil de

Corcelles le-Jorat et de
La Touray

L'officier

N°
Val 4^e Janvier 1874
L. P. Mury

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent
soixante dix huit, à sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
~~comparu~~ : heures du soir, le présent registre est clos et certifié
1. conforme à l'acte double, suivant l'article 2 de la Loi fédérale
de du 24 Décembre 1874, par moi domicilié à Soussigné, Officier
~~de~~ de l'Etat civil de l'arrondissement et de mont de Sullens.

H. Mercier Souly

né à _____ te _____
et _____
2. _____
de _____ domiciliée à _____
fille de _____ et de _____
née à _____ te _____



~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.~~

Signatures

des époux : _____ des témoins : _____

~~l'officier de l'état civil :~~ _____

~~Papiers présentés :~~ _____
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N^o 1
Reymond Sadan

Aujourd'hui vingt-un Février mil huit cent
soixante dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Francis Louis Reymond, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye et du Chenit domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de Jean et de Suzanne Marie Decker, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Charlotte Louise Sadan, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Monsieur Samuel et de Emilie née Sebaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt Mars mil huit cent cinquante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, à L'Abbaye et au Chenit, les
dix sept et dix huit Janvier mil huit cent soixante dix neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage, en présence de Victor Sebaud, huissier municipal
de Sullens et de Jean Francis Berthel, de Charconnay & Noyes, aubergistes, tous
deux domiciliés à Sullens, témoins légaux.

Signatures

des époux :

Francis Louis Reymond
Louise Sadan

des témoins :

Victor Sebaud
Francis Berthel

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souby

Papiers présentés :

Certificats de publication à L'Abbaye
et au Chenit

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Sullens
et de L'Abbaye

Duigné Sadan

N° 21

Borgaud-Henchoz

Aujourd'hui vingt-un Février mil-huit cent

soixante-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Samuel Borgaud agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senthelay domicilié à Rufflers la ville

Noms des parents :

fils de Louis et de Françoise Girardet femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Senthelay le vingt-deux Août mil huit cent cinquante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Henchoz tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prossinières domiciliée à Gollion

Noms des parents :

fille de Jean Isaac Benjamin et de Louise Henriette Francisques

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gollion le quatre Décembre mil huit cent cinquante-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rufflers la ville, à Senthelay, à Gollion et à Prossinières les dix-huit, dix-neuf et vingt janvier mil huit cent soixante-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Frédéric Schouet, huissier municipal et de

Jean François Berthod, de Chandonnay, notaire subrogé à Prossinières, tous deux domiciliés, témoins requis.

Signatures

des époux :

Henri Borgaud

Marie Henchoz

des témoins :

Frédéric Schouet

François Berthod

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à Senthelay, Gollion et Prossinières

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossouay et de Prossinières

N° 3

Bally-Golay

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent soixante-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Bally, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Broussens, domicilié à Broussens

Noms des parents :

fils de Jean Samuel, et de Jeanne Louise Besson, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Broussens, le vingt-deux Décembre mil huit cent quarante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Golay, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bratigny-sur-Allerod, domiciliée à Crissac, canton de Bell

Noms des parents :

fille de Jean Louis, et de Marie Sophie Morax

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Moex, le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Broussens, à Moex, à Crissac, et à Bratigny sur Allerod, les quatre, cinq et six Avril mil huit cent soixante-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage. *en présence de Citoyens Frédéric Séchaud, huissier municipal, de Villenay et y domicilié, et Albert Chapuisat, d'Allerod, domicilié à Crissac, tous deux témoins requis.*
Signatures

des époux :

Emile Bally
Sophie Golay

des témoins :

Albert Chapuisat
Frédéric Séchaud

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poully

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bratigny sur Allerod, et à Crissac, de l'état civil de Broussens et de Romanel.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Broussens et de Romanel sur Lausanne

Albert Bally

N° 4

Durussel Puthod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre _____ mil huit cent
soixante-dix-neuf _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Henri Durussel Contrôleur à la S. O. _____

de Bussy sur Meudon _____ domicilié à Lausanne _____

fils de Jean Abram _____ et de Juliette, née Regamey _____

Célibataire _____

né à Meudon _____ le quatorze Avril mil huit cent cinquante _____

et

2. Olive Puthod sans profession _____

de Sullens _____ domiciliée à Sullens _____

fille de Louis Samuel _____ et de Marie Louise, née Guignard _____

Célibataire _____

née à Sullens _____ le vingt-un Avril mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sullens le vingt-sept Septembre
mil huit cent soixante-dix-neuf, et à Bussy sur Meudon, à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage, en présence des Citoyens Frédéric Tschaud, ~~Secrétaire~~ municipal
domicilié à Sullens, et Louis Ulysse Puthod, domicilié à Sullens.

Signatures

des époux :

Charles Henri Durussel
Olive Puthod

des témoins :

F. Puthod
Fréd. Tschaud

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Puthod

Papiers présentés :

1. Certificats de publication à Lausanne, à Bussy
à Sullens, et l'autorisation de l'état civil _____
de Lausanne, pour célébration du mariage
dans l'arrondissement du domicile du fiancé.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et de Meudon.

Vu le 6^e Décembre 1899
Le Sup. Gruy

Doyen

Puthod

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui le 31^{er} de Décembre mil-huit cent

soixante-dix-neuf, à sept heures du soir, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: le présent registre est clos et certifié conforme

~~Nom et profession de l'époux :~~

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

~~Noms des parents :~~

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

~~Nom et profession de l'épouse :~~

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

~~Noms des parents :~~

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

~~Date des publications :~~

1. à l'autre double, suivant l'article 9 de la Loi féliciale du 24
de Décembre 1874, par moi soussigné domicilié à Officier de l'Etat civil
de l'arrondissement de Tulle et de

H^{is} Mercier-Fouly

~~né à~~ _____ ~~le~~ _____

~~et~~

~~2~~

~~de~~ _____ ~~domiciliée à~~ _____

~~fille de~~ _____ ~~et de~~ _____

~~née à~~ _____ ~~le~~ _____

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux :~~

~~des témoins :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

~~Papiers présentés :~~

~~Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de~~

Approuvé la radiation de tous les mots biffés à la présente page, soit en
présent feuil, ainsi que les espaces en blanc.

Le 31 Décembre 1879

L'Officier de l'Etat civil

H^{is} Mercier-Fouly

N° 1

Mœnnoz Aguet

Aujourd'hui quinze Avril mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Victor Louis Mœnnoz, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully, domicilié à Sully

Noms des parents :

fils de Jean Louis, et de Louise Sophie, née Melliguet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sully, le douze Juillet mil huit cent quarante cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Françoise Aguet, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens, domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jacques Louis, et de Jeanne Charlotte Madeleine, née Lœniger

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens, le dix sept Août mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sully, à Sullens, et à Lausanne, les treize,
douze et vingt quatre Mars mil huit cent quarante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Citoyens Charles Melliguet, de Sully, et
domicilié, et de Charb. Forney, de Lausanne, et y domicilié, témoins requis.

Signatures

des époux :

Mœnnoz Victor Louis
Aguet Marie Françoise

des témoins :

Melliguet Chs
Forney Ch.

L'officier de l'état civil :

Mœnnoz Sully

Papiers présentés :

1. Certificats de publication à Sully, Lausanne
et Sullens. 2. Autorisation de l'Etat civil
de Sully.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lausanne et de Sully

Registre des mariages A.

N° 2

Sazan Gaudard

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Louis Sazan, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Louis Gabriel et de Jeanne Françoise Gabrielle veuve Dauch

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le deux Mars mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlotte Gaudard, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, Echallens, Dübry Crêtaz et S. Barthélémy domiciliée à Doussens

Noms des parents :

fille de Jean Henry Daniel et de Marianne Dally, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Doussens le quinze juin mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Doussens, à Apples et à Lausanne les treize
quinze et vingt Mars mil huit cent quarante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage. en présence de Citoyens Charles Henri Gaudard, de
Doussens, domicilié, et de Louis Sébastien de Repert, de Doussens, domicilié à Apples, témoins agréés

Signatures

des époux :

M. Sazan
Charlotte Gaudard

des témoins :

Charles H. Gaudard
Louis Pélet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souty

Papiers présentés :

Certificats de publication à Apples,
Lausanne et Echallens (pour publications)
aussi à Dübry Crêtaz et S. Barthélémy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Echallens et d'Apples

N° 3

Dessaules Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent

quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Alphonse Dessaules, employé au chemin de fer de Sauls, Val de Buz, Neubalt domicilié à La Jonction, rue Daillon, fils de Charles Henri, et de Jeanne Marguerite, née Gollaux, veuf de Jeanne Rose Jaquiset, des le deux Mai mil huit cent quatre vingt né à Savillans, le sept juillet mil huit cent cinquante trois

et

2. Eugénie Julie Rochat, sans profession de Eclépens et du Linn domiciliée à Eclépens fille de — Daniel (Jean Louis Marie) et de Suzanne Marie, née Charles, célibataire née à Eclépens, le six Octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Daillon, Eclépens, Sauls et le Linn le vingt deux, vingt trois et vingt quatre Septembre mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage, en présence des Citoyens Frédéric Séchaud, huissier municipal de Daillon et y domicilié, et de Pierre Corrad, facteur postal, de Eclépens et Montchaud domicilié à Daillon, témoins requis.

Signatures

des époux :

Dessaules Alphonse
Eugénie Rochat

des témoins :

Fréd. Séchaud
Pierre Corrad

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication à Sauls,
Le Linn et Eclépens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Jorin, La Sanaiz et Le Linn.

Registre des mariages A.

N° 4
Mercier-Gex

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Mercier agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens et Penthiviaz domicilié à Dailens,

Noms des parents :

fils de Charles Louis Francois et de Louise Gabrielle, née Gachet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens, le dixième Avril mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Elise Georgette Gex agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens, domiciliée à Dailens

Noms des parents :

filles de Jean Louis Henri et de Louise Jenny, née Anserme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens, le vingt huit Avril mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et à Penthiviaz, le vingt un Avril mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Louis Charlot, agriculteur, de Dailens domicilié à Villers Lussery, et de Frédéric Viehmann, huissier municipal, de Dailens et y domicilié, témoins agréés.

Signatures

des époux :

Louis Mercier
Elise Gex

des témoins :

Fred. Viehmann
Louis Charlot

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pady

Papiers présentés :

Certificat de publication à Penthiviaz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Dailens, à Penthiviaz

Statut
Dijon

N° 5

Hoppeler Bradan

Aujourd'hui *onze Novembre* mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Jean Hoppeler, mécanicien,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mörriken, Argovie,* domicilié à *Sofingen, avant à Wellheim*

Noms des parents :

fils de *Rodolphe,* et de *Anna Weber,*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Mörriken,* le *vingt deux Janvier mil huit cent cinquante deux,*
et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Emma Jenny Marie Bradan, institutrice,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sullens,* domiciliée à *Sullens, canton de Berne*

Noms des parents :

fille de *Jean Francois,* et de *Louis Jenny Orelly,*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Sullens,* le *neuf Mars mil huit cent cinquante un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sullens, à Wellheim, et à Mörriken les vingt et
vingt neuf Septembre, et neuf Octobre mil huit cent quatre vingt*

*F. de Parvillat. Approuve l'insertion de ces trois
noms, à la quatorzième ligne, entre les mots, célébration
de loi.
Le onze Novembre mil huit cent quatre vingt.
L'officier de l'état civil
H. Mercier-Souly.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de *Louis Edouard Bradan, de Sullens et
y domicilié, et de Francois Louis Raymond, d'Albay et de Chent, domiciliés à Sullens,*
témoin^s equi^s.
Signatures

des époux :

*Hoppeler Jean
Marie Bradan*

des témoins :

*Louis Edouard Bradan
Francois Louis Raymond*

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souly

Papiers présentés :

1. *Certificats de publication à Mörriken,
Wellheim, et Berne.*
2. *Autorisation de l'état civil de Wellheim
pour célébration de mariage à Sullens.*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mörriken, Chevroux et Wellheim.

1852

Registre des mariages A.

N° 6.
Ramus, Charles

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Emmanuel Ramus, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens, domicilié à Sullens,

Noms des parents :

fils de Jean Louis, et de Jeanne Louise, née Chantaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens, le vingt-quatre janvier mil huit cent quarante deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Justine Charles, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de ressortissante française domiciliée à Chevigny, Haut-Savoie

Noms des parents :

filles de Marie Constante Charles et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chevigny le dix-neuf février mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Chevigny les vingt et vingt un Novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence des citoyens Frédéric Sechaud, huissier municipal et Jules Sechaud, notaire, les deux de Sullens et y domiciliés, témoins requis.

Signatures

des époux :

Louis Emmanuel Ramus

des témoins :

Frédéric Sechaud

La fiancée ayant déclaré en bonne et due forme la présente célébration en est faite, sous tous plis de signatures par devant l'officier d'état civil et les témoins sus nommés.

Jules Sechaud

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souly

Papiers présentés :

Certificat de publication à Chevigny (Haut-Savoie)

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Chevigny

Signé

Noté

N° 7

Trolliet Convoé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil : (Médaille d'or)

Date de la naissance :

Date des publications :

Un pour le Préfet
Le 14 Mars 1886.
J. J. J. J.

Aujourd'hui Trente-un Décembre mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Henri Trolliet agriculteur,de Dailleur, domicilié à Dailleur,fils de Charles Marc et de Jeanne Louis Georgette veuve Nestlé,Célibatairené à Dailleur le Trent-Mai mil huit cent cinquante neuf,

et

2. Jenny Eugénie Convoé sans profession,de Clés et Montcherand, domiciliée à rive les Clés,fille de François Louis et de Lisette veuve PéclardCélibatairenée à rive les Clés, le vingt-un Mars mil huit cent dix-huitLes publications ont eu lieu à Dailleur, aux Clés et à Montcherand, les dix huit, vingt un et vingt trois Décembre mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence de Alexis Polaz, de Polh, domicilié
rive Sentralaz et de Fédéric Schaud, huissier municipal de Dailleur et y domicilié
l'un des requérants.

Signatures

des époux :

Louis Trolliet
Jenny Convoé

des témoins :

Féd. Schaud
Alexis Polaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Montcherand et aux Clés

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romainmotier et d'Orbe

N° _____

Aujourd'hui *trente-un Décembre* mil huit cent

quatre-vingt, le présent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: *registre est clos et certifié conforme à l'acte double*

Nom et profession de l'époux:

1. *suivant l'article 3 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874*

Lieu d'origine et de domicile:

de *par moi soussigné Officier* domicilié à *de l'Etat civil*

Noms des parents:

de l'arrondissement de Sully et de

Etat civil:

M. Moercier-Fouly

Date de la naissance:

né à _____ *le* _____

et

Nom et profession de l'épouse:

2. _____

Lieu d'origine et de domicile:

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents:

filles de _____ *et de* _____

Etat civil:

Date de la naissance:

née à _____ *le* _____

Date des publications:

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux:~~

~~des témoins:~~

~~Officier de l'état civil:~~

~~Papiers présentés:~~

~~Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de~~

N° 1.

Roulet-Vougar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trent Avril mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Victor Francis Célestin Roulet, agriculteurde Echichens et de la Sagne domicilié à Penthasfils de Francis Samuel et de Jeanne Francis m^e NeillouCélibatairené à Echichens le vingt huit Juillet mil huit cent quarante quatre

et

2. Elise Vougar ménagèrede Sufflens la ville domiciliée à Penthasfille de Francis Louis et de Jeanne Marie Francis Destain de femmeCélibatairenée à Penthas le treize Mars mil huit cent quarante septLes publications ont eu lieu à Penthas et à Sufflens la ville, ainsi qu'à Echichens et à La Sagne, les douze et dix-neuf Mars mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence des citoyens Jérôme Schauv, de Sufflens et de domicile, propriétaire, et de Charles August Vougar, agriculteur, de Sufflens la ville, domicilié à Penthas, témoins requis.

Signatures

des époux :

Victor RouletElise Vougar

des témoins :

Jérôme Schauv,Charles Vougar

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

Certificats de publication à La Sagneet à Echichens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sagne et de Sufflens le château

Registre des mariages A.

N° 2

Demont-Ramuz

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Georges Henri Demont, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples, domicilié à Saint-Pex,

Noms des parents :

fil de Jean David Henri, et de Louise Marguerite mi Brodellat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le six Décembre mil huit cent cinquante.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Eugénie Ramuz ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens, domiciliée à Sullens avant à Saint-Pex.

Noms des parents :

fil de Jean Henri, et de Suzette mi Barbey

Etat civil :

Célibataire. (mineure autorisée)

Date de la naissance :

née à Sullens le six Novembre mil huit cent soixant quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saint Pex, à Apples et à Sullens, les vingt-trois et vingt deux Avril mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage, en présence des citoyens Frédéric Richard, huissier municipal, et Jules Richard, aubergiste, les deux de Sullens et y domiciliés, témoins agréés.

Signatures

des époux :

Georges Demont
Eugénie Demont mi Ramuz

des témoins :

Frédéric Richard
Jules Richard

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Certificats de publication à Apples et S-Pex, 2. Autorisation de l'Etat civil de Saint-Pex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Apples et de Saint-Pex.

N° 3

Yullieré Baud

Aujourd'hui sept juin mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Alfred Yullieré, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yufflens la ville, domicilié à Yufflens la ville

Noms des parents :

fils de Jean Frédéric et de Louise Henriette, née Gernay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Yufflens la ville le dix neuf Mai mil huit cent quarante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Baud, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Noex, domiciliée à Yufflens la ville

Noms des parents :

fille de Jean François, et de Françoise Nancy Scherbel, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gauseme, le douze Décembre mil huit cent trente neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noex et à Yufflens la ville, les quatorze Mai mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence des citoyens Frédéric Scherbel, huissier municipal et François Laurent, secrétaire municipal, les deux de Yufflens et y demeurant, témoins agréés.

Signatures

des époux :

Alfred Yullieré
Marie Baud

des témoins :

Frédéric Scherbel
F. Laurent

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Paty

Papiers présentés :

Certificat de publication à Noex
et à Yufflens la villeLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Régistre des mariages A.

N° 4
Desmeules Delacuisin

Aujourd'hui dia sept Juin mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Edouard Desmeules charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Repraz domicilié à Corcelles Dailens

Noms des parents :

fils de Jean Pierre et de Jeanne Accard lauri ni Gossney

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Corcelles le vingt trois Février mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlotte Elie Nancy Delacuisin sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de Louise felle et de Jean François Louis Delacuisin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens le vingt trois Mars mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et à Repraz les trent Avril et premier Mai
mil huit cent quatre vingt un

9. Approuvé la rédaction ci-im
noté l'offi à la cinquiesme ligne
entre les mots a et Dailens.

Le dia sept Juin mil huit cent
quatre vingt un

L'officier de l'état civil
H. Accard Pouly

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence des Citoyens Louis François Delacuisin
agriculteur, de Dailens et y domicilié, et Arionne Schaub, huissier municipal, de Dailens
et y domicilié, les deux témoins requis.

Signatures

des époux :

Edouard Desmeules
Nancy Delacuisin

des témoins :

François Delacuisin
Arionne Schaub

L'officier de l'état civil :

H. Accard Pouly

Papiers présentés :

Certificat de publication à Repraz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Corcelles

Déposé

N° 5

Chappuis-Proé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Août mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Emile Jean Chappuis, agriculteur,
de Guarnens domicilié à Guarnens
fils de Louis Gabriel, et de Jeanne Gabrielle, née Chappuis
Célibataire

né à Guarnens, le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante
et

2. Jenny Louise Proé, sans profession,
de Demoret, domiciliée à Paillens,
fille de Dominic François, et de Jeanne Marie, née Dutot.
Célibataire

née à Moudens, le deux Septembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Paillens, à Guarnens, et à Demoret, le quatre
Août mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage, en présence de, Citoyens Auguste Chappuis, et Jules
Chappuis, de Guarnens et y domiciliés, agriculteurs, témoins, requis.

Signatures

des époux :

des témoins :

Chappuis Emile Jean Chappuis Auguste
Proé Jenny Louise Jules Chappuis

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. Autorisation de l'Etat civil de L'Etat et
2. 3. et 4. certificats de publication à Guarnens,
Demoret et Paillens.

officiers de l'état civil de

Demoret et de L'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 4
Routin Mercier

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules François Routin, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sully, domicilié à Vaillens,

Noms des parents :

fils de Pierre Daniel, et de Jeanne, née Bezencon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vaillens, le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cécile Fanny Mercier, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaillens et Senthériaux, domiciliée à Vaillens,

Noms des parents :

fille de Charles Henri Benjamin, et de Jeanne Georgette Victoria Heby, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vaillens, le trent-un Septembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vaillens, à Sully et à Senthériaux, le vingt-quatre
Septembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage, en présence des Citoyens Louis Gobalet, d'habitans
 de Chateau d'Or, domicilié à Vaillens, et de Emile Routin, de Sully, domicilié à Vaillens
 agriculteurs témoins agréés.

Signatures

des époux :

Jules François Routin
Cécile Fanny Mercier

des témoins :

Louis Gobalet
Emile Routin

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Duby

Papiers présentés :

Certificat de publications à Sully
et Senthériaux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaillens, à Senthériaux.

N^o 7.
Beutler-Vougaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Theophile Beutler agriculteur
de Buchholterberg, Bern. domicilié à Senthaiz
fils de Christian et de Elisabeth, née Am
Célibataire

né à Alterswil, Fribourg le vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante cinq
et

2. Anna Vougaz ménagère
de Sufflen-la-ville domiciliée à Senthaiz
fille de François Louis et de Jeanne Marie Françoise Bastian
Célibataire

née à Senthaiz le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Senthaiz, à Sufflen-la-ville et à Buchholterberg
le cinq décembre mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage, en présence des citoyens Fredin Schärer, propriétaire de
Sufflen et y domicilié, et de Jules Vougaz, de Sufflen-la-ville, domicilié à Senthaiz,
agriculteur, témoins requis. Signatures

des époux :

Gottlieb Beutler
Anna Vougaz

des témoins :

Jules Vougaz
Fredin Schärer

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Soudy

Papiers présentés :

Certificat de publication à Buchholterberg.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Buchholterberg.

Registre des mariages A.

N° 8.

Ramus, Silléty

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Ramus agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens et y domicilié à

Noms des parents :

fils de Ann Sanneth Ramus et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le seize juin mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Silléty cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Larigny et de Gimel domiciliée à Larigny

Noms des parents :

filles de Henri Louis et de Susette Elisabeth Martignier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullierens le huit Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, à Gimel et à Larigny, le dix Décembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage, en présence des témoins Frédéric Séchauer, procureur et de E. Daniel Baucan, maréchal, les deux de Sullens et y domiciliés, témoins requis.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Ramus
Louise Silléty

Frédéric Séchauer
E. Daniel Baucan

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Gimel et à Larigny

officiers de l'état civil de

Gimel et de Villars sous Vent

Je L. 10 Janvier 1882
L'Officier
H. Mercier-Pouly

Un double a été remis le 10 Janvier 1882 à l'autorité compétente en exécution de l'art 2 de la loi
L'Officier de l'Etat civil
H. Mercier-Pouly

Ding...

...

N°

Aujourd'hui *trente un Décembre* mil huit cent~~quatre vingt un,~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~comparu: le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double~~~~Nom et profession de l'époux:~~~~t. suivant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par~~~~Lieu d'origine et de domicile:~~~~de moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement~~~~Noms des parents:~~~~de *d. Sullens* et de~~~~Etat civil:~~*H^e. Mercier-Pouly*~~Date de la naissance:~~~~né à de~~

et

~~Nom et profession de l'épouse:~~*2.*~~Lieu d'origine et de domicile:~~~~de domiciliée à~~~~Noms des parents:~~~~fille de et de~~~~Etat civil:~~~~Date de la naissance:~~~~née à le~~~~Date des publications:~~~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~~~des époux:~~~~des témoins:~~~~L'officier de l'état civil:~~~~Papiers présentés:~~~~Le mariage a été communiqué aux~~~~officiers de l'état civil de~~

Approuvé la radiation des mots biffés, et l'annulation de tous les espaces en blanc, de la présente page.

Dallens, le trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un
L'Officier de l'état civil
H^e. Mercier-Pouly

Registre des mariages A.

N° 1

Deliderray Ansermier

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deliderray George Marc-Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senthaz domicilié à Senthaz

Noms des parents :

fil de Deliderray Marc-Jean, agriculteur et de Rosette Charlotte, née Guignard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Senthaz le douze Décembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ansermier Elise Jenny, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Senthaz domiciliée à Senthaz

Noms des parents :

fille de Ansermier Marc Louis Frédéric et de Marie Elise, née Rauch, ménagère

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Senthaz le troisième Juillet mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Senthaz le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Deliderray
Elise Deliderray née Ansermier

des témoins :

Edouard Milleroud à Senthaz
Edouard Ansermier à Senthaz

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Foub

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

1/2

N° 3.

Trolliet Gex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Trolliet, Marc Philippe, agriculteur

de Daillens domicilié à Daillens

fil de Trolliet, Francois Louis et de Jeanne Francois, née Gex

Célibataire

né à Daillens le six Février mil huit cent cinquante huit

et

2. Gex Lucie Eugène, sans profession

de Daillens domiciliée à Daillens

filie de Gex, Charles Francois Antoine et de Suzanne Christiane Viston, née Pichard

Célibataire

née à Daillens le douze Août mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Daillens le quinze Avril mil huit cent quatre
vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Trolliet
Lucie Trolliet née Gex

des témoins :

Friedrich Schlegel
Constant Gex

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

57 N°3
Melloué Laurent

Aujourd'hui trois juin mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Melloué, Edouard Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthiéaz domicilié à Penthiéaz

Noms des parents :

fils de Melloué, François Henri et de Suzanne Heurthézin, Ainguard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Penthiéaz le dix-neuf Mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Laurent, Mathilde Lina — sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthiéaz domiciliée à Penthiéaz

Noms des parents :

fille de Laurent, Jean Louis Charles Henri, et de Augustine Jenny, née Guenay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Steffens-la-Ville le premier Mars mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthiéaz et à Penthiéaz le vingt deux
Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard MellouéMathilde Melloué née Laurent

des témoins :

Rodolphe LaurentCh. Radon

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souff

Papiers présentés :

Certificat de publication, à Penthiéaz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Suarren, à Penthiéaz

N° 4.

Braissant Vallet

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Braissant, Henri Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex. domicilié à Mex.

Noms des parents :

fils de Braissant, Jean François Samuel et de Tusseau Gertrude, née Sidoniz
Célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Mex. le vingt neuf Septembre mil huit cent cinquante sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vallet, Annette Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex. domiciliée à Mex.

Noms des parents :

fille de Vallet, François Louis, et de Louis et de Julie Henriette, née Delafog
Célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Mex. le six Juin mil huit cent soixant deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex. le vingt sept Mai mil huit cent quatre
vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Braissant
Annette Braissant

des témoins :

Louis Chollet
Jules Poth

L'officier de l'état civil :

H. Maurice Pouchy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

11/17

Registre des mariages A.

N° 5
Kuntz Milliou

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Kuntz Georges Louis Isaac, agriculteur
de Orbe, domicilié à Senthaz
fils de Kuntz Marc Louis, brasseur et de Paudin Louise Thérèse, née Perrigot
Célibataire

né à Orbe, le quinze Septembre mil huit cent cinquante trois
et

2. Milliod Gina Eugénie, sans profession
de Senthiaz, domiciliée à Senthaz
fille de Milliod François Henri et de Suzanne Henriette, née Meunier
Célibataire

née à Senthaz, le vingt sept Janvier mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Senthaz, à Senthiaz et à Orbe, les onze, douze et treize Septembre mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Vu le 20 Décembre 1882
[Signature]

Signatures

des époux :

Georges Kuntz
Gina Milliod

des témoins :

Benjamin Milliou
Will Lochard

L'officier de l'état civil :

M. Marcis Soly

Papiers présentés : (Près de moi)

Certificats de publication à
Senthaz, Senthiaz et Orbe

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Suarrens (à Senthiaz) et
à Orbe

abst

Aujourd'hui Le numero 5 à la page 59 est celui de mil huit cent la dernière inscription fait par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: dans l'année 1882. Les deux doubles du présent registre

Nom et profession de l'époux :

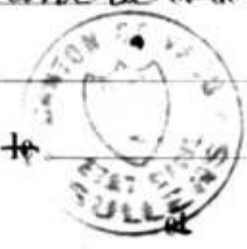
Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. sont conformes. Ce que nous certifions de Sullens le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt deux fils de L'Officier de l'état civil de et de l'arrondissement de Sullens H. Mercier Pouly



Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

if de domiciliée à fille de et de née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis le 10 janvier 1883 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la Loi Sullens le 10 janvier 1883 L'officier de l'état civil de Sullens H. Mercier Pouly



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 1.
Valet Coeytaux

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent
quatre-vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Valet, Ferdinand, menuisier, -

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Valet, Jean Francois, syndic et de Fanchette, née Broissant, ménagère
domiciliée à Mex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Mex le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Coeytaux, Marie Charlott, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Paillens domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de Coeytaux, Charles Louis Rodolphe et de Rose, née Pugin, domiciliée à Mex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Paillens le vingt-neuf Mars mil huit cent soixant un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex et à Paillens, le vingt trois Décembre
mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Valet
Marie Valet

des témoins :

Louis Rossier, à Brangy
Constant Valet, à Mex

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1. Acte de promesse de mariage
- 2. 3 acte de naissance des époux
- 3. 2 publications certifiées à Paillens et à Mex

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mex

N° 3.

Mormari-Devallonuz

Aujourd'hui seize février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mormari, Gustave Henri, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Paillex domicilié à Paillex

Noms des parents :

fils de Mormari, François Louis, Avu et de Jeanne Susanne, n. Lubit, à Paillex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Paillex le vingt huit Décembre mil huit cent quarant quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Devallonuz, Marie Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon domiciliée à Paillex, avant à Genève

Noms des parents :

fille de Devallonuz, Antoin, diu et de Susanne Perroz, diu

Etat civil :

Célibataire (mineur autorisée)

Date de la naissance :

née à Besancon, Franc le treize Avril mil huit cent soixant trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paillex à Correvon et à Genève, les vingt,
vingt trois et vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave H. Mormari
Julie Marie Mormari

des témoins :

Esar Delacour
Louis Gachet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

1. Acte de promesse de mariage2. & 3. de naissance des époux4. consentement du tuteur de l'épouse5, 6. & 7. publications certifiées à Genève, Correvon, & Paillex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Saint Cergues et de Genève

Registre des mariages A.

N^o 3

Bergeaud Bernequin

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bergeaud Alfred Auguste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senhalaz domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Bergeaud Louis et de Françoise née Girard agriculteur

Etat civil :

Célibataire à Etagnière

Date de la naissance :

né à Senhalaz le treize Septembre mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bernequin Rosine couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens la ville domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

fille de Bernequin Jean Louis et de Jeanne Girard agriculteur

Etat civil :

Célibataire Vufflens la ville

Date de la naissance :

née à Vufflens la ville le vingt cinq Décembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Senhalaz et à Vufflens la ville le trois Février
mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Auguste Bergeaud
Rosine Bernequin

des témoins :

Jacques Lichard, à Vufflens la ville
Constant Bergeaud, à Etagnière

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Joly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossonay1. Acte de promesse de mariage2. 1^{er} acte de naissance des époux3. 2^{es} publications certifiées à Senhalaz
et Vufflens la ville

N° A
Monachon Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Monachon Gabriel, charnier
 de Seypres et Bossens, domicilié à Seypres et Bossens
 fils de Monachon Jean Abram Louis Samuel et Marie et de Jeanne Louise Françoise, née Sade, à Seypres et Bossens
Célibataire
 né à Seypres le quatorze Mai mil huit cent quarante quatre

et
 2. Desarzens Sabine, ménagère
 de Sarzens, domiciliée à Bourmens
 fille de Desarzens François Louis, et de Jeanne Marie née Carrin, agricultrice à Sarzens
Célibataire
 née à Sarzens le premier Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bourmens, à Sarzens et à Bossens, les vingt quatre
vingt sept et vingt huit d'Avril mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gabriel Monachon
Sabine Monachon née Desarzens

des témoins :

Jean Rochard
Jacques Bourmens

L'officier de l'état civil :

M. Mercur Pouly

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
de Saint Georges de célébrer le mariage
à Tullens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Georges et de Tullens.

Registre des mariages A.

N° 5

Badan Suthie

Aujourd'hui vingt sept Avril mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Badan Constant Maurice agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil de Badan Jean Louis Emmanuel et de feu Françoise veuve Duboulet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le sept Septembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Suthie Louise Henriette sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fil de Suthie Jean Francis Emmanuel veuf et de Jeanne Françoise veuve Dally à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt un Juillet mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le trent un Mars mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Badan
Louise Badan

des témoins :

Edrien Badan, domicile Bressens
François Suthie à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouchy

Papiers présentés :

Acte de Promesse de mariage
2 Actes de publication
Acte de naissance

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Jubel

N° 6

Vougarz Jousson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mai mil huit centquatre vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vougarz Jules Henri, agriculteurde Vufflens la ville domicilié à Penthaizfils de Vougarz François Louis, d'éd' et de Jeanne Marie Françoise veuve Besson, à PenthaizCélibatairené à Penthaiz le quatre Septembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Jousson Marie Elise, ménagèrede L'Isle domiciliée à Penthaizfille de Jousson Jean Gabriel, d'éd' et de Jenny veuve Pitton, ménagère à PenthaizCélibataire, (mineur autorisé)née à Bourneuf le huit Août mil huit cent soixante quatreLes publications ont eu lieu à Penthaiz, à Vufflens la ville et à L'Isle, les quatorze et dix sept Avril mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Vougarz
Elise Vougarz

des témoins :

Jean Pitton à Cypres
Charles Vougarz à Penthaiz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poulz

Papiers présentés :

1. Consentement du tuteur
de l'épouse des nommés

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

L'Isle2. et 3. Actes de naissance des époux4. Acte de promesse de mariage5. et 7. publications certifiées à PenthaizVufflens la ville et L'Isle

H. Mercier

Registre des mariages A.

N° 7
Köhler Séchaud

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Köhler Fritz Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gandiswyl, Bern, domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil de Köhler Jean Louis agriculteur, et de Charlotte nee Matthey à Travers

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Drexel, Vevey, le huit février mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Séchaud Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens, domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fil de Séchaud Jean François à Sullens et de Henriette Kromm, nee Guignard, à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens, le trent Mars mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Gandiswyl, le vingt huit avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Köhler
Marie Köhler

des témoins :

Charles Séchaud
Henri Kromm Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

- 1. et 2. Actes de naissance des époux
- 3. Acte de promesse de mariage
- 4. et 5. Publications antérieures à Sullens et Biglen

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de Biglen (Gandiswyl)

N° 8

Bally Crottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bally, Daniel Emmanuel agriculteur de Boussens domicilié à Boussens fils de Bally Jean David et de Susette, née Goudard, décédée veuf de Jeanne Marguerite, née Pichud, de la cinq octobre mil huit cent soixante-quinze né à Boussens le quinze septembre mil huit cent dix-sept

et

2. Crottaz, Jeanne Catherine, ménagère de Bretigny St-Barthelémy domiciliée à Boussens avant à St-Barthelémy fille de Villard, Samuel, décédé et de Rose-Suzanne, née Deschat, ménagère à Dullin veuve de Charles Henri Louis Crottaz, de la deux juillet mil huit cent soixante-dix-neuf née à Dullin le quatorze janvier mil huit cent trente-six

Les publications ont eu lieu à Bretigny St-Barthelémy, et à Boussens, le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Daniel Em Bally
Jeanne dite Jenny Bally

P. Schampson
Lucien Crottaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Duby

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Echallens

- 1 Act de promesse de mariage
2 et 3 de naissance des époux
4 et 5 de décès des conjoints décédés
6 et 7 Publications actées à St-Barthelémy et Boussens

Designé

Registre des mariages A.

N° 9

Magnrenat Cuérel

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Magnrenat, Jean Frédéric charren

Lieu d'origine et de domicile :

de Yaulion, domicilié à Vullierens

Noms des parents :

fils de Jean Antoine Denis Magnrenat, et de Jeannette Sarrchaud, d'ide

Etat civil :

Veuf de Rosine Sanny Henriette, née Chamet, d. le sept Septembre mil huit cent sept

Date de la naissance :

né à Poliez le grand, le vingt huit mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cuérel, Rosale Louise ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St-Croix, domiciliée à Mox

Noms des parents :

fille de Georg Louis Anton Frédéric Cuérel, et de Jeanne Louise, née Golay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mox le huit Mars mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mox, à Yaulion, à Vullierens et Villars-Saint-Croix
le vingt cinq Août mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Frédéric Magnrenat
Rosale Magnrenat

des témoins :

Eli Cuérel n. Mox
José Sarrchaud n. Vullierens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil
de Colombin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yaulion, de Vullierens et de
Prisigny.

N° 10

Borgeaud-MorandAujourd'hui dix sept Novembre mil huit centquatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud François Daniel dit Eugène agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ponthalaz domicilié à Bourrens

Noms des parents :

fils de Borgeaud Jean Louis dit et de Henriette veuve Gardin ménagère

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Diry le huit juillet mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Morand Suzette Anna ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Paillens domiciliée à Bettens

Noms des parents :

fille de Morand Jean Louis et de Henriette Louis veuve Poully agricultrice

Etat civil :

Célibataire (mineur autorisée)

Date de la naissance :

née à Bettens le dix sept Décembre mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ponthalaz le treize Octobre mil huit cent quatre vingt trois, et à Paillens et Bettens à la date ci-dessus, ainsi qu'à Bourrens

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Borgeaud François Daniel dit Eugène
Anna Borgeaud

des témoins :

Jacques Grizet à Bourrens
Daniel Borgeaud à Sausan

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poully

Papiers présentés :

1. Acte de naissance des époux sus-nommés
2. de consentement du père de la fiancée
3. les certificats de publication, 1. à Ponthalaz
2. à Bourrens, 3. à Bettens, et 4. Paillens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cossonay

H. Mercier

N° 11

Cordery Badan

Aujourd'hui vingt trois Octobre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cordery Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Bournens

Noms des parents :

fils de Cordery Siem Samuel et de Jeanne Louise, nee Didey, veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bournens le dix neuf juillet mil huit cent cinquante
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Badan Lina ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Badan Jean Siem et de Jenny Françoise, nee Didey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens le premier Octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bournens le treize Octobre mil huit cent quatre vingt trois
à Chapelles le quinze dit, et Sullens le treize dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cordery
Lina Cordery

des témoins :

José Sébastien Sullens
Isaac Pevsien
à Bournens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Puly

Papiers présentés :

- 1° Procès verbal de mariage
- 2° extrait de ~~naissance~~ de l'époux
- 3° id de l'épouse
- 4° publication certifié à Chapelles
- 5° dit à Bournens
- 6° dit à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Saint-Cierges

Hubert

n° 12

Bocion Joyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le 28 Décembre 1883

L. Prefet

(Signature)

Un double a été remis le 8 Janvier 1884, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi:

Dallens le 8 Janvier 1884

L'Officier de l'Etat civil de Sullong

H. Mercier-Pouly

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bocion Eugène, agriculteur
de Bournens domicilié à Bournens
fils de Fanny Bocion, décédée et de
Célibataire
né à Bournens le quinze Avril mil huit cent soixant

et

2. Joyet, Hélène Susanne, ménagère
de Cheseaux domiciliée à Cheseaux
fille de Joyet, Abram Louis et de Mme Louise, née Joyet, à Cheseaux
Célibataire
née à Cheseaux le dix-sept Août mil huit cent soixant-trois

Les publications ont eu lieu à Bournens le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, et à Cheseaux le deux Novembre de dite année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Bocion
Hélène Bocion

des témoins :

Georges Beynon, à Sullong
H. Pache, à Bournens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance de l'épouse
- 3. Dit de l'époux
- 4. Publication certifiée à Cheseaux
- 5. Dit à Bournens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bournens sur Lausanne

(Signature)

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui Le numéro 120 à la page 79, est celui de mil huit cent la dernière inscription faite par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu dans l'année 1883. Les deux doubles du présent registre

Nom et profession de l'époux

1. sont conformes. Cesqu nous certifions

Lieu d'origine et de domicile

de Doullens, le trente un Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt trois

Noms des parents

fil de L'officier de l'état civil de et de l'arrondissement de Soissons.

Etat civil

H. Mercier-Pouly

Date de la naissance

né à le



et

Nom et profession de l'épouse

2.

Lieu d'origine et de domicile

de domiciliée à

Noms des parents

fille de et de

Etat civil

Date de la naissance

née à le

Date des publications

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1

Bergeaud Grivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bergeaud Jules, instituteur

de Senthalbaz domicilié à Bourmens

fil de M. Bergeaud déd. et de Jeanne Françoise, née Sentannaz

Célibataire

né à Senthalbaz le sept Décembre mil huit cent soixant

et

2. Grivet Hélène, ménagère

de Bourmens domiciliée à Bourmens

filie de Louis Louis Grivet, déd., et de Elise, née Schaub

Célibataire

née à Bourmens le huit un Juillet mil huit cent soixant deux

Les publications ont eu lieu à Bourmens et à Senthalbaz le neuf Janvier
mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bergeaud
Hélène Bergeaud

des témoins :

Eugen Schreiff, à Bourmens
Auguste Bergeaud, à Bourmens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier

Papiers présentés :

1. Procès verbal de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem du fiancée
4. Publication faite à Bourmens
5. Idem à Senthalbaz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cessonay

Registre des mariages A.

N^o 2
Grivel Rézin

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grivel, Charles Alexandre, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domicilié à Bournens

Noms des parents :

fils de Louis Louis Grivel, d'éd. et de Elise, née Séchaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bournens le troisième Mars mil huit cent soixant

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rézin, Louise Charlotte, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gellion, domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Mme Isaac Rézin et de Jeanette Marie Iselin, née Boccia

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens le dix huit juillet mil huit cent soixant trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gellion et à Bournens, le huit février
mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch: Grivel.
Louise Grivel

des témoins :

Jacques Grivel
Louis Prossier

L'officier de l'état civil :

H: Mercier Pouly

Papiers présentés :

- 1 Première de mariage
- 2 Extrait de naissance des fiancés
- 3 Idem de la fiancée
- 4 Publication effectuée à Gellion
- 5 Idem à Bournens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cussy

Handwritten mark

n° 3

Masson MoraxAujourd'hui sept Mars mil huit centquatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Masson, François Ferdinand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Dailly

Noms des parents :

fils de François Louis Henri Masson et de Barbe, née Bétré, d'écublens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le douze Juin mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Morax Marie Henriette, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domiciliée à Dailly

Noms des parents :

fille de Emmanuel Louis Etia Morax et de Arèle Rosalie, née Rochat, de Dailly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née au Pont le deux Février mil huit cent soixant quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailly, à Mex et à Ecublens le neuf Février mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Masson
Marie Masson

des témoins :

Jésu Schaubert, Dailly
Louis Chaillet-Dailly

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Puby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem de la fiancée
4. Publication certifiée à Dailly
5. Idem à Mex
6. Idem à Ecublens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Ecublens

nd

Registre des mariages A.

N° ABoss Court

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boss Gustave Charles, agriculteur
de Sigriswyl, Bern domicilié à Dailens
fils de Boss Jacques, (décédé) et de Catherine, née Andrieu
Célibataire

né à Neuchâtel le vingt trois Janvier mil huit cent soixant deux
et

2. Court Nancy Cécile, ménagère
de L'Isle domiciliée à Dailens
fille de Court Charles François et de Mari Marguerite, née Pittelaz
Célibataire

née à Dailens le trente Septembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Dailens, à Sigriswyl et à L'Isle, le deux
Juin mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Boss
Cécile Boss

des témoins :

Louis Coeytaux, à Dailens
Jean Pêche, à Dailens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Lettre de la fiancée
4. Publications certifiées à Dailens
5. Lettre à L'Isle et
6. Lettre à Sigriswyl

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle et de Sigriswyl

[Signature]

N° 5

Burnat Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Burnat Marc, agriculteur
de Froiderville domicilié à Penthaiz
fils de Francis David Burnat et de Mari Louise veuve Pelaton
Célibataire

né à Eclagnens le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-trois
et

2. Laurent, Rosine, ménagère
de Penthaiz domiciliée à Penthaiz
fille de Antoine Christ Laurent, diocèse et de Mari Louise veuve Ansermet, à Penthaiz
Célibataire

née à Penthaiz le dix Avril mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Penthaiz, le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt quatre, et à Froiderville, le deux Avril de dite année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Burnat
Rosine Burnat

des témoins :

Jacques Siffert, Sullens
Jean Portier, Penthaiz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pully

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Id. de la fiancée
4. Consentement de la mère de la dite
5. Publication à Froiderville
6. Dit à Penthaiz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Penthaiz, à Pully le grand

Registre des mariages A.

N^o 6
Vaney Sahud

Aujourd'hui trois juin mil huit cent
quatre-vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vaney Ferdinand, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy et de Bottons, domicilié à Boussens,

Noms des parents :

fils de Charles Francis Samuel et de Mariam Echaude d'écé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bottons, le dix Avril mil huit cent trente six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sahud Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozens, domiciliée à Boussens,

Noms des parents :

fille de Jean Simon Sahud, à Ozens et de Marie Marie à Lussan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ozens, le trente un Mars mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boussens, le huit Mars de présente année, à Ozens
le onze dit, et à Cugy et Bottons, le quatorze Mars de sus dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Vaney
Marie Vaney

des témoins :

Joseph Schmitt, Sulpice
Constant Fack Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé,
- 3. Dit de la fiancée
- 4. Publications à Boussens
- 5. Dit à Cugy
- 6. Dit à Bottons
- 7. Dit à Ozens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottons et de St-Cierges

(Signature)

N° 7.

Joyet Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Août mil huit centquatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Joyet, Henri Francis Alexis, agriculteurde Cheseaux domicilié à Sullensfils de Jean Charles Henri Rodolphe et de Jenny Louise Charlotte, née BadanCélibataire (à Sullens)né à Sullens le seize Janvier mil huit cent cinquante trois

et

2. Badan, Henriette, lingèrede Sullens domiciliée à Sullensfille de feu Jean Louis Gabriel et de Jeanne Swann, née DelacourCélibataire (à Sullens)née à Sullens le six Mars mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Cheseaux, le six juillet mil huit cent quatre vingt quatre
et à Sullens, le cinq juillet de dite annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joyet Alexis,
Joyet Henriette

des témoins :

E. Henri Badan, à Sullens
Charles Badan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Romand-sur-Lausanne

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publications certifiées à Cheseaux
5. Dit à Sullens.

Registre des mariages A.

N° 8

Potterat-Millierud

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Potterat, Gustave employé de la S. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Morrens domicilié à Neuchâtel

Noms des parents :

fils de François Louis Potterat, décédé et de Adèle Jenny Auberson veuve Potterat
Charvigny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crissier le huit juillet mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Millierud, Hena Saur Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthieraz domiciliée à Penthieraz

Noms des parents :

fille de Charles Samuel Millierud et de Louise Marie de Penthieraz, agricultrice
Penthieraz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Penthieraz le vingt huit janvier mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt
quatre à Penthieraz le dix neuf juillet et à Morrens le vingt juillet
de dite année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Potterat
Emma Potterat

des témoins :

Jules Pélissier à Penthieraz
Jean Pache à Crissier

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Paul

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil
de Neuchâtel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Neuchâtel, Poliez-le-grand
et Penthieraz

H. Mercier-Paul

N^o 9.

Perchet Dubit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Octobre mil huit cent

quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perchet Eugène, agriculteur

de Corcelles le Grand, domicilié à Bournens

fils de Jacques Louis Perchet et de Jeanne Marie Vaucher, d'écarts

Célibataire

né à Gausanne, le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Dubit Julie, ménagère

de Moudon, Sottens et Bournens, domiciliée à Bournens

fille de Dubit Henri Louis et de Jeanne Emile, n. Brocien, agriculteur

Célibataire

née à Bournens, le vingt deux Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Bournens, le vingt sept Septembre mil huit cent quatre vingt quatre, à Corcelles et à Moudon, le vingt neuf dit, et à Sottens, le premier Octobre de

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Perchet
Julie Dubit

des témoins :

Louis Guchet Belten

Eugène Guignard

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Prady

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon, S Cottens et Corcelles le Grand

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage

2. Act de naissance du fiancé

3. Act de la fiancée

4. Publications antérieures à Bournens

5. Act à Corcelles

6. Act à Moudon, et

7. Act à Sottens.

Fait le 30 Décembre 1884

Perchet
Dubit

9

Registre des mariages A.

Un double a été remis
le 5 Janvier 1885, à l'autorité
cantonale, en exécution
de l'article 2 de la loi
de Peüllens, le 5 Janvier 1885
L'officier d'Etat civil de Peüllens

Aujourd'hui le numéro 9 à la page 32 est celui de la mil huit cent
dernière inscription fait dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu: l'année 1884. Les deux doubles des registres sont conformes.

Nom et profession de l'époux :
H^r Mercier Sully
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Ce que nous certifions
de Peüllens, le trente un Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt
quatre
fils de L'Officier de l'Etat civil d' et de l'arrondissement de Peüllens

H^r Mercier Sully
né à le et

2.
de domiciliée à
fille de et de
née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 2
Meyste Francillon

Aujourd'hui dix sept Avril mil huit cent quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meyste, Emile, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Correvon, domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Jacques Louis Meyste, agriulteur et de a Correvon, et de feu Marie Françoise
me Giquet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Correvon, le dix Avril mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Francillon, Anna Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens, domiciliée à Daillens

Noms des parents :

fille de Jacques Philipp Francillon, et de Henriette Louise Charlotte, me Gex, à Daillens,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Daillens, le premier Octobre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le vingt huit Février mil huit cent quatre vingt cinq, et à Correvon, le deux Mars de dit année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Meyste
Anna Meyste

des témoins :

Henri Schauer, P. Meyste
Jean Meyste Officier

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. Lett. de la fiancée
- 4. Publications faites à Correvon
- 5. Lett. à Daillens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

S. Giquet

Dejeu
Notaire

N° 3

Delacuisine Fontannaz

Aujourd'hui *vingt quatre Avril* mil huit cent

quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Delacuisine, Jean Louis César, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dailens* domicilié à *Dailens*

Noms des parents :

fils de *Charles Louis Delacuisine* et de *Mari Ann Françoise, née Mercier*

Etat civil :

Célibataire *(agriculteur à Dailens)*

Date de la naissance :

né à *Dailens* le *vingt cinq Janvier* mil huit cent *cinquante cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Fontannaz Marie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bettens* domiciliée à *Dailens*

Noms des parents :

fille de *Charles Louis Fontannaz* et de *Jenny née Croyaux de'ch's*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Bettens* le *huit Septembre* mil huit cent *cinquante cinq*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dailens*, le *vingt un Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*, et à *Bettens*, à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

César Delacuisine

Marie Delacuisine

des témoins :

P. Rod. Volant, Lullens

Louis Desjardins, Corsonay

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1. *Promesse de mariage*
- 2. *Acte de naissance de la fiancée*
- 3. *Acte de la fiancée*
- 4. *Publication faite à Bettens*
- 5. *Acte de Dailens*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fontannaz

Registre des mariages A.

N° 4

Reymond Braissant

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reymond, François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Vufflens la ville,

Noms des parents :

fils de Abraham Gabriel, agriculteur à Vaulion et de Nanette Jeanne, née Samblat, d'ind.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né aux Clées le premier Mars mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Braissant, Marie Vélida, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domiciliée à Mex,

Noms des parents :

fille de Benjamin Braissant et de Jeanne Elise Francis, née Luciel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mex le vingt cinq Juin mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, le quatre Avril mil huit cent quatre
vingt cinq, à Mex, à la même date, ainsi qu'à Vaulion.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Reymond
Vélida Reymond

des témoins :

P. Faret, domicilié à Mex
Auguste Prosper, domicilié à Mex

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souly

Papiers présentés :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Certificat de naissance du fiancé
- 3 Id de la fiancée
- 4 Certificat de publication à Vaulion
- 5 Id " à Vufflens la ville
- 6 Id " à Mex

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Vaulion

N° 5
Chevalley Jarey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chevalley Emil, agriculteur,
de Morrens, domicilié à Vufflens la ville,
fils de Jean Francois Louis et de Jean Louis Marguerite, née Corboz, veuve,
Célibataire,
né aux Brolette, près Morrens, le six Février mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Jarey Léonie Julie, couturière,
de Sernon, domiciliée à Mex,
fille de Henri Louis Emmanuel, agriculteur, et de à Mex, et de Louis Francois, née Tolt, veuve,
Célibataire,
née à Mex, le vingt trois Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, le quatre Avril mil huit cent quatre
vingt cinq, ainsi qu'à Mex, à Sernon, le cinq id, et à Morrens, le seize, de présent,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Chevalley
Léonie Chevalley

des témoins :

B. Favet à Mex
Auguste Perrenod à Gollin

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Juby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Certificat de publication à Morrens
5. Dit à Sernon
6. Dit à Vufflens la ville
7. Dit à Mex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morrens et à Cron

Registre des mariages A.

N° 6

Ramus, Mellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent
quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramus, Louis Alfred, agriculteur,
de Sullens, domicilié à Sullens
fils de Jean Louis Ramus, décédé et de Lisette, née Charutz, ménagère à Sullens
Veuve de Jules Emery, de l'14 quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq
né à Sullens le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante-trois

et

2. Mellet, Julie Emilie, couturière
de Montpreveyres, domiciliée à Montpreveyres
fille de Jean Pierre Mellet, et de Marie Henriette, née Nicot, décédée
Célibataire
née à Montpreveyres le neuf Janvier mil huit cent soixante-cinq

Les publications ont eu lieu à Sullens, le vingt-cinq Avril, et à Montpreveyres
le vingt-cinq dit, de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Ramus
Julie Emilie Ramus

des témoins :

Frédéric Schaub, Sullens
Charles Ramus, Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Certificat de publication à Sullens
5. Dit à Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat

N° 7

Mercier-Bocion

Aujourd'hui six juin mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mercier, Henri Louis, agriculteur et suppléant à l'état civil de Daillens

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens et Senthénaz domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Mercier, Antoine Louis et de Pauline Sterneth, dite Sterneth, née Sterneth

Etat civil :

Célibataire * quillens à Daillens

Date de la naissance :

né à Daillens le dix huit Octobre mil huit cent soixant deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bocion, Louise Léa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Bocion, Adolphe et de Clementine, née Bocion, d'ici

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens le dix neuf Mars mil huit cent soixant trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens le deux Mai, à Bournens le deux et
et à Senthénaz le deux sur et de présent commu

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mercier
Léa Mercier

des témoins :

Henri Villard
à Daillens
Aimé Mercier à Daillens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poudy

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Senthénaz

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. du fiancé
4. Certificat de publication à Senthénaz
5. Id. à Daillens
6. Id. à Bournens

Quintan

Registre des mariages A.

N^o 8
Zuber Steffen

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zuber, Emil, Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Pilly et à Erissyl domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Jean Louis Zuber et de Jean Henriett, né Prior à Vufflens la ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Saint-Saphorin, le dix sept Septembre mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Steffen, Susanna, Catherine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay, domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

fille de Catherine Steffen, actuellement et de Hauswirth, à Château à Coar

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gessenay, le quatre juin mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le vingt six juillet, à Erissyl le vingt six dit, à Gessenay le vingt huit dit, et à Pilly, le premier Aout de présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emil Zuber
Catherine Steffen

des témoins :

Victor Richard, Siffleur
Marie Bonzon, Vufflens la ville

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Douly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Pilly
5. Dit à Erissyl
6. Dit à Gessenay, et
7. Dit à Vufflens la ville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanet à Erissyl et de
Gessenay

N° 9

Ramus Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Septembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramus Louis Emmanuel, agriculteur
de Sullens domicilié à Sullens
fils de Jean Louis Ramus, d'ici et de Jeanne Souin, née Chantag, à Sullens
Né de Mari Justine, née Charles, de le 23 Avril 1884, en premier lieu
né à Sullens, le vingt quatre Janvier mil huit cent quarante deux

et

2. Dutoit, Louis Adèle, ménagère
de Charannes et Nouion, domiciliée à Nouion
fille de François Dutoit, et de Jeanne Souin, née Rey, agriculteur à S. Nouion
Célibataire, (mineur autorisée)
née à Nouion, le dix Novembre mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sullens le douze Septembre mil huit cent quatre
vingt cinq, à Nouion le treize dit, et à Charannes le treize dit de présent comm.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Emmanuel Ramus
Joseph Adèle Ramus

des témoins :

Jacques Schanzen Sullens
Jean Pache à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. de la Roche Joly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Nouion

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Acte de mariage de la première femme du fiancé
3. Acte de décès de la dite
4. " de naissance de la fiancée
5. " Publication certifiée à Sullens
6. " Dit à Charannes et
7. " Dit à Nouion
8. Consentement de père de la fiancée

Registre des mariages A.

N° 10.
Witz Schrab.Aujourd'hui dix-sept Décembre 2 mil huit cent
quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Witz Jean agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Innersimmen domicilié à Boussens

Noms des parents :

fils de Jean Witz et de Elisabeth Fischer décedé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Gräbli Innersimmen le vingt Janvier mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schrab Anna ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Siselen domiciliée à Boussens

Noms des parents :

fille de Jacob Schrab et de Anna Stuecher agriculteur à Boussens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Siselen le quatre Mai mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boussens le sept novembre de présent année
à Siselen le huit et à Kurrenberg le neuf novembre dit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jos. Witz
Anna Witz

des témoins :

Jos. Schaub
Jacques Hunziker

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Id. de la fiancée
- 4° Publication certifié à Boussens
- 5° Id. à Siselen
- 6° Id. à Kurrenberg (Innersimmen)

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deKurrenberg et de Siselen

H. P.

N° 11
Borgeaud-Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud, Louis Auguste Constant, agriculteur,

de Penthalaz domicilié à Bettens

fil de Mme Borgeaud, décédée et de Jeanne Françoise, née Fontanay, Sultens

Célibataire

né à Penthalaz le treize juin mil huit cent cinquante neuf

et

2. Dony, Adèle, ménagère

de Brioley Orjulaz domiciliée à Penthalaz

filles de Jean Samuel Dony et de Suzette, née Girard, sa femme, agriculteur,
à Brioley Orjulaz

Célibataire

née à Brioley Orjulaz le quinze juin mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Penthalaz, le quatre Décembre mil huit cent quatre
vingt cinq, à Bettens, le cinq dit, et à Brioley Orjulaz, le six dit de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Borgeaud
Adèle née Dony, Borgeaud.

des témoins :

Jules Clavel, Bettens
Jules Clavel, Bettens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publications certifiées à Bettens
5. Dit à Brioley Orjulaz
6. Dit à Penthalaz.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cussonay

N° 12
Favre-Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent
quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Favre, François Théodore Louis, agriculteur
de Barvis, domicilié à Sullens
fils de François Favre, berger et de Hermiette Suzette Louis, m^e Nochat
Célibataire
né à La Sarras le huit Février mil huit cent soixante-quatre

et

2. Badan, Augustine Louise, ménagère
de Sullens, domiciliée à Sullens
fille de défunt Jean Louis Badan, et de Augustine Lélie, m^e Nochat
Célibataire
née à Sullens le quinze Janvier mil huit cent soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, et à Barvis le vingt huit dit de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Favre
Louise Favre

des témoins :

Jr Dubauton Sullens
Charles Badan Sullens

L'officier de l'état civil :

H^e Mercier-Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Charvornay

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication antérieure à Barvis
- 5° Dit à Sullens

Registre des mariages A.

Un double a été remis le 9 Janvier 1886 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 7 de la loi

Daillem. Le 9 Janvier 1886
L'Officier de l'état civil de Sullens
H^r Mercier Pouly

Aujourd'hui Le numéro 12 à la page 95 est celui de la mil huit cent dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : l'année 1885. Les deux doubles du présent registre sont conformes

1. Ce que nous certifions de Daillem, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt cinq fils de L'Officier de l'état civil de et de l'arrondissement de Sullens

né à le et

2. Du 20 Janvier 1886

de domiciliée à

filles de et de

née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1
Bocion Stael

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bocion, Henri employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domicilié à Aigle

Noms des parents :

fils de Jean Louis Bocion et de Louis Marie Henriette Delavray, d'éc. d'éc.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Penthaz le vingt huit Février mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Stael, Marthe Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Senardens et Rougement domiciliée à Penthaz

Noms des parents :

fille de Stael Louis Charles Alphonse Henri et de Elisabeth, née Bütcher, d'éc. d'éc.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Penthaz le vingt trois Septembre mil huit cent soixant cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Senardens, le cinq Janvier mil huit cent quatre vingt six à Rougement, le six id., et à Bournens et à Penthaz, le neuf id. de présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M^{rs} Bocion
M. Bocion

des témoins :

Henri Pache Penthaz
Armand Bocion Penthaz

L'officier de l'état civil :

H^e Mercier Penthaz

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil à Aigle
de célébrer le mariage à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rougement à Aigle et
de Cossenay

H^e Mercier

N° 2

Ansermier-Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Avril mil huit centquatre-vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ansermier Louis John Rodolph George Vincent, charbon
de Penthar, domicilié à Pentharfils de François Henry Ansermier et de sa femme Lucie née Destion & de cad.
Veuve de Henriett Swanne Erakha, soit Erakha, d. l. 27 Juin 1855
né à Penthar le trente un Avril mil huit cent quarante deux

et

2. Bovet Marie Louise, ménagèrede Arnez, domiciliée à Arnezfille de Jean François Emmanuel, d'ad. et de Lucie Susanne Pradelat, ménagère à Arnez
Célibatairenée à Arnez, le vingt six Mars mil huit cent soixantLes publications ont eu lieu à Arnez le vingt six Mars mil huit cent
quatre-vingt six, et à Penthar le vingt sept dit de présent annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ansermier
Marie Louise Ansermier

des témoins :

P. Schanq
Ansermier Louis Bovet

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Aubly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Acte de décès de la femme défunte
3. " de naissance des fiancés
4. " dit de la fiancée
5. Publication antérieure à Arnez
6. Dit à Penthar.

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Arnez

M. H.

Registre des mariages A.

N^o 3

Badan Blanchard

Aujourd'hui trente Avril mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Badan, Edouard Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de Badan, Jean Francois et de Louise Jenny, née Brally, d'édits

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le dix neuf Septembre mil huit cent cinquante sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blanchard, Julie, ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouxteme Mérey, domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Jules Max Louis, ménager à Sullens et de Mari Sophie, née Sibon, ménager à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt un Février mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Amoux, le vingt six Mars mil huit cent quatre
vingt six, et à Poussan, le vingt sept dit de présent année

à Sullens le dix avril mil huit cent quatre
vingt six et à Jouxteme Mérey, à la même
date. Cette publication a été insérée
à l'acte et approuvé à Sullens
le 30 Avril 1886.

L'officier de l'état civil

H. Mercier-Pouly

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Badan
Julie Badan

des témoins :

Louis Ramuz à Sullens
H. Louis Raymond à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Publication certifiée à Sullens
5. Acte à Jouxteme Mérey

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Romanet

H. Mercier-Pouly

N^o 4

Giroud-Saccaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giroud, Victor, agriculteur,
de Grandevent, domicilié à la Collong, Montreux
fils de Giroud, Pierre François, bûcheron et de Mari Louis, née Morcier, à Collong,
Célibataire
né à la Collong, commune de Stanch, le douze Mai mil huit cent cinquante six

et

2. Saccaud, Rose Madelaine, sans profession
de Pérouloup, domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Saccaud, à Pérouloup et de Julie Marguerite, née Chevalby, à Lausanne
Célibataire
née à Lucens, le vingt sept Juin mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Pérouloup le vingt deux Avril de présente année
à Grandevent, à la dat ci dessus, aux Stanches, aussi à la même dat, et à Lausanne
le dix neuf Avril de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Giroud Victor
Rose Madelaine Giroud

des témoins :

Fr^s Scherrer Sullens
Mari Samuz Sullens

L'officier de l'état civil :

Fr^s Mercier-Stubly

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage
à Sullens, donné par l'état civil
de Montreux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Montreux, Fiez et
Lucens.

Stubly

Registre des mariages A.

N° 5

Rieben-Forchet

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent

quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rieben, Louis Samuel charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Mex

Noms des parents :

fil de Jean Louis Rieben peintre et de Louis, né Fournat, domiciliés à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt deux janvier mil huit cent soixant deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Forchet, Marie Euphrasie Louis

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Jorat domiciliée à Mex

Noms des parents :

fil de Forchet, Denis, et de Fanny, née Desoret, agricultrice à Mex

Etat civil :

Célibataire (mienne autorisée)

Date de la naissance :

née à Péverenges, le trois janvier mil huit cent soixant neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex, le neuf Octobre de présente année

à Corcelles le Jorat et à Epalinges, le dix Octobre dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Rieben Louis
Rieben né Forchet
Louise Forchet

J. Chamot à Mex
Ch. Cochaud à Gully

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pruby

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges et de
Corcelles le Jorat.

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. Dit de la fiancée
- 4. Consentement du père de la fiancée mineure
- 5. Publication notifiées à Epalinges
- 6. Dit à Corcelles le Jorat
- 7. Dit à Mex

Le Département de justice et police du canton de Vaud ordonne la rectification de l'acte de mariage Rieben-Forchet en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire d'Epalinges et de la Lenke (Bern) et non d'Epalinges, seulement.

Lenthay, le 21 mars 1956
L'officier de l'état civil :
R. Lauth



Handwritten signature or mark at the bottom right corner.

N° 6.

Corbaz-Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent

quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corbaz Paul Henri Jules, agriculteur
de Mont-sur-Lausanne domicilié à Penthaz
fils de Corbaz François gufè et de Jeanne Françoise Vichon à Penthaz
Célibataire
né à Penthaz le deux Août mil huit cent soixante quatre

et

2. Pache Louise, ménagère
de Bremens et Chapelles domiciliée à Penthaz
fille de Pache Jean Louis et de Jeanne Françoise Vichon à Penthaz
Célibataire
née à Bremens le dix neuf Mars mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Bremens et à Penthaz le six Novembre de présente
année au Mont le dix sept dit. et à Chapelles le dix huit sur dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Corbaz
Louise Corbaz

des témoins :

Henri Pache à Penthaz
Herbat à Gingins

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poubly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. de la fiancée
4. Publication certifiée à Bremens
5. Id. " à Penthaz
6. Id. " à Chapelles
7. Id. " à Bremens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bremens et de Saint-Cergues

H. Mercier Poubly

M. Mercier Poubly, officier de l'état civil
à Penthaz, le 20 Novembre 1876.
L'officier de l'état civil
H. Mercier Poubly

Registre des mariages A.

N° 7

Charlet Mercier

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent
quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charlet Louis Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Villars Jussey

Noms des parents :

fils de Constant Charles Louis et de Jeanne Marie Henriette, née Pache

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens, le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixant-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mercier Caroline Marie Ecclé Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens et Penthriaux domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de feu Charles François Louis et de Marie Gabrielle, née Gachet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens, le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthriaux, le neuf Octobre de présente année,
à Villars Jussey, le neuf idem, et à Dailens, le neuf idem

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Charlet
Caroline Charlet

des témoins :

Jean Mercier Dailens
Louis Bosson Ecclépens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Seuby

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de La Sarrad, pour célébration
du mariage, à Dailens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Penthriaux et de
La Sarrad.

H. Mercier
Seuby

N° 8.

Blatel-Bütkefer

Aujourd'hui vingt sept novembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blatel, Louis Alfred Henri, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Senardens et Rougement domicilié à Penrhaz

Noms des parents :

fils de feu Blatel, Louis Charles Alfred Henri et de feu Elisabeth née Bütkefer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Penrhaz, le treize octobre mil huit cent soixant six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bütkefer, Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Kemmeriv, Kirchberg, Bern domiciliée à Bern

Noms des parents :

fille de feu Jacot Bütkefer, et de Anna Fiecht à Bern

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bern, le soixante juin mil huit cent soixant cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kirchberg, le dix huit octobre de présent année, à
Rougement le dix huit dit, à Penrhaz le soix, à Bern le dix huit dit, et à Senardens le
dix huit dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Blatel
Elise Blatel

des témoins :

M. Fochard & Sullens
Jean Peter

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Strub

Papiers présentés :

1. Projet de mariage
2. Publication certifiée à Bern
3. Dit à Kirchberg
4. Dit à Rougement
5. Dit à Senardens
6. Extrait de naissance du fiancé
7. Dit de la fiancée

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bern, Kirchberg, Cossonay
et Rougement

Le 7 Décembre 1886
Blatel
Bütkefer

Mercier

Registre des mariages A.

N° 0
Brocard Séchaud

Aujourd'hui trente Novembre mil huit cent
quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brocard, Henri Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dizy, précédemment domicilié à Sullens, actuellement à Sullens

Noms des parents :

fils de Brocard, Jean Louis Francois, à Dizy, et de feu Elisabeth, née Hoffmeyer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dizy le trente Noai mil huit cent soixante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Séchaud, Adelin Julienne, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Francois Rodolphe Séchaud, et de Cathérin^m Sigefrid, à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt-cinq juin mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dizy, le trent Octobre de présent année, et
à Sullens le trent dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Brocard
Julienne Brocard

des témoins :

Héristier Alois à Celsabonne
Jules Porchet à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pruby

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance des fiancés
- 3. Dit des fiancés
- 4. Publications faites à Dizy
- 5. Dit à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarras et de S. Georges

N° 10

Millioud-Scheidegger

Aujourd'hui trois Décembre mil huit centquatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Millioud, Francis Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthériaux domicilié à Penthériaux

Noms des parents :

fils de Francis Louis et de Hermine Estienne, née Pellat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sausanne le vingt deux Décembre mil huit cent quarante six
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Scheidegger, Rosine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub précédemment domiciliée à Genève, en Suisse à Daillens

Noms des parents :

fille de feu Frédéric Scheidegger et de Rosine, née Gasser, à Neuchâtel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Eggiswil le deuxième Avril mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthériaux, le treize de présente année, à Daillens, le
treize dit, à Trub, le quatorze dit, à Genève, le quinze dit, et à Penthériaux, le dix huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Millioud
Rosine Millioud

des témoins :

M. Richard à Daillens
Louis Paul à Sullens

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publication certifiée à Daillens
3. Dit à Penthériaux
4. Dit à Genève
5. Dit à Penthériaux
6. Extrait de naissance du fiancé
7. Dit de la fiancéeLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGenève, de Trub et de
Penthériaux

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui Le numéro 10 à la page 106 est celui de mil huit cent la dernière inscription fait par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : dans l'année 1886. Les deux doubles du présent registre t. sont conformes Ce que nous certifions de Daillens, le trent en Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt. fils de L'Officier de l'Etat civil et de de l'arrondissement de Sullens.

H^{is} Mercier-Pouly



Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Un double a été remis le 4 Janvier 1887, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la Loi Daillens, le 4 Janvier 1887 L'Officier de l'Etat civil H^{is} Mercier-Pouly



~~né à le et de fille de et de née à le~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1
Borson-Luber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinte Avril mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Borson Samuel André Jean, orfèvre
de Pompaples domicilié à Vufflens la ville
fils de feu Jean Louis Samuel Borson et de Nancy, née Escuyer, domiciliée à Emey
Célibataire
né à Pompaples le dix Octobre mil huit cent soixante un

et

2. Luber Susann Louis, ménager
de Prilly et d'Erismyl domiciliée à Vufflens la ville
fille de Jean Louis Luber et de Jean Henriette, née Prior, agricultrice
Célibataire à Vufflens la ville
née à Prilly le sept Mai mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le douze Mars de présente année à Erismyl
à la même date; à Pompaples le treize dit; et à Prilly le dix neuf des dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Borson
Susanne Borson

des témoins :

Jules Häbler, Pentha
Henri Et Magnenet Vufflens

L'officier de l'état civil :

H. Mercur-Bredy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publications faites à Vufflens la ville
- 5° Dit à Pompaples
- 6° Dit à Erismyl
- 7° Dit à Prilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Remanel, de La Sarras et d'Erismyl

1101

Registre des mariages A.

N° 2
Chaillet Berregnen

Aujourd'hui sept Mai mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chaillet, Gustave Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domicilié à Villars Berson, rue L'Isle

Noms des parents :

fils de Jean Henri Chaillet et de Juste Rosalie, née Negatier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars Berson le seize Août mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Berregnen, Aline Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens la ville et y domiciliée à

Noms des parents :

fille de César Emile Berregnen et de agriculteur, à Vufflens la ville,

Etat civil :

Célibataire et de feu Louis François, rue Bommottet

Date de la naissance :

née à Vufflens la ville le huit Août mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, le neuf Avril de présent année
et à L'Isle, le neuf dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard ChailletAline Chaillet

des témoins :

Julien Chaillet Villars BersonM. Gschwand Gullis

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poudy

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de L'Isle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 3

Cocytoux Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cocytoux, Philippe, agriculteur,
de Doullens domicilié à Mœx
fils de Charles Louis Rodolphe Cocytoux et de Rose, née Pesin, agricultrice à Mœx
Célibataire
né à Doullens le onze Décembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Croisier, Aline Henriette Jeannette
de Ballens et Berolles domiciliée à Mœx
fille de Jean Henri et de Rose Marie Louis, née Mœx, d'au
Célibataire
née à Ballens le quinze Août mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Ballens le vingt six Mars de présente année
à Berolles le vingt sept dit, à Doullens, le vingt sept sus dit ainsi qu'à Mœx.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philippe Cocytoux
Aline Cocytoux

des témoins :

Ch. Grivel, B. Mœx
M. Lechaud, Doullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Extrait de naissance du fiancé
3° Dit du fiancé
4° Publication certifiée à Berolles
5° Dit à Ballens
6° Dit à Doullens
7° Dit à Mœx

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Beire et de Mœx.

Registre des mariages A.

N° 4
Mormard-Vial

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mormard Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillyens domicilié à Pampigny

Noms des parents :

fils de François Mormard, tailleur et de Jeanne Marie Françoise, née Jagers
Célibataire domiciliée à Pampigny

Etat civil :

Date de la naissance :

né à S. Lires le vingt cinq Mai mil huit cent cinquante quatre
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vial Caroline Isaline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauras domiciliée à Mauras

Noms des parents :

fille de Vial Jules, agriculteur et de Jeanne Charlotte née Ligeon à Mauras

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mauras le neuf Novembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillyens le neuf juillet de présente année
à Mauras le neuf dit et à Pampigny le neuf dit dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Mormard
Isaline Mormard

des témoins :

Louis Ferdinand Pampigny à Daillyens
J. Pampigny à Daillyens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poully

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil
de Pampigny pour célébration
du mariage à Daillyens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Pampigny.

Statist

N° 5

Huntz Ramus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent

quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Huntz Jacques agriculteurde Nichtenberg Gruningen Zurich domicilié à Dorrexfils de Jean Louis Huntz sellier et de Mari Elisabeth Grunig sa femmeCélibataire à Dorrexné à Reyon le vingt quatre Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Ramus Emma Louis ménagèrede Sullens domiciliée à Sullensfille de Jean Henri Ramus et de Arlette née Barbey agriculteurCélibataire à Sullensnée à Sullens le deux Septembre mil huit cent soixant sixLes publications ont eu lieu à Gruningen le trois Août de présent année à Dorrex le six dit et à Sullens le vingt juillet sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jacques Huntz Samuel King Dorrex
Emma Huntz Jean Pache à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'Etat civil de Gruningen
pour célébration du mariage
à Sullens

officiers de l'état civil de

Gruningen et de Gruningen.

Le Département de Justice et
 Police du Canton de Vaud, ordonne
 la rectification de l'acte ci-contre,
 en ce sens que le nom patronymique
 des intéressés soit orthographié
 "Huntz" à l'exclusion de toute
 autre orthographe.

Sullens le 20 Juin 1946.

L'Officier de l'Etat Civil :

G. H. Barbey

Huntz

Registre des mariages A.

N° 6

Chollet Golay

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chollet, Samuel Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domicilié à Mea

Noms des parents :

fils de Selva Louis, employé à la S.S. et de Jeanne Marie Louis Peray, femme
Célibataire à S'-Pru

Etat civil :

né à Crissac le vingt-neuf Février mil huit cent soixant

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Golay, Julie, sans profession

Lieu d'origine, et de domicile :

de Bretigny s-Morrens domiciliée à Mea

Noms des parents :

fille de Pierre Louis Golay et de Jeanne née Braissant, déçorée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mea le douze Juin mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mea, le trois Septembre de présente année, à
Bretigny s-Morrens le six dit, et à Maracon, le cinq au dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chollet
Julie Chollet

des témoins :

J. Blanchard
Charles Baillon

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Mea
5. Dit à Maracon
6. Dit à Bretigny s-Morrens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens et de Palarein

N° 7.

Borgeaud Dubret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Octobre mil huit centquatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud Louis agriculteurde Penthalar domicilié en Jarad rive Vufflens la villefils de Daniel Borgeaud et de Jeanne Pauline veuve Clavel décédéeveuf de François veuve Girardet de la seide Avril mil huit cent quatre vingt unné à Cossonay le vingt quatre Octobre mil huit cent vingt deux

et

2. Dubret veuve Humbert Nanette Susanne ménagèrede Lausanne domiciliée en Jarad rive Vufflens la villefille de Abraham Isaac Humbert et de Marianne veuve Dorette décédéeveuve de Charles Louis Dubret de la seide Juin mil huit cent septante neufnée à Joratons Noiry le dix huit Mars mil huit cent vingt troisLes publications ont eu lieu à Vufflens la ville le vingt un Mars de présente année
à Lausanne le vingt un dit et à Penthalar le vingt un dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis BorgeaudNanette Borgeaud

des témoins :

M. Eschard Gullens
Jean Pache Gullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pruby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Extrait de décès de la conjointe décédée
4. Extrait de naissance de la fiancée
5. Extrait de décès de conjoint décédé
6. Publications faites à Vufflens la ville
7. Extrait à Lausanne
8. Extrait à Penthalar

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deLausanne et de Cossonay

Registre des mariages A.

N^o 8.

Mermoud-Dony

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mermoud, Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Solize le grand domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Emil Mermoud, agriculteur ^{à Solize} et de feu Julie née Merrey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Solize le grand le trois Novembre mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dony, Constance, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Solize le grand domiciliée à Solize le grand

Noms des parents :

fille de feu Jean Samuel Dony et de Suzette née Gurol à Solize le grand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Solize le grand le deux Juin mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le vingt quatre Octobre de présente
année, à Solize le grand le vingt deux dit, et à Solize le grand le vingt deux dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mermoud
Constance Mermoud

des témoins :

M^{re} Bourgeois à Bettens
L^{re} Pancheux à Solize le grand

L'officier de l'état civil :

H^{re} Mercier Souby

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Dit " de la fiancée
3. Publication certifiée à Vufflens la ville
4. Dit " à Solize le grand
5. Dit " à Solize le grand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens et à Solize le grand

Ver. L. H. Sarrin 1878
[Signature]

Un double a été remis le 10 Janvier 1888
à l'autorité cantonale en exécution
de l'article 2 de la loi

Daillens, le 10 Janvier 1888
Nom et profession de l'époux:
L'officier de l'Etat civil de Sullens
Lieu d'origine et de domicile:
M^r Mercier Souly
Noms des parents:

Etat civil:

Date de la naissance:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Noms des parents:

Etat civil:

Date de la naissance:

Date des publications:

Aujourd'hui Le numéro 8 à la page 115 est celui de mil huit cent
la dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu: l'année 1887. Les deux doubles du présent registre sont
1. conformes. Ce que nous certifions _____
de Daillens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre
fils de vingt sept _____ et de _____

L'officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Sullens

Né à _____

le _____



M^r Mercier Souly

2. _____

de _____

domiciliée à _____

filles de _____

et de _____

née à _____

le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux:

des témoins:

L'officier de l'état civil:

Papiers présentés:

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

N^o 1
Muller Bonmotet

Aujourd'hui six Mars mil huit cent quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1. Muller, Auguste Francis, agriculteur
Lieu d'origine et de domicile : de Yens domicilié à Yens
Noms des parents : fils de Jean Louis Muller et de Jeanne Henriette, nee Dupuis, d'écobé
Etat civil : Célibataire
Date de la naissance : né à Yens le quatre Août mil huit cent cinquante six

et
Nom et profession de l'épouse : 2. Bonmotet, Elise Albertin
Lieu d'origine et de domicile : de Penthaz domiciliée à Penthaz
Noms des parents : fille de Samuel Jean Horni et de Marie Henriette Suer, agricultrice à Penthaz
Etat civil : Célibataire
Date de la naissance : née à Vullerens le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante neuf

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Yens, le dix huit Février de présent année et à Penthaz à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Auguste Muller Elise Muller
des témoins : Louis Mercier à Yens Henri Bonmotet à Penthaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil de Yens pour célébration du mariage, à Vullerens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de Yens

Stah

N^o 2
 Aujourd'hui vingt un juillet mil huit cent
Morand Mercier quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux : 1. Morand, Emile François Louis, agriculteur
 Lieu d'origine et de domicile : de Bellens et de Daillens domicilié à Bellens
 Noms des parents : fils de Morand, Jean Louis et de Jeanne Marie, née Delussert, sa femme
 Etat civil : Célibataire
 Date de la naissance : né à Bellens le vingt septembre mil huit cent cinquante six
 et

Nom et profession de l'épouse : 2. Mercier, Alice, ménagère
 Lieu d'origine et de domicile : de Daillens et de Senthériac domiciliée à Daillens
 Noms des parents : fille de Mercier, Louis Henri et de Louise Pouly, sa femme, agricultrice à Daillens
 Etat civil : Célibataire
 Date de la naissance : née à Daillens le dix neuf Mai mil huit cent soixante un
 Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bellens, le trente juin de présente année à Daillens
 à Daillens le trente dit et à Senthériac, à même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Morand
Alice Morand

des témoins :

Emile Chacel à Bellens
Georges Epars à Senthériac

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Senthériac

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la femme
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifié à Daillens
5. Dit à Senthériac
6. Dit à Bellens.

Registre des mariages A.

N° 3

RoCHAT Ramus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent

quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. RoCHAT Alexis, agriculteur

de BARRIS domicilié à BARRIS

fils de feu Davi RoCHAT et de Jeanne Marie Louise, née Meuron
Célibataire ménagée à BARRIS

né à BARRIS le onze Mars mil huit cent quarant-sept

et

2. RAMUS Louise Sophie Mery, cuisinière

de SULLENS domiciliée à SULLENS, avant à LAUSANNE

fille de Jean Henri Ramus et de Suzette, née Barbey, agriculteurs à SULLENS

Célibataire

née à SULLENS le deux Janvier mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à SULLENS le six octobre de présente année, à LAUSANNE

le six dit, et à BARRIS le six octobre sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alexis RoCHAT Juste RoCHAT BARRIS
Mery RoCHAT Auguste Louis Mery

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'état civil de Charvornay
de célébrer le mariage à SULLENS.

officiers de l'état civil de

Charvornay, et de Lausanne

Dans sa séance du 28 Décembre 1897, le Conseil
à l'Etat a ordonné que l'acte de mariage et ceux
soit reçus dans ce sens, qui à la Commission
d'origine de BARRIS, soit ajoutés
celle de SULLENS

Le 21 Décembre 1897

Par ordre L'officier de l'état civil
H. Mercier-Pouly

Copies de l'acte et contre-reçu
aux états civils de Charvornay et de Lausanne

N° 4

Borgeaud-Serreau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent

quatre-vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud Jules Auguste, agriculteur

de Senthalar domicilié en Serreau Vufflens la ville

fil de Borgeaud Louis agriculteur de Vufflens la ville et de feu François ne Girardet

Célibataire

né à Vufflens la ville le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante-quatre

et

2. Serreau Adèle Berthe, ménagère

de nationalité française domiciliée à Entre les Sauges Jougne France

filles de Serreau Valbert Serreau et de Victorine Gustave ne Bonjour à Entre les Sauges Jougne

Célibataire

née à Entre les Sauges le quatorze Novembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Senthalar le premier Décembre de présent année à Vufflens la ville le premier dit et à Jougne le deux sur dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Borgeaud
Berthe Borgeaud

des témoins :

Louis Borgeaud
Charles Badar (à Sullens)

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Soudy

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Cressonay et à la Chancellerie cantonale.

Papiers présentés :

- Jules Borgeaud
1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Consentement de ses parents (légal)
5. Publication certifiée à Senthalar
6. Dit à Vufflens la ville
7. " à Jougne

Serreau. Approuvé l'insertion de la mat en remplacement de celui biffé à la neuvième ligne de l'inscription ci-dessus après le chiffre 2 et la indication de Serreau. Approuvé par le maire de Vufflens la ville le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre vingt huit. L'officier de l'état civil H. Mercier Soudy.

1121

Registre des mariages A.

N° 5

Mingard Valet

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent
quatre vingt huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mingard Jacques Pierre Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Chigny

Noms des parents :

fils de Benjamin Louis Mingard, et de Jeanne Louis, née Noireau, sa femme

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Senaudens

Date de la naissance :

né à Senaudens le onze Décembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Valet, Julie Jenny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de François Louis Valet et de Jeanne Julie Hemette, née Seuhagen

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Senaudens

Date de la naissance :

née à Mex le premier Janvier mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chapelles le sept Décembre de présente année, à Mex
le huit dit, et à Chigny le huit sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jps Mingard
Jenny Mingard

des témoins :

Charles Bader à Sullens
L. Collet à Mex

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souby

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de
Viefflens le château, pour célébration
du mariage à Sullens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Viefflens le château et
de Saint Georges.

H. Mercier

Un double a été remis le 10 Janvier 1889, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi de Sullens le 10 Janvier 1889. L'officier de l'état civil

Aujourd'hui le numéro 5 de la page 120 est celui de la mil huit cent dernière inscription fait dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: l'année 1888: Les deux doubles du présent registre sont conformes. Les deux doubles du précédent registre sont conformes.

1. Ce que nous certifions de Sullens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre fils de vingt huit et de

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens né à le H^e. Mercier-Souly et



2. de domiciliée à fille de et de née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux:

des témoins:

L'officier de l'état civil:

Papiers présentés:

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Nom et profession de l'époux: H^e. Mercier-Souly
Lieu d'origine et de domicile:
Noms des parents:
Etat civil:
Date de la naissance:
Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Noms des parents:
Etat civil:
Date de la naissance:
Date des publications:

Registre des mariages A.

N° 1

Henriot Sortier

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henriot, Jules Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Henri Louis et de Jeanne Marguerite, née Corbat

Etat civil :

Célibataire (agriculteur au Mont-sur-Lausanne)

Date de la naissance :

né au Mont-sur-Lausanne le dix-neuf Février mil huit cent cinquante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sortier, Julie Henriette, — domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthaz domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de Jean Henri Marc-Jamot Sortier et de Rosine, née Sarrin, ménagère à Penthaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Penthaz le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le neuf Mars de présent ainsi, à Mex à
la même date, et à Penthaz aussi le neuf Mars dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules H. Henriot
Henriette Henriot

des témoins :

Jean Benavogues Mex
Louis Sortier Penthaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Soudy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Let. de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Mex
- 5° Let. à Sullens
- 6° Let. à Penthaz

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 2

Meyette Mormari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril mil huit centquatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Meyette, Alcide, agriculteurde Thierrens domicilié à Courtellesfils de Jean François Meyette et de Jeanne Françoise, née Rey, à CourtelleCélibatairené à Courtelles le neuf Février mil huit cent cinquante neuf

et

2. Mormari, Marie Aline, ménagerde Dailles domiciliée à Daillesfille de François Louis André et de Jeanne Susanne, née Dubit, agriculteurCélibataire à Daillesnée à Dailles le huit Janvier mil huit cent cinquante troisLes publications ont eu lieu à Dailles le vingt six Mars de présente année, à Thierrens le vingt huit dit, et à Courtelle le vingt neuf sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Alcide Meyette
Aline MeyetteJoseph Mormari, Dailles
Charles Roban, premier, Dailles

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Soucy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de l'état civil de Lucens
de célébrer le mariage à Dailles

officiers de l'état civil de

Lucens et de Saint Gingy

Registre des mariages A.

N° 3.

Sorchet Diday.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit cent
quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sorchet John Louis, agriculteur
de Corcelles le Jorat domicilié à Bourgnon
fils de feu Jean Louis Sorchet et de Suzanne Louise Sophie, née Pache
Célibataire (ménage à Bourgnon)
né à Orbe le quinze Septembre mil huit cent soixante-sept

et

2. Diday Jeannette Marie, ménagère
de Bourgnon domiciliée à Bourgnon
fille de Rudolphe Louis Diday à Bourgnon et de Louise Nanette, née Seybold de
Célibataire (mariage autorisé)
née à Bourgnon le vingt deux Mars mil huit cent septant-sept

Les publications ont eu lieu à Bourgnon le trente Mars de présent communi
et à Corcelles le Jorat le trente juin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sorchet Louis
Sorchet Marie

des témoins :

Charles Badian à Sullens
Ami Bocion à Bourgnon

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Corcelles le Jorat

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Consentement du père de la fiancée
5. Publication certifiée à Corcelles le Jorat
6. Dit à Bourgnon.

Joh. J.

N° 4

Puthod-Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit centquatre vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Puthod, Francois, agriculteurde Sullens domicilié à Sullensfils des difunt Marc Francois Emmanuel et de Jeanne Sanchette, née ScallyCélibatairené à Sullens le neuf juin mil huit cent cinquante huit

et

2. Laurent, Louise Jenny, sans professionde Sullens et de Fey domiciliée à Sullensfille de feu Francois Louis Laurent, et de Louise Francois Jenny PuthodCélibataire à Sullensnée à Sullens le douze Août mil huit cent soixante cinqLes publications ont eu lieu à Fey, le vingt deux Avril de présente année et à Sullens, le vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Puthod
Louise Puthod

des témoins :

Charles Boëan à Sullens
Jean Pêche à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouchy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte de naissance du fiancé
- 3° Idem de la fiancée
- 4° Publication au Fey
- 5° Idem à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Fey

Registre des mariages A.

N° 5.

Boulard-Isely

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Boulard Jules Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Constantin domicilié à Bettens

Noms des parents :

fils de défunt Marc François et de Jeanne Genevieve Marguerite Gachet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bettens le douze Juillet mil huit cent soixante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Isely Marie Jenny Henriette couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailhens domiciliée à Dailhens

Noms des parents :

fille de Isely Constant Louis et de Louise Marie Christiane née Mercier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailhens le vingt-trois Juillet mil huit cent soixante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens le dix-sept Août de présent année
à Dailhens le dix-sept Août dit et à Constantin à la même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Boulard
Marie Boulard

des témoins :

Louis Isely à Dailhens
Eugène Gachet à Bettens

L'officier de l'état civil :

M^r Mercier Paul

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publication certifiée à Dailhens
3. Dit à Bettens et
4. Dit à Constantin

Le mariage a été communiqué aux
l'officiers de l'état civil de

Constantin à Bettens

N° 6.

Meillard-Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Meillard, Emil, domestique*

de *Mézeries* domicilié à *Mex*

fil des *défunts Jean François* et de *Susanne, née Béd*

Célibataire

né à *Mézeries* le *vingt-deux Mai mil huit cent quarant-neuf*

et

2. *Golay, Elisa, sans profession*

de *Bretigny* domiciliée à *Mex*

filles des *défunts David Louis* et de *Jeanne, née Draissant*

Célibataire

née à *Mex* le *dix Août mil huit cent cinquante-cinq*

Les publications ont eu lieu à *Mex, le sept Septembre de présent année, à Mézeries, le six dit, et à Bretigny, à la même date.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Meillard Emil

Meillard Elisa

des témoins :

Ch. Dubautoy Sullens

Charles Bédan Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage*

2° *Publication certifiée à Mézeries*

3° *Dit à Mex*

4° *Dit à Bretigny*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézeries et de Sullens

à Solize le grand.

Publ. le 11 Décembre 1889
H. Mercier Sully

Registre des mariages A.

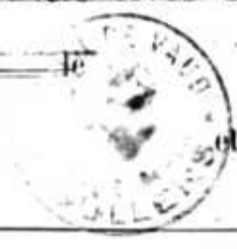
Un double a été remis le
5 Janvier 1890 à l'autorité cantonale
en exécution de l'art 2 de la Loi
Dailens le 5 Janvier 1890

Nom et profession de l'époux :
L'officier de l'état civil
Lieu d'origine et de domicile :
H^r. Mercier Souly
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui le numéro de la page 126 est mil huit cent
celui de la dernière inscription par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu : faite dans l'année 1889. Les deux doubles du registre
sont conformes. Ce que nous certifions

de Dailens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre
fils de vingt neuf et de

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens
né à le H^r. Mercier Souly



de domiciliée à
fille de et de
née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1

RoCHAT-SANCHAUD

Aujourd'hui dis-sept Janvier mil huit centquatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. RoCHAT, Emile Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de du Lieu domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de de Victor Samuel RoCHAT et de Jolie Charlotte, née Mercier, couturière

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sainte-Croix le premier Août mil huit cent soixant-quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. SANCHAUD, Emma Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Solier le grand domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fille de Jean Louis Sanchaud et de Louise, née Pasche, agricultrice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Solier le grand le vingt-deux Juillet mil huit cent soixant-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville, le vingt-un Décembre de présente
année, au Lieu le vingt-un dit, et à Solier le grand, le vingt-deux ditAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis RoCHAT
Adèle RoCHAT

des témoins :

Louis Sanchaud, Vufflens-la-ville
Jean Pasche, Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souby

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Vufflens-la-ville
- 5° Dit à Solier le grand, et
- 6° Dit au Lieu

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deEchallens et du Lieu

N^o 2.

Séchaud-Reymond

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit centquatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Séchaud David Charles agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de François Louis Séchaud et de Janhett Rosine, née Séchaud

Etat civil :

Célibataire à Sullens

Date de la naissance :

né à Sullens le sept juin mil huit cent soixante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Reymond Jenny ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye et du Chenit domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Friedrich Louis Reymond et de jeu Emili Marie, née Laurent

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le dix neuf avril mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt deux Février de présente année à l'abbaye
le vingt deux dit au Sentier (Chenit) le vingt deux dit et au Brassus (Chenit) le sept Mars de dit
présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Séchaud
Jenny Sechaud

des témoins :

François Reymond - Sullens
Charles Fadan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H^e Mercier-Puby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem de la fiancée
4. Publication certifiée à Sullens
5. Idem à l'abbaye et
- 6-7. Idem au Sentier et au Brassus (Chenit).

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

L'Abbaye, du Brassus
et du Sentier

N° 3

Clavel Meylan

Aujourd'hui vingt Avril mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clavel, François Juste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Culens domicilié à Culens

Noms des parents :

fil de Jules Juste Clavel et de Minager à Culens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Culens le vingt un Avril mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Meylan, Marie, ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Moiry domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

filles de Jean François Henri Meylan, et de Louise Henriette, née Vulliod

Etat civil :

Célibataire ménager à Vufflens la ville

Date de la naissance :

née à Vufflens la ville le vingt juillet mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, le vingt deux Février présent
à Moiry, le vingt trois dit, et à Culens, le vingt quatre sur dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clavel Juste
Marie Clavel

des témoins :

Charles Badan à Sullens
Henri Dubauton à Sully

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souby

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
Vechallens de célébrer le mariage
à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarrat et Vechallens

Not

N° A.

Sissot Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sissot Constant agriculteur
de Dailens domicilié à Dailens
fils de Sissot Jean Charles Louis Henri et de feu Louis Jenny, né Charlet
Célibataire
né à Dailens le dix Novembre mil huit cent soixant huit

et

2. Guillemain Albertin cocturière
de Cossonay domiciliée à Penthalat
fille de Guillemain Jules et de Lucei Alen, né Desponds à Penthalat
Célibataire mineur cocturière
née à Sussy le cinq juillet mil huit cent soixant onze

Les publications ont eu lieu à Dailens le deux avril de présent année, à
Penthalat le onze dit et à Cossonay le onze dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Sissot
Albertin Sissot

des témoins :

Charles Baïan à Dailens
François Sissot St Sulpice

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Souby

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cossonay

Papiers présentés :

1. Proces verbal de mariage
2. Consentement de feu de la fiancée
3. Publication célébrée à Dailens
4. " " " " à Cossonay
5. " " " " à Penthalat
6. Extrait de naissance du fiancé
7. " " " " de la fiancée

Registre des mariages A.

N° 5

Siegfried-Habegger

Aujourd'hui vingt sept Juin mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Siegfried Siegmund Theophil, rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Zofingen, Argov domicilié à Spiez

Noms des parents :

fils de Albrecht Siegfried dit de et de Sophie née Singer, rentier à Zofingen

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Niederwyl, Argov le vingt quatre Octobre mil huit cent cinquante huit
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Habegger Marie, ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Trüb, Bern domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de Christian Habegger et de Maria Saloni née Muller à Zofingen

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Zofingen le huit Août mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Spiez le seize Juin de présent amené à Trüb le dix sept dit, à Dailens le dix sept us dit, et à Zofingen le dix huit prédit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Th. Siegfried
Marie Siegfried née Habegger

des témoins :

Mohr à Dailens
Charles Bafan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pardy

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Spiez
de célib. le mariage à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Spiez, de Trüb et de Zofingen

Hod.

n° 6
Moser Villard

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent

quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Moser, Thiophile Frédéric, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Ami, Biglen domicilié à Daillens

Noms des parents :

fil de feu Christian Moser et de Catherine, née Hummer, sa sœur à Madenmo

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Schwagnau, le seize juillet mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Villard, Elise Jenny Henriette, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domiciliée chez Bourneuf

Noms des parents :

fil de Jules Villard et de Susette Henriette, née Roulin, épouse

Etat civil :

Célibataire au Moulin, chez Bourneuf

Date de la naissance :

née à Daillens le vingt six février mil huit cent soixante dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu pour Ami, le dix sept Octobre de présent année, à Biglen; à Bourneuf, le dix huit dit, et à Daillens, à la même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Thiophile Moser
Elise Moser née Villard

des témoins :

Ge Roulin à Daillens
Louis Isely à Daillens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Isely

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Dit de la fiancée
3. Publication certifiée à Biglen
4. Dit " " à Bourneuf
5. Dit " " à Daillens
6. Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Biglen

Registre des mariages A.

N° 7

Golay Bürki

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Golay Jules, coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherut domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de défunt Jules Joseph et de Elisa Adèle, née Golay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né au Sentier le neuf Février mil huit cent soixante-quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bürki, Lina, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Aeschlen, Dietsbach, Bern, domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fille de Judith Bürki, coiffeuse et de Lina, née Pasche, à Vufflens-la-ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens-la-ville le seize Mai mil huit cent soixante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dietsbach, le vingt sept Octobre de présente année
à Vufflens-la-ville, le vingt sept dit, au Brassus (Cherut) le vingt sept sur dit et
au Sentier, Cherut, à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Golay
Lina Golay née Bürki

des témoins :

Emma Bürki à Vufflens-la-ville
Jean Pasche à Grenchen

L'officier de l'état civil :

H. Merier-Paul

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. extrait de naissance du fiancé
3. dit de la fiancée
4. Publication antéposée à Dietsbach
5. dit à Vufflens-la-ville
6. dit au Sentier et
7. dit au Brassus

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Dietsbach, du Brassus et du
Sentier.

N° 8

Bernevignen Guérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit centquatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bernevignen, alias Bernevignin, Georges Louis, agriculteur
de Vufflens la ville domicilié à Vufflens la ville
fils de Félix Henri à Vufflens la ville et de feu Louise Sabine, née Dupressat
Célibataire
né à Vufflens la ville le vingt Janvier mil huit cent soixante neuf

et

2. Guérel, Louisa Mary, ménagère
de Villars St Croix domiciliée à Vufflens la ville
fille de Jules Francis Guérel et de Emma Melani, née Montagnon
Célibataire, (mineure autorisée) agriculteur à Vufflens la ville
née à Vufflens la ville le dix-neuf Mars mil huit cent soixante onze

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le quinze Novembre mil huit cent
quatre vingt dix et à Villars St Croix le quinze dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

G. Bernevignin Charles Montagnon, Vufflens la ville
Mary Guérel épouse Bernevignin L. Lugeon à Chévilley

L'officier de l'état civil :

H. Mérieux-Souly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. Proteste de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. de la fiancée
4. Publication certifiée à Villars St Croix
5. Id. à Vufflens la ville

l'officiers de l'état civil de

Beswigny

Le 23 Décembre 1890
L. P. J.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 9
Belet Hoffer

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Belet Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont sur Lausanne domicilié à Veufflens la ville

Noms des parents :

fils de Belet Jules Emile et de Caroline née Desdona

Etat civil :

Célibataire (agriculteur à Crisser)

Date de la naissance :

né au Mont le dix Mars mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hoffer Emilie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Donatyp domiciliée à Veufflens la ville

Noms des parents :

fille de Biat Hoffer, maréchal et de Suzanne Herminette née Guérol

Etat civil :

Célibataire à Veufflens la ville

Date de la naissance :

née à Veufflens la ville le sept Mars mil huit cent soixante dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veufflens la ville le quint Novembre de
présent année, à Donatyp le dix sept dit, et au Mont le dix huit dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile BeletEmilie Belet née Hoffer

des témoins :

Belet Edouard CrisserMme Hochler Veufflens ville

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Souby

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication certifié au Mont
- 5° Dit à Donatyp
- 6° Dit à Veufflens la ville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel & Lausanne etd'Arvenches

N° 10.

*Kohler Sanchaud*Aujourd'hui *treize Décembre* mil huit cent*quatre vingt dix* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Kohler, Marc Henri, fabricant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Burgstein, Bern (Kirchenthurnen)* domicilié à *Vufflens la ville*

Noms des parents :

fils de *Marc Louis Etienne* et de *Julie Charlotte Burrows à Apple*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Morges* le *neuf Octobre mil huit cent soixante six*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Sanchaud Jenny Marianne, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Poliez le grand* domiciliée à *Vufflens la ville*

Noms des parents :

fille de *Jean Louis Sanchaud* et de *Louise Pasche, sa femme*

Etat civil :

Célibataire à *Vufflens la ville*

Date de la naissance :

née à *Poliez le grand*, le *dix Juin mil huit cent soixante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vufflens la ville, le quinze Novembre de présente année*
à *Poliez le grand, le seize dit*, et à *Kirchenthurnen, le seize sus dit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Kohler
Jenny Kohler ne Sanchaud

des témoins :

Emile Belet à Vufflens
Belet Edouard à Corsier

L'officier de l'état civil :

M. Messier Pouly

Papiers présentés :

- 1° *Promesse de mariage*
- 2° *Extrait de naissance du fiancé*
- 3° *Dit de la fiancée*
- 4° *Publication certifiée à Kirchenthurnen*
- 5° *Dit à Poliez le grand*
- 6° *Dit à Vufflens la ville*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Kirchenthurnen à Muhlenthurnen
et de Poliez le grand

Registre des mariages A.

N° 11

Villard Brossier

Aujourd'hui treize Décembre mil huit centquatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Villard, Henri Louis Ferdinand agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de Villard, Charles Francis Louis, et de Henriette Caroline, née Mercier

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Dailens

Date de la naissance :

né à Dailens le vingt neuf Octobre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Brossier, Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et de Bourneux domiciliée à Bourneux

Noms des parents :

fille de Brossier, Charles Louis, et de Louise Henriette Pittet, sa femme,

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Bourneux

Date de la naissance :

née à Bussigny le treize Décembre mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens, le six Décembre de présente année à Bourneux, le six dit et à Bussigny, le six sur dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri VillardAdèle Villard née Brossier

des témoins :

Ete Roulin DailensEtik Cocher Bourneux

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Puby

Papiers présentés :

1. Proteste de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem de la fiancée
4. Publication certifiée à Dailens
5. Idem à Bourneux
6. Idem à Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bussigny.

Un double a été remis le 6 Janvier 1891 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la Loi de Gaillens, le 6 Janvier 1891

Aujourd'hui le numéro 11 à la page 137 est celui de mil huit cent la dernière inscription fait dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : l'année 1890. — Les deux doubles du registre sont conformes

L'Officier de l'état civil
Hⁱ Mercier Poudy

Nom et profession de l'époux :

1. Ce que nous certifions

Lieu d'origine et de domicile :

de Gaillens le trente un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

Noms des parents :

fil de vingt dix et de

Etat civil :

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

Date de la naissance :

né à le Hⁱ Mercier Poudy

et

Nom et profession de l'épouse :

2.

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Noms des parents :

fille de et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1

Bally Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui premier Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bally, Alexandre Auguste, pharmacien
de Boussens domicilié à Veroy
fils de Jean Francis Louis Bally et de Anna, née Sanchaud
Citoyen agriculteur à Boussens
né à Soluz le grand le vingt sept juin mil huit cent soixante deux
et

2. Bally, Blanche Elise, ménagère
de Boussens domiciliée à Boussens
fille de Samuel Louis Elie Bally et de Hermite, née Bally, agricultrice
Citoyen à Boussens
née à Boussens le vingt Octobre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Boussens le onze Avril de présente année, et
à Veroy le onze mai dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Bally
Elise Bally

des témoins :

L. Willer, pharmacien
à Bâle

J. Damer
Genève

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Soudy

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Veroy, de célébrer
le mariage à Soluz.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Veroy.

Waher

N° 2.

Aubert Bastian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Aubert Paul Edouard, horloger
de Chenit domicilié à L'Orient de l'Orbe
fils de Charles Henri Aubert et de feu Rosalie Sophie née Rochat
Célibataire
né à Sentier le vingt huit Aout mil huit cent cinquante sept

et

2. Bastian Elise Samy Susanne Henriette, ménagère
de Senthaz domiciliée à Senthaz
fille de Jean Samuel Bastian et de Louise, née Dormellet, agricultrice à Senthaz
Célibataire
née à Senthaz le trente un Décembre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Sentier le huit Aout de présente année, au Brasserie
le neuf dit et à Senthaz le onze au dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul AubertElise Aubertine Bastian

des témoins :

Charles Badian à SullensJean Pêche à Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Mercier Pouchy

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état civil de Sentier
de célébrer le mariage à SullensLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deChenit, sarrin de Sentier
et du Brassus

Registre des mariages A.

N° 3.

Girardet Jousson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mai mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Girardet Henri François, facteur postal
de Senthalaz domicilié à Senthalaz,
fils de Louis Ferdinand Girardet et de Louise Meylan sa femme agriculteur
Célibataire (à Senthalaz)
né à Senthalaz le seize Décembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Jousson Louise Jenny, ménagère
de L. Ile domiciliée à Senthalaz
fille de feu Jean Gabriel et de Jenny née Piltou sa veuve
Célibataire (ménagère à Senthalaz)
née à Senthalaz le huit Septembre mil huit cent soixant cinq

Les publications ont eu lieu à Senthalaz le vingt cinq Avril de présent année
à Senthalaz le vingt cinq dit et à L. Ile à la même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Girardet
Jenny Girardet née Jousson

des témoins :

Charles Bader à Sullens
Jules Yaugaz à Senthalaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouchy

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil
de Cossonay de célébrer le mariage
à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay et de L. Ile

Nantes

N° 4

Badan Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent
quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Badan Henri Alexis, agriculteur

de Sullens domicilié à Sullens

fil de dép. Jean Henri Laniel et de Louise Georgette, née Pichot

Célibataire

né à Sullens le vingt six juillet mil huit cent cinquante huit

et

2. Blanchard Emma, lingère

de Jouxtemes Méry domiciliée à Sullens

fille de Jules Marc Louis, instituteur et de Mme Sophie, née Sechaud à Sullens

Célibataire

née à Sullens le deux juin mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Sullens le seize Mai de présente année et
à Jouxtemes Méry le dix huit dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Badan

Emma Badan née Blanchard

des témoins :

J. Blanchard à Sullens

H. Sechaud à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pichy

Papiers présentés :

1. Summe de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé

3. Idem de la fiancée

4. Publication certifiée à Sullens

5. Idem à Jouxtemes Méry

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Romand & Lussan

Registre des mariages A.

N° 5

Bally Girardet

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent

quatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bally Constant Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Boussens domicilié à Boussens

Noms des parents :

fils de Jean Francois Louis Bally et de Amalie Panchaud agriculteurs

Etat civil :

Célibataire à Boussens

Date de la naissance :

né à Boussens le treize Août mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girardet Lina Méry, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Boussens domiciliée à Boussens

Noms des parents :

filles de Edouard Jules Girardet et de Louise née Claud agriculteurs

Etat civil :

Célibataire à Boussens

Date de la naissance :

née à Boussens le vingt un Décembre mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boussens le deux Septembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Bally
Lina Bally ne Girardet

des témoins :

Bally à Boussens
A. Robert à Sargendorf

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Boussens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

[Signature]

N° 6.

Cuvel MeylanAujourd'hui trente un Octobre mil huit centquatre vingt onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cuvel, Louis Elie, facteur postat

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Saint Croix domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Georges Louis Antoine Frédéric et de feu Jeanne Louise, née Golay

Etat civil :

Veuf de Jomy Adèle, née Fauré (de l'19 Février 1887)

Date de la naissance :

né à Mex le trois Aout mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Meylan, Jeanne Henriette Victoire, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherit domiciliée à Pully (Canton de Vevey)

Noms des parents :

fille de feu Jacques Henri Meylan et de Jeanne Louise, née Crtenoud

Etat civil :

Célibataire domicilié à Renens

Date de la naissance :

née à Renens le seize Mars mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars Saint Croix, le dix Octobre de présente année, à Pully le neuf dit, à Mex le dix sus dit, au Sontier à même date, ainsi qu'au Brassus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Elie Cuvel
Victoire Cuvel née Meylan Henri Hähler à Yverdon

des témoins :

Louis Helber à Mex
Henri Hähler à Yverdon

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Souty

Papiers présentés :

1. Proposé de mariage
2. Publication certifiée à Mex
3. Dit " à Pully
4. Dit " à Villars Saint Croix
5. Dit " au Sontier
6. Dit " au Brassus
7. ad. Extraits de naissance des fiancés.
- 8-10. " de mariage & des de la conjointe défunte.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Promard, de Bousigny, du Sontier
et du Brassus.

N° 6

Registre des mariages A.

N° 7
Peitrequin-Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent
quatre-vingt-onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Peitrequin, Adolphe Louis, agriculteur
de Romanet-sur-Sausanne domicilié à Mex
fils de feu Charles Louis et de Jeanne Louise, née Morax
Célibataire (ménager, domicilié à Mex)
né à Mex le vingt-trois Novembre mil huit cent
cinquante-quatre

et
2. Gavillet, Elise Adèle, ménager
de Poney domiciliée à Mex
fille de feu Félix Gavillet et de feu Jeanne Louise, née Morax
Célibataire
née à Mex le quinze Septembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Romanet le treize Novembre de présent ainsi
à Poney le treize dit, et à Mex le quatorze de même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Peitrequin
Elise Peitrequin
née Gavillet

des témoins :

Philippe Coeytaux à Mex
Rocion Pournon

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouch

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Idem de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Mex
- 5° Idem à Romanet
- 6° Idem à Venelles

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Venelles le Forat et de
Romanet sur Sausanne

Un double a été remis le 5 Janvier 1891 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2.

Daillens le 5 Janvier 1891

L'Officier de l'Etat civil

M^{re} Mercier Pouly



Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Le numéro 7 a la page 144 est celui de mil huit cent la dernière inscription fait par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu dans l'annee 1891 Les deux doubles du présent

1. registres sont conformes. Ce que nous certifions de Daillens le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre fils de vingt onze et de

L'officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Sullens né à le M^{re} Mercier Pouly et



2. de domiciliée à fille de et de

née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1

Aujourd'hui dix neuf Février mil huit cent

Mercier Monnard quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Mercier, John Marc, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Daillens et de Senthénac* domicilié à *Daillens*

Noms des parents :

fils de feu *Charles Louis François* et de *Léon Gabrielle née Gachet*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Daillens* le *deux* *Avril* mil huit cent *cinquante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Monnard, Marie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Daillens* domiciliée à *Genève, actuellement à Daillens*

Noms des parents :

fille de *François Louis André* et de *Jeanne Swann, née Dubut, à Daillens*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Daillens* le *six* *Décembre* mil huit cent *cinquante*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Daillens*, le *vingt-trois* *Janvier* de *présent* *année*
à *Senthénac*, le *vingt-trois* *id.* et à *Genève*, le *vingt-deux* *id.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Mercier
Marie Mercier née Monnard

des témoins :

Louis Henri Charlet
a Daillens
Louis Mercier a Daillens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Joly

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Dit " de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Publication certifiée à Daillens
5. Dit " à Genève
6. Dit " à Senthénac

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de*Genève et de Senthénac*

N° 2

Gachet-Bally

Aujourd'hui vingt Mars mil, huit centquatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gachet, Emile agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Proley-Vijard domicilié à Proley-Vijard

Noms des parents :

fils de Louis Gachet syndic et de Marie, nee Gaudard, agricultrice

Etat civil :

Célibataire à Proley-Vijard

Date de la naissance :

né à Boussens le trois Septembre mil huit cent soixant huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bally Eveline Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Boussens domiciliée à Boussens

Noms des parents :

fille de Samuel Louis Elie Bally et de Hermine, nee Bally, agricultrice

Etat civil :

Célibataire à Boussens

Date de la naissance :

née à Boussens le vingt sept Juillet mil huit cent soixant cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Proley-Vijard, le trent Avril de présent comme
et à Boussens à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gachet
Marie Gachet nee Bally

des témoins :

Auguste Bally Vevey
Eliane Bally Vevey

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Foubly

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état civil d'Echallens
de célébrer le mariage à Sullens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Echallens

Registre des mariages A.

N^o 3

Cocytoux Pache

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil huit cent
quatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cocytoux Jules Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de fr. François Samuel Cocytoux et de Mari Jeannette Christal veuve

Etat civil :

Célibataire à Daillens

Date de la naissance :

né à Daillens, le trente Mai mil huit cent soixante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache Elise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens et de Chapelle domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Pache Eugène et de François Jeannette Neuhof

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Bournens

Date de la naissance :

née à Bournens le dix-sept Mars mil huit cent soixant-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le trente Avril de présente année, à
Bournens le trent-dix, et à Chapelle le deux Mai de dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Cocytoux
Elise Cocytoux née Pache

des témoins :

Henri Pache Orte
Elise veuve Bournens

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Souly

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Id. de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Publication faite à Daillens
5. Id. " " à Bournens
6. Id. " " à Chapelle.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Saint-Vierge

Valent Jany

N° 4

~~Benvegnon Benvegnon~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Benvegnon Fernand Adolphe, agriculteur
de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville
fils de M^{re} Louis Benvegnon et de Adèle Gammy, n^e Hennelbergue
Célibataire agriculteur à Vufflens-la-ville
né à Vufflens-la-ville le quinze septembre mil huit cent soixant-trois

et

2. Benvegnon Hélène Adrienne, sans profession
de Vufflens-la-ville domiciliée à Vufflens-la-ville
fille de J^{re} François et de Gammy n^e Green, à Vufflens-la-ville
Célibataire
née à Vufflens-la-ville le trois Mai mil huit cent soixant-deux

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le deux juin mil huit cent
quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Fernand Benvegnon Eugène Duperrut Vufflens-la-Ville
Hélène Benvegnon Emile Pochon Guarriens

L'officier de l'état civil :

M^r Mercier Paul

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Idem de la fiancée
4. Publication certifiée à Vufflens-la-ville

Registre des mariages A.

N° 5
Clavel-Boulard

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent
quatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Clavel Jules Adalbert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens et de Bournens domicilié à Bettens

Noms des parents :

fils de Georges Clavel, syndic et de Suzanne Charlotte, née Fontana

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Bettens

Date de la naissance :

né à Bettens le vingt-sept Septembre mil huit cent soixant

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Boulard Louise Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Constantin domiciliée à Bettens

Noms des parents :

fille de Saint Marc Francis et de Jeanne Louise Francis Marguerite

Etat civil :

Célibataire née Gachet

Date de la naissance :

née à Bettens le quatre Mai mil huit cent soixant-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens le quinze Octobre de présent année
à Bournens le quinze dit et à Constantin le dix-neuf sur dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Clavel Jules
Clavel Louise

des témoins :

Clavel Paul Bettens
Gachet Henriette Bettens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouchy

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Extrait de naissance du fiancé
3° Dit de la fiancée
4° Publication certifiée à Bettens
5° Dit à Bournens
6° Dit à Constantin

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Constantine, à Bellerive

Doyen

N° 6

Comtesse Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil huit centquatre vingt douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Comtesse Emile, agriculteur
de Daillens et de la Sagne domicilié à Daillens
fils de Louis Henri Comtesse et de Henriette Fanchette, née Lorigon
Célibataire (agriculteur à Daillens)
né à Daillens, le dix huit Octobre vingt sept Février mil huit cent soixant six
et

2. Coeytaux Louise Fanny, minagère
de Daillens domiciliée à Daillens
fille de Louis Henri Coeytaux et de Mari Fanny, née Fiset sa femme
Célibataire (agriculteur à Daillens)
née à Daillens le vingt sept Février mil huit cent soixant quatre

Les publications ont eu lieu à Daillens, le vingt deux Octobre de présente année
et à La Sagne, le vingt trois dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Comtesse
Louise Comtesse née Coeytaux

des témoins :

Eug Clement à Beffens
Ulysse Honnard Daillens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Extrait de naissance du fiancé
3° Dit de la fiancée
4° Publication certifiée à La Sagne
5° Dit à Daillens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sagne

La rédaction de trois sets légalisés à la suite de la
de l'inscription et autres est approuvée
Daillens, le douze Novembre mil huit cent quatre vingt douze
L'officier de l'état civil
H. Mercier Souly

Dany
Hodas

Registre des mariages A.

N° 7

Seyrollax-Coytaux

Aujourd'hui douze Novembre mil huit centquatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Seyrollax, Paul Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Lussey domicilié à Villars Lussey

Noms des parents :

fils de Louis Francis Seyrollax agriculteur et de feu Louise Marie Chomet
à Villars Lussey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Villars Lussey, le vingt-quatre Juillet mil huit cent soixante-quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Coytaux, Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de Louis Henri Coytaux et de Marie Jenny veuve Tissot sa femme

Etat civil :

Célibataire agriculteurs à Dailens

Date de la naissance :

née à Dailens, le sept Mars mil huit cent soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens le vingt-deux Octobre de présent année
et à Villars Lussey, le vingt-deux dit

Vu le 23 Décembre 1892



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Seyrollax
Marie Seyrollax veuve Coytaux

des témoins :

Eug. Clement à Dailens
Ulysse Monnard à Dailens

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Souly

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Dailens
- 5° Idem à Villars Lussey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz

Un double a été remis le 5 Janvier 1893, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2.

Dailens, le 5 Janvier 1893

L'Officier de l'état civil

H^e Mercier Souly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Le numéro 7 à la page 157 est celui de la mil huit cent dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ~~qui~~

comparu : l'année 1892 - Les deux doubles du présent registre sont

1 conformes - Ce que nous certifions :

de Dailens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

filz de vingt deux et de

L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Sullens

né à



H^e Mercier Souly

2

de domiciliée à

fille de et de

née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures-

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 1
 Valet-Laurent

Aujourd'hui vingt-quatre Février mil huit cent
quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Valet, Alexandre, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de feu Jean Francois Valet et de Fanchette, née Braissant, ménagère à Mex

Etat civil :

Veuf de Louis Albertine, née Neyret

Date de la naissance :

né à Mex le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Laurent, Rosine Julie, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Charornay domiciliée à Charornay

Noms des parents :

fille de Daniel Laurent, à Charornay et de feu Susanne, née Hautier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charornay le onze Novembre mil huit cent quarante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charornay, le quatre Février de présente année
 et à Mex, le quatre dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre ValetRosine Valet née Laurent Perrens à Charornay

des témoins :

Charles Baïan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H^e Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. " de décès de sa conjointe défunte
4. " de naissance de la fiancée
5. Publication certifiée à Mex
6. dit " à Charornay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Charornay

N^o 2

Bally-Pelot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Avril* _____ mil huit cent
quatre-vingt-treize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Bally, Emile, agriculteur* _____

de *Boussens* _____ domicilié à *Boussens*, _____

fil de feu *Louis Bally* _____ et de *Jeannette, nee Ricardon*, _____

Célibataire _____ ménager à *Boussens*

né à *Boussens*, _____ le *treize Juillet mil huit cent soixante-trois*

et

2. *Pelot, Lina, ménagère* _____

de *Pivley-Vijular* _____ domiciliée à *Pivley-Vijular*

filie de *Antoine Samuel Pelot* _____ et de *Jeanne Louis Suzette, nee Gachet, décédée*

Célibataire _____

née à *Pivley-Vijular*, _____ le *huit Août mil huit cent soixante-cinq*

Les publications ont eu lieu à *Boussens, le vingt-cinq Mars de présente année*
et à *Pivley-Vijular, le vingt-sept dit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Emile Bally**Lina Bally nee Pelot*

des témoins :

*Jules Gaudard Boussens**Charles Badian à Fullens*

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. *Extrait de naissance du fiancé* _____
2. *Idem de la fiancée* _____
3. *Promesse de mariage* _____
4. *Publication célébrée à Boussens* _____
5. *Idem à Pivley-Vijular* _____

l'officiers de l'état civil de

Echallens

Registre des mariages A.

N^o 3

Corbas Roulin

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, sont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Corbas Paul Henri Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont sur Saucun domicilié à Penthae

Noms des parents :

fils de Corbas Francois et de Jeanne Francois ne Vebon

Etat civil :

Veuve de Louis ne Pach (de l'5 Novemb 1837) agriculteur à Penthae

Date de la naissance :

né à Penthae le deux tout mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Roulin Emma ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly domiciliée à Penthae

Noms des parents :

filie de Roulin Jean Francois et de Cécile ne Cruchet agriculteur

Etat civil :

Célibataire à Penthae

Date de la naissance :

née à Piti le quinze tout mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthae le huit Avril de présent année à Pailly le neuf dit et au Mont li onze sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Corbas
Emma Corbas ne Roulin

des témoins :

Louis Roulin à Penthae
Charles Baïan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Act de mariage des précédents conjoints
- 3. " de décès de la conjointe défunte des fiancés
- 4. Act de naissance de la fiancée
- 5. Publication antérieure à Penthae
- 6. Dit à Pailly
- 7. dit au Mont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanil et de Viarrens.

N^o 11
Gaudard Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gaudard Eugène, sellier
de Lausanne, Echallens, Biolley, Orjival et St-Barthelémy domicilié à Boussens
fils de Charles Samuel Gaudard, syndic à Boussens et de feu Louis Fanny, née Ramet
Célibataire
né à Boussens le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante

et

2. Gaudard Emma, couturière
de Lausanne, Echallens, Biolley, Orjival et St-Barthelémy domiciliée à Boussens
fille de Gaudard Jean François et de Jeanne Louis, née Grippon, sa femme
Célibataire agriculteur à Boussens
née à Cheseaux le trois Mars mil huit cent soixante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre Avril de présent année, à Echallens le quatre
dix à Biolley, Orjival le quatre des dix, à St-Barthelémy le quatre précédent, à Lausanne, à même date, et à Boussens
le huit précédente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Gaudard Charles Badaric & Pulley
Emma Gaudard née Gaudard Boussens Louis Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem de la fiancée
4. Publications faites à Boussens
5. Idem à Lausanne
6. Idem à Echallens
7. Idem à Biolley Orjival
8. Idem à St-Barthelémy

Lausanne et à Echallens

Registre des mariages A.

N° 5

Badan Senvir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit centquatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Badan, Monsieur Samuel Henri, agriculteurde Sullens domicilié à Sullensfils de défunt Louis François Henri et de Jeanne Louise née Lisseron ménagèreCélibataire à Sullensné à Sullens le trois Mai mil huit septante

et

2. Senvir, Marie Nancy, domestiquede Château d'Ox domiciliée à Echallensfille de défunt Louis David Senvir et de Marie née Roch ménagère àCélibataire Château d'Oxnée à L'Évrot, Château d'Ox le vingt six Mars mil huit cent soixante septLes publications ont eu lieu à Sullens le dix sept Mai de présent année à L'Évrot et à Château d'Ox les dix sept et dix huit dits et à Echallens le quinze suivant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Badan
Marie Badan née Senvir

des témoins :

Louis Blanc Lavaine
Charles Badan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Doudy

Papiers présentés :

1. Summum de mariage
2. Extrait de naissance de fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Sullens
5. dit à Echallens
6. dit à Château d'Ox et
7. dit à L'Évrot

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Echallens, Château d'Ox et L'Évrot

N° 6

Chaillet-Bernevignin

Aujourd'hui trente Septembre mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chaillet, Gustave Edouard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de L. Isle domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Jean Henri Chaillet et de Jeanne Swith Swiate, née Martinot
agriculteur à Villars Bonon

Etat civil :

Veuve de Alexis Henriette, née Bernevignin, de la vingt huit Janvier mil huit cent quatre vingt dix

Date de la naissance :

né à Villars Bonon le seize Août mil huit cent soixant un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bernevignin, Rosine sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens la ville domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

fille de Jean Ulysse Bernevignin et de Anneth, née Veugot, à Vufflens la ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens la ville le cing Avril mil huit cent soixante onze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le deux Septembre de présente année
à L. Isle le quatre sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Chaillet
Rosine Chaillet née Bernevignin

des témoins :

J. Chaillet à Lutry
Charles Madan à Sallens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait du 1^{er} mariage du fiancé
3. " de décès de la conjointe défunte
4. " de naissance de la fiancée
5. Publication certifiée à Vufflens la ville
6. de L. Isle

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

L. Isle

Registre des mariages A.

N° 7.

Bettens Decrausaz

Aujourd'hui dix sept Novembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bettens Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier domicilié à Vuiffens la ville

Noms des parents :

fils de Louis Emmanuel Bettens et de Marie Henriette née Beroud

Etat civil :

Célibataire (agriculteur à Corsier)

Date de la naissance :

né à Corsier le premier Avril mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Decrausaz Louise Alène cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gollion domiciliée à Gollion

Noms des parents :

fille de Marc Louis François Decrausaz et de Elise Sophie née Berny

Etat civil :

Célibataire agriculteur à Gollion

Date de la naissance :

née à Gollion le six Mars mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuiffens la ville le quatorze Octobre de présent année
à Gollion le trois dit et à Corsier le quatorze sur dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bettens Henri
Louise Alène Bettens
née Decrausaz

des témoins :

Burnier Louis à Sullens
Charles Baïan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Douly

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier et de Cossonay

Papiers présentés :

1. Procès de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publications certifiées à Vuiffens la ville
5. Dit à Corsier
6. Dit à Gollion

N° 8

Époux Époux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Époux Georges, agriculteur
de Penthalar domicilié à Penthalar
fils de feu Charles Marc Louis Époux et de Louise Victorine Pauline, née Mercier
Célibataire à Penthalar
né à Penthalar le vingt sept Janvier mil huit cent soixant sept

et

2. Épouse Céline, sans profession
de Penthalar domiciliée à Penthalar
fille de feu François Samuel Époux et de Maricthe Louis Avocat, à Penthalar
Célibataire
née à Penthalar le six Avril mil huit cent soixant six

Les publications ont eu lieu à Penthalar le trois Novembre mil huit cent
quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Époux
Céline Époux

des témoins :

Charles Rodan à Sullens
Burnens Louis Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pouly

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Cossonay de célébrer le mariage
à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Cossonay

Vu le 22 Décembre 1893.
par le Préfet
L. Leffery
Subs.

Registre des mariages A.

Un double a été remis le 6 Janv. 1894

à l'audet' cantonal en
exécution de l'art. 2.

Paillex le 6 Janv. 1894
L'officier de l'état civil
H^r Mercier Gaudy
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Le numéro 8 à la page 189 est celui de mil huit cent
la dernière inscription faite par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : dans l'année 1893. Les deux doubles du présent registre

sont conformes. Ce que nous certifions

de Paillex le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

filz de _____ et de _____ vingt trois

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

né à _____ le _____ H^r Mercier Gaudy

et

2. _____

de _____ domiciliée à _____

fille de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

N° 1

Blaser Reymond

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blaser Jean Théophile Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Arni, Bern domicilié à Arny

Noms des parents :

fils de feu Jean Jacques Blaser et de Anna Rindtsbacher, à Arny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bern le quatre Décembre mil huit cent soixante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Reymond Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye et du Chenit domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Frédéric Louis Reymond et de feu Emile Marie Laurent

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le cinq Avril mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arni le dix sept Mars de présent année, à Arny le dix sept dit, à Sullens le dix sept sus dit, à L'Abbaye et au Chenit le dix sept de même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Blaser
Louise Blaser née Reymond

des témoins :

Bigeney Paul
A. Lauer

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de La Sarraz
de célébrer le mariage à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarraz, de L'Abbaye, du Chenit
et de Biglen

Registre des mariages A.

N° 2

Dubrit Grussel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent
quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dubrit Jules Philippe agriculteur
de Moudon, Sottens et Bourneins domicilié à Bettens
fils de Charles Marc Dubrit et de Jeanne Elvire née Pichet agriculteur à Bettens
Celibataire

né à Bettens le vingt huit Mai mil huit cent soixante six
et

2. Grussel Isabelle Albertine ménagère
de Bettens domiciliée à Bettens
fille de Jean Georges Grussel et de son femme Jeanne Georgette née Chapuis à Bettens
Celibataire

née à Bettens le quatorze Avril mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Bettens le dix huit Août de présente année, à Moudon le dix sept dit, à Sottens à même date et à Bourneins le dix huit sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dubrit
Isabelle Dubrit née Grussel

des témoins :

Emile Pichet à Assens
Henri Pradan à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poulz

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de femme
3. Dit de l'époux
4. Publication certifiée à Bettens
5. Dit à Bourneins
6. " à Moudon
7. " à Sottens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon et de Sierges

N° 3

Dubrit-Pelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent quatre vingt quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Dubrit, Louis, cultivateur de Moudon, Sellen et Bourrens domicilié à Bellens fils de Charles Marc Dubrit et de sa femme Jeanne Marie, née Pelet, agricultrice à Bellens Célibataire né à Bellens le vingt Mars mil huit cent soixante neuf

et

2. Pelet, Alie Jeannette, ménagère de Soyus et Possons domiciliée à Assens fille de Abram Ferdinand Pelet et de Prosimnie Piaget, sa femme, cultivateuse à Assens Célibataire née à Assens le vingt un Octobre mil huit cent septante deux

Les publications ont eu lieu à Moudon, le quinze Août de présente année, à Bellens le quatorze dit, à Bellens, le dix huit sur dit, à Bourrens, à même date, et à Sellen le quinze Août dernier, ainsi qu'à Soyus et Possons.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dubrit
Alie Dubrit née Pelet

des témoins :

Emile Pelet à Assens
Henri Batain à Sellen

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Souby

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
2. 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Publications certifiées à Assens
5. " " à Bourrens
6. " " à Bellens
7. " " à Moudon
8. " " à Soyus et Possons
9. " " à Sellen

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Moudon, de Sellen et d' Echallons

Vu le 4 Janvier 1895.
P. Leclercq.
M. P. Croffey.
Dubrit

Registre des mariages A.

Un double a été remis le 7 Janvier 1895, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi,

L'officier de l'état civil de Sullens, a Doullens
Lieu d'origine et de domicile :
H. Mercier-Pouly
Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le numéro 3 à la page 163, est celui de la mil huit cent dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : l'année 1894. — Les deux doubles du présent registre sont

1. conformes. — Ce que nous certifions de Doullens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre fils de vingt quatre et de

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens
né à le H. Mercier-Pouly
et

2. de domiciliée à fille de et de née à le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 1

Roulin-Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit centquatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Roulin Emile Louis, agriculteurde Pailly domicilié à Dailensfils des défunt Pierre Daniel Roulin et de Jeanne née BeruonCélibatairené à Dailens le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-sept

et

2. Mercier Lucie Hermette Jenny, ménagèrede Dailens et de Penthiéral domiciliée à Dailensfille de Charles Narcisse dit Henri Mercier et de Jenny Louis Hermette Jenny née CoyletCélibataire à Dailensnée à Dailens le vingt-un Novembre mil huit cent trente-neufLes publications ont eu lieu à Dailens, le vingt-trois Mars de présent année, à Pailly le vingt-trois dit et à Penthiéral, le vingt-trois de même dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Roulin
Lucie Roulin née Mercier

des témoins :

Emile Roulin à Colagnon
Mme Cottier La Sarraz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pavy.

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
 2. Idem de la fiancée
 3. Publication célébrée à Dailens
 4. Idem à Penthiéral
 5. Idem à Pailly
 6. Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Penthiéral et de Veerend

Registre des mariages A.

N° 2

Aujourd'hui treize juillet mil huit centquatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Duperré, Jean Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bougement domicilié à Penhar

Noms des parents :

fils de Antoine Duperré, vigneron et de à Bougement

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bougement le vingt quatre Mai mil huit cent vingt cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bennett, Louise Henriette, ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Penhar domiciliée à Penhar

Noms des parents :

fille de Samuel Marc Henri Bennett et de Marie Henriette, nee Dur

Etat civil :

Célibataire à Penhar

Date de la naissance :

née à Merges le vingt sept Novembre mil huit cent quinze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penhar le vingt neuf juin de présent année
et à Bougement le vingt neuf dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Duperré
Henriette Duperré
née Bennett

des témoins :

H. Bennett
dit Bennett à Penhar

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Dit de la fiancée
3. Publication certifié à Bougement
4. Dit à Penhar
5. Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bougement

n° 3

Cocytoux Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *sur Novembre* mil huit cent*quatre vingt quinze* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Cocytoux Jules César Louis, agriculteur*
de *Dailens* domicilié à *Dailens*
fils de *feu François Samuel Cocytoux* et de *Mari Jeannette, née Chevalier*
Célibataire (ménager à *Dailens*)
né à *Dailens* le *vingt-neuf janvier mil huit cent soixante quatre*
et

2. *Grivel Nancy ménager*
de *Bournens* domiciliée à *Bournens*
fille de *Louis Henri Grivel* et de *Emilie Marie Louis, née Seibaud*
Célibataire (agriculteur à *Bournens*)
née à *Bournens* le *douze Août mil huit cent septante*

Les publications ont eu lieu à *Dailens* le *deux Novembre de présente année*
et à *Bournens*, à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

César Cocytoux *Auguste Ferretier Lussery*
Nancy Cocytoux née Grivel *Mari Rosine Bournens*

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Dubly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

1. *Promesse de mariage*
2. *Extrait de naissance du fiancé*
3. *Idem de la fiancée*
4. *Publication certifiée à Dailens*
5. *Idem à Bournens*

Deniz

Registre des mariages A.

N° 4

Agassis-Martin

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent
quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Agassis, Gustave Adolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bavois domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Charles Louis, agriculteur à Bavois et de feu Marie Emma, née Grandjean

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né aux Gorges de Sainte-Croix le vingt-quatre Août mil huit cent soixante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin, Jenny Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Froiderville domiciliée à Crissier

Noms des parents :

fille de Jean François, agriculteur à Crissier et de feu Jeanne Marie, née Aubelay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crissier le dix Mai mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eü lieu à Froiderville, le douze Décembre de présent années à Bavois
le treize dit, à Crissier, le treize sur dit, et à Mex, le quatorze de même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Agassis
Jenny Agassis née Martin

des témoins :

Charles Decoppet, Crissier
Is. Fessert Pully

L'officier de l'état civil :

H. Moras Souly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. de la fiancée
4. Publications certifiées à Bavois
5. Id. à Crissier
6. Id. à Froiderville
7. Id. à Mex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Charvornay de Bellenet et de
Remond-Sauronne

N^o 5

Gillieron Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Jean agriculteur de Carouge et de Ripral domicilié à Crissier, avant à Mex fils des défunt Jean Baptiste et de Marianne, née Badois Célibataire né à Carouge le trente un Mai mil huit cent soixante cinq

et

2. Beck, Françoise Marie, ménagère de Aoste (Poussan, Italie) domiciliée à Crissier, avant à Mex fille de feu Gabriel Beck et de Cécile, née Bernhart, ménagère Célibataire, mineur autorisée à Poussan, Aoste, Italie née à Poussan, (Aoste, Italie) le deux Mai mil huit cent soixante dix sept

Les publications ont eu lieu à Mex le vingt trois Novembre de présent année, à Carouge le vingt cinq dit, à Ripral le deux Décembre sus dit et à Aoste, le premier Décembre sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Gillieron Is Delessert Gullens
(née Beck) François Gillieron Henri Boian Gullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pully

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance des fiancés
- 3. Dit de la fiancée
- 4. Publication certifiée à Mex
- 5. Dit Carouge
- 6. Dit Ripral
- 7. Dit

Mex, Crissier, Ripral, Poussan
et au Consul d'Italie par le Département
de justice et Police

M. 1

Registre des mariages A.

Un double a été remis le 10
Janvier 1896 à l'autorité consulaire
en exécution de l'article 2 de la loi

Deuilens le 10 Janvier 1896
L'officier de l'état civil de Sullens
à Deuilens

Nom et profession de l'époux :
M^r Mercier-Pouly

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le 15 Janvier 1896
[Signature]

Aujourd'hui le numéro 5 à la page 109 est celui de ~~mil huit cent~~
la dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu : l'année 1895. Les deux doubles du présent registre sont

et confirmés. Ce que nous certifions.

de Deuilens, le trente-un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

et de

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

né à _____ le _____ M^r Mercier-Pouly

et

de

de _____ domiciliée à _____

et de

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____

mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. _____

de _____

domicilié à _____

fils de _____

et de _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____

le _____

et _____

2. _____

de _____

domiciliée à _____

fille de _____

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____

le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N^o 1.
Ramus Quentin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramus August Louis Marc Henri, employé de banque

de Sullens domicilié à Lyon, France

fil de Jean Jules Ramus Auberg et de Marie Louis Schelin à Nyon

Célibataire

né à Nyon le dix huit juin mil huit cent sixante quatre

et

2. Quentin Justin Marie Caroline

de nationalité française domiciliée à Lyon

fille des défunts Gaspard Adolphe Quentin et de Thérèse Saint

Pierre d'Arnaud Marchand de la quinz. Décembre mil huit cent quatre vingt six

née à Lyon le quatorze Août mil huit cent sixante un

Les publications ont eu lieu à Sullens, le deux Mai mil huit cent quatre vingt six
et à Lyon, le trois Mai dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Ramus

C. Quentin

(Marchand de la quin.)

des témoins :

Ramus

H. Ramus

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Feub

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance de la fiancée

2. Idem de la fiancée

3. Idem de domicile de la fiancée

4. Publication antérieure à Lyon

5. Idem à Sullens

6. Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

la Chancellerie d'Etat

à Lousann

N° 2
 Malherbe Desprends

Aujourd'hui vingt huit juillet mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Malherbe, Jean Henri, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay domicilié à Dailly

Noms des parents :

fil de feu Jean Henri Malherbe et de Marianne, née Sarr

Etat civil :

veuf de Maria Brigitta, née Stuber, de le premier juin mil huit cent quarante quatre

Date de la naissance :

né à Chavornay le huit janvier mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Desprends, Marie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sussy domiciliée à Morges

Noms des parents :

fil de Louis Abraham, à Sussy et de feu Louis Fanny Sima, née Raymond

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Grandson le premier juin mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sussy le trois juillet de présente année, à Dailly le quatre dit, à Chavornay le quatre sus dit et à Morges le quatre de même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Malherbe J. H.
Marie Malherbe née

des témoins :

Le Dessert
Desprends J. B. Baron.

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Puly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de mariage du fiancé veuf
3. de date de sa conjointe décédée
4. de naissance de la fiancée
5. Publication certifiée à Sussy
6. Dit à Dailly
7. Dit à Morges
8. Dit à Chavornay

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Morges, de La Sarraz
et de Chavornay.

Registre des mariages A.

N° 3

Stalé Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stalé, Leopold, agriculteurde Senardens et de Rougement domicilié à Penthaefils de departs Louis Charles Alphonse Hemie et de Elisabeth Bütchger, sa femme
Célibataire à Penthaené à Penthae le dix sept Avril mil huit septante trois

et

2. Buffat, Melina Annette Rosde Vuarrens domiciliée à Vuarrensfille de Syrie Buffat, à Paris et deCélibatairenée à Paris le vingt Mars mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Vuarrens, le trois Octobre de présente année, à Penthae
le trois dit, à Senardens, le six des dit, et à Rougement, le quatre même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Leopold Stalé
Melina Stalé née Buffat

des témoins :

Ls Delessert à Sullens
Ls Ferdinand Pasmuz à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Penthae
5. Dit à Vuarrens
6. Dit à Senardens
7. Dit à Rougement

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vuarrens et de
Rougement

N° 4

Sugeon Francillon

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit centquatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sugeon, Ernest Louis Daniel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherilly domicilié à Cherilly

Noms des parents :

fils de Hermi Victor Sugeon et de Suzette Louise née Waridel, agriculteur
à Cherilly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cherilly le vingt Octobre mil huit cent soixante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Francillon, Lucie Jenny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailly domiciliée à Dailly

Noms des parents :

fille de Charles Louis Eugène Francillon et de Louise Marie née Grobet, à Dailly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailly, le huit Juillet mil huit cent septante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailly, le vingt-sept Septembre de présent année
et à Cherilly, le vingt-huit dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest SugeonLucie Sugeon née Francillon

des témoins :

M. Grandouille, à DaillyEdite Monnard, à Dailly

L'officier de l'état civil :

H. Maurice Soudy

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de La Sarrat, de célébrer le mariage
à Sullent.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

La Sarrat.

Registre des mariages A.

N° 5

Baatard Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baatard, Abram (dit Albert) employé au Jura Simplem
de Demoret domicilié à Veufflens la ville
fils de feu Alexis Baatard et de Thérèse Marie Mermot, veuve Veufflens la ville
Célibataire

né à Veufflens la ville le dix neuf août mil huit cent soixante six
et

2. Liniger, Louise Julie, ménagère
de Éich, Lucerne domiciliée à Sullens
fille de Élisabeth Liniger, cuisinière et de à Lucerne
Célibataire

née à Lausanne le vingt un février mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Veufflens la ville, le vingt huit Novembre de présent
année; à Demoret, le trent dit, à Sullens, le vingt huit du dit, et à Éich, le trois Décembre
de même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram dit Albert Baatard
Louise Julie Baatard nee Liniger

des témoins :

Gustave Baatard à
Villars, comte.
Julien Chamois Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Fouly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Demoret et à Éich

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Sullens
- 5° Dit à Veufflens la ville
- 6° Dit à Demoret
- 7° Dit à Éich

*
N°

Aujourd'hui Le numéro 5 à la page 175 est celui de la mil huit cent
dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu : l'année 1896. Les deux doubles du présent registre

Nom et profession de l'époux :

1. sont conformes ce que nous certifions

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens, le trente un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

Noms des parents :

fils de vingt-sept et de

Etat civil :

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

Date de la naissance :

né à _____ le 16^{me} Merrier-Pouly

-et-

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

-fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

-des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 10
Janvier 1897, à l'autorité cantonale
en exécution de l'article 3 de la Loi.
L'Officier de l'état civil de
l'arrondissement de Sullens
à Dailens.

H^e Merrier-Pouly

Registre des mariages A.

N° 1

Rechat Mingard

Aujourd'hui die neuf Juvier mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rechat, William Francis Louis, employé au J.S.

Lieu d'origine et de domicile :

de L. Abbaye domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de feu Francis Louis et de Jeanne Susanna Francis, in Depermet

Etat civil :

Célibataire à Vufflens la ville

Date de la naissance :

né à Vufflens la ville le vingt six Septembre mil huit cent soixant huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mingard, Rose Bertha, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domiciliée à Vufflens la ville

Noms des parents :

fille de Jean Louis Mingard, employé J.S. et de Marié Louis, in Chapuisot

Etat civil :

Célibataire à Vufflens la ville

Date de la naissance :

née à Genève le huit Juin mil huit cent soixant deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L. Abbaye, le vingt deux Janvier de présent
année, à Vufflens la ville, le vingt deux dit, et à Chapelles, le vingt quatre des dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Rechat
Bertha Rechat in Mingard

des témoins :

Charles Meylan
à Vufflens la ville
Journet
à Bussigny
L'officier de l'état civil :

R. Mercier Sully

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Dit de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Vufflens la ville
- 5° Dit à L. Abbaye
- 6° Dit à Chapelles

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Saint-Cierge et de L. Abbaye

N° 2.

Masnata Delacuisine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent
quatre-vingt-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masnata Jacques Michel, instituteur
de Bettens domicilié à Daillens
fils des défunt Michel Angelo Masnata et de Adèle, née Riger, sa femme
Célibataire
né à Genève le trois Novembre mil huit cent soixante deux

et

2. Delacuisine Hélène Louise, sans profession
de Daillens domiciliée à Daillens
fille de François Louis Delacuisine et de Elise Charlotte, née Villard
Célibataire, (mineure autorisée)
née à Daillens le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante dix sept

Les publications ont eu lieu à Daillens le vingt-neuf Mai de présent année
et à Bettens le vingt-neuf dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Masnata
Hélène Masnata née Delacuisine

des témoins :

Jurati Rochat Chastammier
Louis Richard à Bettens

L'officier de l'état civil :

H. Merisot Souly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Bettens
5. Dit à Daillens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Masnata

Registre des mariages A.

N° 3

Tétaz-Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

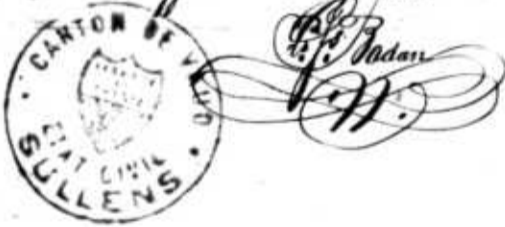
Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant communication du département de justice et Police du canton de Paud, en date du 5 mai 1914, l'acte ci-dessus doit être modifié comme suit :

Tétaz, Emile, de Chamblon, ayant été agrégé à la commune de Neuchâtel, par arrêté du conseil général en date du 6 avril 1914, devient aussi originaire de cette commune.

Sullens le 6 mai 1914
Officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt six Juin mil huit cent quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Tétaz Emile, sieur de Chamblon domicilié à Serrières (Neuchâtel) fils de Joseph Ernest Tétaz et de Marguerite Adrienne, née Croisier Célibataire (à Berolles) né à Ballens le neuf juillet mil huit cent soixante cinq

et

2. Morax, Jeanne Euphrosine, cuisinière de Mex domiciliée à Mex fille de Jean François Rodolph Morax et de Jeannette, née Billaud à Mex Célibataire née à Mex le trente Mai mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Chamblon, le vingt un Mai de présente année à Mex, le quinze dit, et à Neuchâtel le dix huit sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Tétaz
Jeanne Tétaz née Morax

des témoins :

Lucien Tétaz à Berolles
Louis Sechaud Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état civil de Neuchâtel de célébrer le mariage à Sullens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Montagny et de Neuchâtel.

H. Mercier-Pouly

N° 4.

Piot-Diday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Piot, Georges Emile, agriculteur
de Thierrens domicilié à Bournens
fils de Hemi Piot et de Louis Jules François Vaucher
Célibataire agriculteurs à Bournens
né à Bussy sur Moudons le dix sept Septembre mil huit cent septant six

et

2. Diday, Céline Emma, ménagère
de Bournens domiciliée à Bournens
fille de Charlotte Jules Diday, ménagère et de a Bournens
Célibataire
née à Bournens le vingt huit Décembre mil huit cent septant trois

Les publications ont eu lieu à Bournens, le vingt huit Aout de présent année
et à Thierrens, le trent Aout dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Piot
Céline Piot née Diday

des témoins :

Eugénie Liot Bournens
Victor Boivin Bournens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poully

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Bournens
5. Dit à Thierrens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint-Vierge

Docteur

Registre des mariages A.

N° 5

Mercier-Ducommun

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil huit centquatre vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont-

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mercier, Lucien Aloys, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens et de Penrhéar, domicilié à Vuitteboeuf

Noms des parents :

fils de Louis Henri Mercier et de Louise, née Pouly, agricultrice à Daillens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ducommun, Emma Frieda, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche, des Ponts de Mantel et Prot dessous domiciliée à Corcelles Neuchâtel

Noms des parents :

fille de Charles Ducommun et de et de Eugénie Emma, née Béguin, négociante à

Etat civil :

Célibataire Corcelles Neuchâtel

Date de la naissance :

née à Montesillon le vingt-six Octobre mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le deux Octobre de présente année, à Penrhéar, le deux dit, à Corcelles, le vingt-neuf dit, au dit, à Vuitteboeuf, le vingt-neuf dit, au dit, le vingt-huit, à Rocheport, le vingt-huit, et aux Ponts de Mantel, le vingt-huit, même date que ci-dessus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloys Mercier
Frieda Mercier-Ducommun

des témoins :

Lucien Mercier à Daillens
Louis Sechaud à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil de Daillens
de célébrer le mariage à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Penrhéar, de Corcelles, de Loche
de Rocheport, des Ponts de Mantel et de Daillens

N° 6

Bommotet-Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du dix-sept
septembre mil neuf cent douze,
le conseil d'état a ordonné
que l'acte de mariage
ci-dessus soit rectifié en ce
sens que le nom de famille
écrit par erreur Bommottet,
soit écrit Bommottet.

Sullet le 25 septembre 1912
Officier de l'état civil :


Aujourd'hui vingt Novembre mil huit centquatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bommotet, Rodolphe Henri, sieurde Penthae domicilié à Rochefils de Samuel Marc Henri Bommotet et de Marie Henriette, née Prier, sa femme
agriculteurs à PenthaeCélibatairené à Morges le treize Janvier mil huit cent soixante deux

et

2. Jaquier, Clara, minagèrede Vufflens-la ville domiciliée à Vufflens-la villefille de Charles Louis Jaquier et de Amie Helen, née Vulliod, agricultrice
à Vufflens-la villeCélibatairenée à Vufflens-la ville le dix Novembre mil huit cent soixante onzeLes publications ont eu lieu à Penthae, le vingt-trois Octobre de présente année, àVufflens-la ville, le vingt-trois dit, et à Roche, le vingt-cinq dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Bommottet
Clara Bommottet née Jaquier

des témoins :

Louis Jaquier Vufflens
L. Bommottet Penthae

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Villeneuve, de célébrer le mariage
à Sullet

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Villeneuve

Registre des mariages A.

N^o 7
Gachet-Ramus

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent
quatre vingt dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gachet, Jules Hemi, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bivley-Vijular et de Boussens domicilié à Bettens

Noms des parents :

fils de David Hemi Gachet et de Charlotte, née Dubit, agriculteurs

Etat civil :

Célibataire à Bettens

Date de la naissance :

né à Bettens le deux juillet mil huit cent soixante sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ramus, Jenny Aline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Francis Ramus et de Jenny, née Dubaulx, agriculteurs

Etat civil :

Célibataire à Sullens

Date de la naissance :

née à Sullens le huit Septembre mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens, le treize Novembre de présente année, à
Bivley, le treize dit, à Sullens, le treize sus dit, et à Boussens, à la même date.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gachet

Aline Gachet née Ramus

des témoins :

Eugène Gachet à Bettens

Eugène Dubway à Vualens,

L'officier de l'état civil :

St. Maurice Souly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. de la fiancée
4. Publication certifiée à Bettens
5. Id. à Bivley-Vijular
6. Id. à Boussens, et
7. Id. à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens

No

Aujourd'hui le numéro 7 à la page 183 est celui de la mil huit cent dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu: l'année 1897. Les deux doubles du présent registre sont conformes

Nom et profession de l'époux :

1. Ce que nous certifions

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens le trente un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

Noms des parents :

fil de vingt dix sept et de

Etat civil :

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sellenne

Date de la naissance :

né à le 1^{er} Mars 1897 et

Nom et profession de l'épouse :

2

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Noms des parents :

filles de et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis le 10 Janvier 1898, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 4 de la loi. L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sellenne, à Dailens
H^r Mercier Souly

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vu le 21 Janvier 1898.
Le Juge de Paix

Registre des mariages A.

N^o 1

Conod Grussel

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Conod Eugène Alexis, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Gleis et de Montcherand domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Pierre François Conod et de Emma, née Mercier, négociante à
Daillens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-seize

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Grussel Cécile, dite Jenny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bellens domiciliée à Bellens

Noms des parents :

fille de feu Marc François Grussel et de Maria Louise, née Fontanar, ménagère à
Bellens

Etat civil :

Célibataire (mineure autorisée)

Date de la naissance :

née à Bellens le trente-un Décembre mil huit cent soixante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le vingt-trois Avril de présent année, à Bellens, à
la même date, aux Gleis, le vingt-quatre dit, et à Montcherand, le vingt-six des dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eug Conod
Jenny Conod

des témoins :

Louis Boytave Bellens
Alice Gachet Bellens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Dit de la fiancée } produits
4. Publications inscrites à Daillens
5. Dit à Bellens
6. Dit aux Gleis
7. Dit à Montcherand
8. Consentement du tuteur de la fiancée.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romainmôtier et d'Ucle

Notes

N° 2

Benvegnen-Golar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Benvegnen Louis Arthur agriculteur
de Vufflens la ville domicilié à Vufflens la ville
fils des défunt Marc Louis Benvegnen et de Adel Fanny Kœmleberger
Célibataire
né à Vufflens la ville le quatre Décembre mil huit cent septante quatre

et

2. Golar Marie Julie couturière
de L'Abbaye (Vallée de Joux) domiciliée à Domeloge
fille des défunt George Julien Golar et de Rosalie Borsier
Célibataire
née à Domeloge le quatre juin mil huit cent septante cinq

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le trois jours de présente année
à Domeloge le deux dit, et à L'Abbaye le trois dit dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Benvegnen
Marc Benvegnen née Golar

des témoins :

Ch. Borsier Bourgeois
Ernest Valliquet
Vufflens la ville

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

1° Publication certifiée à Vufflens la ville
2° Dit à Domeloge
3° Dit à L'Abbaye

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Domeloge et de L'Abbaye

Registre des mariages A.

N° 3

Patthey Crot

Aujourd'hui dix sept Juin _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Patthey Alfred, maréchal ferrant _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Fier _____ domicilié à Penthar _____

Noms des parents :

fils de feu Elise Louis Patthey et de _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Prancas _____ le quinze Mœci mil huit cent soixante sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Crot, Susanne Louise Adèle, lingère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Forel _____ domiciliée à Penthar _____

Noms des parents :

fille de Monsieur Henri Crot, maréchal et de Henriette, née Benmottet, à Penthar

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Penthar, _____ le trente Septembre mil huit cent septante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, le vingt un Mœci de présent année, à Fier, le
vingt deux dit, à Penthar, le vingt un sus dit, et à Forel, le vingt deux Mœci dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Patthey Alfred
Patthey Susanne née Crot.

des témoins :

Le Préfet de la Région à Sullens
St. Dechaud & Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Forel

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Idem de la fiancée
4. Publication certifiée à Forel
5. Idem à Penthar
6. Idem à Lutry
7. Idem à Fier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, de Fier et de Lutry

N° 24

Roulin-Vougar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roulin Constant Emile Henri, agriculteur
de Pailly domicilié sièrè Bettend
fils de feu Henri Roulin et de feu Henriette, née Dubit
Célibataire
né sièrè Daillens le deux Juillet mil huit cent septante quatre

et

2. Vougar Hortense, ménagère
de Vufflens-la-ville domiciliée à Ponthaz
fille de Charles Auguste Vougar et de Aline, née Vaucher, agriculteur à Ponthaz
Célibataire
née à Ponthaz le quatorze Décembre mil huit cent septante quatre

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le vingt huit de présent année, à Ponthaz le vingt
à Bettend, le vingt sus dit et à Pailly, le vingt deux de même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Roulin
Hortense Roulin née Vougar

des témoins :

Léon Bastien Ponthaz
Emile Villard Daillens

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Vuarens

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés (non déposés)
4. Publication certifiée à Vufflens-la-ville
5. Idem à Ponthaz
6. Idem à Bettend
7. Idem à Pailly

Habit

Registre des mariages A.

N° 5

Ramus Gij

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramus Louis Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de défunt Jean Louis Ramus et de Lisette, née Chantreaux

Etat civil :

Divorcé de Julia Emilie, née Mellet, d. le 13 Novembre 1896

Date de la naissance :

né à Sullens le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gij, Catherine Antoinette, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Souèche les bains domiciliée à Souèche les bains

Noms des parents :

fille de feu Antoine Gij et de Catherine, née Schner, à Souèche les bains

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Souèche les bains le onze Mai mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, le premier Octobre de présent année
et à Souèche les bains, le premier dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Alfred Ramus
Antoinette Koenig Gij

des témoins :

Auguste Dubautz à Sullens
Acèle Ramus à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. " du jugement prononçant le divorce
5. Publication certifiée à Souèche les bains
6. Dit à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Souèche les bains

N° 6

Epaus Portier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Epaus Robert Adolphe, agriculteur _____
de Penthalar _____ domicilié à Penthalar _____
fils de feu Louis Adolphe Epaus _____ et de Lina Fanny, née Epaus, à Penthalar
Célibataire _____
né à Penthalar _____ le deux Décembre mil huit cent soixante huit

et

2. Portier Hortense Marie, sans profession _____
de Penthalar _____ domiciliée à Penthalar _____
fille de feu Charles Louis Portier _____ et de Rosine, née Delcouray, à Penthalar
Célibataire _____
née à Penthalar _____ le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Penthalar, le vingt neuf Octobre de présente année
à Penthalar, le vingt neuf dit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Epaus
Hortense Epaus née Portier

des témoins :

Robert Epaus
M. Duboulay Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Etat civil
de Corsonay de célebrer le mariage
à Sullens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Corsonay

vu le 30 Décembre 1896
E. J. J. J. J.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 1 à la page 189 est celui de mil huit cent
la dernière inscription faite par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu : dans l'année 1898. Les deux doubles du présent registre sont

Nom et profession de l'époux :

1. conformes. Ce que nous certifions

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens, le trent un Décembre domicilié à mil huit cent quatre

Noms des parents :

filis de vingt dix huit et de

Etat civil :

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens à Daillens

Date de la naissance :

né à _____ le _____ H^{is} Mercier Pouly



Nom et profession de l'épouse :

1. 2

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Un double a été remis
le 5 Janvier 1899, à l'autorité
cantonale en exécution de
l'article 2 de la loi.
L'officier de l'état civil de
l'arrondissement de Sullens, à Daillens,
H^{is} Mercier Pouly

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi~~
~~et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,~~
~~l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,~~
~~déclarés unis par le mariage.~~

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

~~Nom et profession de l'époux :~~

1. _____

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de _____ domicilié à _____

~~Noms des parents :~~

fils de _____ et de _____

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

né à _____ le _____

~~et~~

~~Nom et profession de l'épouse :~~

2. _____

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de _____ domiciliée à _____

~~Noms des parents :~~

fille de _____ et de _____

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

née à _____ le _____

~~Date des publications :~~

Les publications ont eu lieu à _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux :~~

~~des témoins :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

~~Papiers présentés :~~

~~Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de~~

Registre des mariages A.

N° 1

Aguet-Gaudard

Aujourd'hui quatre ~~Sept~~ ^{Avril} mil huit cent

quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Aguet, Charles, agriculteur
de Lutry et de Sullens domicilié à Boussens
fils de feu François Henri et de Marie Thérèse, née Coucard, ménagère
Célibataire (à Bottens)
né à Bottens le vingt Août mil huit cent soixante sept

et

2. Gaudard, Marie Louise, ménagère
de Vaubus et Sales domiciliée à Progons (Fribourg)
fille de Louis Auguste Gaudard et de Marie, née Menoud, à Progons
Célibataire
née à Vaubus le vingt cinq Mai mil huit cent soixante dix sept

Les publications ont eu lieu en cette présente année : à Vaubus, le neuf Mars, à Sales, le cinq dit, à Progons, le six sus dit, à Sullens, le quatre du même mois, à Lutry, le quatre dit, et à Boussens, le quatre sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Aguet
Marie Aguet
née Gaudard

des témoins :

Ls Delassert à Sullens
Et Tubantoz à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Dit " de la fiancée
4. Publication certifiée à Vaubus
5. Dit " à Sales
6. Dit " à Progons
7. Dit " à Sullens
8. Dit " à Lutry
9. Dit " à Bottens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry, de Vaubus, de Sales et de St-Martin (Fribourg)

N° 2

Montagnon Pelichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Montagnon Charles, agriculteur
de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville
fils des défunt Michel Georges Montagnon et de Elisa Caroline veuve Dorey
Célibataire
né à Vufflens-la-ville le neuf Avril mil huit cent soixante-neuf

et

2. Pelichet Charlotte Lina, ménagère
de Gollion et de Vullierens domiciliée à Gollion
fille de feu Charles François Pelichet et de Suzanne Louise veuve Dumuid, à Gollion
Célibataire
née à Gollion le premier Janvier mil huit cent soixante-seize

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville, le six Mai de présente année, à
Gollion, le six dit et à Vullierens, le sept. sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Montagnon
Charlotte Montagnon veuve Pelichet

des témoins :

Emile Montagnon à Vufflens-la-ville
Daniel Chorge à Gollion

L'officier de l'état civil :

H. Merisot Pruby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. dit de la fiancée (veuve)
4. Publication certifiée à Vufflens-la-ville
5. dit à Gollion
6. dit à Vullierens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay et de Vullierens
à Collobrier

Registre des mariages A.

N° 3

Girardet Métraux

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girardet Jean Louis Frédéric, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Filly domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Jean Louis Frédéric Girardet et de Jeanne née Pégemey à Chailly

Etat civil :

Veuf de Aline née Burdet, de la vingt sept Mars mil huit cent quarant cinq

Date de la naissance :

né à Sausanne le neuf Juin mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Métraux Sophie, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Chessel domiciliée à Grandvaux

Noms des parents :

fille de Jeu Jules François Métraux et de Sophie Henriette Caroline née Diehl

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Villeneuve le vingt quatre Janvier mil huit cent soixant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chessel le vingt quatre Mai de présente année, à Vufflens
la ville, le vingt cinq dit, à Grandvaux le vingt cinq sus dit, et à Filly à même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. GirardetSophie Girardet née Métraux

des témoins :

Jeanne Bail, Vufflens villeHenri Stigaud
Cully

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souly

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° " du 1° mariage
- 3° " de naissance de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Chessel
- 5° " " à Grandvaux
- 6° " " à Filly
- 7° " " à Vufflens la ville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Promant sur Sausanne, de
Villeneuve et de Cully.

N° 4

Hunkeler Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hunkeler Jacob, employé du J. S.
de Wauvryl, Lucerne domicilié à Lucerne
fils de feu Jacob Hunkeler et de Elisabeth Bösch
Célibataire
né à Buttisholz le dix Février mil huit cent septante quatre

et

2. Fontannaz, Marguerite, ménager
de Deillens et Bettens domiciliée à Bettens
fille de Auguste François Fontannaz et de Louise Hemietta, née Erbat
Célibataire
née à Bettens le vingt six Décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Bettens, le vingt six Août de présente année
à Deillens, le vingt six de même date, à Lucerne, le trente un dit. et à Wauvryl le
trente un dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Hunkeler Jacob Eugénie Ciceroud à Sullens
Hunkeler Marguerite née Fontannaz H. Dubauloz à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Autorisation de l'Etat civil
de Lucerne de célébrer le mariage
à Sullens

Lucerne et de Wauvryl

Registre des mariages A.

N° 5

Meyer-Saugy

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent

quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Meyer, Nicolas Placide, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aristau, (Biri,) Argon domicile à Sullens

Noms des parents :

fils des Defunt Karl Meyer et de Catharina née Villiger

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Biri (Aristau) le huit Mars mil huit cent septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Saugy, Lina Jonny

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de feu Gabriel David Saugy et de Louise Aimée née Fiquet à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Gollion le quatre Novembre mil huit cent soixante-seize

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le trent Septembre de présent année à
Rougemont le vingt neuf dit, et à Aristau, le trente un dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nicolas Meyer

Lina Meyer née Saugy

des témoins :

L. Duboulet à Sullens

E. Koffer à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication célébrée à Aristau
5. Dit " à Rougemont
6. Dit " à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont et d'Aristau.

Vu le 28 Octobre 1879
L. J. J. J. J. J.

N° 6

Girard-Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent

quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Girard Louis Auguste, agriculteur

de Provence domicilié à Dailhens

fil de feu Hemi Denis Girard et de Louise Jeannette, née Keller, à Provence

Célibataire

né à Cheseaux-Viviers le vingt six Juin mil huit cent septante quatre

et

2. Mercier Jenny Lucie Elisa, ménagère

de Dailhens et de Penthièvre domiciliée à Dailhens

fille de feu Monsieur François Mercier et de Suzanne Jenny Dupré, femme Mercier, née Sier

Célibataire (à Dailhens)

née à Dailhens le quatorze Août mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Dailhens le sept Octobre de présente année à Penthièvre

le sept dit et à Provence le sept sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girard Louis

Elisa Girard née Mercier

des témoins :

Emile Perrier à Dailhens

Elia Magnenet
L'officier de l'état civil : Dizy

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit " de la fiancée
4. Publication certifiée à Provence
5. Dit " " à Dailhens
6. Dit " " à Penthièvre

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Provence et de Penthièvre

Par jugement rendu le vingt-trois novembre mil neuf cent douze, déclaré définitif et exécutoire le dix-sept décembre mil neuf cent douze le Tribunal civil du district de Troyes a dissous par le divorce le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 138 du C.C.S. - Un délai de deux ans est fixé pendant lequel Girard Louis Auguste ne pourra se remarier. Interdit le 6 avril 1913

Officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N° 7
 Porchet-Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent
quatre vingt dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Porchet, Francis Henri, agriculteur

de Corcet le Prat domicilié à Bournens

fil de Georgette Porchet et de domiciliée à Nice

Célibataire

né à Sciez (Haut-Savoie) le quatre Février mil huit cent soixante un

et

2. Clavel, Fanny Marie, ménagère

de Bellens et Bournens domiciliée à Bellens

filles de Georges Clavel, syndic et de Suzanne Charlette, née Peritoz

Célibataire (agriculteurs à Bellens)

née à Bellens le vingt neuf Mai mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Bournens le deux Décembre de présent année, à
Bellens le deux dit, et à Corcet le Prat le quatre Décembre sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Porchet
Marie Porchet née Clavel

des témoins :

Henri Clavel Bellens
Paul Clavel Bellens

L'officier de l'état civil :

H. Meyer-Paul

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Corcet le Prat
5. Dit à Bournens, et
6. Dit à Bellens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Corcet le Prat

Aujourd'hui Le numéro 7 à la page 197 est celui de la mil huit cent
dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu : L'année 1899. Les deux doubles du présent registre sont conformes

~~Nom et profession de l'époux :~~

1. Ce que nous certifions

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de Dailleur, le trente-un Décembre domicilié à mil huit cent quatre vingt

~~Noms des parents :~~

fils de dix neuf et de

~~Etat civil :~~

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens à Dailleur

~~Date de la naissance :~~

né à le St. Mercier Souly

~~et~~

~~Nom et profession de l'épouse :~~

2.

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de domiciliée à

~~Noms des parents :~~

fille de et de

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

née à le

~~Date des publications :~~

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis le 5
Janvier 1900, à l'autorité
cantonale, en exécution de
l'article 2 de la Loi
L'Officier de l'état civil de l'arrondissement
de Sullens à Dailleur
St. Mercier Souly

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi~~
~~et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,~~
~~l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,~~
~~déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux :~~

~~des témoins :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

~~Papiers présentés :~~

~~Le mariage a été communiqué aux~~

~~officiers de l'état civil de~~

N° 1.
Bocion Piot

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bocion Victor Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bourrens domicilié à Bourrens

Noms des parents :

fils de Victor Jean Henri Bocion et de feu Marie Fanny, née Prémest

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bourrens le vingt-neuf juin mil huit cent septante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piot Marie Eugénie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Thierrens domiciliée à Bourrens

Noms des parents :

fille des défunts Henri Piot et de Julie Lydie François, née Vaucher

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née aux Tavernes le quinze Mai mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bourrens le trois Février de présente année
et à Thierrens le cinq Février de dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Bocion
Eugénie Bocion née Piot

des témoins :

Emile Fauche à Bourrens.
Berthe Piffet à Aubanne
Constant Piot Maire.

L'officier de l'état civil :

M. Mercier-Douby

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. Idem de la fiancée
- 4. Publication certifiée Bourrens
- 5. Idem à Thierrens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Saint-Girges

N^o 2.

Badan Peillex

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent

mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Badan, Henri Alexis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil des défunt Jean Henri Daniel et de Sœur Gergette, née Pithuel

Etat civil :

Veuve de Emma, née Blanchard, (de le 11 Janvier 1843)

Date de la naissance :

né à Sullens le vingt six juillet mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Peillex, Reine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinsier, Haut Savois, France domiciliée à Sullens

Noms des parents :

filles de feu Ambroise Peillex et de Andrienne, née Maillot, à Vinsier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vinsier le deux juillet mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le dix Mars de présent année et à Vinsier le premier Avril dudit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Badan François Pithuel Sullens
Reine Badan née Peillex N^e Dubaut^o Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué ~~aux~~

- 1. Promesse de mariage
- 2. Extrait de naissance du fiancé
- 3. " de décès de la conjointe défunte
- 4. " de naissance de la fiancée
- 5. Certificat de publication à Vinsier
- 6. Dit à Sullens

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

à Lons-le-Saulnier

Handwritten mark

Registre des mariages A.

N° 3

Dubautoz Aguet

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubautoz Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Sullens — domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils des difunts Charles Dubautoz et de Elise Victoire nee Gaudard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens — le vingt huit Aout mil huit cent soixante dix sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Aguet Helène Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens — domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Louis Charles Aguet — et de Louise Joséphine nee Delacrouse

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens — le huit Février mil huit cent soixante dix sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt six Mai de présente année et
à Lausanne le vingt six dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Dubautoz
Dubautoz Marie nee Aguet

des témoins :

M^r Laurent Sullens
Eugène Cuénoud

L'officier de l'état civil :

M^r Mercier Duby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. 3 Extrait de naissance du fiancé
4. Publication certifiée à Lausanne
5. Dit à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
l'officiers de l'état civil de

Lausanne

N° 4

Büchi-Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juin mil neuf cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Büchi, Albert, menuisierde Bertschiken et Hagenbuch-Schneit domicilié à Bussignyfils de Ulrich Büchi et de Anna Wittenbach, s. femmeCélibatairené à Sawann le trent deux mil huit cent septant cinq

et

2. Fontannaz, Henriette, couturièrede Bellens et de Laillens domiciliée à Bellensfille de Victor Charles Louis Fontannaz et de Jenny Samy Constant, s. femmeCélibataire (agriculteur à Bellens)née à Bellens le deux Janvier mil huit cent septant huit

Les publications ont eu lieu à Bellens, le six Mai de présent année, à Laillens
le six dit, à Bussigny, le six dit, à Hagenbuch, le vingt deux même dit, et à
Bertschiken, le vingt trois même présent année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Büchi
Henriette Büchi, née Fontannaz

des témoins :

Ernest Blaise Sanson
Fontannaz Belle
 L'officier de l'état civil :
H. Mercier-Joly

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Bussigny de célébrer le mariage
à Bellens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny, de Hagenbuch et de
Bertschiken.

Registre des mariages A.

N° 5

Vaney Gaudard

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vaney, François Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cugy et de Bottens domicilié à Boussens

Noms des parents :

fils de feu Louis Daniel et de Jeanne Esther, née Jaccoud, à Merens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cugy le vingt sept Mars mil huit soixant dix

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gaudard, Bertha, ménager.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sausanne, Echallens, Dolez bijou et Saint Barthémy domiciliée à Boussens

Noms des parents :

fille de feu Charles François Louis Gaudard et de Julie, née Farr, à Boussens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Boussens le dix Octobre mil huit cent soixante onze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cugy, le quatre Juin de présente année, à Saint Barthémy le deux dit, à Sausanne, le cinq sus dit, à Boussens, le deux, ci dessus, à Dolez bijou, le deux de même date, à Echallens, le deux, date ci contre, et à Bottens, le quatre dit et dessus.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Vaney
Bertha Vaney, née Gaudard.

des témoins :

Hemi Vaney Noex
H. Duboulet Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Souby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4, 5, 6, 7, 8, 9, & 10. Publications certifiées
à Boussens, à Sausanne, à Echallens, à Dolez bijou
à Saint Barthémy, à Cugy et à Bottens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sausanne, d'Echallens et de
Bottens à Polès le grand.

Vale 12 Oct. 1900.

J. Jaquier Super

N° 6

Clément Cosendey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clément Charles Jean, mécanicien électricien
de L'Isle et de Cuarnens domicilié à Beaumaroches Chardonnay
fils de Ferdinand Jules Henri Clément et de Lina Caroline née Gloux
Célibataire à Vufflens la ville
né à Cuarnens le seize novembre mil huit cent septante deux

et

2. Cosendey Jenny Estelle, couturière
de Sassel domiciliée à Vufflens la ville
fille de Georges Jules Cosendey et de Honoriette Amélie née Jaquier
Célibataire à Vufflens la ville
née à Vufflens la ville le six janvier mil huit cent soixante dix sept

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville le deux octobre de présente année, à
Chardonnay, le deux dit, à Sassel, le quatre sus dit, à L'Isle, le trois de même dit, et à Cuarnens, le trois
même dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Clément - Louis Clément à Vervey
Estelle Clément née Cosendey - H. Dubault, Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Bouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'état civil de Corsier
de célébrer le mariage à Sullens.

officiers de l'état civil de

Granges, Corsier et L'Isle

Registre des mariages A.

N° 7

Charlet Cruchaud

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charlet, Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Penthaz

Noms des parents :

fils de Henri Louis Charlet et de feu Marie Amélie, née Prolat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le vingt Décembre mil huit cent septante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cruchaud, Marie Julie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fontaines domiciliée à Fontaines

Noms des parents :

fille de feu Oscar Louis Cruchaud et de Elise Julie, née Gestes, à Fontaines

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Fontaines le trois Août mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthaz, le deux Septembre de présent année
à Fontaines, le deux dit, et à Daillens, le deux sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Charlet
Marie Charlet née Cruchaud

des témoins :

Adolphe Bonhoffet
à Penthaz
Marie Charlet, à Penthaz

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Parchy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Idem de la fiancée
- 4° Publication certifiée à Fiez
- 5° Idem à Penthaz
- 6° Idem à Daillens

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Fiez

Charlet

N° 8

Bommottet-Charlet

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit centmil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bommottet Adolphe Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthar domicilié à Penthar

Noms des parents :

fils de feu François Bommottet et de Jenny Constance nee Veigar

Etat civil :

Célibataire à Penthar

Date de la naissance :

né à Penthar le vingt quatre Novembre mil huit cent septant deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlet Marie Marthe, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Deuilens domiciliée à Penthar

Noms des parents :

fille de Henri Louis Charlet et de feu Marie Amélie nee Dulac

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Deuilens le neuf Mai mil huit cent soixant dix neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Deuilens, le premier Septembre de présente année
et à Penthar, le premier dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Bommottet
Marthe Bommottet nee Charlet

des témoins :

Alfred Charlet à Penthar
Marie Charlet à Penthar

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Duby

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Deuilens
5. Dit à Penthar

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 9

Hoffer Laeser

Aujourd'hui dix Novembre mil neuf cent ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hoffer, Lucien Ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Donatyp domicilié à Vufflens la ville

Noms des parents :

fils de Beat Hoffer et de Susanne Hémicte, née Luciel

Etat civil :

Célibataire (à Vufflens la ville)

Date de la naissance :

né à Vufflens la ville le six Janvier mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Laeser, Julie Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gontenschwyl, Argois domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Marc Louis Laeser et de Louis Jenny, née Gerber à Saint Prex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Saint Prex le cinq Mai mil huit cent soixante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le treize Octobre de présente année, à Gontenschwyl le quatorze dit, à Donatyp, le treize sus dit, et à Vufflens la ville le treize même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Hoffer.

des témoins :

Eugène Vulliamy Vufflens la VilleMarguerite Hoffer née Laeser Rose Bourquin Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Mercier Pouly

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1. et 2. Extrait de naissance des fiancés. 3. Procuré de mariage officiers de l'état civil de4. Publication catéchine à Vufflens la ville5. Dit " à Lausanne6. Dit " à Donatyp7. Dit " à Gontenschwyl.Lausanne, d'Aranches et deGontenschwyl.

N° 10

Sétax-Ramus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Novembre mil neuf cent* ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Sétax Justin, agriculteur* _____
 de *Montagny* _____ domicilié à *Montagny* _____
 fils de *Jean Louis Sétax* _____ et de *Jeannette Susanne née Perrin* _____
Célibataire _____
 né à *Montagny* _____ le *quatorze Août mil huit cent soixante neuf*

et

2. *Ramus Louise Anna, ménagère* _____
 de *Sullens* _____ domiciliée à *Boussens* _____
 fille de *Daniel David Henri Ramus* et de *Louise née Bally* _____
Célibataire _____
 née à *Boussens* _____ le *premier Septembre mil huit cent septant neuf*

Les publications ont eu lieu à *Montagny, le huit Novembre de présente année,*
 à *Sullens, le huit dit, et à Boussens, le huit sus-dit.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Justin Sétax _____
Anna Sétax née Ramus _____

des témoins :

Albert Bally Boussens _____
J. H. Sétax, Montagny _____

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Sully _____

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Montagny
de célébrer le mariage à Sullens _____

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Montagny _____

N° 11

Ramusz Bonny

Aujourd'hui rente dix-neuf mil neuf cent mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramusz Eugène agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil de Louis Alfred Ramusz et de Jeanne Julie, née Emery

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le dix-neuf Octobre mil huit cent soixante dix sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bonny Josephine Louise cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheroux domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de défunt Emile Louis Bonny et de Marie Rose née Cortaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Estarayer le neuf Septembre mil huit cent soixante quinze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le dix sept Juin de présent année à

Cheroux le vingt un dit et à Lausanne le dix neuf sur dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ramusz Eugène
Bonny Louise
ne Bonny

des témoins :

Wisse Ramusz
Jean Richard à Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Merisot-Pouly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandcour et de Lausanne

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Dit de la fiancée
4. Publication certifiée à Sullens
5. Dit à Cheroux
6. Dit à Lausanne

Tou jugement rendu le vingt-un
mars par le tribunal civil du district
de Lausanne, jugement déclaré
définitif et exécutoire le vingt-
sept avril mil neuf cent sept,
le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce. Le
divorce a été prononcé contre
les deux époux.

Sullens le 13 mai 1907
Officier de l'état civil
[Signature]

Tatin

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 11 à la page 209 est celui de la mil huit cent dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : l'année 1900. Les deux doubles du présent registre sont conformes

Nom et profession de l'époux :

1. Ce que nous certifions _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens, le trente un Décembre domicilié à mil neuf cent

Noms des parents :

fil de L'officier de l'état civil de et de l'arrondissement de Sullens à Dailens

Etat civil :

H^{is} Mercier Souby

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2 _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Un double a été remis le 5 Janvier 1901 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi.

L'Officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens à Dailens.

H^{is} Mercier Souby

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° 1

Despond Desponds

Aujourd'hui Suit Mars mil huit centmit neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Despond, Alfred, maître maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Macommens et Bichy Byjular domicilié à Paillens

Noms des parents :

fils des difunt Jacques Despond et de Françoise née Hill

Etat civil :

Veuf de Louise, née Cheralley, dit le dix huit janvier mil neuf cent un

Date de la naissance :

né à Macommens, le sept Juillet mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Desponds, née Curched, Marie Susann, perruier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cussonay et de Lussey domiciliée à Cussonay

Noms des parents :

fille de Charles Henri Curched et de Louise Braungarten, à Gellien

Etat civil :

Veuf de Albert Louis Desponds, dit le seize Octobre mil huit cent quatre vingt dix sept

Date de la naissance :

née à Gellien, le vingt Août mil huit cent soixante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bichy Byjular, le douze Février de présent année, à Cussonay, le douze Février dit, à Macommens, le quatorze des dit, à Lussey à même date, et à Paillens le même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Desponds Alfred
Marie Desponds

des témoins :

Eugène Cuémond Sullens
Emile Troillet Paillens

L'officier de l'état civil :

M. Mermet Pauty

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extrait de naissance du fiancé
- 3° Extrait de son mariage précédent annulé par divorce
- 4° " du jugement du divorce
- 5° " de naissance de la fiancée
- 6 et 7 " des deux de son conjoint, et du précédent mariage
- 8, 9, 10, 11 et 12°, publications certifiées à Paillens, Villersimond, Cussonay, Lussey et Macommens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villersimond, et Echallens, de Cussonay et de La Sarraz

N^o 2

Cuérel-Moraz

Aujourd'hui quatre Avril mil neuf cent un _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cuérel, Alexandre Marius, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Sainte Croix _____ domicilié à Vufflens la ville _____

Noms des parents :

fils de Jules François Cuérel _____ et de Fanny Emma Victoria, née Montagna _____

Etat civil :

Célibataire _____ (à Vufflens la ville _____)

Date de la naissance :

né à Vufflens la ville _____ le seize Novembre mil huit cent soixante seize _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moraz, Louise Anna, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Sainte Croix _____ et domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de Jean Henri François Moraz _____ et de Marie Françoise, née Cuérel _____

Etat civil :

Célibataire _____ à Villars Sainte Croix _____

Date de la naissance :

née à Villars Sainte Croix _____ le huitième Décembre mil huit cent soixante dix neuf _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens la ville, le neuf Mars de présent année _____et à Villars Sainte Croix, le neuf dit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marius Cuérel
Anna Cuérel née Moraz

des témoins :

Paul Bussy Pythalay
Tiles Abérol Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Poudy

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage _____
- 2° Extrait de naissance des fiancés (précis) _____
- 3° Dit _____ de la fiancée (dépôt) _____
- 4° Publication certifiée à Villars Sainte Croix _____
- 5° Dit _____ à Vufflens la ville _____

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bussigny _____

Registre des mariages A.

N° 3

Contesse Coeytaux

Aujourd'hui deux Avril mil neuf cent un mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Contesse Georges, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens et la Sagne (Mischotel) domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de Louis Henri Contesse à Daillens et de feu Henriette Fauschalt, née Liégeois

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le six Juin mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Coeytaux, Susanne Jenny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domiciliée à Daillens

Noms des parents :

fille de Louis Henri Coeytaux à Sausan et de Marie Jenny née Fisset, à Daillens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Daillens le vingt trois Novembre mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le neuf Mars de présent année, et à
La Sagne, le dix sus dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Contesse
Susanne Jenny née Coeytaux

des témoins :

Emile Contesse à Daillens
Eugène Cuvionnet à Daillens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

La Sagne

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance des fiancés
3. Lett de fiancés
4. Publication certifiée à Daillens
5. Idem " à La Sagne

vule 7 Octobre 1901
S. Jaquez Titre

N° 4.

Bähni-Senthorcy

Aujourd'hui vingt six Octobre _____ mil huit centmil neuf cent un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bähni, Victor, usinier _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolligen, Berne _____ domicilié à Alens, c. Cassenay

Noms des parents :

fils de Daniel Henri Bähni _____ et de Marie Louise Desales, née Lymbin

Etat civil :

Célibataire _____ (agriculteurs à Roverolle)

Date de la naissance :

né vers Apple (Moulin de Roverolle), le vingt deux Novembre mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Senthorcy, Lydie Louise ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Dompierre (Lucens) _____ domiciliée à Dailles _____

Noms des parents :

fille de Friedrich Francois Senthorcy, à Dailles et de feu Elise, née Germond _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Dompierre _____ le ouze Avril mil huit cent septante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailles, le quatre Octobre de présent année à
Bolligen le quatre dit, à Dompierre le cinq sus dit, et à Cassenay, le cinq même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Bähni
Lydie Bähni née Senthorcy

des témoins :

Emile Senthorcy, à Dailles
Lydie Bähni Roverolle

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouchy

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Cassenay
de célébrer le mariage à Dailles.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCassenay, de Bolligen et
de Lucens.

Registre des mariages A.

N° 5

Dubaulx Bocion

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent
mil neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubaulx Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sausanne et de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils des défunts Charles Dubaulx et de Elise Victoire nee Gaudart

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le quatre Décembre mil huit cent soixante quinze

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bocion Alice Bertha, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Jean Louis Bocion et de Mari Jonny Loise nee Auguste agricole

Etat civil :

Célibataire (à Bournens)

Date de la naissance :

née à Bournens le vingt-neuf Avril mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le deux Novembre de présent an
à Bournens le deux dit et à Sausanne le deux sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dubaulx
Alice Dubaulx nee Bocion

des témoins :

M^r Laurent Sullens
M^r Bocion Bournens

L'officier de l'état civil :

M^r Mercier Gordy

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Id. de la fiancée
4. Publication certifiée à Sausanne
5. Id. à Bournens
6. Id. à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
l'officiers de l'état civil de

Sausanne

27/11/01

N^o _____

Aujourd'hui Le numéro 5 à la page 215 est celui de — mil huit cent
la dernière inscription faite ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~ : dans l'année 1901 ~~_____~~ Les deux doubles du présent

~~Nom et profession de l'époux :~~

1. registre sont conformes ~~_____~~ Ce que nous certifions ~~_____~~

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de Daillens, le trente-un Décembre domicilié à mil neuf cent un

~~Noms des parents :~~

fil(s) de L'Officier de l'état civil et de l'arrondissement de Sullens

~~Etat civil :~~

H^e Mercier-Pouly

~~Date de la naissance :~~

né à _____ le _____

et

~~Nom et profession de l'épouse :~~

2. _____

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de _____ domiciliée à _____

~~Noms des parents :~~

fil(le) de _____ et de _____

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

née à _____ le _____

~~Date des publications :~~

Les publications ont eu lieu à _____

*Un double a été remis le 4 Janvier
1902, à l'autorité cantonale, en
exécution de l'article 2 de la Loi
L'Officier de l'état civil de l'arrondissement
de Sullens à Daillens
H^e Mercier-Pouly*

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.~~

~~Signatures~~

~~des époux :~~

~~des témoins :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

~~Papiers présentés :~~

~~Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____~~

Registre des mariages A.

N° 1

Creytaux Dubit

Aujourd'hui vingt un Janvier mil neuf cent deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Creytaux Félix Charles Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Daillens

Noms des parents :

fils de feu Francis Samuel Creytaux et de Jeanne, née Chevrolier, ménager

Etat civil :

Célibataire à Daillens

Date de la naissance :

né aux Clées le vingt six Juin mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dubit Adèle, ménager

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon, Sellenes et Bourneux domiciliée à Bellens

Noms des parents :

fille de feu Charles Jean Dubit et de Jeanne Marie, née Perchet,

Etat civil :

ménager à Bellens

Date de la naissance :

née à Bellens le huit Avril mil huit cent soixant trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le dix sept Janvier de présente année
à Sellenes, le dix sept dit, à Moudon, le seize dit, à Bellens, le dix sept de même date
et à Bourneux, le dix sept précité.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix CreytauxAdèle Creytaux née Dubit

des témoins :

Eugène CuénoudM. Dubaut à Sellenes

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Pauty

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Id. de la fiancée
3. Permis de mariage
4. Publication certifiée à Daillens
5. Id. à Bourneux
6. Id. à Bellens
7. & 8. Id. à Sellenes et à Moudon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deMoudon et de S. Georges

Dubit

N° 2

Clavel-Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février _____ mil huit cent
mil neuf cent deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clavel, Paul, agriculteur _____
de Bettens et de Bournens _____ domicilié à Bettens _____
fils de Georges Clavel, syndic _____ et de Susanne Charlotte, née Fontannax
Célibataire _____ agriculteurs à Bettens
né à Bettens _____ le dix sept Novembre mil huit cent septant un

et

2. Guillet, Elise, ménagère _____
de Bettens et de Dailens _____ domiciliée à Dailens _____
fille de François August Guillet _____ et de Louise, née Strueman, agricultrice
Célibataire _____ à Dailens
née à Bettens _____ le cing Janvier mil huit cent quatre vingt

Les publications ont eu lieu à Dailens, le dix huit Janvier de présent année
à Bournens, le dix huit dit, et à Bettens le dix huit sus dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Clavel
Elise Clavel née Guillet

des témoins :

Oscar Guillet Dailens
Henri Clavel à Bettens

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Pouy

Papiers présentés :

- 1° Extrait de naissance du fiancé _____
- 2° " dit de la fiancée _____
- 3° Promesse de mariage _____
- 4° Publication certifiée à Dailens _____
- 5° Dit " à Bettens _____
- 6° Dit " à Bournens _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Henry
Stalder

Registre des mariages A.

N° 3

Villard Pache

Aujourd'hui quatorze Février ~~mil huit cent~~
mit neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Villard, François Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Sausanne, en séjour à

Noms des parents :

fils de Jules Villard et de Susette Henriette, née Reulin, Daillens

Etat civil :

Célibataire (agriculteur à Daillens)

Date de la naissance :

né à Daillens le huit juin mil huit cent soixante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache, Marie Susann, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bournens et de Chapelles domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Eugène Pache, et de Françoise Jeannette, née Neuschwander, agriculteur,

Etat civil :

Célibataire (à Bournens)

Date de la naissance :

née à Bournens, le treize Octobre mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, le vingt cinq Janvier de présente année,
à Bournens, le vingt cinq dit, à Chapelles, le vingt cinq sus dit, et à Sausanne
à même date

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Villard
Marie Villard née Pache

des témoins :

E. le Villard Jénère
Marie Pache Bournens

L'officier de l'état civil :

Henri Mercier-Pouly

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Sausanne
de célébrer le mariage à Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sausanne et de Saint-Gerges

à Sullens
Doigt

N^o 4

Monod-Vindayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Mars* mil huit cent
mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Monod, Henri Alexis, agent de police*
de *Chatelard, Venth et Remar* domicilié à *Sausanne*
fils de feu *Vincent Monod* et de *Clotilde Rosalie, née Chappaloy, son épouse*
Célibataire (à *Sausanne*)
né à *Chermaz, (Chatelard)* le *huit Août mil huit cent sept cent un*

et

2. *Vindayer, Julie, femme de chambre*
de *Cronay* domiciliée à *Sausanne*
fille de *Monsieur François Vindayer, menuisier* et de *Fanny, née Girard, sa femme*
Célibataire (domiciliée à *Bournens*)
née à *Bournens* le *dix Octobre mil huit cent quatre vingt*

Les publications ont eu lieu au *Chatelard* le *quinze Février dernier*, à *Venth et*
à Remar, le *dix huit dit*, à *Sausanne*, le *quinze des dit*, et à *Cronay*, le *seize*
de ce mois dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

H. Monod *Lebrun L. Sausanne*
Julie Monod née Vindayer *Vindayer Charles Bournens*

L'officier de l'état civil :

H. Mercier Pauty

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'état civil de Sausanne
de célébrer le mariage à Sullens

officiers de l'état civil de

Sausanne, Monthaux,
Villeneuve et Mollondin (Domby)

Platet

Registre des mariages A.

N° 5

Boulard Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent
mit neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Boulard Eugène Lucien Charles, agriculteurde Constantine domicilié à Sullensfils des défunts Charles Boulard et de Rose, née LaurentCélibatairené à Bramblens le vingt huit Mars mil huit cent soixante

et

2. Badan, Elisa, ménagèrede Sullens domiciliée à Sullensfille des défunts Charles Jules Louis et de Mari Louise, née BadanCélibatairenée à Sullens le six Mars mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Sullens le trois Mai de présent année et à
Constantine le six Mai de dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Boulard
Elisa Boulard née Badan

des témoins :

Henri Duflon Sullens
H. Tubaut Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Mercier-Pouly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Constantine à Sullens

Papiers présentés :

1° Extrait de naissance du fiancé2° " de la fiancée présente3° Promesse de mariage4° Publication certifiée à Sullens5° Id. à Constantine

vu le 10 Octobre 1912
A. Zaguirer Régent

H. P.

N° 4

Bally Cornar

Aujourd'hui dix huit novembre mil huit cent

mil neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bally Charles Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de François Bally, syndic à Sullens et de feu M^{lle} Ana, n^e Gurry

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le trois Aout mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cornar Marie Thérèse, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Quart, Aoste, Italie domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de de feu Michel Gabriel Cornar et de M^{lle} Marie Thérèse, n^e Jordan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Quart, Savoie le vingt trois Avril mil huit cent septant cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, le quatre Octobre de present année

elles adressées à l'état civil de Quart n'ayant pas été retournées, l'autorisation du Département de Justice et Police a été accordée pour la célébration du mariage

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bally
Marie Bally née Cornar

des témoins :

Henri Guffon
M^{lle} Tubaut

L'officier de l'état civil :

J^e Mercier Boudy

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Extrait de naissance du fiancé (présent)
3° Idem de la fiancée
4° Autorisation du Département de Justice et Police de célébrer le mariage à défaut du retour de la publication de Quart

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
à la Chancellerie d'état à Lausanne
par le Département de Justice et Police
auquel la communication en a été adressée
pour information

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui Le numéro 6 à la page 221. est celui de la mil huit cent
~~dernière inscription faite dans~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
~~comparu:~~ l'année 1902 Les deux doubles du présent registre

Nom et profession de l'époux :

1. sont conformes ce que nous certifions

Lieu d'origine et de domicile :

de Saillens, le trent un Décembre domicilié à mil neuf cent deux

Noms des parents :

fil(s) de L'Officier de l'état civil de et de l'arrondissement de Sullens

Etat civil :

H. Mercier-Pouly

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fil(le) de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Un double a été remis
le 5 Janvier 1903,
à l'autorité cantonale,
en exécution de l'article 2
de la Loi
L'Officier de l'état civil de
l'arrondissement de Sullens
H. Mercier-Pouly

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi~~
~~et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,~~
~~l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,~~
~~déclarés unis par le mariage.~~

Signatures

des époux :

des témoins :

Officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~~~Nom et profession de l'époux :~~

1. _____

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de _____ domicilié à _____

~~Noms des parents :~~

fils de _____ et de _____

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

né à _____ le _____

et _____

~~Nom et profession de l'épouse :~~

2. _____

~~Lieu d'origine et de domicile :~~

de _____ domiciliée à _____

~~Noms des parents :~~

fille de _____ et de _____

~~Etat civil :~~

~~Date de la naissance :~~

née à _____ le _____

~~Date des publications :~~

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

~~Papiers présentés :~~Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° 1

Bastian sortier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Janvier* mil huit-cent-
neuf-cent-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bastian, Auguste, agriculteur*
de *Penthar* domicilié à *Penthar*
fils de *Jean Samuel Bastian, agriculteur* et de *à Penthar et de feu Louis, né Demmittet*
Célibataire
né à *Penthar* le *sept Août mil huit cent soixante six*

et

2. *Sortier, Hélène, ménagère*
de *Penthar* domiciliée à *Penthar*
fille de *Jean Sortier* et de *Rose Marie, née Marnet*
Célibataire
née à *Penthar* le *vingt un Décembre mil huit cent soixante dix sept*

Les publications ont eu lieu à *Penthar, le vingt quatre Janvier mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Aug. Bastian**Hélène Bastian née Sortier*

des témoins :

*M. Dubautot**M. Duflon*

L'officier de l'état civil :

M. Mercier Pouly

Papiers présentés :

- 1° *Promesse de mariage*
- 2° *Extrait de naissance des fiancés*
- 3° *Publication certifiée à Penthar*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Statut

N° 2

Dubois-Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent trois~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dubois, Maurice, maître tailleur
 de S. Albans de Rossenges domicilié à Dailly
 fils de Jules Dubois et de jeune Victorine, née Boudry
Célibataire
 né à Chapelles le quatorze février mil huit cent septante-quatre
 et

2. Cachin, Bertha, ménagère
 de Seigneux et de Cerniack domiciliée à en séjour à Villars-Biercelin
 fille de Louis Alfred Cachin, tailleur et de Emma, née Veyre, à Villars-Biercelin
Célibataire
 née à Chapelles le vingt-huit juin mil huit cent huitante

Les publications ont eu lieu à Dailly le vingt mars de présente année, à Seigneux le vingt
du dit, à Cerniack le vingt du susdit, à Rossenges le dix-neuf et à Villars-Biercelin le dix-neuf
même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice DuboisBertha Dubois née Cachin

des témoins :

Mme EugèneL. Dubautot

L'officier de l'état civil :

P. Adam

Papiers présentés :

Extraits de matricules des fiancés.Promesses de mariagePublications certifiées à Dailly,
Seigneux, Cerniack, Rossenges et
Villars-Biercelin.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deAcudon, Bottons et
Villarszel

Registre des mariages A.

N^o 3
Rolaz-Sortier

Aujourd'hui vingt-trois mai ~~mil-huit-cent~~
mil-neuf-cent-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rolaz, Georges-Tierre-Armand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rollé domicilié à Caillens

Noms des parents :

fils de Charles-Alexis Rolaz, agriculteur et de Louise-Fanchette, née Corred, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthauz le vingt-cinq mai mil-huit-cent-septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sortier Clotilde-Anna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthauz domiciliée à Tenthauz

Noms des parents :

fille de Sortier Charles-Louis, décédé et de Rosine Péléderray, sa femme, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tenthauz le vingt-un mai mil-huit-cent-septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rollé le six mai de la présente année,
à Tenthauz le six du dit mois et à Caillens le six mai sus-indiqué

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Rolaz
Clotilde Rolaz née Sortier

des témoins :

Henri Charlet
A. Dubautot

L'officier de l'état civil :

J. P. Badan

Papiers présentés :

1 Extrait de naissance du fiancé
2 Idem de la fiancée
3 Promesses de mariage
4 Publication certifiée à Caillens
5 Idem à Tenthauz
6 Idem à Rollé

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rollé

N^o 4
Meylan-Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf mai* mil ~~huit-cent~~
mil neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Meylan, Fritz Henri Sigrold, fermager*

de *Chuit* domicilié à *Dailles, précédemment à Brassus*

fil de *Jules Adrien Meylan, forgeron* et de *Marg. Adèle, née Meylan, décédée.*

Célibataire

né à *Brassus* le *quatre janvier mil huit cent septante-six*

et

2. *Curchod Adèle, ménagère*

de *Commartin Villars-Cürselin* domiciliée à *Commartin*

filles de *Albert Curchod, agriculteur* et de *Louise, née Charbonney, sa femme*

Célibataire

née à *Commartin* le *trente novembre mil huit cent septante-cinq*

Les publications ont eu lieu à *Brassus le vingt-huit mars, au Brassus, le vingt-huit*
du dit, à Villars-Cürselin, le vingt-huit du dit mois, au Pontier le vingt-sept et à Commartin le
vingt-huit du même mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Meylan
Adèle Meylan née Curchod

des témoins :

Jacottet Jules
A. Dubaut

L'officier de l'état civil :

P. Sadan
1876

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brassus, du Pontier et de
Neffes

Papiers présentés :

Les extraits de naissance des fiancés

Promesses de mariage

Publications certifiées à Brassus, au
Brassus, au Pontier, à Commartin et
à Villars-Cürselin

N^o 5
Vulliod-Damond

Anjourd'hui vingt juillet mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vulliod, Hypolite Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de Vulliod, Constant Ami, décédé et de Blanche Legentis, née Bessignin, à Vufflens-la-ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-ville le quatre juillet, mil huit cent soixante-seize

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Damond, Louise Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Aubonne (Vaud) domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fille de François Auguste Damond et de Estelle, née Bessignin, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vérier, près Ecclérens le vingt-trois février, mil huit cent quatre-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le deux juin et à Aubonne le deux du même mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H^e Vulliod
Alice Vulliod-Damond

des témoins :

Emile Lougaz
Charles Vulliod

L'officier de l'état civil :

L. J. Madon

Papiers présentés :

- 1^o Extrait de naissance des fiancés
- 2^o Trousses de mariage
- 3^o Publications ligées à Aubonne et à Vufflens-la-ville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne

n° 6
Vindayer-Roulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil ~~sept~~^{neuf} cent
trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vindayer, Charles Eugène, agriculteur
 de Cronay domicilié à Bournens
 fils de Marc François Vindayer et de Fanny, née Grivel, sa femme
célibataire
 né à Bournens le treize février, mil huit cent septante-quatre

et

2. Roulin, Elise Marie, maîtresse d'école
 de Sailly domiciliée à Bournens
 fille de Roulin Henri, décédé et de défunte Henriette, née Dubril
célibataire
 née à Saint-Béchet, rue d'ailles le vingt-huit septembre, mil huit cent soixante-seize

Les publications ont eu lieu à Bournens le 11 août; à Sailly le 13 du dit mois et
Cronay le quatorze du même mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Vindayer
Elise Vindayer

des témoins :

Ernest Porchet
M^{lle} Dubauloz

L'officier de l'état civil :

P. Madan
107

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bournens et de Molendins

Papiers présentés :

1° Procès de mariage
 2° Extrait de naissance du fiancé
 3° Extrait de naissance de la fiancée
 4° Publications légales à Bournens,
à Sailly et à Cronay

Registre des mariages A.

N^o 16
Jaccard-Cuërel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six septembre mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Jaccard, Louis Emile, sous-chef de gare
 de Sainte-Croix domicilié à Neuchâtel
 fils de Louis Emile Jaccard et de Jenny, née Champod, à St-Croix
Célibataire
 né à Sainte-Croix le trois avril, mil huit cent septante-cinq

et

2. Cuërel, Rose Méry, sans profession
 de Villars Sainte-Croix domiciliée à Mees
 fille de Louis Etie Cuërel, facteur postal et de Jenny Adèle, née Favre, d'ici
Célibataire
 née à Mees le quatre février, mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Mees le (26) vingt-six août, à St-Croix le vingt
sept août, à Neuchâtel le vingt sept août et à Villars-St-Croix le
vingt sept août, mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Jaccard
Méry Jaccard

des témoins :

Jaccard
Jenny

L'officier de l'état civil :

P. Madan
J. P.

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Neuchâtel pour célébration Sainte-Croix, Neuchâtel
du mariage à Villars et Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

vale le 27 octobre 1903
de Jacques Pélissier

Fontannaz, Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux novembre* mil huit-cent

neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Fontannaz, Armand, agriculteur*

de *Bettens et Dailens* domicilié *à Bettens*

fil de *Jean David Louis Frédéric* et de *Louise Charlotte Antoinette, née Fontannaz*

Célibataire

né à *Bettens* le *quatre septembre mil huit cent soixante-cinq*.

et

2. *Fontannaz, Lina Louisa, négociante*

de *Bettens et Dailens* domiciliée à *Bettens*

filles de *François Charles Henri* et de *Louise, née Dubrit, sa femme*

Célibataire

née à *Bettens* le *six avril mil huit cent soixante-six*.

Les publications ont eu lieu à *Bettens, Dailens et Bournens* le
vingt-quatre octobre de l'année sus-indiquée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Fontannaz
Louisa Fontannaz

des témoins :

Léon Clavel
J. Dubaut

L'officier de l'état civil :

L. Radan

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1° *Promesse de mariage*
- 2° *Extrait de naissance du fiancé*
- 3° *id. id. de la fiancée*
- 4° *Les certificats de publication de Bettens, Dailens et Bournens*

Registre des mariages A.

N° 1
Francillon-Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Francillon, Henri Emile, agriculteur
de Daillens domicilié à Daillens
fils de Louis dit Henri Francillon et de Elise, née Roulin, ménagère, à Daillens
Agriculteur, à Daillens
Célibataire
né à Daillens le vingt-trois avril mil huit cent septante-cinq

et

2. Villard, Bertha Alice, ménagère
de Daillens domiciliée à Daillens
fille de Villard François Alexis, agriculteur et de Lina Sophie, née Dumauthier, décédée
à Daillens
Célibataire (mineure autorisée)
née à Daillens le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Daillens le vingt-neuf octobre mil
neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Francillon
Bertha Francillon

des témoins :

Gustave Francillon
A. Dubaud

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage.
2. Extrait de naissance du fiancé.
3. La fiancée est au bénéfice de la circulaire du 5 février 1897.
4. Certificat de publication à Daillens.
5. Acte de consentement du père de la fiancée.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 10
Dubrit-Coeytaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dubrit, Charles Ernest, agriculteur
 de Moudon, Sottens & Bournens domicilié à Bettens
 fils de Charles Marc Dubrit décédé et de Jeanne Marie, née Torchet, ménagère,
Célibataire à Bettens
 né à Bettens le huit novembre mil huit cent septante-sept

et

2. Coeytaus, Albertine Eugénie, ménagère
 de Dailens domiciliée à Bettens
 fille de Coeytaus, Henri, décédé et de Anna Madeleine, née Gerber, ména-
Célibataire gère, à Bettens
 née à Bettens le dix-huit février, mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Bournens, Bettens et Dailens le dix-huit
novembre, à Moudon le dix-neuf novembre, à Bettens le vingt novembre de
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Dubrit
Albertine Dubrit

des témoins :

Dufflon Henri
M^e Dubaudot

L'officier de l'état civil :

P. J. Sadan
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage. - 2^o Certificats
 de publication à Bettens, Bournens
Dailens, Moudon et Sottens. - 3^o Ex-
 traits de naissance des fiancés. -
 4^o Acte de consentement du tuteur de la fiancée. -
 5^o Acte de consentement de la mère de la fiancée.

officiers de l'état civil de

Moudon et de J.-C. Virgès

Registre des mariages A.

N° 11
Cuérel-Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieu-huit décembre mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuérel, Théophile, agriculteurde Villars-Sainte-Croix domicilié à Mora, précédemment à Bussignyfils de deffunts Ami Cuérel et de Jeanne Estaline Henriette Goy, sa femmeCélibatairené à Ballens le vingt janvier mil huit cent cinquante-trois

et

2. Chamot, Anna, née Favre, ménagèrede Morrens domiciliée à Morafille de Benjamin Samuel Louis Favre et de Julie, née Lerbox, sa femme les deux décedésVeuve de Chamot Jules François, dès le neuf mars mil neuf cent unnée à Lausanne le vingt décembre mil huit cent soixante-cinq

Les publications ont eu lieu à Villars-Sainte-Croix et à Mora le vingt-sept novembre et à Morrens le 28 novembre de l'année (sus-indiquée) précédente.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Theophile Cuérel
Anna Cuérel

des témoins :

H. Dufflon Sullens
F. Dubautz Sullens

L'officier de l'état civil :

L. P. Radon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny et Bottenes

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage. - 2. Les extraits de naissance des fiancés. 3. Extrait mortuaire du précédent conjoint de la fiancée. 4. Les certificats de publication à Morrens, Villars-Sainte-Croix et Mora.

N°

Aujourd'hui le numéro 11, à la page 234, est celui de mil huit cent la dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : l'année 1903

Nom et profession de l'époux :

1. Les deux doubles du présent registres sont conformes.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ce que nous certifions domicilié à

Noms des parents :

de Sullens le six janvier 1904 et de mil neuf cent quatre

Etat civil :

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

Date de la naissance :

né à



Signature of the official in cursive.

Nom et profession de l'épouse :

2.

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Noms des parents :

filles de et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis le 6 janvier 1904, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.



Signature of the official in cursive.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 1
Rithner-Clement

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil huit-cent
neuf-cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rithner, Jules, domestique agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chidoyres et Château-d'Oze domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fil de Jean François Rithner, décédé et de Marie Mathéline, née Décostet, ménagère,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à aux Chidoyres le vingt-huit janvier mil huit-cent quatre-vingt-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clement, Hélène, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuarnens et L'Isle domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fil de Eugène Clement agriculteur et de Emma David, ménagère, ses deux à Vufflens-la-ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lachaux le vingt-six octobre, mil huit-cent quatre-vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville, L'Isle et Château-d'Oze le huit janvier, à Cuarnens et aux Chidoyres le Neuf janvier de dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Rithner
Hélène Rithner

des témoins :

M^{rs} Duflon à Vufflens
M^{rs} Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

P. J. Moran

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Publications certifiées à Vufflens la ville, L'Isle, Château-d'Oze, Cuarnens et aux Chidoyres.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oze, L'Isle et
Château-d'Oze

N° 2
Ganty-Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieuhuit février mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ganty, Marc Maurice, boucher
de Lutry domicilié à Lutry
fils de Armi François Ganty, décédé et de Jeanne, née Bujard, sa femme, vigneronne,
Célibataire
né à Lutry le vingt-un mars mil huit cent septante-sept

et

2. Valet, Louise Alice, ménagère
de Mex domiciliée à Mex
fille de Edouard Louis Valet, agriculteur et de Louise, née Fauré, sa femme, ménagère,
Célibataire
née à Lausanne le trois décembre mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Mex, le trente janvier,
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Ganty
Louise Ganty née Valet

des témoins :

M^{re} Dubaylot
Lucien Valet

L'officier de l'état civil :

J. P. Madan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état
civil de Lutry de célébrer le
mariage à Sullens.

l'officiers de l'état civil de

Lutry

N° 3

Montagnon-Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil ~~huit cent~~
~~neuf cent quatre~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Montagnon Armand, agriculteur
de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville
fils de Michel Georges Montagnon et de Elisa Caroline, née Breyer, les deux décédés
Célibataire
né à Vufflens-la-ville le trois avril mil huit cent soixante-quatorze

et

2. Favez Eugénie Louise, ménagère
de Servion domiciliée à Vufflens-la-ville
fille de Favez Georges Emile, décédé et de Octavie Susanne, née Montagnon, ménagère à Vufflens-la-ville
Célibataire
née à Vufflens-la-ville le vingt-huit mai mil huit cent septante-six

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le dix-sept février et à Servion le dix-neuf février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Montagnon
Eugénie Montagnon née Favez

des témoins :

L. Pédani-Sullens
A. Dubault

L'officier de l'état civil :

L. Pédani
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Extrait de naissance du fiancé
3° Extrait de naissance de la fiancée

l'officier de l'état civil de

Oron

N° 4
Chevaley-Ramus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du seize juin mil neuf cent cinq, le Conseil d'état du canton de Vaud, a ordonné que l'acte de mariage ci-contre, soit rectifié en ce sens que le nom de famille de l'épouse sera écrit Chevalley au lieu de Chevaley.

Sullens le seize juin mil neuf cent cinq
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au département de justice et Police, ainsi qu'à l'officier de l'état civil de Bottens.

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Chevaley, Auguste (dit Albert) agriculteur
 de Morrens domicilié à Morrens
 fils de Jean Louis Chevaley, décédé et de Louise Clémentine, née Favre, ménagère à Morrens
Célibataire
 né à Morrens le dix février mil huit cent soixante-trois

et

2. Ramus, Louise, ménagère
 de Sullens domiciliée à Morrens
 fille de Ami Louis Samuel Ramus, agriculteur et de Jenny, née Baudet, décédée
Célibataire
 née à Morrens le neuf février mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-quatre, à Morrens le vingt-cinq et à Morrens le vingt-six avril mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Al Chevaley
L^r Chevaley né Ramus

des témoins :

J Ramus à Cottigny
Lina Müller à Allens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Bottens de célébrer le
mariage à Sullens.

Registre des mariages A.

N^o 5
Gaudard-Bocion

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Gaudard, Jules Emile, agriculteur
de Lausanne, Echallens, Bidey-Orjulaz, St-Barthélemy domicilié à Boursens
fils de Edouard Gaudard, agriculteur et de Emilie Emma, née Girardet, décédée
Célibataire
né à Boursens le premier décembre mil huit cent septante huit

et
2. Bocion, Ida Elise, ménagère
de Boursens domiciliée à Boursens
fille de John Louis Daniel Bocion, agriculteur et de Louise, née Canel, décédée
Célibataire
née à Boursens le premier septembre mil huit cent septante huit.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Barthélemy, Boursens, Bournens
Bidey-Orjulaz et Echallens le 14 mai mil neuf cent quatre
— quatorze mai —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gaudard
Ida Gaudard née Bocion

des témoins :

Jules Bocion
Eugène Bocion Boursens

L'officier de l'état civil :

J. J. M. Dan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et Echallens

Papiers présentés :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications certifiées à Boursens, Bournens,
Echallens, Bidey-Orjulaz, Lausanne et
St-Barthélemy.

N° 6
Michaud-Monnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Michaud, Saul, instituteur
 de Tuidoux domicilié à Vufflens-la-ville
 fils de François Samuel Michaud, décédé et de Julie, née Bide, sa veuve, à Tuidoux
Célibataire
 né à Tuidoux le neuf février mil huit cent huitante trois

et
 2. Monnard, Louise Henriette, institutrice
 de Dailens domiciliée à Lausanne, St-Tierre, 11.
 fille de Alfred Monnard, décédé et de Marie Sophie Hedevig Leroy, sa veuve, à Lausanne
Célibataire
 née à Lausanne le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatorze juin et à Dailens, Tuidoux, Vufflens-la-ville, le seize juin mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Saul Michaud
Louise Michaud née Monnard

des témoins :

J. Reymond
et Auguste Koffer

L'officier de l'état civil :

J. Badan


Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chesbres et Lausanne

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° et 3. Extraits de naissance des époux
- 4, 5, 6 et 7. Publications certifiées à Lausanne, Tuidoux, Vufflens-la-ville et Dailens

Lors du mariage inscrit ci-contre, et par acte signé par eux, les époux ont déclaré légitimer : Michaud, Saul Henri Alfred, fils de Louis Henriette Monnard, né à Lausanne le vingt-sept mai mil neuf cent quatre, où il est inscrit au folio 258, vol. 37, et au registre B de Dailens, folio 76, 30, folio 181, vol. II, année 1904, valant le 3 décembre 1906, Officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

N^o 1
Ramuz Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Ramuz, François-Albert, agriculteur
 de Sullens domicilié à Muse
 fils de Ramuz, Ami-Louis-Samuel et de Jenny, née Baudet, sa femme, décédée
Célibataire

né à Muse le douze juin mil huit cent soixante-sept
 et

2. Jaccard, Hélène, ménagère
 de Chardonnay-Montaubien et Villars-Chiercelin domiciliée à Chardonnay
 fille de Jean-Firmin Jaccard, décédé et de Adèle, née Lisset, sa femme, ménagère à Char-
donnay
Célibataire

née à Chardonnay le sept août mil huit cent septante-trois

Les publications ont eu lieu à Sullens et Muse le premier août, à Villars-
Chiercelin le deux août et à Chardonnay-Montaubien le trois août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ramuz
Hélène Ramuz, née Jaccard

des témoins :

Alfred Jaccard
Jules Jaccard à Chardonnay

L'officier de l'état civil :

J. P. Radan
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^{er} Extrait de naissance des fiancés
 3^e Promesse de mariage, n^{os} 5, 6, 7 : Publications
 certifiées à Sullens, Muse, Villars-Chiercelin
 et Chardonnay-Montaubien

officiers de l'état civil de

Sullens et de St-Cirgues

N° 8
Cestuy DemontAujourd'hui deux Septembre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cestuy, Aimé Louis, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully Lutry et Tuidoux domicilié à Max

Noms des parents :

fils de Auguste Aimé Cestuy, d'ici et de Anna Emma David, ménagère, à Tharrens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Neuvers le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont, Lina Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Demont Georges Henri, agriculteur et de Jung Eugénie, née Stannio, ménagère à Sullens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tréverenges le dix avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-deux juillet, à Apples, Max, Tuidoux, Lutry, le vingt-trois juillet et à Cully le vingt-cinq juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cestuy Aimé Louis
D. Cestuy Lina

des témoins :

Constant Lement à Sullens
Henri Demont Sullens

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry, St-Saphorin (Savoie)
et Apples.

Papiers présentés :

1. Acte de consentement du père de l'épouse...
2. Promesse de mariage...
3. 4. Extraits de naissance des fiancés...
5. 6. 7. 8. 9. 10. Publications certifiées à Sullens, Apples, Max, Tuidoux, Lutry et Cully.

Registre des mariages A.

N^o 9
Borgeaud-Delacuisine

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud, Emile, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Morrens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil de Jean Louis Borgeaud, décédé et de Jeanne, née Gringet, sa femme, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Cugy le dis-neuf juillet, mil huit cent soixante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Delacuisine, Marie Françoise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fil de David Delacuisine, décédé et de Jeanne Louise, née Pavy, sa femme, ménagère
à Dailens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens le vingt-deux août mil huit cent septante et un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et à Sullens le vingt-trois septembre,
et à Morrens le vingt-cinq du même mois, mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Borgeaud
Marie Borgeaud née Delacuisine

des témoins :

Auguste Koffer à Sullens
H. Defflon Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Pagan

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Trombe de mariage - 4. 5. et 6. Pu-
lications certifiées à Dailens, Sullens
et Morrens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens

N^o 10
Villard-Rolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Villard, Emile Jules, cocher
de Dailens (Vaud) domicilié à Genève
fils de Jules Villard, agriculteur et de Susette Henriette Roulin, sa femme,
Célibataire tous deux à Dailens
né à Bournens (Vaud) le dix-sept janvier mil huit cent septante-cinq

et

2. Rolaz, Elise, sans profession
de Rollé (Vaud) domiciliée à Tenthala (Vaud)
fille de Charles Alexis Rolaz et de Louise Fanchette Corod, sa femme,
Célibataire agriculteurs à Tenthala
née à Tenthala le dix septembre mil huit cent septante-six

Les publications ont eu lieu à Dailens le premier octobre, à Genève le vingt-trois septembre,
à Rollé le trente septembre, à Tenthala le trente septembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Villard
Elise Villard née Rolaz

des témoins :

Emile Rolaz Dailens
A. Duboulet Sullens

L'officier de l'état civil :

J. P. Pagan
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Genève de célébrer le mariage
à Sullens.

Genève, Rollé et Cossigny

le 27 octobre 1904
de Jacques Piquet

Registre des mariages A.

N^o 11
Dubauloz-Crolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dubauloz, Jules Francois, agriculteur

de Lausanne et Sullens domicilié à Sullens

fil de Louis Dubauloz, décédé et de Emma, née Badian, sa femme, ménagère

à Sullens
Célibataire

né à Sullens le onze août mil huit cent soixante-dix-sept

et

2. Crolliet, Louise Ida, sans profession

de Dailens domiciliée à Dailens

fille de Louis Henri Crolliet, agriculteur et de Jenny Eugénie, née Conod, sa femme, ménagère, les deux à Dailens

Célibataire

née à Dailens le deux mai mil huit cent quatre-vingt-un

Les publications ont eu lieu à Sullens, à Lausanne et à Dailens

le vingt-deux octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dubauloz Francois

Louis Dubauloz, né Crolliet

des témoins :

Louis Henri Crolliet, Dailens

Kolaz Emile Dailens

L'officier de l'état civil :

E. Badian

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Lausanne

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Promesse de mariage

3. 4. et 5. Publications certifiées à Sullens, Dailens et Lausanne

N^o 12
Tortier-Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Tortier, Ernest Charles, agriculteur

de Tenthaze domicilié à Tenthaze

fil des défunts Charles Louis Tortier et de Rosine Debideray, sa femme

Célibataire

né à Tenthaze le vingt décembre mil huit cent septante-cinq

et

2. Desponds, Louise Anais, ménagère

de Lussery domiciliée à Tenthaze

filles de François Desponds et de Adelaïde, née Avocat, les deux décédés

Célibataire

née à Tenthaze le vingt-neuf mai mil huit cent septante-sept

Les publications ont eu lieu à Tenthaze le vingt-sept, à Tenthaze le vingt-
huit et à Lussery le vingt-neuf octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Tortier
Anais Tortier née Desponds

des témoins :

E. Desponds Tenthaze
Hélène Desponds

L'officier de l'état civil :

J. P. Maun
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.
 3. Trombe de mariage. - 4. 5. 6. Pub-
lications certifiées à Tenthaze, Tenthaze
et Lussery.

officiers de l'état civil de

Cessenay et de La Roche

Registre des mariages A.

N° 13
Vougar-Montagnon

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vougar, Emile Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fil de Victor Ulysse Vougar et de Cecile Marie, née Montagnon, sa femme,
les deux déçédés

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-ville le premier mars mil huit cent soixante-seize

Nom et profession de l'épouse :

2. Montagnon, Lea, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-ville domiciliée à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

filie de Michel George Montagnon, déçédé et de Louise Henriette, née Bennequen, sa veuve,
ménagère à Vufflens-la-ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens-la-ville le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville le vingt-huit octobre
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Vougar
Lea Montagnon

des témoins :

Fulvio E. G. G. G.
Ch. Montagnon Vufflens-la-ville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
- 3. Promesse de mariage
- 4. Publication certifiée à Vufflens-la-ville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

14.
Blum-Feser

Aujourd'hui neuf cent quatre novembre mil huit cent neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Blum, Charles Rodolphe, tailleur d'habits

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Terne) domicilié à Tuffens-la-ville

Noms des parents :

fil de Blum Rodolphe, tailleur d'habits et de Anna Maria, née Burkhalter, sa femme,
les deux à Tuffens-la-ville

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthars le cinq septembre mil huit cent quatre vingt deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Feser, Emma Rosalie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Denges domiciliée à Morges

Noms des parents :

fil de Charles Louis Amédée Feser, ^{tailleur menuisier} menuisier et de Charlotte Juliannette Hoernung, ^{épouse} décédée
- épouse à Morges -

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le vingt décembre mil huit cent septante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-ville le vingt-cinq, à Morges et à Denges le
vingt-six, à Guggisberg le vingt-sept octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Blum
Emma Blum née Feser

des témoins :

Vincent Charles Penthes
Eduard Fellicoud Penthes

L'officier de l'état civil :

J. P. Bada

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges, Guggisberg et
Tenay

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance de la fiancée
- 2. Promesse de mariage
- 3. 4. 5. et 6. Publications certifiées à
Tuffens-la-ville, Morges, Denges et
Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 15
Bovay-Monnier

Aujourd'hui trinte décembre mil ~~huit cent~~
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :
1. Bovay, Edouard, agriculteur
de Trougement domicilié à Mosa
fils de Alfred Bovay, agriculteur et de Jeanne Henriette, née Chamot, les deux à Mosa
Célibataire
né à Sullens le quatorze décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

et
2. Monnier, Hélène Cécile, ménagère
de Soncebois-Semberval domiciliée à Villars-St-Croix
fille de Théodore Bertha Monnier, lingère, à Londres
Célibataire
née à Berne le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Mosa et à Villars-St-Croix le dix, à Trougement le onze et à Soncebois le douze décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Edouard Bovay
Hélène Bovay née Monnier

des témoins :
Monsieur Gustave Sullens
L. Dubaut

L'officier de l'état civil :
[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :
1 et 2 Extraits de naissance des fiancés.
3 Promesse de mariage et consentement du grand-père de la fiancée. 5. 6. 7 et 8 Publications certifiées à Mosa, Villars-St-Croix, Trougement et Soncebois.

officiers de l'état civil de
Trusigney, Trougement et Soncebois.

~~Aujourd'hui~~ Le numéro 15, à la page 251, est celui ~~mil huit cent~~
 de la dernière inscription ~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu~~ faite dans l'année 1904. Les deux doubles du présent
 1. registre sont conformes. Ce que nous certifions.
 de Sullens le trente et un décembre domicilié à mil neuf cent quatre.
 2. fils de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

né à

le



P. J. Rodan
[Signature]

2.

de

domiciliée à

filles de

et de

née à

le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Un double a été remis le 10 janvier 1905, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens:



P. J. Rodan
[Signature]

N^o 1
Gaudard-Klotzli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars ~~mil huit cent~~
mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gaudard, François Ami Fernand, agriculteur
de Lausanne, Echallens, Bichy-Cyula, St-Barthélemy domicilié à Boussens
fils de Jean François Gaudard et de Jeanne Susanne Grepin, ménagère, à
Celibataire Boussens
né à Boussens le vingt avril mil huit cent septante-trois

et

2. Klotzli, Elisa Bertha, ménagère
de Diesbach près Nüren domiciliée à Cossenay
fille de Christ Klotzli, agriculteur et de Madelaine, née Streit, ménagère, les deux
Celibataire à Diesbach
née à Bächleren, commune de Diesbach le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Cossenay, Echallens, Bichy-Cyula, St-Barthélemy, Boussens, le
vingt-deux février mil neuf cent cinq, à Diesbach, le vingt-trois février à Cossenay, le vingt-
cinq février de même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Gaudard
Bertha Gaudard n^e Klotzli

des témoins :

Henri Guffon Sullens
St Dubaudet Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1. et 2. Extrait de naissance des fiancés.
3. Promesse de mariage. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. Publi-
cations certifiées à Cossenay, Echallens, Bichy-Cyula,
St-Barthélemy, Boussens, Diesbach et Lausanne.

Lausanne, Echallens
Diesbach et Cossenay

N° 2
Messiaux-TorchetAujourd'hui huit avril ~~mil huit cent~~

mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Messiaux, Louis Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Thière domicilié à Thière

Noms des parents :

fils de Moise Louis Frédéric Messiaux et de Salme Antoinette Cagneux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Thière (ou Coratanna) le vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Torchet, Emma Léna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Louis Jean François Torchet et de Jenny Adèle Meylan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens le huit novembre mil huit cent quatre vingt un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Thière le dix huit mars, à Corcelles-le-Jorat et à Bournens le quinze du même mois mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Messiaux
Emma Messiaux nee Torchet

des témoins :

C. Maeder
Clara Jaquier

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Thière et de Corcelles-le-Jorat

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état civil
de Thière de célébrer le mariage
à Pullens

Registre des mariages A.

N^o 3

Jaquier-Maurer

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquier, Louis Aimé, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-ville domicilié à Vufflens-la-ville

Noms des parents :

fils de Charles Louis Jaquier, agriculteur et de Aimée Adèle, née Vulliam, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-ville le seize décembre mil huit cent soixante-dix-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Maurer, Bertha, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolligen, canton de Berne domiciliée à Vufflens-la-ville (en séjour à Berne)

Noms des parents :

fille de Alfred Maurer, à Berne et de Marie, née Berger, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Berne le onze septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-ville et à Bolligen, le
quatre mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jaquier
Bertha Jaquier née Maurer

des témoins :

Marie Jaquier Vufflens-la-Ville
Emma Jaquier Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Les extraits de naissance des
fiancés. 3. Promesse de mariage de la
fiancée, signée par M. l'officier de
l'état civil de la ville de Berne.
4. Promesse de mariage de l'épouse. 5. Publi-
cations certifiées à Bolligen et Vufflens-la-ville.

L'officier de l'état civil de

Bolligen

N. 4
Imhoff-Cuïrel

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Imhoff, Adrien, agriculteur
de Herrenbach-Buchen (Berne) domicilié aux Vaux, rive Nord
fils de Jacques César Imhoff, décédé et de Louise Françoise, née Gindroz, sa femme,
— ménagère, aux Vaux, rive Nord
Célibataire

né à Cully le quinze mars mil huit cent septante
et

2. Cuïrel, Cicile Julie Anna, ménagère
de Villars-St-Croix domiciliée à Villars-St-Croix
fille de François Louis Cuïrel, décédé et de Eliza, née Cuïrel, sa femme, ménagère,
— à Villars-St-Croix
Célibataire

née à Villars-St-Croix le vingt novembre mil huit cent septante-cinq

Les publications ont eu lieu à Nord le cinq mai, à Villars-St-Croix
et à Schwarzenegg, le six du même mois mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

vu le 4 novembre 1905
L. Jagermeister

Signatures

des époux :
Adrien Imhoff
Anna Imhoff née Cuïrel

des témoins :
Marie Cuïrel Villars-St-Croix
Marie Cuïrel Villars-St-Croix

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage
4., 5. et 6. Publications certifiées
à Nord, à Villars-St-Croix et à
Schwarzenegg.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Bussigny et Schwarzenegg

N° 5.

Cerutti - Ramuz

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre* mil huit cent *neuf-cent cinq* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Cerutti, Davide Camillo, manoeuvre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cesara, province de Novare, Italie* domicilié à *Sullens*

Noms des parents :

filz de *feu Battista Cerutti, de Giuseppe* et de *Masaviglia Giulia de David, à Cesara*

Etat civil :

Célibataire (mineur autorisé)

Date de la naissance :

né à *Cesara* le *dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ramuz, Louise, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sullens* domiciliée à *Sullens*

Noms des parents :

fille de *Ramuz, Louis Emmanuel* et de *feu Marie Justine, née Charles*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Sullens* le *huit juillet mil huit cent quatre-vingt-trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sullens le vingt-deux septembre mil neuf cent cinq*

à Cesara, le certificat de publication est daté du neuf novembre de même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Cerutti Davide

Alfred Ramuz à Sullens

Louise Cerutti née Ramuz

Paulin Louis Sullens

L'officier de l'état civil :

F. J. Jadan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat

à Lausanne

Papiers présentés :

1. *Extrait de naissance du fiancé*

2. *Extrait de naissance de la fiancée*

3. *Promesse de mariage*

4. Publications certifiées à Sullens et à Cesara.

Le dix-huit août mil neuf cent douze, et par acte signé par eux, les papiers inscrits ci-dessus ont été déclarés légitimes. Ramuz, Mathilde Alice, née à Lausanne le vingt octobre mil neuf cent deux, fille de Cerutti née Ramuz, Louise, et inscrite au registre B des naissances de l'arrondissement de Sullens, Vol. II - folio 160. N° 76, année mil neuf cent deux. Inscrip. le 27 août 1912. Officier de l'état civil.

F. J. Jadan

n° 6.
Benvegnen-Saturel

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Benvegnen, Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domicilié à Vufflens-la-Ville

Noms des parents :

fil de Benvegnen, Alois, agriculteur et de Ermanne Charlotte, née Hamer, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-Ville le vingt-sept février mil huit cent septante-six.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Saturel, Hélène Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Saphorin-sur-Morges domiciliée à Vufflens-la-Ville

Noms des parents :

fille de Joséph Saturel, décédé et de Jeanne Isaline, née Montagnon, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bremblens le treize juin mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, le douze octobre, et à St-Saphorin-sur-Morges, le treize octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Julien Benvegnen
Hélène Benvegnen née Saturel

Erman Benvegnen Vufflens-la-Ville
Fernand Saturel Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

P. Radan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.
4. 5. Publications certifiées à Vufflens-la-Ville et à St-Saphorin.

l'officier de l'état civil de
Collombier-sur-Morges

Registre des mariages A.

N^o 7.
Reynaud-Vougaré

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reynaud, Charles Henri, vouturier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Vaulion

Noms des parents :

fil de feu David Samuel Reynaud et de Marguerite, née Müller

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vaulion le quatre août mil huit cent septante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vougaré, Alice, pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domiciliée à Vaulion

Noms des parents :

fil de feu Eugène Alexis Vougaré et de Marie Albertine à Vufflens-la-Ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens-la-Ville le vingt huit août mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le vingt octobre mil neuf cent cinq
et à Vaulion le vingt-un octobre de même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Reynaud
Alice Reynaud née Vougaré

des témoins :

Louis Vougaré
Ernest Bénédict

L'officier de l'état civil :

J. J. J.
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Vaulion de célébrer
le mariage à Vufflens

l'officier de l'état civil de

Vaulion

N^o 8.
Auberson-Girardet

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent

neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Auberson, Charles Auguste, carrier de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertins sur Yverdon domicilié à Culins (Echallens)

Noms des parents :

filz de François Jean Auberson, agriculteur et de Marie Elise, née Menney, sa femme, née à Culins

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Barois le sept janvier mil huit cent soixante-seize

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girardet, Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Beussens domiciliée à Culins

Noms des parents :

fille de Emile François Girardet, agriculteur et de Louise Charlotte, née Guet, sa femme, à Beussens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cessenay le dix-huit août mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Beussens et à Culins le huit novembre mil neuf cent cinq et à Essertins sur Yverdon le dix novembre de même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auberson Charles
Auberson Louise née Girardet

des témoins :

Henri Mayor
Alice Girardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Echallens de célébrer le mariage à Culins.

officiers de l'état civil de

Yverrens et d'Echallens

Registre des mariages A.

N^o 9.
Regamey-Roux

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Regamey, Gustave Henri, employé C.F.F.
de Lausanne domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Henri Louis Regamey, décédé et de Mme Françoise Tithod, sa veuve, à Vufflens-la-Ville
Etat civil : Célibataire
né sieur Gellion le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt.

et
2. Roux, Francine, lingère
de Teney domiciliée à Vufflens-la-Ville
fille de Albert Roux, employé C.F.F., domicilié à Vufflens-la-Ville et de Mme Lydia Henriette, née Epard, sa femme
Etat civil : Célibataire
née à Châtillon, vers Senthelaxe le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le vingt-trois octobre, à Lausanne et à Teney-le-Jorat le vingt-quatre octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Gustave Regamey
Francine Regamey née Roux

des témoins :
Henri Baccin Sullens
Jos. Puthod Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

- Papiers présentés :
- 1. Extrait de naissance du fiancé.
 - 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 - 3. Autorisation du père de la fiancée.
 - 4. Promesse de mariage.
 - 5. 6. et 7. Publications Certifiées à Vufflens-la-Ville, Lausanne et Teney-le-Jorat.

officiers de l'état civil de
Lausanne et de Corcelles-le-Jorat.

N°

~~Le numéro 9, à la page 260, est celui de~~ ~~mil huit cent~~

la dernière inscription faite dans par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
composés: l'année 1905. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Nom et profession de l'époux :

1. Ce que nous certifions.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens le trente et un décembre domicilié (1905) mil neuf cent

Noms des parents :

~~fil~~ de cinq et de

Etat civil :

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens :

Date de la naissance :

né à

le



[Signature]

Nom et profession de l'épouse :

2.

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Noms des parents :

fille de

et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à

le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à.

Un double a été remis le 6 janvier 1906,
à l'autorité cantonale de
surveillance en exécution
de l'article 2 de la loi.
L'officier de l'état civil de
l'arrondissement de Sullens :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de



[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 1
Bonzon-Valet

Aujourd'hui premier mars mil huit cent
mil neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonzon, Georges Henri Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tompailles domicilié à Mex

Noms des parents :

fils de Henri David Bonzon et de Georgette Louise Victoire, née Péron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Ballens le onze septembre mil huit cent septante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Valet, Hortense, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex domiciliée à Mex

Noms des parents :

fille de Valet, Ferdinand, syndic à Mex et de Marie Charlotte, née Coypaux sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mex le vingt-six décembre mil huit cent quatre vingt quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex le deux février mil neuf cent six et à Tompailles le trois février de dite année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Bonzon
Hortense Bonzon née Valet

des témoins :

Charles Valet Mex
Frída Charmasson Mex

L'officier de l'état civil :

J. Badan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- tiré des registres de l'arrondissement.
- 3. Promesse de mariage
- 4 et 5. Publications certifiées à Mex et à Tompailles.

officiers de l'état civil de

La Parraffe

n° 2.
Brun-Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis-sept mars* ~~mil huit cent~~*mil neuf cent six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Brun, Louis Henri, agriculteur*de *Senarclens* domicilié à *Tournens*fils de *François Emile Brun, agriculteur* et de *Jeanne Aline, née Dupuis, sa femme*
*Célibataire*né à *Senarclens* le *vingt-six juin mil huit cent septante-huit*

et

2. *Baudat, Cécile Emma, ménagère*de *Arnes* domiciliée à *Tournens*fille de *Baudat, Henri Louis, agriculteur* et de *Adèle, née Diday, sa femme**Célibataire*née à *Tournens* le *ouze juin mil huit cent quatre-vingt-deux*Les publications ont eu lieu à *Tournens le dix-sept, à Arnes le dix-huit et*
*à Senarclens le vingt février mil neuf cent six.*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Henri Brun**Cécile Brun*

des témoins :

*Charles Burioles Vanter**Emile Baudat*

L'officier de l'état civil :

P. J. Baudat

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossenay et Arnes

Papiers présentés :

1. et 2. *Extraits de naissance des fiancés.*3. *Trombesse de mariage.*4. 5. et 6. *Publications certifiées à Tournens,*
Arnes et Senarclens.

Registre des mariages A.

N^o 3

Mäder-Sorchet

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mäder, Conrad, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de défunt Jean Ewang Mäder et de Anna, née Thérèse, actuellement femme Meyer à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Unterentfelden (Argovie) le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sorchet, Ida Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Bournens

Noms des parents :

fille de Louis Jean François Sorchet, agriculteur et de Jeanny Adèle, née Meylan, sa femme, domiciliée à Bournens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bournens le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bournens le vingt-sept et à Corcelles-le-Jorat le vingt-huit mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Conrad Mäder
Ida Mäder nee Sorchet

des témoins :

Ernest Pochet Bournens
Gustave Pochet Lausanne

L'officier de l'état civil :

P. J. Mäder
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Lausanne de célébrer le
mariage à Sullens.

officiers de l'état civil de

Lausanne et de Corcelles-le-Jorat

4
Collet-Villard

Aujourd'hui *dix-neuf avril mil neuf cent six* ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Collet, François Edouard, cafetier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Suchy et Senthériacq* domicilié à *Stenens*

Noms des parents :

fils de *Collet, Jean Louis, décédé* et de *Louise Charlotte, née Marsons, sa veuve, à Stenens.*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Stenens* le *vingt quatre décembre mil huit cent septante six*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Villard, Berthe Louise Rosalie, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dailens* domiciliée à *Dailens*

Noms des parents :

fille de *Villard, Armand François Franc, agriculteur* et de *Charlotte Lucile, née Trölsch, sa femme, les deux domiciliés à Dailens*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Dailens* le *seize février mil huit cent quatre vingt six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dailens le seize mars, à Stenens, Suchy et Senthériacq le dix sept du même mois mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Collet

des témoins :

Léon Meylan Lantier

Rosalie Collet née Villard épouse Stenens

L'officier de l'état civil :

A. Andon
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Romanel de célébrer le mariage à Dailens

officiers de l'état civil de *Romanel, Belmont Yverdon et Senthériacq.*

Registre des mariages A.

N^o 5.
Charlet-Vougaz

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent six mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charlet, Charles Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Tenthaz

Noms des parents :

fil de Henri Louis Charlet, décédé et de feu Marie Amélie, née Rodaff, sa femme.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Daillens le vingt janvier mil huit cent soixante seize.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vougaz, Marie Jenny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domiciliée à Tenthaz

Noms des parents :

fil de feu Jules Henri Vougaz et de feu Marie Elise, née Jousson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tenthaz le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Daillens, à Vufflens-la-Ville et Tenthaz le quatre avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Charlet
Marie Charlet née Vougaz

des témoins :

Aug. Hoffer Sullens
A. Dubaudon Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2, 3, et 4. Publications certifiées
à Daillens, Tenthaz et Vufflens-la-Ville

officiers de l'état civil de

4
Zuber-Tache

Aujourd'hui *quatre mai*mil huit cent ~~sept~~

mil neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Zuber, Charles Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Trilly et d'Ériswyl (Romane)* domicilié à *Vufflens-la-Ville*

Noms des parents :

fils de *Zuber Jacques, agriculteur* et de *Jenny Annette, née Jaquier, sa femme les*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Vufflens-la-Ville* le *cinq avril mil huit cent septante-huit*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Tache, Wilma Eugénie, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chapelle* domiciliée à *Lausanne*

Noms des parents :

fille de *Tache, Victor, agriculteur* et de *Anna Emma, née Faivre, sa femme,*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Trilly* le *vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-trois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ériswyl, Vufflens-la-Ville le trente-un*
mars, à Chapelle le deux avril et à Trilly le six avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Zuber
Eugénie Zuber née

des témoins :

A. Chabanel Sullens
Tache Hermann Berougeux Vufflens

L'officier de l'état civil :

J. Madan

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. 5. 6. 7. 8. Publications certifiées à
Lausanne, Ériswyl, Vufflens-la-Ville,
Chapelle et Trilly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne, Ériswyl, Romanel et
St. Georges

Registre des mariages A.

N^o 4
Benvegnen - Benvegnen

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent
mil neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Benvegnen, Emile, agriculteur
de Vufflens-la-Ville domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Benvegnen, Alexis, agriculteur, et de Hermann, Charlotte, née Stamm, sa femme,
les deux à Vufflens-la-Ville
Célibataire
né à Vufflens-la-Ville le premier mai mil huit cent septante-trois

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

et
2. Benvegnen, née Boret, Marie, dite Elisa, ménagère
de Vufflens-la-Ville domiciliée à Vufflens-la-Ville
fille de David François Boret, agriculteur, à Orbe et de Lusette Sophie Besardai, sa femme, décédée
veuve en 1^{ère} noces de Benvegnen Paul, dès le vingt-trois octobre mil neuf cent trois,
née à Arnes, près Orbe le vingt-deux juillet mil huit cent septante-sept.
Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le trente-un mars
mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Emile Benvegnen Hermann Benvegnen Vufflens-la-Ville
Elisa Benvegnen M^{lle} Chabanel Sullens

des témoins :

L'officier de l'état civil :
J. Rodan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de mariage de la fiancée
- 3^o Extrait de décès de Benvegnen Paul, précédent conjoint de la fiancée

officiers de l'état civil de

Neuschwander-Beutler

Aujourd'hui *vingt-cinq mai* mil huit cent

neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Neuschwander, Gustave Henri, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Senarclens et de Langnau (Berne)* domicilié à *Tenthaz*

Noms des parents :

fils de *Henri Louis Neuschwander*, et de *Aline, née Guse*, domiciliés à *Dizy*

Etat civil :

Célibataire - agriculteur -

Date de la naissance :

né à *Senarclens* le *dix-huit octobre mil huit cent septante-cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Beutler, Rosine, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Buchholterberg (Berne)* domiciliée à *Tenthaz*

Noms des parents :

fille de *Beutler, Philophile, agriculteur* et de *Anna, née Vouga*, sa femme, de *Tenthaz*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Tenthaz* le *cinq septembre mil huit cent huitante-sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Tenthaz* le *vingt-huit avril*, à *Senarclens, Langnau, Buchholterberg* le *trente du même mois mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gustave Neuschwander
Rosine Neuschwander

F. Dubault
Beutler, H. M. Touffon

L'officier de l'état civil :

A. Madon
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

- 1° *Autorisation du père de la fiancée.*
- 2° *Tromesse de mariage.*
- 3° & 4° *Extraits de naissance des fiancés.*
- 5°, 6°, 7° & 8° *Tromesse de mariage certifiée à Tenthaz, Senarclens, Langnau et Buchholterberg.*

Cessenay, Langnau et Buchholterberg

N^o 9
Métraux-Thoth

Aujourd'hui vingt-huit septembre mil huit cent

six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Métraux, Francis laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Tailly domicilié à Dailens

Noms des parents :

fil de Auguste Henri Métraux et de feu Elise Lina, née Thovay, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Orbe, rue de l'Abbaye le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Thoth, Anna Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Worb (Berne) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filie de Frédéric Thoth, agriculteur à Tailly et de Rose Elisabeth, née Henschmid, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née au Muron, rive Villars-le-Bossé de dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens le dix, à Worb et à Lausanne le onze, et à Tailly le douze septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francis Métraux
Marie Thoth née Roth

des témoins :

Constant Cisso Dailens
St. Dubautot de Lullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.
- 4. 5. 6. 7. Publications certifiées à Dailens, Worb, Lausanne et Tailly.

officiers de l'état civil de

Lausanne, Trarrens et Worb

vu le 22 Oct 1906
[Signature]

10
Cruan-TramuzAujourd'hui vingt six octobre ~~mil huit cent~~mil neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cruan, Emile Leonard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

Noms des parents :

fils de Cruan Gustave Charles, décédé et de Emma Flicie, née Jaillot, à Vallorbe

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vallorbe le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tramuz, Adrienne Agathe Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Tramuz, Jules Louis, agriculteur et de Adrienne Marquise, née Badan, à Sullens;

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Joucens-Meizerg le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le deux et à Sullens le quatre
octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile CruanAdrienne Cruan nee Tramuz

des témoins :

Victorien Charles VallorbeRoy Charles Vallorbe

L'officier de l'état civil :

J. Badan

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de
Vallorbe de célébrer le mariage
à Sullensl'officiers de l'état civil de
Vallorbes,

N^o 11.
Bezençon Girardet

Aujourd'hui *trois novembre* mil huit cent *Six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bezençon, Gustave Emile, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Eclagnens* domicilié à *Eclagnens*

Noms des parents :

fil de *Charles Louis Bezençon, agriculteur* et de *Louise Françoise, née Stoullier, sa femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Eclagnens* le *vingt juin* mil huit cent *quatre vingt deux*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Girardet, Emma Rosine, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Boussens* domiciliée à *Boussens*

Noms des parents :

fille de *Edmond Jules Girardet, agriculteur à Boussens* et de *Louise, née Clavel, sa femme, décédée*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Boussens* le *trois décembre* mil huit cent *quatre vingt un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Boussens* le *trois octobre* mil huit cent *Six*,
 et à *Eclagnens* le *quinze* du même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bezençon Gustave
Emma Bezençon née Girardet

des témoins :

Louis Bezençon, Eclagnens
Fr. Pierre Goussier - La Vill

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de
Echallens de célébrer le mariage
à Eclagnens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Le numéro 11, à la page 272, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906, domiciliée. Les deux doubles de ce du présent registre et sont conformes. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2. Sullens le 21 décembre mil neuf cent six

de _____ domiciliée à _____

filles de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

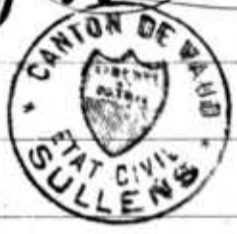
des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 5 janvier 1907, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi. Sullens le 5 janvier 1907. L'officier de l'état civil :



N° 1
Krieger-Borgeaud

Aujourd'hui *neuf mars* mil huit cent *neuf cent sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Krieger, Jules Carrier, maréchal*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Stomont* domicilié à *Mes*

Noms des parents :

fil de *Krieger, Florentin, décédé* et de *feu Louise, née Crausaz, sa femme*.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Drogne, rière Vivrière* le *premier août* mil huit cent *quatre vingt trois*.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Borgeaud, Alice, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tenthald* domiciliée à *Mes*

Noms des parents :

fil de *Borgeaud, Emile Marc, agriculteur* et de *Jeune Henriette, née Zuber, à Mes*.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Vufflens-la-Ville* le *huit décembre* mil huit cent *quatre vingt sept*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mes le neuf février, à Tenthald et à Stomont le dix février* mil *neuf cent sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Krieger
Alice Krieger née Borgeaud

des témoins :

Emile Borgeaud à Mes
Mauri Dufflen Sullens

L'officier de l'état civil :

E. J. Natan

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Autorisation du père de la fiancée.
- 4. Promesse de mariage.
- 5. 6. et 7. Publications certifiées à *Mes, Stomont et Tenthald*.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cossongy et de Stomont

N^o 2.
 Vougaux-Rochat

Aujourd'hui cinq avril

~~mil huit cent~~

mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vougaux, Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domicilié à Tenthazze

Noms des parents :

fil de Jean Charles Auguste Vougaux et de Aline, née Taucher, sa veuve, à Tenthazze

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthazze le trente juillet mil huit cent septante-six.

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat, Ida Lina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy domiciliée à Tenthazze

Noms des parents :

fille de François Jules Rochat, agriculteur et de Julie, née Dupuis, sa femme, les deux à Tenthazze

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tenthazze le huit novembre mil huit cent septante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthazze et à Vufflens-la-Ville le vingt mars mil neuf cent sept, et à Croy le vingt et un mars de dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Vougaux
Lina Vougaux née Rochat

des témoins :

Edouard Deliderray à Tenthazze
M^e Dubautot à Sullens

L'officier de l'état civil :

J. J. Rodan
 Le mariage a été annoncé aux

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.
 4., 5. et 6. Publications certifiées
à Vufflens-la-Ville, Tenthazze et Croy.

officiers de l'état civil de

Croy.

N^o 3.
Demont-Philippin

Anjourd'hui Six avril ~~mil huit cent~~
mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Demont Constant agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Sullens

Noms des parents :

fil de Georges Henri Demont agriculteur et de Jenny Eugénie née Ramuff à Sullens.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le dix-neuf septembre mil huit cent huitante-un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Philippin Rosa ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche domiciliée à Tenthazay

Noms des parents :

fil de Philippin Vitilino charbon et de Anna Emma Pestuff née David à Vuarrens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vuarrens le sept juillet mil huit cent huitante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le deux mars, à Apples et Neuchâtel le quatre mars,
et à Corcelles et Tenthazay le cinq mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Demont
Rosa Demont née Philippin

des témoins :

Yestay Aimé Tenthazay
Marius Demont Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Radan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage. Publications certifiées à Sullens, Apples, Neuchâtel, Corcelles et Tenthazay.

officiers de l'état civil de

Neuchâtel, Apples, Cossouay
et Corcelles-Cormondrèche.

Aujourd'hui quatre mai ~~mil huit cent~~
Michot-Bonnevegnin mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Michot, Ami Georges, postillon

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Vaulion

Noms des parents :

fils de feu Jean David Michot et de Denyse Georgine, née Goy, à Vaulion

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vaulion le sept décembre mil huit cent huitante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Bonnevegnin, Marie Laure Amélie

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-la-Ville domiciliée à Vufflens-la-Ville

Noms des parents :

fille de Ami Constant Bonnevegnin et de Amélie, née Mermoud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens-la-Ville le sept mars mil huit cent huitante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le douze avril et à
Vaulion le douze du même mois mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Michot Ami
Marie Michot née Bonnevegnin

des témoins :

Louis Guignard Vaulion
Ernest Bonnevegnin Vufflens

L'officier de l'état civil :

E. Rodan
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Vaulion de célébrer le mariage
à Vufflens.

l'officiers de l'état civil de

Vaulion

N° 5
Duperrut-Jaquier

Aujourd'hui dix mai mil huit cent mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

comparu :
1. Duperrut, Elie Louis, agriculteur
de Vufflens-la-Ville domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Ulysse Jean Louis Duperrut et de feu Elise Jenny, née Laurent,
Célibataire
né à Vufflens-la-Ville le quinze mars mil huit cent septante-neuf
et
2. Jaquier, Clara Charlotte Alexandrine, ménagère,
de Donges domiciliée à Lausanne
fille de Jaquier, Alfred Marc Louis et de Jeanne Louise, née Guillemain
Célibataire
née à Lonay le sept juillet mil huit cent huitante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le dix-sept avril, à Donges et à Lausanne le dix-huit du même mois mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

El Duperrut - Jaquier Urs Duperrut
Clara Duperrut née Jaquier Ch. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° et 2° Extraits de naissance des fiancés.
3° Promesse de mariage de la fiancée signée par l'officier de l'état civil de Lausanne.
4° Promesse de mariage du fiancé et publications certifiées à Vufflens-la-Ville, Donges et Lausanne.

officiers de l'état civil de Lonay et Lausanne

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1. Clement, Gustave Henri, fabricant

Lieu d'origine et de domicile : de Guarnens et de L'Isle domicilié à Vufflens-la-Ville

Noms des parents : fils de Clement, Ferdinand Jules, fabricant et de Lina Caroline, née Cloux, à Vufflens-la-Ville

Etat civil : célibataire

Date de la naissance : né à Guarnens le treize octobre mil huit cent septante-un

Nom et profession de l'épouse : 2. Musy, Lucie Marie, fabrique de confections

Lieu d'origine et de domicile : de Bossonnens (Fribourg) domiciliée à Bossonnens

Noms des parents : fille de Musy, Michel Placide Sylvestre, agriculteur, et de Marie Louise, née Lamy, sa femme, à Bossonnens

Etat civil : célibataire

Date de la naissance : née à Bossonnens le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Bossonnens, Guarnens et L'Isle le vingt-cinq juin et à Vufflens-la-Ville le vingt-quatre du même mois mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Clement
Lucie Clement Musy

des témoins :

H. Clement Vufflens la Ville
A. Debaux Bullens

L'officier de l'état civil :

P. Jordan
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de L'Isle et d'Attalens

Papiers présentés :

1^o et 2^o. Extraits de naissance des fiancés.
3^o. Promesse de mariage.
4^o, 5^o, 6^o, 7^o. Publications certifiées à Bossonnens, Guarnens, L'Isle et Vufflens-la-Ville.

Par ordre du département :
A la sixième l'acte ci-contre, il doit être ajouté aux pronoms déjà inscrits du père de l'épouse, celui de Henri; ce qui est approuvé.
Officier de l'état civil:
P. Jordan

Millioud-Récherraz

Aujourd'hui ~~deux~~ *sept* mil huit cent ~~sept~~ *sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Millioud, Robert Auguste, cheminot

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthénière domicilié à Tenthénière

Noms des parents :

fils de Charles Samuel Millioud, décédé et de Louise Marie, née Déderraz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthénière le deux septembre mil huit cent septante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Récherraz, Constance, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Quarroy domiciliée à Tenthénière

Noms des parents :

fille de Louis Récherraz, charpentier à Quarroy et de Julie, née Guagnier, sa femme, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Quarroy le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthénière le sept, à Quarroy et Tenthénière le huit et à Tenthénière le neuf juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Millioud Robert
Constance Millioud née Récherraz

des témoins :

Alfred Platel Tenthénière
M^{re} Dubouche

L'officier de l'état civil :

J. J. Adan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. 2. Extrait de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage
4. 5. 6. et Publications certifiées à :
Tenthénière, Quarroy, Tenthénière et Tenthénière

officiers de l'état civil de

Tenthénière, Yronand, Cassonay

N° 8.

Vuffray - Isely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

vu le 29 Octobre 1917

L. J. J. J. J.

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent

mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vuffray, Jules Ferdinand, agriculteur
 de Vufflens-le-Château domicilié à Vufflens-le-Château
 fils de Emile Vuffray et de Cécile, née Rottens, les deux décédés.
Célibataire

né à Vufflens-le-Château le quatorze mars mil huit cent septante-quatre.

2. Isely, Cécile Louise Elisa, ménagère
 de Dailens et de Mühleberg (Berne) domiciliée à Dailens
 fille de Constant Louis Isely, à Dailens et de Louise Marie Eleonore Mercier, à Dailens
Célibataire

née à Dailens le neuf février mil huit cent septante-huit

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château le vingt-sept, à Dailens et à Mühleberg le vingt-huit septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Vuffray
Cécile Vuffray

des témoins :

Louis Isely Dailens
Isely Francois Vuffray

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Vufflens-le-Château
de célébrer le mariage à Dailens

officiers de l'état civil de
Vufflens-le-Château et de
Mühleberg (Berne)

Registre des mariages A.

N^o 9
Crolliet-RoulinAujourd'hui trinte novembre mil huit cent
mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crolliet, Gustave Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de Charles Armand Crolliet, agriculteur et de Hortense, née Williams, sa femme, à Dailens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens le huit avril mil huit cent septante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Roulin, Jenny Emilie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tailly domiciliée à Siers Bettens

Noms des parents :

fille de Roulin, Henri, décédé et de Henriette, née Dubré, sa femme, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens (Sus le Rochet) le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et à Bettens le quatorze novembre
et à Tailly le seize du même mois mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Crolliet
Jenny Crolliet née Roulin

des témoins :

Emile Tenthorcy Dailens
Louis Roulin Bettens

L'officier de l'état civil :

A. Ardan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance de la fiancée.
2. Promesse de mariage.
3., 4. et 5. Publications certifiées à
Dailens, Bettens et Tailly.

l'officier de l'état civil de

Dailens

N^o 10
 Cerutti-Delacuisine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cerutti, Charles Humbert, dessinateur
 de Mergozzo, Italie domicilié à Dailens
 fils de Charles Ignace Cerutti, décédé et de Marie, née Prior, sa femme, à Lausanne
célibataire

né à Echallens le quatre octobre mil huit cent huitante-cinq

et

2. Delacuisine, Emilie Marianne Jenny, sans profession
 de Dailens domiciliée à Dailens
 fille de Jean Louis César Delacuisine et de Marie, née Fontannaz, à Dailens
célibataire

née à Dailens le trente août mil huit cent huitante-six

Les publications ont eu lieu à Dailens le vingt-six octobre mil neuf
cent sept et à Mergozzo le vingt-quatre novembre de même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Cerutti
 C. Cerutti né Delacuisine

Gustave Eucher à Dailens
A. Dubaulot à Sullens

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
 Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Promesse de mariage
3. Autorisation de la mère du fiancé. à la Chancellerie d'Etat
4. Publication certifiée à Dailens Lausanne
4. " " " " à Mergozzo

Le quinze octobre mil
 neuf cent-quinze 15 octobre 1915
 Cerutti, Charles Humbert,
 architecte a acquis la bourgeoisie
 de la commune de Dailens.

Sullens le 25 octobre 1915

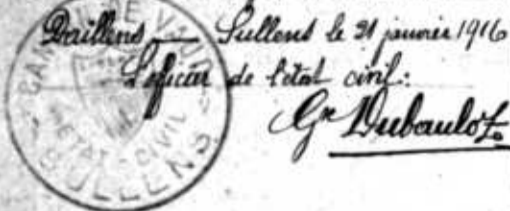
L'officier de l'état civil :



Par lettre de bourgeoisie reçue de E. Baudouin
 notaire à Balmuccia le 7 octobre 1915, et visée par le
 Conseil et l'état dans le délai légal Cerutti,
 Charles Humbert, a été reçu avec sa famille
 au nombre des bourgeois de la commune de

Sullens le 24 janvier 1916

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparus :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le numéro 10, à la page 283, est celui de la dernière de inscription faite dans l'année 1907. domiciliés à Les deux doubles fils de du présent registre et de sont conformes. — Ce que nous certifions.

né à Sullens le trente-un décembre mil neuf cent sept.

et Officier de l'état civil de l'arrondissement de Sullens;

domiciliée à fille de et de

née à le

Les publications ont eu lieu à



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Un double a été remis le 7 janvier 1908, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi. Sullens le 6 janvier 1908 Officier de l'état civil :

Signature of the official



Registre des mariages A.

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1.

de

domicilié à

fils de

et de

né à

le

et

2.

de

domiciliée à

fille de

et de

née à

le

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 1
Deliderray-Achermann

Aujourd'hui dix mars mil huit cent
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Deliderray, Henri Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthazyl domicilié à Tenthazyl

Noms des parents :

fils de Deliderray, George Marc Samuel et de Elsa Jenny, née Muesmies
les deux domiciliés à Tenthazyl

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthazyl le deux mai mil huit cent quatre-vingt-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Achermann, Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühlehorn (Glaris) domiciliée à Tenthazyl

Noms des parents :

filles de Elise Achermann, décédée et de

Etat civil :

Célibataire (mineure autorisée)

Date de la naissance :

née à Jenny (Glaris) Paul le premier février mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthazyl et à Mühlehorn le quinze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Deliderray
Marie Deliderray

des témoins :

M^e Dubault & Sullin
M^e Loffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Mühlehorn

Papiers présentés :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
- 3. Promesse de mariage
- 4. Autorisation du tuteur de la fiancée
- 5. et 6. Publications certifiées à Tenthazyl et à Mühlehorn

N° 20
Sortier-Clement

Aujourd'hui vingt-sept mars mil huit cent

mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sortier, Maurice Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthazé domicilié à Tenthazé

Noms des parents :

fils de Sortier, Jean, agriculteur et de Rose Marie, née Moumet, à Tenthazé

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthazé le vingt-neuf mars mil huit cent septante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Clement, Emilie Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Guarrens et de L'Isle domiciliée à Tuffens-la-Ville

Noms des parents :

fille de Clement Jules Henri Ferdinand et de Lina Caroline, née Blou, à Tuffens-la-Ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Guarrens le trente-un mars mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthazé et à Tuffens-la-Ville le six mars mil neuf cent huit et à Guarrens et L'Isle le sept mars de même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Sortier
Marie Sortier née Clement

des témoins :

G. Clement Tuffens-la-Ville
William Sortier Tenthazé

L'officier de l'état civil :

J. P. Blou
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. 2. Extrait de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage.
4. 5. 6. et 7. Publications certifiées
à Tenthazé, Tuffens-la-Ville, Guarrens
et L'Isle.officiers de l'état civil de
L'Isle

Registre des mariages A.

N^o 3
Guillet-Freymond

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. Guillet, Oscar Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens et Naillens domicilié à Bettens

Noms des parents :

fils de Guillet, François Auguste, agriculteur et de Louise, née Stoudmann, à Bettens

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Bettens le dix octobre mil huit cent soixante-dix-sept

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Freymond, Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Girges domiciliée à Bettens

Noms des parents :

filles de Freymond, Jean, décédé et de Portanna, Anne, sa veuve, à Bettens

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Bettens le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens et à Naillens le premier avril
et à St-Girges le (2) deux du même mois mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oscar Guillet
Elise Guillet née Freymond

des témoins :

Freymond Constant Bettens
Clarel Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage.
4., 5. et 6. Publications certifiées à
Bettens, Naillens et St-Girges.

l'officiers de l'état civil de
St-Girges.

N° 4
Favre - Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil huit cent
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Favre, Marc Louis, employé d'usine
de Goumoens-la-Ville domicilié à Dailens
fils de Abram Favre et de Adèle, née Ribetaz, les deux décédés ;

celibataire

né à Goumoens-la-Ville le quinze mars mil huit cent septante neuf

et

2. Clavel, Bertha, ménagère
de Bettens et de Tournens domiciliée à Bettens
fille de Jean François Clavel et de Rosine, née Olivier, les deux décédés ;

celibataire

née à Bettens le cinq avril mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Bettens, à Dailens et à Tournens le quinze avril
à Goumoens-la-Ville le deuxième du même mois, mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Favre
Bertha Favre née Clavel

des témoins :

Honri Dupon Sullens
A. Dubautot Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Rodan

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Dailens

Papiers présentés :

1. et 2. Extrait de naissance des fiancés
3. Tromette de mariage
4. 5. 6. et 7. Publications certifiées à
Dailens, Tournens, Bettens et
Goumoens-la-Ville

N^o 5
Kandonai Bastard

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent

mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kandonai, Albert César, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Peterzano (Egrol, Autriche) domicilié à Pullens

Noms des parents :

fil de Daniel Kandonai et de Espérance, née Marzari, décédée

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Katten (Egrol) le vingt-quatre juin mil huit cent soixante-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Bastard, née Liniger, Louise Julie, mendicant

Lieu d'origine et de domicile :

de Démoret domiciliée à Pullens

Noms des parents :

filles de Elisabeth Liniger et de Vich (Lucerne)

Etat civil :

veuve de Abram dit Albert Bastard dès le 17 avril 1900

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un février mil huit cent septante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Peterzano le vingt-quatre avril, à Pullens le huit et à Démoret le dix du dit mois mil neuf cent huit

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil, soussigné, les époux ont déclaré légitimer :

Bastard, Violette Albertine, née à Pullens le vingt-quatre mars mil neuf cent huit de Bastard, Louise Julie. - En conséquence l'enfant Bastard, Violette Albertine prend le nom de Kandonai, Violette Albertine, fille légitime des époux Kandonai - Bastard.

Pullens le vingt juin mil neuf cent huit

Officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué aux officiers de l'état civil de Mollondins et de Proverets (Autriche) par l'intermédiaire de la Chancellerie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Kandonai Albert
Louise Kandonai Liniger.

des témoins :

A. Dubautot
A. Séverin Pullens

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

- 1. 2. Extraits de naissances des fiancés.
- 3. Acte de décès du précédent conjoint de la fiancée.
- 4. Promesse de mariage.
- 5. 6. 7. Publications certifiées à Pullens, Démoret et Peterzano

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mollondins et Proverets

no 6
Crolliet-Laurent

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent

mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crolliet, Henri Antoine, employé d'usine

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Jougne

Noms des parents :

fil de Crolliet, Charles François, décédé et de Louise Lucie, née Bovy, sa veuve à Dailens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Laurent, Jeanne Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuvecelle, Haute Savoie, France domiciliée à Tenthay

Noms des parents :

fil de Laurent, Pierre Joseph, agriculteur et de Laurent, Marie Julie, sa femme, à Neuvecelle

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Neuvecelle le premier avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et Tenthay le vingt-cinq mai, à Jougne le vingt-huit du même mois, et à Neuvecelle le 1^{er} juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Crolliet
Jeanne Crolliet née Laurent

des témoins :

Christ. Geor. Schiener
Emile Lavigny

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie

Papiers présentés :

1. 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Autorisation signée des parents de la fiancée
4. Promesse de mariage
- 5, 6, 7, 8. Publications certifiées à Dailens, Tenthay, Jougne et Neuvecelle

No 4
 Damond-Mormoud

Anjourd'hui deux juillet mil huit cent
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Damond, Gustave Wylse, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Aubonne domicilié à Tuffens-la-Ville

Noms des parents :

fil de Damond, François Auguste, négociant et de Nothilde Lucie Jubery, sa femme, à Tuffens-la-Ville

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tuffens-la-Ville le premier juin mil huit cent quatre vingt-cinq

Nom et profession de l'épouse :

et
 2. Mormoud, Marie Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tréverenges domiciliée à Tréverenges

Noms des parents :

fil de Mormoud, Louis Alexis, agriculteur et de Louise Maria, née Meyard, sa femme, à Tréverenges

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tréverenges le vingt-un janvier mil huit cent quatre vingt-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne et Tuffens-la-Ville le premier juin et à Tréverenges le deux du même mois mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Damond Gustave
Mme Damond née Mormoud

des témoins :

Damond Tuffens-la-Ville
M. Feltmann, Lucerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne et Lancy

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissances des fiancés.
3. Promesse de mariage.
- 4, 5. et 6. Publications certifiées à Aubonne, Tuffens-la-Ville et Tréverenges.

N° 8
Gaudard-Borgeaud

Aujourd'hui

en ce jour

mil huit cent

mil neuf cent huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gaudard Maurice Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, Echallens, Dully-Ojulaz et St. Barthélemy domicilié à Mourens

Noms des parents :

fils de Gaudard, Henri Emile, agriculteur et de Emma Lucile Bally, sa femme, à Mourens.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mourens le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Borgeaud, Berthe, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthald domiciliée à Mourens

Noms des parents :

fille de Borgeaud, François Daniel dit Eugène et de Lucretie Anna, née Morand, à Mourens.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Mourens le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mourens et Mourens le vingt-six juin, à Lausanne, Echallens, Dully-Ojulaz, St. Barthélemy, Tenthald le vingt-sept du même mois mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Gaudard
Berthe Gaudard née Borgeaud

des témoins :

Borgeaud Emile Mourens
Pepet Gaudard Mourens

L'officier de l'état civil :

A. Jordan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.

3. Lettre de mariage n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Tableaux

certifiés à Mourens, Mourens, Tenthald, Lausanne, Echallens, Dully-Ojulaz et St. Barthélemy.

officiers de l'état civil de

Lausanne, Echallens et
Cossigny

N^o 9
Beetschen-FarreAujourd'hui quatorze août ~~mil huit cent~~
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Beetschen, Gottfried, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenk (Berne) domicilié à Mes

Noms des parents :

fils de Jacob Beetschen, décédé et de Josépha Agatha Zimmermann
défunte

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes Hausane le dix huit novembre mil huit cent huitante-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Farre, Marie Elisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-sur-Chavornay domiciliée à Mes

Noms des parents :

fille de Farre, Ulysse Jean François et de Catherine, née Tidoux, à Mes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Avry-devant-Tont le trente mai mil huit cent huitante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lenk et à Mes le vingt-sept juillet
à Corcelles le vingt-neuf du même mois mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Beetschen Gottfried Fritz Farre Mes
Elisa Beetschen Farre C. Sauvon Sausame

des témoins :

L'officier de l'état civil :

P. Dadau
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. & 2. Extraits de naissance des fiancés.
3. Promesse de mariage.
4. 5. 6. Publications vérifiées
à Mes, Lenk et à Corcelles
sur Chavornay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lenk et de
Chavornay

10
Favre - Badan

Aujourd'hui trinte octobre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favre, Fritz Ernest, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles sur Chavornay domicilié à Mos

Noms des parents :

fil de Favre, Jean François Ulysse et de Catherine née Pidoux, sa femme, à Mos

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sery devant Font sur Tiz le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'épouse :

2. Badan, Henriette Emmeline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domiciliée à Romanet Hausanne

Noms des parents :

filie de Elisa Badan, actuellement femme Boulard à Romanet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le deux juin mil huit cent quatre vingt sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mos, Sullens et Romanet le trente septembre, et à Corcelles le deux octobre mil neuf cent huit.

vu le 30 octobre 1908.
L. J. J. J.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Favre
Emmeline Favre née Badan

des témoins :

Mrs Séchaud Sullens
M^{lle} Dubaut Sullens

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Promesse de mariage
- 3. 4. 5. 6. Publications certifiées à Mos, Sullens, Romanet et Corcelles sur Chavornay

officiers de l'état civil de
Romanet Hausanne et
de Chavornay

N° 11
Sechaud-Haldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sechaud, Francois Samuel agriculteur

de Sullens domicilié à Sullens

fil de Francois Louis Benjamin Sechaud et de Antoinette Albertine née Sechaud

célibataire

né à Sullens le quatorze juillet mil huit cent septante et un

et

2. Haldi, Emilie, ménagère

de Gessenay-Saanen domiciliée à Saanen

fille de Jean Pierre Haldi, agriculteur et de Emilie née Värren, à Saanen

célibataire

née à Arreyes rière Olon le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Gessenay le vingt-six
septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Sechaud
Emilie Sechaud Haldi

des témoins :

G. Sechaud Sullens
H. Duflon Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Madan
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenay

Papiers présentés :

- 1. L. Extraits de naissance des fiancés
- 3. 14. Promesse de mariage signée des officiers de l'état civil de Gessenay et de Sullens
- 5. 16. Publications certifiées à Gessenay et à Sullens.

12
Bergeaud-Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui

vingt-un novembre

mil huit cent

mil neuf cent huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bergeaud, Emile, agriculteurde Tenthalazé domicilié à Bournensfils de Bergeaud, François Daniel dit Eugène et de Jusette, Anna née Morand, à BournensCélibatairené à Bournens le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-quatre2. Vaney, Léa Julie, ménagèrede Cugy domiciliée à Cugyfille de Eugène Daniel Vaney, décédé et de Fanny née Rochat, sa femme, à CugyCélibatairenée à Cugy le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-deuxLes publications ont eu lieu à Bournens le 16 et à Tenthalazé et Cugyle 17 octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bergeaud EmileBergeaud Julie née Vaney

des témoins :

Eugène Bergeaud à BournensHenri Vaney Cugy

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.3. Promesse de mariage4. 5. et 6. Publications certifiées à BournensTenthalazé et Cugy.

officiers de l'état civil de

Cossonay et de Bellenes

Registre des mariages A.

N° 13

Decrausaaz-Vougaz

Aujourd'hui dix-huit décembre mil huit cent mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Decrausaaz, Ami Ernest, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gollion domicilié à Tenthaz

Noms des parents :

fil de Marc Louis Decrausaaz, décédé et de Marie Véroica née Krenenberg, à Tenthaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gollion le treize décembre mil huit cent septante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Vougaz, Jenny, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Puffens-la-Ville domiciliée à Tenthaz

Noms des parents :

fil de Vougaz, Charles Auguste, décédé et de Aline née Vaucher, sa mère, à Tenthaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Tenthaz le vingt janvier mil huit cent quatre vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthaz et Puffens-la-Ville le 2 décembre et à Gollion le trois du même mois mil neuf cent huit

Le numéro 13, à la page 298, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont conformes. - Ce que nous certifions.

Sullens le trente-un décembre mil neuf cent huit.

Officier de l'état civil [Signature]

Un double a été remis le 5 janvier 1909, à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'art. 2 de la loi. Sullens le 5 janvier mil neuf cent neuf.

Officier de l'état civil [Signature]



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Decrausaaz Ernest
Decrausaaz Jenny née Vougaz

des témoins :

Henri Guffon Sullens
Eug Hoffer Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossouay

Papiers présentés :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.
- 3., 4. et 5. Publications certifiées à Tenthaz, Gollion et Puffens-la-Ville. - 6. Procès-verbal de mariage.

Gaudard-Bocion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

- 16 avril -
Aujourd'hui Sept avril mil huit centmil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Gaudard, Paul Aimé, agriculteur
de Laudanne, Echallens, Bièloy-Orjulaz, St. Barthélemy domicilié à Boussens
fils de Gaudard, Constant Louis, décédé et de Emma Emile née Joyet, sa veuve, à Boussens
- Célibataire
né à Boussens le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-six2. Bocion, Louise Henriette
de Bournens domiciliée à Bournens
fille de Bocion, Eugène, Juge de Paix et de Helie Susanne née Joyet, à Boussens
- Célibataire
née à Bournens le vingt-cinq septembre mil huit cent huitante-sixLes publications ont eu lieu à Bournens et Boussens le vingt-six mars, à Bièloy-Orjulaz et Laudanne le vingt-sept mars, à Echallens et St. Barthélemy le vingt-neuf mars mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaudard Paul Aimé
l^{re} Gaudard née Bocion

des témoins :

Aimé Joyet Bièloy-Orjulaz
Emile Gaudard Boussens

L'officier de l'état civil :

P. J. J. J.
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. 2 extraits de naissance des fiancés. 3. Promesse
de mariage. Publications certifiées à
Boussens, Bournens, Bièloy-Orjulaz, Laudanne
Echallens, St. Barthélemy. - Promesse
de mariageofficiers de l'état civil de
Laudanne et d'Echallens

Registre des mariages A.

Charlet-Roulin

Aujourd'hui *vingt* ~~mil~~ *sept* ~~mil huit cent~~ *mil neuf cent neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu : 1. *Charlet, Armand Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Maillets* domicilié à *Tenthaz*

Noms des parents :

fils de *Henri Louis Charlet, décédé* et de *Marie Emilie, née Rodary, décédée*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Maillets* le *dix huit décembre mil huit cent quatre vingt*

Nom et profession de l'épouse :

et 2. *Roulin, Marguerite, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tailly* domiciliée à *Tenthaz*

Noms des parents :

fille de *Emma Roulin, actuellement femme de Paul Corbary, à Tenthaz*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Valpès-sous-Francois* le *dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-six*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Maillets et Tenthaz le vingt-six mars et à Tailly le vingt-huit* du même mois *mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Charlet
Marguerite Charlet née Roulin

des témoins :

A. Chabrol Sullens.
H. Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Rodan

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Quarrens

Papiers présentés :

- 1. & 2. *Extraits de naissance des fiancés*
- 3. *Promesse de mariage*
- 4. 5. & 6. *Publications certifiées à Maillets, Tenthaz et Tailly*

N^o 3
Centhorey-Roulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai ~~mil huit cent~~mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Centhorey, Emile Henri, agriculteurde Compiègne domicilié à Daillyfils de Frédéric François Centhorey et de Adèle née Jaton, sa femme décédée
Célibatairené à Dailly le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-unet
2. Roulin, Lucie Hortense, ménagèrede Dailly domiciliée à Bettensfille de Roulin, Henri, décédé et de Honriette née Hubert, décédée
Célibatairenée Bettens le dix février mil huit cent quatre-vingt-huitLes publications ont eu lieu à Bettens et Dailly le huit, à Compiègne
le dix et à Dailly le 11 avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Centhorey
Lucie Centhorey née Roulin

des témoins :

Louis Roulin Roulin de Bettens
Hélène Centhorey Dailly

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens et Verrines

Papiers présentés :

1. 2. Extraits de naissance des fiancés.
3. Tromesse de mariage. 4. 5. 6. 7. Publications
certifiés à Compiègne, Dailly, Bettens et
Dailly.

N^o 4
Bossier-Vanned

Aujourd'hui quatorze mai ~~mil huit cent~~
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bossier, Louis Constant, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et Bourneux domicilié à Bourneux

Noms des parents :

fils de Bossier, Constant et de l'ina née Vanned, agricultrice à Bourneux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bourneux le vingt-cinq janvier mil huit cent huitante quatre

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Vanned, Helene, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Orny domiciliée à La Sarras

Noms des parents :

fille de Henri Vanned, agriculteur, La Sarras et de défunte Marie Katherine Kollmann

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à La Sarras le vingt-sept juillet mil huit cent septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussigny et Bourneux le vingt-quatre avril,
à La Sarras et Orny le vingt-huit du même mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bossier Louis
Helene Bossier née Vanned

des témoins :

F. Dubantoz, Sullens
J. L. Bonney, Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés -
3. Trouve de mariage - 4, 5, 6, 7. Publications
certificats à Bussigny, Bourneux, Orny et
La Sarras

officiers de l'état civil de

Bussigny et La Sarras

N° 5
Crolliet-Villard

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crolliet, Henri Gustave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de Crolliet, Marc Philippe, agriculteur et de Lucie Eugénie, née Gez, à Dailens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens le seize mars mil huit cent quatre-vingt-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Villard, Rosa Antoinette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Dailens

Noms des parents :

fille de Villard, François Alexis, agriculteur et de Lina Sophie née Dumauthier, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Dailens le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens le six mai mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri CrollietRosa Crolliet née Villard

des témoins :

M. Crolliet Dailens.Emile Fromillon Dailens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1° Extraits de naissance des fiancés2° Promesse de mariage3° Publication certifiée à Dailens

Registre des mariages A.

N° 6
Chapuis-Martinelli

Aujourd'hui dix-neuf juin mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapuis, Henri, domestique agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel, Hausanne domicilié à Bussigny

Noms des parents :

fil de Marie Chapuis, actuellement veuve et de Henri Poyon, à Choseaux

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

né à Romanel le vingt-trois octobre mil huit cent septante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Martinelli, Lucie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bonco Canavese (province de Turin, Italie) domiciliée à Mailles

Noms des parents :

filles de Tierre Martinelli, ferblantier et de Angèle née Pernoville, les deux à Mailles

Etat civil :

libataire

Date de la naissance :

née à Bonco Canavese le vingt-cinq décembre mil huit cent huitante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanel, Bussigny et Mailles le vingt-sept avril mil neuf cent neuf et à Bonco Canavese les seize et vingt-trois mai de même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chapuis
Lucie Chapuis nee Martinelli

des témoins :

Henri Dupon Sullens
St Dubaut Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bussigny de célébrer le mariage à Sullens

officiers de l'état civil de Romanel et de Bussigny ainsi qu'à la Chancellerie

N^o 1
Ramy-Rochat

Aujourd'hui ^{vingt-sept} vingt-sept ~~sept~~ mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramy, Emile Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de Ramy, Jean Emile, agriculteur et de Charlotte née Chantag, à Sullens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat, Louise Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye et du Lieu domiciliée à Sullens-la-Ville

Noms des parents :

fille de Rochat, François Jean et de Charlotte Marie née Grivel, à Sullens-la-Ville

Etat civil :

célibataire (mineure autorisée)

Date de la naissance :

née à Bussigny le vingt-deux octobre mil huit cent huitante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens et Sullens-la-Ville le vingt-quatre mai
 à l'Abbaye et le Lieu le vingt-cinq du même mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Ramy, fils
Louise Ramy, née Rochat

des témoins :

Constant Ramy Sullens,
A. Dubault Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. & 2. Extraits de naissance
3. Promesse de mariage, Publications
certifiées à Sullens, Sullens-la-Ville,
le Lieu et l'Abbaye.

officiers de l'état civil de
l'Abbaye et du Lieu

Par jugement rendu le vingt quatre décembre mil neuf cent quatorze, déclaré définitif et exécutoire le cinq mars mil neuf cent quinze le Tribunal du district de Cassinay a dissous par le divorce, le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé en application de l'article 1148 du C.C.D. Pas de délai imposé.

Intéruit le 18 mars 1915
L'officier de l'état civil :
Ge. Dubault

N° 1
Damon-Dahlmann

Aujourd'hui deux septembre mil huit cent ~~mil huit cent~~
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Damon, Moys, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Subonne domicilié à Vallorbe

Noms des parents :

fils de Camoud, François Auguste et de Mathilde Lucie née Guerry

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tuffenbach-Ville le treize avril mil huit cent huitante-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Fehlmann, Marie Helene

Lieu d'origine et de domicile :

de Staffelbach (Argovie) domiciliée à Lausanne, Pépinié 6.

Noms des parents :

fille de Fehlmann, Louis Jules, décédé et de Louise Fanny, née Puchat, à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le dix juillet mil huit cent huitante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et Staffelbach le onze août, et à Lausanne et Subonne le douze du même mois, mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du trois novembre mil huit cent vingt, déclaré déchu de son autorité le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-un, le Tribunal du district d'Orbe a débarrassé par le divorce le mariage ci-dessus. Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 142 du C.C.S., et désigné la femme comme épouse coupable. Pas d'enfants.
Scellés le 3 février 1921.
L'officier de l'état civil:
G. Dubautz

Signatures

des époux :

des témoins :

M. Damon Moys
Marie Damon née Fehlmann
Aug. Hofer Sullens
G. Dubautz Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbe de célébrer le mariage à Sullens

officiers de l'état civil de

Lausanne, Vallorbe, Subonne et Staffelbach

Crachsel - Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le treize juillet mil neuf cent dix huit, déclaré définitif et exécutoire le premier octobre mil neuf cent dix huit, le tribunal du district d'Orbe, a dit bon pour la dissolution du mariage ci-contre.
Le tribunal a prononcé la dissolution en application des art. 138, et 142 du C. Civ. ; désigné le mari comme époux coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarié.
Sulles, le 18 octobre 1918.
L'officier de l'état civil.
L. Hubaut

Le Département de justice et police du canton de Vaud ordonne la rectification de l'acte de mariage Crachsel-Rieben en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire d'Epalinges et de la Lenk (Berne) et non d'Epalinges seulement.
Lenthay, le 21 mars 1956
L'officier de l'état civil.
R. Faive



Aujourd'hui *vingt-quatre septembre* mil huit cent *mil neuf cent neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Crachsel, Jean Charles, jardinier*
de *Saberg (Berne)* domicilié à *Mosa*
fils de *Jean Crachsel, jardinier* et de *Marie Justine Schupbach, née Touffly, à Lausanne*
celibataire.

né à *Pannay (Coppet)* le *vingt-cinq septembre mil huit cent septante-dix*

et
2. *Rieben, née Porchet, Marie Euphrosine Louise, employée, Hôpital cantonal*
de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne (Hôpital cantonal)*
fille de *David Porchet, décédé* et de *Pammy née Ducot sa veuve, sa mère, née de Louis Samuel Rieben, dès le 15 janvier 1907*
née à *Tredènges* le *trois janvier mil huit cent soixante-neuf*

Les publications ont eu lieu à *Saberg et Epalinges le (4) quatre, à Lausanne le deux, à Mosa le (3) trois septembre mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : *Jean Crachsel*
Louise Crachsel née Porchet
des témoins : *H. Dufour Sulles*
J. L. Pannay Sulles

L'officier de l'état civil :
J. P. Adan
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de *Lausanne, Epalinges et Tréhard*.

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance des fiancés
- 2. Promesse de mariage - 4, 5, 6 publications certifiées à *Saberg, Epalinges, le quatre septembre* à *Lausanne le deux*, et à *Mosa le trois du même mois mil neuf cent neuf*
- 3. Extrait de décès du précédent conjoint de la fiancée.

Registre des mariages A.

No 10
Bally-Golay

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

- Aujourd'hui ¹⁰² premier octobre mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bally, Jean Louis Albert, agriculteur
de Boussens domicilié à Boussens
fils de Emile Bally, agriculteur et de Joséphine née Golay, sa femme, à Boussens
célibataire
né à Muse le septième juin mil huit cent septante-neuf

et
2. Golay, Jenny Louisa, couturière
de Brigney-sur-Morrens domiciliée à Vufflens-la-Ville
fille de Constant Golay, agriculteur et de Lina née Colbazy, à Vufflens-la-Ville
célibataire
née à Muse le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Les publications ont eu lieu à Boussens et Muse le trois septembre et
à Brigney-sur-Morrens le quatre du même mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bally Albert
Louisa Bally née Golay

des témoins :

M. Duflon Julien
M. Deleaulot Julien

L'officier de l'état civil :

J. J. Adan
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Boussens

Papiers présentés :

1. 2. Cours extraits de naissance.
3. Promesse de mariage. - Publications
révisées à Boussens, Brigney
sur Morrens et Vufflens-la-Ville.

(*) A la quatrième ligne de
l'acte ci-contre, au lieu de « Muse »
lirez : « Vufflens-la-Ville » ce
qui est approuvé.
Officier de l'état civil :
J. J. Adan



N^o 11
 Moret-Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Moret, Georges Gustave, agriculteur
 de Clarmont domicilié à Moret
 fils de Jean Moret, décédé et de Augustine Françoise Julie née Zimmermann, - décédée -
célibataire

né à Clarmont le quatre mars mil huit cent septante trois

et
 2. Coeytaux, Olympe Charlotte, sans profession
 de Maillets domiciliée à Moret
 fille de Louis Coeytaux, agriculteur et de Augustine Louise née Crozier, à Moret
célibataire

née à Moret le dix mars mil huit cent quatre vingt quatre

Les publications ont eu lieu à Maillets le treize septembre et à Clarmont
à Moret le quatorze du même mois mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Moret
Charlotte Moret née Coeytaux

des témoins :

Charles Hugli La Sarraz
M. Duflon Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Collombier

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.
 3. Brevet de mariage. 4. 5. 6. Publications
certifiées à Maillets, Clarmont et
Moret.

le 18 octobre 1909
 J. Jacques [Signature]

Registre des mariages A.

12.
Tramuz - Neyret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six novembre mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tramuz Constant, agriculteur
de Sullens domicilié à Mesa
fils de Tramuz Ami Louis Samuel, agriculteur et de défunte Jenny née Baudet
célibataire
né à Mesa le vingt-huit janvier mil huit cent septante-neuf

et
2. Neyret Mary Louisa, ménagère
de Bussigny domiciliée à Villars-St-Croix
fille de Charles Constant Neyret, agriculteur et de Clémentine Sophie Henriette née Stochat,
célibataire
née à Villars-St-Croix le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Sullens le dix-neuf septembre et à Bussigny Mesa
et Villars-St-Croix le vingt du même mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Tramuz
Louise Tramuz née Neyret

des témoins :

Mary Neyret Villars-St-Croix
Ami Dubauter Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Bussigny

Papiers présentés :

1. et 2. Les extraits de naissance des fiancés.
3. L'acte de mariage. 4. 5. 6. et 7. Publications
certifiées à Sullens, Mesa, Bussigny et Villars-
St-Croix.

N^o 13
 Roussi-Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit centneuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Roussi Henri Robert, agriculteur
 de Gessenay (Berne) domicilié à Tuffens-la-Ville
 fils de Jules Jacques Roussi, décédé et de Mosine Louise, née Tholey, sa veuve, à Tuffens-la-Ville
 célibataire

né à Chevilly le dix huit janvier mil huit cent quatre-vingt six
 et

2. Jaquier Hélène Marie, domestique
 de Tuffens-la-Ville domiciliée à Tuffens-la-Ville
 fille de Jaquier Charles Louis, agriculteur et de Hélène, née Talleud, à Tuffens-la-Ville
 célibataire

née à Tuffens-la-Ville le vingt quatre mars mil huit cent huitante trois.

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-Ville et à Gessenay (Berne) le vingt trois octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Roussi
Marie Roussi née Jaquier

des témoins :

Henri Duflon Tuffens
Henri Purnaz Tuffens

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
 2. Promesse de mariage - Publications certifiées à Tuffens-la-Ville et à Gessenay

Gessenay

Registre des mariages A.

N^o 14
Duperrut-Boray

Aujourd'hui dieux-neuf novembre mil huit cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Duperrut, Charles Constant, agriculteur
de Vufflens-la-Ville domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Duperrut, Constant Victor, agriculteur et de Maisie Emma, née Bernequin, Vufflens-la-Ville
célibataire

né à Vufflens-la-Ville le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-Six.

et
2. Boray, Abrahime, sans profession
de Chanéaz domiciliée à Crissier
fille de Boray, Alphense, décédé et de Antoinette, née Richard, Crissier
célibataire

née à Crissier le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le premier novembre et à Chanéaz et Crissier le deux du même mois mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Duperrut Charles
Abrahime Duperrut née Boray
des témoins :
Edouard Boray Crissier
Lucien Enriél Duperrut la F. V.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Colombier et Romanel
St-Laudanne

Papiers présentés :

- 1. Consentement de la mère de la fiancée.
- 2. 3. Certificats de naissance des fiancés.
- 4. Promesse de mariage. 5. 6. 7. Publications certifiées à Vufflens-la-Ville, Crissier et Chanéaz.

N° 15
Delacuisine-Centhorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Delacuisine, Louis Henri, agriculteur

de Dailleds domicilié à Dailleds

fil de François Louis Delacuisine, agriculteur et de Cléa Charlotte née Villard, à Dailleds.

célibataire

né à Dailleds le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-un

et
2. Centhorey, Emma, ménagère

de Dompierre domiciliée à Dailleds

fille de Centhorey, Frédéric François, cultivateur et de Adèle née Jaton, veuve, décédée

célibataire

née à Dailleds le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Dailleds le vingt-huit octobre et à Dompierre
le trentième jour du même mois mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L^s Delacuisine
Emma Delacuisine née

des témoins :

Adrien Villard Dailleds
Centhorey Louis Merier Dailleds

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extrait de naissance des fiancés.
3. Promesse de mariage.
4. et 5. Publications certifiées à
Dailleds et à Dompierre.

L'officier de l'état civil de

Lucens

N^o 16.
Duvoisin-Taturel

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent
mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Duvoisin, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Orges domicilié à Puffens-la-Ville

Noms des parents :

fil de François Emile Duvoisin, serrurier, Juvigny et de Marie Terrisat, sa femme, décedée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Quarny le six août mil huit cent quatre-vingt-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Taturel, Eugénie Elise, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Saphorin sur Morges domiciliée à Puffens-la-Ville

Noms des parents :

fil de Joseph Taturel, décedé et de Marie Isaline née Montagnon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bumblens le quatrième mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puffens-la-Ville le vingt-trois, à St-Saphorin le vingt-quatre et à Orges le vingt-cinq octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Duvoisin
Eugénie Duvoisin née Taturel

des témoins :

Henri Duffon Sullens
Ste Deulaux Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Colombier et Montagny

Papiers présentés :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
 - 3. Trousselle de mariage - 4, 5, 6. Publications
- Certificats à Puffens-la-Ville, St-Saphorin et Orges.

Le numéro 16, à la page 314, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. - Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions... Sullens le trente-un décembre mil neuf cent neuf.



Un double a été remis le 6 janvier 1910, à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi.

Sullens le six janvier mil neuf cent dix.



Benvegnin Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept janvier* ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Benvegnin, Ernest Ami*, agriculteur
de *Tufflens-la-Ville* domicilié à *Tufflens-la-Ville*
fils de *Ami Constant Benvegnin* et de *Emilie Mermoud, sa femme*
célibataire

né à *Tufflens-la-Ville* le *quatre octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

2. *Valet, Emilie Julie*, ménagère
de *Mese* domiciliée à *Mese*
fille de *Edouard Louis Valet, agriculteur* et de *Louise née Parre, sa femme, à Mese*
célibataire

née à *Mese* le *deux juillet* ~~mil huit cent quatre-vingt-cinq~~

Les publications ont eu lieu à *Tufflens-la-Ville et à Mese* le *six janvier*
~~mil neuf cent dix~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benvegnin Ernest
Emilie Benvegnin née Valet

des témoins :

Lucien Valet Mese
Marguerite Moulin Mese

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1. et 2. *Extraits de naissance des fiancés.*
3. *Promesse de mariage.* et 5. *Tu-*
publications certifiées à Mese et à Tufflens-
la-Ville.

N^o 2
Meylan-Braissant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan, Henri, agriculteur
de Moiry domicilié à Tuffens-la-Ville
fils de Meylan, Charles, agriculteur et de Thérèse née Laurent, à Tuffens-la-Ville
Célibataire

né à Tuffens-la-Ville le quinze février mil huit cent quatre-vingt-huit

et

2. Braissant, Rosa, ménagère
de Mes domiciliée à Mes
fille de Braissant, Henri Louis, agriculteur et de Annette Henriette née Valet, à Mes
Célibataire

née à Mes le six avril mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Les publications ont eu lieu à Mes, Tuffens-la-Ville et Moiry le
vingt-deux janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri MeylanRosa Meylan née Braissant

des témoins :

François Braissant MesBerthe Braissant Mes

L'officier de l'état civil :

J. Barra

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

La Barra

Papiers présentés :

1^o L^{es} Extraits de naissance des fiancés.
2^o Remesse de mariage. - N^o 5. 16, Pub-
lications certifiées à Mes, Tuffens-la-Ville
et Moiry.

N° 3
 Pontannay-Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf avril* ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pontannay, Henri Charles, agriculteur
 de Bettens et Dailens domicilié à Bettens
 fils de Auguste François Pontannay, agriculteur et de Louise Henriette née Brélay, décédée
 célibataire
 né à Bettens le six avril mil huit cent huitante quatre

2. Clavel, Louise Eugénie, ménagère
 de Bettens et Bourmens domiciliée à Bettens
 fille de Louis François Clavel, agriculteur et de Georgine Julie née Puret, les deux à Bettens
 célibataire
 née à Bettens le dix juin mil huit cent quatre-vingt-un

Les publications ont eu lieu à Bettens, Dailens et Bourmens le
quatre avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Pontannay
Louise Pontannay née Clavel

des témoins :

Henri Palud Sullens
A. Duboulet Sullens

L'officier de l'état civil :

P. Pagan
 Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

1. et 2. Les extraits de naissance des fiancés.
 3. Promesse de mariage. - 4. 5. 6. Publications certifiées à Bettens, Bourmens et Dailens

No 4
Crolliet-Girardet

Aujourd'hui ^{20 mai} vingt-sept mai mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crolliet, William Henri, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de Marc Philippe Crolliet, agriculteur et de Lucie Eugénie née Gosselin, à Dailens.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dailens le dix-neuf février mil huit cent huitante-trois
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girardet, Hélène Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthalaix domiciliée à Tenthalaix

Noms des parents :

fille de Auguste Alexandre Girardet et de Adèle Jeanette née Buissonnet, à Tenthalaix

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Tenthalaix le neuf septembre mil huit cent huitante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et à Tenthalaix le neuf mai
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Crolliet
Hélène Crolliet née Girardet

des témoins :

Hélène Goulet-Pothol
Girardet Gustave Pothol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de

Cessonay

Papiers présentés :

- 1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.
- 3. Promesse de mariage.
- 4. et 5. Publications certifiées à Dailens et Tenthalaix.

N° 5
Conod-Schröder

Aujourd'hui *vingt-huit mai* ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Conod, Lucien Emile*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

des *Clés et Montcherand* domicilié à *Dailens*

Noms des parents :

fil de *Pierre François Conod*, agriculteur et de *Emma née Mercier*, sa femme, à *Dailens*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Dailens* le *vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-huit*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Schröder, Elsbeth*, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lütisburg (St-Gall)* domiciliée à *Dailens*

Noms des parents :

filles de *Schröder, Johann*, forgeron et de *Christina née Tanner*, sa femme, à *Klosters*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Klosters (Grisons)* le *vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-neuf*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Dailens et Montcherand le neuf mai et à Lütisburg et aux Clés le dix du même mois mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Conod
Elsbeth Conod Schröder

des témoins :

F. Huber *Lullens*
H. Dufour *Lullens*

L'officier de l'état civil :

P. J. Adam
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. 2. *Extraits de naissance des fiancés*
 3. *Consentement au mariage du père de la fiancée* 4. 5. 6. 7. *Publications certifiées à Dailens, Montcherand, Les Clés et Lütisburg.*

officiers de l'état civil de

Lütisburg, Orbe et Romarin

Registre des mariages A.

No. 6
Burchod-RossierAujourd'hui trois juin ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Burchod, Gustave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dommarin et Montaubien-Chardonney domicilié à Tournens

Noms des parents :

fils de Jean Louis Burchod, agriculteur, Tournens et de Enchette née Recordon, sa femme, d'ob.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dommarin le six novembre mil huit cent soixante-huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Rossier, Elise, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny et Tournens domiciliée à Tournens

Noms des parents :

fille de Rossier, Emile et de Catherine Françoise née Pelletier, sa femme, d'ob.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Tournens le sept octobre mil huit cent septante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tournens le quatre mai et à Bussigny, Montaubien-Chardonney et Dommarin le six du même mois mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Burchod
Elise Burchod née Rossier

des témoins :

Aug. Hofer
A. Dubaut et autres

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bussigny, Tournens et
St. Georges

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés
3. Promesse de mariage
4. 5. 6. 7. Publications certifiées à Bussigny
Montaubien-Chardonney, Dommarin et
St. Georges

N^o 1
 Villard-Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{29 juin} vingt-neuf juin mil huit cent
 mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villard, Adrien Henri Louis, charcutier

de Daillens domicilié à Daillens

filz de Armand François Isaac Villard, ^{siècle} et de Charlotte Cecile née Molat, à Daillens.

celibataire

né à Daillens le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

2. Vauthey, Marie Louise, ménagère

de Sugrès domiciliée à Sugrès

filz de Louis Vauthey, ^{coiffeur} et de Louise Constance née Parre ^{les}

celibataire

née à Sugrès le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Les publications ont eu lieu à Daillens le treize juin et à Sugrès le
 quatorze du même mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Villard
 Marie Villard née Vauthey

des témoins :

Rose Vauthey Sugrès.
 Léon Meylan Sugrès.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés.
 3. Promesse de mariage. Publications
 faites à Daillens et à Sugrès

L'officier de l'état civil de

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 1
Berençon - Chatelan

Aujourd'hui ^{20 juillet} vingt juillet ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent dix~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Berençon, Emmanuel, agriculteur
de Eclagnens domicilié à Goumoëns-la-Ville
fils de Emile Berençon, agriculteur et de Marie Lucie née Huber, à Goumoëns-la-Ville,
Etat civil : célibataire
né à Goumoëns-la-Ville le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

2. Chatelan, Marie Emma, ménagère
de Boussens et Breigny-sur-Morrens domiciliée à Boussens
fille de Chatelan, Edouard Alfred, agriculteur et de Marie Emilie Caroline née Ringgeli, à Boussens;
Etat civil : Célibataire
née à Boussens le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Boussens, Goumoëns-la-Ville et Eclagnens le
vingt-trois juin mil neuf cent dix, et à Breigny-sur-Morrens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
E. Berençon
Emma Berençon née Chatelan

des témoins :
P. Huber Cotonay.
A. Debaulet Sullens

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :
Autorisation de l'état civil
d'Echallens de célébrer le
mariage à Sullens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Boussens et d'Echallens

N^o 9
Cuérel-Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuérel, Alfred Lucien, agriculteur
de Villars-St-Croix domicilié à Tuffens-la-Ville
fils de Cuérel, Jules François, agriculteur et de Tanny Emma-Nélanie Montagnon, décédée
célibataire

né à Tuffens-la-Ville le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

et
2. Guerry, Louise Clara, ménagère
de Tuffens-la-Ville domiciliée à Tuffens-la-Ville
fille de Guerry, Rodolphe-Alphonse, et de Emma Constance, née Jaquier, à Tuffens-la-Ville
célibataire

née à Tuffens-la-Ville le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-Ville le dix juin et à Villars-St-Croix le onze du même mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés, par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Cuérel
Louise Cuérel née Guerry

des témoins :

Stroman Pully Sullens
A. Dubault Sullens

L'officier de l'état civil :

J. P. Badian
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o et 2^o. Extraits de naissance des fiancés.
3^o. Promesse de mariage.
4^o et 5^o. Publications certifiées à Villars-St-Croix et Tuffens-la-Ville.

officiers de l'état civil de
Pussigny

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Cuérel Alfred Lucien, de Villars-St-Croix, et son épouse Guerry Louise Clara, dont le mariage a eu lieu ce jour, ont reconnu Cuérel Lucienne Louise Augusta, comme étant leur enfant légitime par leur mariage.
Tuffens-la-Ville, vingt-neuf juillet mil neuf cent dix.
L'officier de l'état civil :

J. P. Badian

Communiqué à l'officier de l'état civil à Pussigny.

Registre des mariages A.

N° 10
Bonzon-Devillard

Aujourd'hui vingt sept aout mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. Bonzon, Emile Alexandre, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tomprales domicilié à Mœre

Noms des parents :

fils de Bonzon, Henri David, agriculteur et de Georgette Louise Victoire née Franck
sa femme, à Mœre

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ballens le huit juin mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'épouse :

2. Devillard, Lucie Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel sur Morgez domiciliée à Romanel sur Morgez

Noms des parents :

fille de Louis Henri Devillard et de Lucie née Coderey, sa femme, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Romanel sur Morgez le dix huit décembre mil huit cent dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tomprales et Romanel sur Morgez le
neuf aout et à Mœre le huit du même mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bonzon,
Henriette Bonzon née Devillard

des témoins :

Mari Schopper Wittebovy
Alis Devillard Hausmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° Extraits de naissance des fiancés.
2° Promesse de mariage - 4.5.15. Publications
collées à Tomprales, Romanel et
Mœre.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Sarraz et Collombier

N° 11
Mercier-Guerry

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mercier, Henri Louis, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens et Penthéac'h domicilié à Dailens

Noms des parents :

fils de Mercier, Antoine Louis, agriculteur et de Tauline Henriette dite Louise née Mercier

Etat civil :

Veuf de Louise Lea née Tracion, décédée le huit mars mil neuf cent neuf,

Date de la naissance :

né à Dailens le dix-huit octobre mil huit cent soixante-deux,

Nom et profession de l'épouse :

2. Guerry née Desponds, Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussery et Puffens-la-Ville domiciliée à Lussery

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Desponds et de Emma Fanny née Tamlane, décédée

Etat civil :

Veuve de Guerry, Armand, décédé le quinze juin mil neuf cent quatre

Date de la naissance :

née à Lussery le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens et Puffens-la-Ville le neuf septembreet à Lussery et Penthéac'h le dix du même mois mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri MercierRosa Mercier née Desponds

des témoins :

Frs Dubauloz DéputéA. Dubauloz Sullen

L'officier de l'état civil :

J. P. Jordan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage 2° et 3° les
extraits de décès des précédents conjoints.4 et 5° Les extraits de mariage.6° 7° 8° 9° Publications à Dailens, Puffens-
la-Ville, Lussery et Penthéac'h

officiers de l'état civil de

La Sarray et Penthéac'h

Mu le 27 septembre 1910
Le Maire
J. P. Jordan

Registre des mariages A.

N^o 12
Valet-Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Valet Lucien Ernest agriculteur

de Muse domicilié à Muse

fil de Valet Edouard Louis agriculteur et de Louïsenie Parre sa femme, à Muse

célibataire

né à Muse le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-deux

et
2. Moulin Marguerite Louisa ménagère

de Lausanne domiciliée à Muse

filie de Constant Moulin d'écidé et de Marie Henriette Georgine née Ruyli actuellement femme d'Albiste Valet à Muse

célibataire

née à Epalinges (sur Croisettes) le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Muse le douze septembre et à Lausanne le treize du dit même mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Valet
Marguerite Valet née Moulin

des témoins :

Ernest Benvegnin
Emilie Benvegnin

L'officier de l'état civil :

J. Rodan

Papiers présentés :

1. 2° Extraits de naissance des fiancés.
2. Promesse de mariage

Le mariage a été célébré au

l'officier de l'état civil de
Lausanne

le six octobre mil neuf cent dix

N^o 13
Decrausaz-Randin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Decrausaz, François Jules, agriculteur

de Gollion domicilié à Tenthay

fil de Marc Louis Decrausaz, décédé et de Marie Véroine née Kronenberg
Gollion

célibataire

né à Gollion le vingt-trois septembre mil huit cent septante-deux

et

2. Randin, Rose, ménagère

de Trances domiciliée à Trances

fille de Jeu Constant Louis Randin et de Jeu Jenny née Besson

célibataire

née à Trances le dix-sept août mil huit cent huitante-huit

Les publications ont eu lieu à Tenthay le vingt-six septembre et à Gollion
et Trances le vingt-sept du dit mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Decrausaz Jules
Rose Decrausaz née Randin

des témoins :

H. Duffon Sullens
Jb. Dubautors

L'officier de l'état civil :

J. Pagan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Les extraits de naissance
des fiancés. 3. Promesse de
mariage.

officiers de l'état civil de
Cossonay et Raubmes
le 15 octobre 1910.

Registre des mariages A.

N° 14
Chatelan-Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{20 octobre} vingt octobre mil huit cent
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chatelan, Emile Auguste, agriculteur
de Boussens et Metzigny sur Morrens domicilié à Boussens
fils de Edouard Alfred Chatelan et de Marie Amélie Caroline Thingelli
célibataire

né à Boussens le vingt-cinq février mil huit cent huitante-deux.

2. Genier, Emma Laura, ménagère
de Chierrens domiciliée à Chierrens
fille de Louis Genier, décédé et de Sophie née Rind, sa veuve, à Chierrens
célibataire

née à St-Cirges le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Les publications ont eu lieu à Boussens le vingt-huit août et à Chierrens et Metzigny sur Morrens le trente du dit mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Auguste Chatelan, Louis Ramuz Sultens
Emma Chatelan-Genier, A. Dubaut et Sullens

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

1 et 2 Extraits de naissance
des fiancés. — 3 Promesse de
mariage.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Cirges et de Boussens
le 20 octobre 1910

N° 15
Veyre - Carrard

Aujourd'hui dix-huit novembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Veyre, Emile Auguste, cafetier
de Chapelle domicilié à Sullens
fils de Jean Veyre, agriculteur et de Elise née Roy, sa femme, à Grandson (S. B.)
célibataire

né à La Chaux-de-Fonds le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

et

2. Carrard, Berthe Emma, ménagère
de Poliez-Pittet domiciliée à Sullens
fille de Carrard, Louis, agriculteur à Sullens et de Aline née Aguet, sa femme, décédée
célibataire

née à Sullens le quatre août mil huit cent quatre-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Sullens le trente octobre, et à Chapelle et Poliez-Pittet
le premier novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Veyre
Berthe Veyre née Carrard

des témoins :

Jules Carrard Sullens
Emile et Aguet Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. 2. Extrait de naissance
des fiancés. - 3. Promesse de mariage.

officiers de l'état civil de
St-Cyrge et Poliez-le-Grand
[Signature]
le 20 novembre 1910

Registre des mariages A.

N° 16.
Demont - Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{30 décembre} trente décembre mil huit cent

mil neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Demont, Jean Henri, agriculteur
de Apples domicilié à Sullens
fils de Demont, Georges Henri, agriculteur et de Jenny Eugénie née Bramuffe, à Sullens
célibataire
né à Sullens le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

et
2. Badan, Julie Alice, ménagère
de Sullens domiciliée à Sullens
fille de Badan, Sophie Charlotte, ménagère, à Sullens
célibataire
née à Sullens le vingt-un mars mil huit cent huitante-quatre

Les publications ont eu lieu à Sullens le dix décembre et à Apples le douze du dit mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Demont
Julie Demont née Badan

des témoins :

A. Dubauter Sullens
Marius Demont Sullens

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Applesle 30 décembre 1910.

Papiers présentés :

1° et 2° Extraits de naissance des fiancés. - 3° Promesse de mariage.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Le numéro 16, à la page 330, est ~~mil huit cent~~
~~celui de la dernière inscription par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~
~~comparu :~~ faite dans l'année 1910. - Les deux doubles du présent
1 registre sont conformes.
de ce que nous certifions. domicilié à _____

filz de _____ et de _____
 Sullens le 31 décembre 1910.
 Officier de l'état civil :

[Signature]



2 _____
 de _____ domiciliée à _____
 fille de _____ et de _____
 née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Un double a été remis le 7 janvier 1911, à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi.

Sullens le 7 janvier 1911.
 Officier de l'état civil :

[Signature]



N^o 1
Borgeaud-Groschaupt

Aujourd'hui trois février mil huit cent
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgeaud, Edouard Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthalaz domicilié à Mes

Noms des parents :

fils de Emile Marc Borgeaud, agriculteur et de Jenny Henriette née Kruber, à Mes
célibataire

Etat civil :

né à Vufflens la Ville le trante septembre mil huit cent septante huit

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Groschaupt, Louise Eugénie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Tréverenges domiciliée à Tréverenges

Noms des parents :

fille de Jean Louis Groschaupt, d'icid et de Jenny née Paudmann, à Tréverenges
célibataire

Etat civil :

née à Ecublens le huit novembre mil huit cent septante trois

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mes et Tenthalaz le trente un décembre
mil neuf cent dix et à Tréverenges le trois janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Borgeaud
Eugénie Borgeaud née Groschaupt

des témoins :

Herm. Guffon Sullens
Louis Chollet Mes

L'officier de l'état civil :

L. J. M. M.

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance
des fiancés. - 3. Promesse de
mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cossigny et de Louay
le 3 février 1911

N° 2.
Reymond Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ^{26 mai} vingt-six mai mil huit cent ~~mil neuf cent~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reymond, Louis Charles, agriculteur

de l'Abbaye et du Chenit domicilié à Pullens

fil de François Louis Reymond, agriculteur et de Maria Charlotte Louise née Madan, à Pullens

celibataire

né à Pullens le douze janvier mil huit cent huitante-deux

et

2. Rossier, Jeanne, ménagère

de Donges et Bussigny domiciliée à Ecublens

filles de feu Eugène Alphonse Rossier et de Mathilde née Faure, à Fressy

celibataire (mineure autorisée)

née à Ecublens le vingt-quatre novembre mil huit cent norante-deux

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye le vingt-six mai, à Ecublens le douze, à Pullens,

Bussigny, Donges, Le Brassus et Le Sentier le treize du même mois mil neuf

cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Reymond
Jeanne Reymond née Rossier

des témoins :

Ami Dubauter Pullens
Emile Auguste Pullens

L'officier de l'état civil :

M. Madan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. & 2. Extraits de naissance des fiancés. 3. Promesse de mariage. 4. Autorisation du tuteur de la fiancée.

officiers de l'état civil de Brassus, du Sentier, de l'Abbaye, de Bussigny, de Donges et d'Ecublens.

le 29 mai 1911.

Registre des mariages A.

N° 3
Carrard-Märki

Aujourd'hui ^{1er juin} premier juin mil huit cent ~~vingt~~ ^{vingt} par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Carrard, Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Télièp-Tittet domicilié à Sullens

Noms des parents :

fils de Carrard Louis, agriculteur, Sullens et de Marie, née Aguet, sa femme, décédée.

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Sullens le vingt-neuf août mil huit cent huitante-cinq.

Nom et profession de l'épouse :

2. Märki, Anna Emma ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mandach (Argovie) domiciliée à Mandach

Noms des parents :

filles de Märki, Jacob, décédé et de Rosa, née Märki, sa sœur, à Mandach

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Mandach le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens le neuf mai, à Télièp-Tittet et à Mandach le dix du même mois mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Carrard
Anna Carrard-Märki.

des témoins :

Henri Duflon Sullens
Emile Aguet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° et 2° Les extraits de naissance des fiancés. - 3° Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens et de Mandach
(Le 4 juin 1911)

N° H
 Aujourd'hui diec-sept-juin ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Delacretay, Charles Lucien, agriculteur
 de La Trappe et d'Yvorne domicilié à La Trappe
 fils de feu François Henri Delacretay et de Sophie Emma née Bignereux, à La Trappe
 Etat civil : célibataire
 né à La Trappe le vingt septembre mil huit cent septante-neuf

2. Braissant, Berthe, ménagère
 de Messe domiciliée à Messe
 fille de Henri Louis Braissant, agriculteur et de Arnette Henriette Valet, à Messe
 Etat civil : célibataire
 née à Messe le douze avril mil huit cent huitante-sept

Les publications ont eu lieu à La Trappe le seize mai et à Yvorne et Messe
le diec-sept du même mois mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Lucien Delacretay
Berthe Delacretay née Braissant

des témoins :
Braissant Villiam Mes
Braissant A. Dubautot
Sallens

L'officier de l'état civil :
P. Rodan
 Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Romainmôtier et d'Yggle
le 18 juin 1911

Papiers présentés :
Autorisation de l'officier de
l'état civil de célébrer le mariage
à Sallens

Registre des mariages A.

N^o 5
Golay-Taturel

Aujourd'hui ^{27 juillet} vingt-un juillet mil huit cent
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Golay, Edouard Henri, agriculteur
de Bretigny-sur-Morrens domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Golay, Constant, agriculteur et de Lina née Corbary, ^{sejourner à Vufflens-la-Ville}
Etat civil : célibataire

né à Mœx le vingt-deux décembre mil huit cent huitante-deux

et
2. Taturel, Léa, couturière
de St-Saphorin sur Morges domiciliée à Vufflens-la-Ville
fille de Taturel, Joseph et de Valérie née Montagnon, ^{décédés}
Etat civil : célibataire

née à Bremblens le vingt-deux mai mil huit cent huitante-deux

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville et Bretigny-sur-Morrens le sept
juin et à St-Saphorin le dix-sept du dit mois mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Golay
Léa Golay née Taturel

des témoins :

Henri Gustave Sullens
A^e Dubautet Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^{er} et 2^o. Les extraits de naissance
des fiancés. 3^o. Promesse de
mariage.

officiers de l'état civil de

Vottens et Colombier
le 21 juillet 1911.

Val 3 octobre 1911
[Signature]

N° 6
 Fontannaz-Binggeli

Aujourd'hui ^{le} ~~die~~ sept novembre ~~mil huit cent~~

~~mil neuf cent onze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fontannaz, Héli, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens et Dailles domicilié à Bettens

Noms des parents :

fil de Fontannaz, Henri, agriculteur et de Blaise Julie, née Matthey, à Bettens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bettens le vingt-trois octobre mil huit cent huitante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Binggeli, Marie Gabrielle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux domiciliée à Cheseaux

Noms des parents :

filles des défunts Binggeli, Maurice Louis Samuel et de Adèle Henriette, née Berger

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cheseaux le six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens et Dailles le vingt-trois octobre et

à Cheseaux le vingt-quatre du même mois, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Héli Fontannaz
Gabrielle Fontannaz née Binggeli

des témoins :

Arno Dubauter, Sullens
Pauline Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Les extraits de naissance
des fiancés. 2. Promesse
de mariage.

officiers de l'état civil de

Romanet
 le 18 novembre 1911

Registre des mariages A.

N^o 1
Barnuz - Bulle

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Barnuz, Edouard Adrien, agriculteur
de Sullens domicilié à Sullens
fils de Barnuz, Louis Sophie Méry et de actuellement femme RoCHAT, à Thoiris
Etat civil : célibataire
né à Sullens le dix avril mil huit cent quatre-vingt-six

et
2. Bulle, Mathilde, cuisinière
de Jougne, canton de Mouthe, France domiciliée à Sullens
fille de Bulle, Paul Eugène Leonard et de Euphrasie née Chapuis, à Lignerolle
Etat civil : célibataire
née à Lignerolle le trente mai mil huit cent nonante-quatre

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-sept octobre et à Jougne le vingt-huit du même mois mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Barnuz
Mathilde Barnuz nee Bulle

des témoins :

Constant Tissot
Ernest Moser, Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Rodan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des fiancés. 3. Consentement au mariage du père de la fiancée mineure. 4. Promesse de mariage.

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne
le 18 novembre 1911.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Chuillard-Fontannaz

Aujourd'hui *huit décembre* ~~mil huit cent~~
mil neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. *Chuillard, Henri*, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Froiderville* domicilié à *Dailens*

Noms des parents :

fils de *Jules Chuillard, agriculteur* et de *Marie, née Coeytaux, à Dailens*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Dailens* le *quinze mai mil huit cent quatre-vingt-quatre*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Fontannaz, Jenny Louise*, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bettens et Dailens* domiciliée à *Bettens*

Noms des parents :

fille de *Fontannaz, Emile Louis, agriculteur* et de *Elisa, née Morand, à Bettens*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Bettens* le *six avril mil huit cent quatre-vingt-onze*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bettens et Dailens* le *trois novembre* et à *Froiderville* le *quatorze* du dit mois *mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Chuillard
Jenny Chuillard née Fontannaz

des témoins :

Henri Dufflon Sullens
A. Dubault Sullens

L'officier de l'état civil :

J. P. Besson
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. et 2. Les extraits de naissance des fiancés. 3. Promesse de mariage.

l'officier de l'état civil de
Bettens le *9 décembre*
1911.

Le numéro 8, à la page 339, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Dailens le 31 décembre 1911

Officier de l'état civil :



Un double a été remis à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi, le 7 janvier 1912.

Dailens le 7 janvier 1912.

Officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 1
Morax-Mommerat

Aujourd'hui à Sullens, le deux janvier mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Morax, Fernand Albert, cocher
de Mrs domicilié à Clarens-Montreux
fils de Euphrasine Lucie Morax et de actuellement femme Viana, à Genève
célibataire

né à Paris (6^{ème} arrondissement) le sept juin mil huit cent quatre-vingt-huit

2. Mommerat, Marie Thérèse, cuisinière
de Nouvilly (Fribourg) domiciliée à Clarens-Montreux
fille de Mommerat Alfred, à Novvilly et de Marie Caroline de Mommerat, décédée
célibataire

née à Nouvilly le premier décembre mil huit cent huitante-cinq

Les publications ont eu lieu à Mrs et au Châtelard le quinze décembre et à Nouvilly le deux du même mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fernand Morax
Marie Morax née Mommerat

des témoins :

Coeytaux Alfred agriculteur
A. Dubautz age Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Montreux de célébrer le
mariage à Sullens.

officiers de l'état civil de

Montreux et de Novvilly

Par jugement du 29 mars 1926, déclaré définitif et exécutoire le 12 juin 1926, le Tribunal du district de Sullens, a déclaré par le divorce le mariage ci-contre. Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 142 de C. C. S., délinqu' le mari comme époux coupable, par de délit imposé confier l'exercice de la puissance paternelle à la mère pour l'enfant: Albert Sullens, le 16 juin 1926. L'officier de l'état civil: G. Dubautz

N° 2
Laurent-Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui, à Sullens, le dix-neuf janvier mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu

1. Laurent, Charles Louis, agriculteur
de Sullens et de Foy domicilié à Sullens
fils de François Louis Laurent, décédé et de Louise Françoise Foy née Puthod, Sullens
célibataire

né à Sullens le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-huit

et
2. Grivel Adèle Sophie Françoise, ménagère
de Bournens domiciliée à Bournens
fille de Louis Henri Grivel et de Emilie Marie Louise née Richard, décédée
célibataire

née à Bournens le vingt novembre mil huit cent septante et un

Les publications ont eu lieu à Sullens et Bournens le huit décembre et à
Foy le neuf du même mois mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Laurent
Adèle Laurent née

des témoins :

M. Dupon Capitaine Sullens
Grivel F. Dubautz Sullens

L'officier de l'état civil :

J. P. Aldon
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

N° 2 Extraits de naissance des
fiancés. Promesse de mariage.

Officiers de l'état civil de

Foy
le 21 janvier 1912

Registre des mariages A.

N° 3.
Marguerat-Chevaux

Aujourd'hui à Sullens le vingt-dix janvier mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marguerat, Louis Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Luty domicilié à Tuffens-la-Ville

Noms des parents :

fils de Samuel Marguerat, décédé et de Haute Louise née Berdegnon, sa veuve,
célibataire à Tuffens-la-Ville

Etat civil :

né à Tuffens-la-Ville le vingt-quatre septembre mil huit cent huitante-quatre

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevaux, Hélène Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussy domiciliée à Vallorbe

Noms des parents :

filles de Thérèse Marie Chevaux et de domiciliée à Tuffens-la-Ville
célibataire

Etat civil :

née à Tuffens-la-Ville le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-Ville et Luty le huit novembre, à Lussy le
neuf et à Vallorbe le dix du dit mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marguerat
Hélène Marguerat née Chevaux

des témoins :

H. Duflon Capetier Sullens
H. Diebault agr Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Rodan

Papiers présentés :

1. et 2. Extraits de naissance des
fiancés. 3. Promesse de mariage

Le mariage a été célébré aux

officiers de l'état civil de

Villars-sous-Yver, Luty et Vallorbe
le 28 janvier 1912

N^o 4
Bally - Kohler

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le dix-neuf avril mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bally, Armand Emile, agriculteur
de Sullens domicilié à Sullens
fils de François Bally et de Alice Lina née Guerry, décédée
célibataire
né à Sullens le dix-sept juin mil huit cent septante-huit

et
2. Köhler, Jenny Alire, ménagère
de Landiswil (Berne) domiciliée à Sullens
fille de Köhler Fritz Louis, décédé et de Marie née Séchaud, actuellement femme
célibataire
née à Sullens le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-cinq mars et à Landiswil le
vingt-six du même mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Armand Bally
Alire Bally née Köhler

des témoins :
H. Dupont Dubois, Sullens
J. Gruy, agent de mairie
Blanc

L'officier de l'état civil :

J. P. Bally
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :
1^o l'extrait de naissance du fiancé
2^o de la fiancée
3^o l'acte de mariage

officiers de l'état civil de
Sullens le 21 avril 1912.

Registre des mariages A.

N° 5
Monachon-Chaillet

Aujourd'hui à Sullens le vingt-six avril ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent douze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Monachon, François Albert, expert forestier

Lieu d'origine et de domicile :

de Toures et Possens domicilié à Vufflens-la-Ville

Noms des parents :

fil de François Henri Monachon, décédé et de Jeune Stéphanie Simée née Jaquier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Vufflens-la-Ville le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-six

Nom et profession de l'épouse :

2. Chaillet, Rosalie Alice, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domiciliée à Vufflens-la-Ville

Noms des parents :

fil de Chaillet, Gustave Edouard et de Mme Henriette née Bonsegnon, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vufflens-la-Ville le douze mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le 24, à Toures et Possens le 25,
et à L'Isle le 26 du mois de mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Monachon
Alice Monachon née Chaillet

des témoins :

H. Doufflon Capiti Sullens
A. Dubaut Sullens

L'officier de l'état civil :

L. P. Madan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage

officiers de l'état civil de

L'Isle et de St-Cierges
le 26 avril 1912

N° 6
 Marguerat-Bourron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le vingt-quatre mai mil huit cent
 mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Marguerat, Emile Samuel, agriculteur
 de Lutry domicilié à Puffens-la-Ville
 fils de Marguerat Samuel et de Haute Louise née Bernequin, décédée
 célibataire

né à Puffens-la-Ville le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-trois
 et

2. Bourron, Jeanne Marguerite, ménagère
 de Pompaples domiciliée à Musc
 fille de Bourron Henri David, agriculteur et de Georgette Louise Victoire née Thérèse, à Musc
 célibataire

née à Puffens le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Les publications ont eu lieu à Musc et à Puffens-la-Ville le six mai, à Pompaples le
7 mai et à Lutry le 8 du même mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Marguerat
Jeanne Marguerite née Bourron

des témoins :

Henri Duffour Capitaine Sullens
Éta. Franci instit. Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Rodan

Papiers présentés :

1° Extrait de naissance du fiancé
 2° id id id de la fiancée
 3° Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry et de La Parrache
 le 26 mai 1912.

Registre des mariages A.

No 4
Corbazz-Goy

Aujourd'hui à Sullens le trente-un mai mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Corbazz, François Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont sur Tausanne domicilié à Tenthaz

Noms des parents :

fils de Saul Henri Jules Corbazz, agriculteur et de Louise née Tache, sa femme, les deux décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthaz le quatre octobre mil huit cent quatre vingt sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Goy, Nelly Louise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Paulin domiciliée à Tenthaz

Noms des parents :

fille de Henri Sylvain Goy, captier et de Anna Louise née Goy, sa femme, à Tenthaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Paulin le vingt-un janvier mil huit cent quatre vingt onze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tenthaz le vingt six avril, à Paulin le vingt huit
et au Mont le vingt neuf du dit mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Corbazz
Nelly Goy née Goy

des témoins :

H. Dupon capter, Sullens
A. Duboulet, Sullens

L'officier de l'état civil :

J. P. Naudan

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Remorin et de Paulin
le 2 juin 1912.

N° 8
 Fontannaz-Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le trente-un mai mil huit cent
 mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu

1. Fontannaz, François, agriculteur

de Bettens et Daillens domicilié à Bettens

fil de Fontannaz, Henri, agriculteur et de Alce Julie née Matthey, à Bettens

célibataire

né à Bettens le vingt-trois janvier mil huit cent huitante-six

et

2. Dony, Aimée Alice, ménagère

de Assens domiciliée à Assens

filles de Constant Dony, agriculteur et de Jenny née Baudère, à Assens

célibataire

née à Assens le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Les publications ont eu lieu à Bettens et Daillens le onze mai et
à Assens le douze du dit mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fontannaz François

Aimée Fontannaz née Dony

des témoins :

M. Dupon capitaine Sullens

A. Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Schallens le Quin 1912

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Extrait de naissance de la fiancée

3. Promesse de mariage

N° 4
Clement-Janin

Aujourd'hui à Sullens le six août mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Clement, Marc César, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Guarnens et de P. Ble domicilié à Sullens-la-Ville

Noms des parents :

fil de Ferdinand Jules Henri Clement et de Lina Caroline née Weiss à Sullens-la-Ville

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Guarnens le douze avril mil huit cent quatre-vingt-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Janin, Marguerite Lina, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Morens domiciliée à Sullens-la-Ville

Noms des parents :

filles de Jules Louis Janin, instituteur et de Anna Elisabeth née Chaudry, à Compiègne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Compiègne le vingt-cinq août mil huit quatre-vingt-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens-la-Ville le seize juillet et à Morens, P. Ble et Guarnens, le dix-sept du dit mois mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Clement Janin Henri Duffon Cest Sullens
Marguerite Lina Janin H. Dubaut Sullens

des témoins :

L'officier de l'état civil :

J. P. Pagan

Le mariage a été célébré aux

Papiers présentés :

- 1 Extrait de naissance du fiancé
- 2 Extrait de naissance de la fiancée
- 3 Promesse de mariage

officiers de l'état civil de
P. Ble et Sullens
le 8 août 1912

Par jugement du tribunal du district de Cossigny, rendu en date du 16 février 1922, déclaré définitif et exécutoire le 29 avril 1922, le mariage interdit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le tribunal a prononcé le divorce en application des articles 142 et 150 du C.C.S., désignant la femme comme épouse coupable. La fixé à un an, le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier. Sullens le 11 mai 1922.

L'officier de l'état civil:
L. Dubaut



N^o 10
Cugny-Vougaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le douze ^{le 22 septembre} septembre mil huit cent
mil-neuf cent douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cugny, Maurice agriculteur
de Ferreyres domicilié à Ferreyres
fils de Jules Cugny, décédé et de Jeanne Louise Henriette Charlotte Churin
célibataire
né à Ferreyres le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

et
2. Vougaz, Lina Elise
de Vufflens-la-Ville domiciliée à Tenthaz
fille de Jean Jules Henri Vougaz et de Jeanne Marie Elise née Jacobson
célibataire
née à Tenthaz le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Les publications ont eu lieu à Ferreyres, Vufflens-la-Ville et Tenthaz, le
vingt-trois août mil-neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M^{re} Cugny
Lina Cugny née Vougaz

des témoins :

François Nicole, agriculteur
Lina Matthey, servante

L'officier de l'état civil :

J. P. Pagan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz

Papiers présentés :

Autorisations de l'état civil de
La Sarraz de célébrer le
mariage à Sullens

Vu le 17 Feb 1912
Le Préfet
R. Pagan

N^o 11
Cachin-Demont

Aujourd'hui à Sullens le dix-neuf octobre mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cachin, Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Seigneux et Berniay domicilié à Berniay

Noms des parents :

fils de Jean Jules Cachin et de Jeanne Sophie Broliet, décédée.

Etat civil :

veuf de Sophie Aline née Trovat dès le neuf octobre mil neuf cent onze.

Date de la naissance :

né à Seigneux le neuf mai mil huit cent septante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont, Léa Adrienne ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Sullens

Noms des parents :

fille de Georges Henri Demont, agriculteur et de Jeanne Eugénie née Tranchesi, Sullens

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sullens le vingt-deux décembre mil huit cent quarante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berniay, Seigneux, Apples et Sullens
le vingt-neuf septembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Cachin

Léa Cachin née Demont

des témoins :

Ulysse Bovet Berniay

Louis Costaz Penthalaz

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villarzel et d'Apples

le 21 octobre 1912.

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Villarzel de célébrer le
mariage à Sullens

Sur jugement du 21 février
1912, déclaré définitif et exécutoire
le 23 mars 1912, le Tribunal
du district de Nyon, a déboute
proches du mariage ci-contre.
Le Tribunal a prononcé la divorce
en application des art. 137 et 139 du
C.C.S., désignant les parties comme ayant
coupables et a fixé à un an le délai
pendant lequel ils ne pourront se
remarier.

Scellé le 5 avril 1912.

L'officier de l'état civil :

G. Pichard

N° 12
Valet-TorchetAujourd'hui à Sullens le deux novembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent douze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Valet, Maurice Alexandre, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mes domicile à Mes

Noms des parents :

fils de Valet, Ferdinand agriculteur et de Marie Charlotte Coeffaux, à Mes

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mes le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Torchet, Elisa Georgette, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Bournois

Noms des parents :

fille de Torchet, John Louis, agriculteur et de Jeannette Marie Pidauf, à Bournois

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bournois le deux décembre mil huit quatre-vingt-douze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bournois et à Mes le vingt-deux

septembre et à Corcelles-le-Jorat le vingt-quatre du dit mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Valet
Georgette Valet née Torchet

des témoins :

Edouard Vallon Lausanne
Lina Torchet Bournois

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

1° Extrait de naissance de la fiancée
2° Extrait de naissance du fiancé
3° Déclaration de consentement au mariage du
père et de la mère de la fiancée

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Corcelles-le-Jorat le
13 novembre 1912.

Registre des mariages A.

N° 13
Clement-Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le huit novembre mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clement, Maurice Albert, employé C.F.F.
de Cuarnens et de L'Isle domicilié à Couvet
fils de Clement, Eugene, agriculteur et de Emmanuelle David, à Vufflens-la-Ville
célibataire

né à Sachaux le vingt juin mil huit cent huitante-six
et

2. Marquariat, Estelle Isaure, lingère
de Lutry domiciliée à Vufflens-la-Ville
fille de feu Marguerat, Samuel et de feu Isaure Louise née Bernequin
célibataire

née à Vufflens-la-Ville le vingt-quatre mars mil huit cent huitante-six

Les publications ont eu lieu à Couvet et à Lutry le vingt-cinq septembre et Vufflens-la-Ville, Cuarnens et L'Isle le vingt-six du dit mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Clement
Estelle Clement née Marguerat

des témoins :

M. Guillon, Cap. Sullens.
M. Dubault, Sullens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été célébré aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil
de Couvet de célébrer le mariage
à Sullens.

officiers de l'état civil de

Couvet, de L'Isle et Lutry
le 9 novembre 1912.

N^o 14
Badan-Joyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le ^{15 novembre} quinze novembre ~~mil huit cent~~
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Badan François Gustave agriculteur
de Sullens domicilié à Sullens
fils de Badan, Constant Maurice et de Louise Henriette née Puthod, à Sullens
célibataire

né à Sullens le premier mars mil huit cent quatre-vingt quatre

et

2. Joyet, Loïse Emma ménagère
de Chesneau sur Loudan domiciliée à Sullens
fille de Joyet, Henri François Alexis et de Henriette, née Badan, à Sullens.
célibataire

née à Sullens le treize août mil huit cent quatre-vingt cinq :

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-six octobre et à Chesneau
le vingt-neuf de dit mois mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Badan

Emma Badan, née Joyet

des témoins :

M. Dufrenoy Sullens

P. Dubaut Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1 Extrait de naissance du fiancé
- 2 Extrait de naissance de la fiancée
- 3 Promesse de mariage

Romanuel Trilly
le 15 novembre 1912

Registre des mariages A.

N° 15
Golay - Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullens le vingt-neuf novembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent douze~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay, Ernest Aloys, agriculteur
de Bréigny sur Morrens domicilié à Vufflens-la-Ville
fils de Golay, Constant, agriculteur et de Lina née Lerbay, s. p. Vufflens-la-Ville
célibataire

né à Muse le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-cinq
et

2. Nicole, Alice Marie, sans profession
de Montcherand domiciliée à Tampigny
fille de François Nicole, décédé et de Françoise Marie Emile Dubert, à Tampigny
célibataire

née à Tampigny le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le Cinq, à Montcherand le Six,
à Bréigny et Tampigny le Sept novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Golay
Alice Golay née Nicole

des témoins :

Emile Richard Sullens
M. Duflon Cap Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tampigny, Orbe et Bottonet
le 29 novembre 1912

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

N^o 46
Fazan-Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui à Sullens le dix-huit décembre mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fazan, Auguste, garde-foins C.F.F.

de Apples domicilié à Neuchâtel

fils de Emile Louis Fazan, agriculteur et de Jenny Louise Nasali Guyard, gland,
célibaire

né à Apples le dix août mil huit cent quatre-vingt-six

et
2. Borgeaud, Nancy Lina, ménagère

de Tenthalaz domiciliée à Bournens

filles de François Daniel dit Eugène Borgeaud et de Suzette Anna née Morand, d'écidés
célibaire

née à Bournens le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et à Bournens le quinze novembre, et à
Apples et Tenthalaz le quatorze dit mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fazan Auguste
Nancy Fazan ni Borgeaud

des témoins :

M. Duflon Capi Sullens
M. Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Neuchâtel de célébrer
le mariage à Sullens.

officiers de l'état civil de

Neuchâtel Cossonay et
Apples le 18 décembre 1912.

Registre des mariages A.

No 14
Janin - Delessert

Aujourd'hui à Sullens le vingt sept décembre mil huit cent
mil neuf cent douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Janin, Jules Alfred, domestique agriculteur
de Morrens domicilié à Aclens
fils de Justin Louis François Janin et de Jeanne Susanne Gaudin, décédés,
célibataire

né à Laudanne le dix-sept janvier mil huit cent septante six

et
2. Delessert née Tramuz, Léa Marguerite, ménagère
de Savigny et Villette domiciliée à Bournens
fille de Jean Henri Tramuz, agriculteur et de Suzette née Turbey, à Sullens
veuve de Henri Jules Delessert décédé le dix-huit septembre mil neuf cent six
née à Sullens le quatorze août mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Aclens et Bournens le trois novembre, à Morrens, Savigny et Villette le quatre novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Janin
Léa Janin née Tramuz

des témoins :

Henri Deuffen Capi Sullens
Henri Sabu, sellier Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Radan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Colombier, Savigny, Cully et Bournens le 21 décembre 1912

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Colombier de célébrer le mariage à Sullens.

Le numéro 14 à la page 356, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Sullens le 31 décembre 1912. Officier de l'état civil :



Un double a été remis à l'autorité de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi, le 4 janvier 1913.

Sullens le 4 janvier 1913. Officier de l'état civil :



N° 1
Marchina-Giardino

Aujourd'hui à Sullens le deux janvier ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent treize~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Marchina, Giuseppe, peintre en bâtiments
de Varallo, province de Novare, Italie domicilié à Dailled, Vaud, Suisse
fils de Giuseppe Marchina, vicidé et de Maria Balbette, ménagère à Varallo
célibataire

né à Frazione-Mantegna le onze janvier mil huit cent quatre vingt onze

et
2. Giardino, Margherita Angiolina, tisseuse
de Valle Inférieure Messer, Novare, Italie domiciliée à Ecclépens, Vaud, Suisse
fille de Constantino Giardino, tisseur et de Clémentine née Cravello, à Ecclépens
célibataire

née à Bergate Cravello (Novare) le quatre novembre mil huit cent huitante neuf

Les publications ont eu lieu à Dailled le vingt un octobre, à Ecclépens le
vingt deux, et en Italie le vingt novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Marchina Giuseppe Giardino tisseur Ecclépens
Angiolina Marchina peintre à Ecclépens
M^{lle} Giardino La Sarraz

des témoins :
L'officier de l'état civil :
P. P. Milan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :
1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Autorisation au mariage de la mère du fiancé mineur

l'officier de l'état civil de La Sarraz
à la Chancellerie d'état à
Lausanne le 3 janvier 1913

Registre des mariages A.

N° 2
Cosendey-Dépierray

Aujourd'hui à Tuffens-la-Ville le sept février mil huit cent
mil neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Cosendey, Julien Lucien, tonnelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sassel domicilié à Tuffens-la-Ville

Noms des parents :

fils de Cosendey, Georges Jules, agriculteur et de Henriette Amélie Jaquier, à Tuffens-la-Ville

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tuffens-la-Ville le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dépierray, Marie Marguerite Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Astons domiciliée à Villars-Sainte-Croix

Noms des parents :

fille de Dépierray, François Henri, charpentier et de Marie Emma née Méray, à Villars-Sainte-Croix

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Villars-Sainte-Croix le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-Ville le dix-sept janvier, à Astons
le dix-huit, à Sassel le dix-neuf du dit mois mil neuf cent treize et à
Villars-Sainte-Croix le dix-huit du dit mois de même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Cosendey
Marguerite Cosendey
née Dépierray

des témoins :

Dépierray François Villars-Sainte-Croix
Duperrut Charles Tuffens

L'officier de l'état civil :

J. Adan
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Promesse de mariage

officiers de l'état civil de

Echallens, Granges et Busigny
le 8 février 1913

Duperrut Benvegnin
N° 3

Aujourd'hui le cinq juin, à Sullens, ~~mil huit cent~~

~~mil huit cent~~ *mil neuf cent treize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Duperrut, Henri Alfred agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vufflens-la-Ville* domicilié à *Vufflens-la-Ville*

Noms des parents :

fils de *Philophile Jean David Duperrut* et de *Wéline Augustine née Vittoz, décédée*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Vufflens-la-Ville* le *six décembre mil huit cent septante deux*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Benvegnin, Sophie Ernestine, maîtresse d'école*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vufflens-la-Ville* domiciliée à *Vufflens-la-Ville*

Noms des parents :

fille de *William Maurice Benvegnin* et de *Laure Ernestine née Montagnon*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Vufflens-la-Ville* le *neuf janvier mil huit cent septante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vufflens-la-Ville* le *treize mai mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Duperrut
Sophie Duperrut née Benvegnin

des témoins :

Marcel Depierraz, Mayor
Stéphan Benvegnin, Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

- 1° *Extrait de naissance du fiancé*
- 2° *Extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *Promesse de mariage*

Registre des mariages A.

N^o 4
Kählen-Platel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullers le dix-neuf juillet mil huit cent
mil neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kählen, Eugène Constant, agriculteur
de Saint-Etienne (Pierrefort) domicilié à Tenthaz
fils de Jean Samuel Kählen et de Jeanne Nanette née Prior, les deux décédés
célibataire

né à Tenthaz le six juin mil huit cent soixante-dix-sept

et
2. Platel, Angèle Bertha, ménagère
de Senarclens et Rougemont domiciliée à Tenthaz
fille de Platel, Louis Alfred, agriculteur et de Elise née Trütschler, les deux Tenthaz
célibataire

née à Tenthaz le vingt-huit novembre mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Senarclens et Tenthaz le sept juin, à Rougemont le huit
à Saint-Etienne le neuf du dit mois mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Kählen
Angèle Kählen née Platel

des témoins :

Auguste Baer, Seminais
Alfred Platel, Tenthaz

L'officier de l'état civil :

J. Dubault
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont, Cossonay et
Saint-Etienne le 19 juillet 1913.

Papiers présentés :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Par jugement rendu le vingt-neuf août mil neuf cent quinze déclaré définitif et exécutoire le dix juillet huit neuf cent quinze le Tribunal civil du district de Cossonay a dissous par le divorce le mariage ci contre. Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 142 du C.C.S. aux torts des deux époux.

Sullers, le 19 juillet 1913
L'officier de l'état civil,
J. Dubault

N° 5
Tahud - Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à ^{le 1^{er} août} Sullens le premier août mil huit cent
mil neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tahud, Henri, Sellier
de Ogens domicilié à Sullens
fils de Jacques Louis Tahud, décédé et de Rosine veuve Chevalley, à Ogens
célibataire
né à Ogens le sept juillet mil huit cent huitante-cinq

et
2. Clavel, Mathilde, couturière
de Bettens et Bournens domiciliée à Bettens
fille de Clavel, Louis François, agriculteur et de Georgine Julie veuve Duret, à Bettens
célibataire
née à Bettens le vingt-un juin mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Sullens, Bettens et Bournens le sept juillet et
Ogens le huit du même mois mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Tahud
Mathilde Tahud nee Clavel

des témoins :

Henri Dupon Cef. Sullens
Ch^e Laurent Agriculteur Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

L'officiers de l'état civil de

S. - Georges

Vu le 13 fev 1913
le Préfet
Ch. Bada

Registre des mariages A.

N° 2
Freymond-Meylan

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui à Sullers le dix-sept octobre mil huit cent
mil neuf cent treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Freymond Alfred, chauffeur et conducteur d'automobiles
de Mizery St Anne domicilié à Mes
fils de Abram Samuel Alexis Freymond et de Emilie née Blanc, épouse à St-Sulpice
célibataire
né à Sausanne, Tzinet, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-douze
et
2. Meylan Rosine Elisa, femme de chambre
de Chenit domiciliée à Salliat commune du Sentier
fille de Edouard Alexis Meylan, horloger et de Julie Rosine née Golay
célibataire
née à Sentier (Salliat) le huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize
Les publications ont eu lieu à Mes le quinze, au Sentier et au Trachud le quinze, et à
Mizery le dix-huit septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Freymond
Elisa Freymond née Meylan

des témoins :

H. Pufflon Aubergiste Sullers
A. Dubauts Justice Sullers

L'officier de l'état civil :

E. Madan

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Molonin du Trachud et du
Sentier le 18 octobre 1913

Papiers présentés :

1° et 2° Extraits de naissance des fiancés & promesse de mariage signée par les deux fiancés et dûment légalisée.

Par jugement du 3 décembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1914, le Tribunal du district de Sausanne, a déboulé par la diction le mariage ci-contre. Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 137 du C.C.S. désignant le mari coupable et a fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remariés, rompre l'union de la puillance paternelle à la mère pour l'enfant Alfred, Alexis et l'enfant à naître.

Sullers, le 24 janvier 1914.
L'officier de l'état civil :
E. Dubauts

Certification.

Le Département de Justice et Police à Sausanne, ordonne la certification de l'acte de mariage ci-contre en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant née le 8 septembre 1882 et morte par 1892.

Sullers le 27 avril 1913
L'officier de l'état civil :
E. Dubauts

N° 4
Portier-Meillard

Aujourd'hui à Sullous le dix-neuf décembre ~~mil huit cent~~
~~mil neuf cent treize~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Portier, William Aloys, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tenthacq domicilié à Tenthacq

Noms des parents :

fil. de Portier, Jean, agriculteur et de Rose Marie née Mennet, à Tenthacq

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Tenthacq le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Meillard, Emilie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domiciliée à Mex

Noms des parents :

fil. de Meillard, Emile, agriculteur, à Mex et de Elisa née Golay, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Mex le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mex et à Tenthacq le dix-neuf novembre et à Mézières le vingt-deux novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

William Portier
Emilie Portier née Meillard

des témoins :

Auguste Meillard ménagère
L. Chollet agriculteur à Mex

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières le 19 décembre

1913.

Papiers présentés :

1. 2. Extraits de naissance des fiancés

3. Promesse de mariage

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

*Ce volume se termine par le numéro 7 à la page 363, ce
de numéro est celui de la dernière domiciliée à inscription faite
dans l'année 1913. et de Les deux doubles du présent
registre sont conformes. - Ce que nous certifions.
Sullens le 31 décembre 1913.*

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Officier de l'état civil :
domiciliée à *[Signature]*
fille de _____ et de _____
Un double a été remis à l'autorité de surveillance, le 8 janvier 1914
en exécution de l'article 2 de la loi.*



Les publications ont eu lieu à Sullens le 8 janvier 1914.

Officier de l'état civil : [Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Aujourd'hui 31 décembre 1913, au soir, le présent registre qui n'est rempli,
a été clos en vertu de la circulaire du département de Justice et Police du Canton de Vaud,
du 7^{me} novembre mil neuf cent onze, et
rappelée par celle du 16 décembre 1913 de même département.*

Sullens le 31 décembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :



[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

*Ce volume se termine par le numéro 7 à la page 363, ce
de numéro est celui de la dernière domiciliée à inscription faite
dans l'année 1913. et de Les deux doubles du présent
registre sont conformes. - Ce que nous certifions.
Sullens le 31 décembre 1913.*

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Officier de l'état civil :
domiciliée à
et de
Un double a été remis à l'autorité de surveillance, le 8 janvier 1914
en exécution de l'article 2 de la loi.*

*Les publications ont eu lieu à Sullens le 8 janvier 1914.
Officier de l'état civil :*

*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.*

Signatures

des époux :

des témoins :

*Aujourd'hui 31 décembre 1913, au soir, le présent registre qui n'est rempli,
a été clos en vertu de la circulaire du département de Justice et Police du Canton de Vaud,
du 7^{me} novembre mil neuf cent onze, et
rappelée par celle du 16 décembre 1913 de même département.*

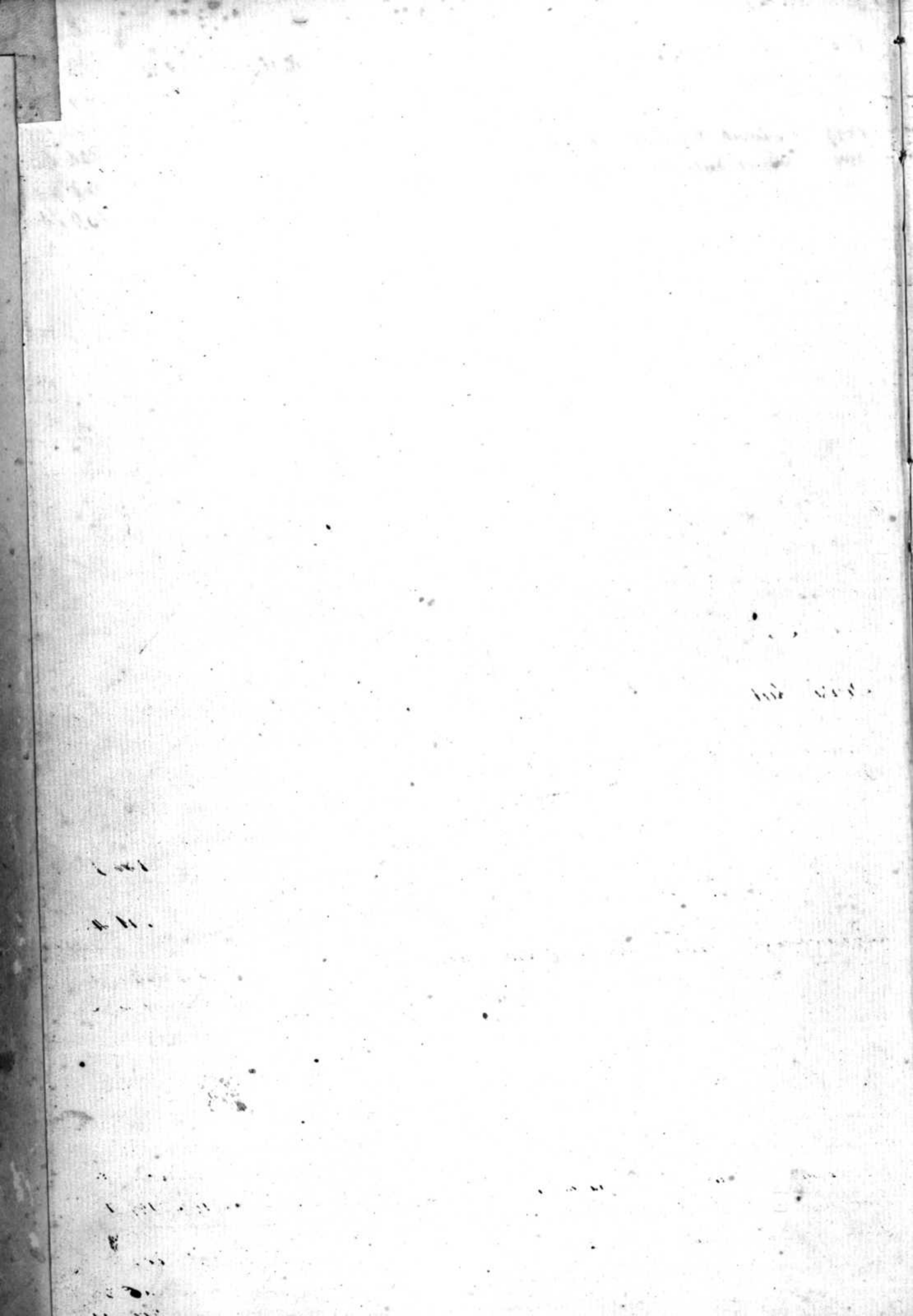
Sullens le 31 décembre 1913.

Dopions présentés :

L'officier de l'état civil :

*Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de*

1886	Ansermier-Doray	Louis John Rodolph George Vincent et Marie Louise	98 2
1891	Hubert-Bastian	Paul Edward et Elie Fanny Susanna Hemmelt	139 2
1895	Agassis-Martin	Gustave Adolphe et Ferny Louise	168 4
1899	Aguet-Goudard	Charles et Marie Louise	191 1
1900	Aguet-Dubaulor	Helene Marie et Constant	201 3
1905	Anderson-Girardet	Charles Auguste et Louise	259.8



Bernegren-Panchaud	Charles Albert et Rose Emile (1876)	44
Babelay-Chamet	Marc Philippe et Rosine	1414
Belay-Chatelan	Samuel et Jeanette	1877 23 8
Bergaud-Lieber	Emile Marie et Jenny Hermette	1878 26 2
Bally-Golay	Emile et Sophie	1879 35 3
Boutler-Vougar	Theophile et Anna	1881 52 7
Bruissant-Salet	Henri Louis et Annette	1882 58 4
Bergaud-Bernegren	Alfred August et Rosine	1883 63 3
Badan-Puthod	Constant Maurice et Louise Hermette	" 65 5
Bally-Crotiaz	Daniel Emmanuel et Jeanne Catherine dit Jenny	" 68 8
Bergaud-Merand	Francois Daniel et Eugene et Suzette Anna	" 70 10
Breton-Joyet	Eugene et Helen Susanna	" 72 12
Bergaud-Givrol	Jules et Helene	1884 74 1
Boss-Court	Gustave Charles et Emily Cecile	" 77 4
Burnat-Laurent	Marc et Rosine	" 78 5
Bergaud-Lomy	Louis August Constant et Adèle	1885 94 11
Breton-Platt	Henri et Martha Louise	1886 97 1
Badan-Blanchard	Edouard Louis et Julie	" 99 3
Bricard-Séchaud	Henri Alfred et Adeline Julianne	" 105 9
Borron-Lieber	Samuel André Jean et Susanne Louise	1887 108 1
Bergaud-Dubuit	Louis et Harlette Susanne	" 114 7
Bergaud-Terrus	Jules August et Adèle Berthe	1888 119 4
Boulard-Isely	Jules Louis et Marie Jenny Hermette	1889 125 5
Bernegren-Civrol	George Louis et Louisa Mary	1890 134 8
Bellet-Hoffer	Emile et Emile	" 135 9
Bally-Bally	Alexandre August et Marie Elie	1891 138 1
Badan-Blanchard	Henri Alexis et Emma	" 141 4
Bally-Girardet	Constant Henri et Lina Mary	" 142 5
Bernegren-Bernegren	Fernand Adolphe et Helen Adeline	1892 148 4
Bally-Felot	Emile et Lina	1893 153 2
Badan-Lenoir	Marc Samuel Henri et Marie Mary	" 156 5
Bettent-Deorausaz	Henri et Louise Marie	" 158 7
Blaser-Reymond	Jean Theophile et Louis	1894 161 1
Bratard-Liniger	Abram dit Albert et Louise Julie	1896 175 5
Bormotet-Jaquier	Rodolphe Henri et Elena	1897 182 6
Bernegren-Golay	Louis Arthur et Marie Julie	1898 185 2
Breton-Fit	Victor Emile et Marie Eugénie	1900 199 1
Badan-Filleux	Henri Alexis et Reim	" 200 2
Buchi-Sortamar	Albert et Hermette	" 202 4
Bannuettet-Charlot	Adolf Emile et Alfred	" 205 8
Bonny-Ramuz	Josephine Louise et Eugene	" 209 11

Date	Noms	Prénoms	
1901	Bahné - Lenthony	Victor et Lydie Louis	214 4
"	Bocion - Dubaulx	Bertha Alice et Louis Emile	215 5
1902	Boulard - Badan	Eugène Louis et Elisa	220 5
"	Badan - Boulard	Elisa et Eugène Lucien Charles	"
"	Bally - Cornas	Charles Louis et Marie Philémon	221 6
1903	Bastien - Portier	Auguste et Hélène	222 1
1904	Borgeaud - Delacuisine	Emile et Marie Françoise	244 9
"	Blum - Feder	Charles Rodolphe et Emma Thésalie	249 14
"	Forsy - Monnier	Edouard et Hélène Cécile	250 15
1905	Benvegnen - Taturel	Julien et Hélène Alice	257 5
1906	Bonkon - Valet	Georges Henri Alfred et Hortense	262 1
"	Benvegnen - Benvegnen	Emile et Marie dite Elisa	268 7
1908	Tietschen - Favre	Gottfried et Marie Elisa	294 9
"	Borgeaud - Vaney	Emile et Lea Julie	297 12
1909	Bally - Golay	Jean Louis Albert et Jenny Louisa	308 10
1910	Benvegnin - Valet	Ernest Ami et Emilie Julie	315 1
"	Benvegnon - Châtelain	Emmanuel et Emma Marie	322 8
"	Bonkon - Devillard	Emile Alexandre et Lucie Henriette	324 10
1911	Borgeaud - Goshaupt	Edouard Louis et Louise Eugénie	332 1
1912	Bally - Kohler, Amélie Emile et Jenny Anne		343 1
Lid	Badan - Joyet	François Gustave et Louise Emma	353 14

1876	Conod Mercier	Pierre Francis et Emma	33	3
	Verthay-Badan	Charles Samuel et Marie Jenny	7	7
	Cosendey Jaquies	Georges Jules et Henriette Amélie	12	
	Chaillat Bord	Célestin et Léna Bertha	13	
1877	Guérin Masson	Louis Henri et Hélène Eugénie	20	5
1878	Croisier-Gex	Philippa Marie Alexis et Louise Jenny	24	3
"	Chamet Valot	François Daniel Marie et Sophie	28	4
1881	Chappuis-Roi	Emile Jean et Jenny Louis	50	5
1883	Cordey Badan	Jules et Léna	71	11
1885	Chevalley Juviz	Emile et Léonie Julie	88	5
1886	Croisier-Sache	Jules Henri Jules	102	6
1886	Charlet Mercier	Louis Henri et Elise	103	7
1887	Chaillat Bennequin	Gustave Edouard et Alice Henriette	109	2
"	Croisier-Croisier	Philippus et Alice Henriette Jeannette	110	3
"	Chollet-Golay	Samuel Louis et Julie	113	6
1890	Clavel-Meylan	François Just et Marie	129	3
1891	Guérin-Meylan	Louis Elie et Jeanne Henriette Victorine	143	6
1892	Croisier-Sache	Jules Henri et Elise	147	3
"	Clavel-Boudard	Jules Adalbert et Louise Marie	149	5
"	Contesse-Croisier	Emile et Louise Jenny	180	6
1893	Corbar-Roulin	Paul Henri Jules et Emma	154	3
"	Chaillat Bennequin	Gustave Edouard et Désirée	157	6
1895	Croisier-Griol	Jules César Louis et Nancy	167	3
1898	Conod-Gussel	Eugène Alexis et Cécile dite Jenny	184	1
1899	Clavel-Ferret	Jenny Marie et Francis Henri	197	7
1900	Clement-Cosendey	Charles Jean et Jenny Estelle	204	6
"	Cosendey-Cosendey	Jenny Estelle et Charles Jean	"	"
"	Charlet-Cruchaud	Alfred et Marie Julie	205	7
"	Cruchaud-Charlet	Marie Julie et Alfred	"	"
"	Charlet-Bommottet	Marthe Marie et Adolphe Emile	206	8
1901	Guérin-Morax	Alexandre Marie et Louise Anna	212	2
"	Contesse-Croisier	Georges et Susanne Jenny	213	3
"	Croisier-Contesse	Susanne Jenny et Georges	"	"
1902	Croisier-Dubit	Felix et Adèle	216	1
"	Clavel-Guillet	Paul et Elise	217	2
"	Comar-Bally	Marie Philomène et Charles Louis	221	8
1903	Guérin-Chamet	Théophile et Anna Chamet née Favre	234	11
1904	Chevalley-Framuz	Auguste (dit Albert) et Louise	239	4
1905	Cerutti-Framuz	David Camille et Louise	256	5
1906	Collet-Villard	Edouard Francis et Berthe Louise Floralie	265	4
"	Charlet-Vougeard	Charles Henri et Marie Jenny	266	5
1907	Clement-Musy	Gustave Henri et Lucie Marie	270	6
"	Cerutti-Delacuisse	Charles Humbert et Emile Suzanne Jenny	283	10

		Année	Folio	1884
Charlet - Roulin	Armand Louis et Marguerite	1909	300	2.
Chapuis - Martinelli	Henri et Lucie	1909	304	6
Conod - Schröder	Lucien Emile et Elsbeth	1910	319	5
Lurchod - Rossier	Gustave et Elise	1910	320	6
Cièrel - Guerry	Alfred Lucien et Louise Clara	id	323	9
Châtelain - Genier	Emile Auguste et Emma Laura	"	328	14
Carrard - Märki	Jules et Anna Emma	1911	334	3.
Corbaz - Goy	Francis Louis et Nelly Louise	1912	346	7
Clément - Janin	Marc Cédar et Marguerite Linn	id	348	9
Cugny - Vouga	Maurice et Lina Elise	id	349	10
Lachin - Remont	Simé et Lea Adrienne	id	350	11
Clément - Marguerat	Maurice Albert et Estelle Saure	id	352	13
Cosendey - Lepierre	Julien Lucien et Marie Marguerite Emma	1913	358	2

				July 1883
Delacuisse	Trollet	Alexis Emile Louis et Louise Emma	(1876)	10 10
Dubauloz	Badan	Louis et Emma	(1877)	18 4
Lurussel	Suthoi	Charles Henri et Olive	1877	36 4
Dessaules	Rochoat	Alphonse et Eugénie Julie	1880	40 3
Demont	Jamuz	Georges Henri et Jenny Eugénie	1881	47 2
Vermeyes	Delacuisse	Edouard et Charlotte Elise Ramoy	1881	49 4
Deliderray	Ansormin	George Marie Samuel et Elise Jenny	1882	Ponthaz 55 1
Delacuisse	Santamar	Jean Louis Cesar et Marie	1885	86 3
Dubrit	Gruessel	Jules Philipp et Isabelle Albertine	1894	162 2
Dubrit	Selet	Louis et Alin Jeannette	"	163 3
Duperrut	Bonnottet	Jean Jules Louis et Louise Henriette	1895	166 2
Dubauloz	Aquet	Constant et Helén Marie	1900	Sausonne 201 3
Dubauloz	Becion	Louis Emile et Bertha Alice	1901	" 215 5
Dubrit	Coytaux	Adèle et Félix Charles Louis	1902	216 1
Dubois	Cachise	Maurice et Bertha	1903	225 2
Dubrit	Coytaux	Charles Ernest et Albertine Eugénie	1903	233 10
Dubauloz	Trollet	Jules François et Louise Ida	1904	Sausonne 246 11
Demont	Philippin	Constant et Noéa	1907	Apples 276 3
Duperrut	Jaquez	Elie Louis et Clara Charlotte Alexandrine	1907	Pufflens-l-Ville 278 5
Deliderray	Ackermann	Henri Constant et Marie	1908	Ponthaz 286 1
Diamond	Mermoud	Gustave Myse et Marie Elise	"	Aubonne 299 7
Decrausaz	Veugaz	Ami Ernest et Jenny	"	Golten 298 13
Diamond	Fehlmann	Alis et Marie Kélie	1909	Aubonne 306 8
Duperrut	Novay	Charles Constant et Abraham	"	Pufflens-l-Ville 312 14
Delacuisse	Conthorey	Louis Henri et Emma	"	Baillens 313 15
Duvrison	Tatuel	Jules et Eugénie Elise	"	Orges 314 16
Decrausaz	Vandin	François Jules et Rose	1910	Golten 327 13
Demont	Badan	Jean Henri et Julie Alice	1910	Apples 330 16
Delacuisse	Braissant	Charles Lucien et Berthe	1911	La Frolle 335 4
Duperrut	Benvegnin	Ami Alfred et Sophie Ernestine	1913	Pufflens-l-Ville 359 3

1893 Epaw Epaw Georges et Céline
1898 Epaw Perrier Robert Adolphe et Hortense Marie

Fol 21

159 8

189 6

		Pl.	n.
1880	Fazan & Gaudard, Marc Louis et Charlotte	30	2
1885	Farre et Bodan, Francis Chivier Louis et Augustin Louis	95	12
1900	Fontannaz et Düchi, Henriette et Albert	202	4
1903	Fontannaz & Fontannaz, Armand et Lina Louisa	231	8
"	Francillon & Villard, Henri Louis et Bertha Alice	232	9
1908	Farre-Clavel, Marc Louis et Bertha	289	4
"	Farre-Bodan, Fritz Ernst et Henriette Emmeline	295	10
1910	Fontannaz-Clavel, Henri Charles et Louise Eugénie	317	3
1911	Fontannaz & Binggeli, Felix et Marie Gabrielle	337	5
1912	Fontannaz-Horvy, Francis et Jimée Alice	347	8
"	Fazan - Forgeaud, Auguste et Nancy Lina	355	16
1913	Reymond - Meylan, Alfred et Stéphanie Elisa	362	6

Giviel Resin	Charles Alexandre et Louis Charlotte	1885 75 2
Guerry Gilleron	Emil Eugène et Julie Marie dit Jenny	84 1
Giroud Paccard	Victor et Ros Madelaine	1886 100 4
Golay Brink	Jules et Léna	(1890 133 7
Guardet Jouson	Hemi Françoise	1891 140 3
Gachet Bally	Emil et Eveline Marie	1892 146 2
Gaudard Gaudard	Eugène et Emma	1893 155 4
Gillieron Boch	Jean et Marie Françoise	1895 164 5
Gachet Pramut	Jules Hemi et Jenny Alina	1897 183 7
Gaudard August	Marie Louis et Charb	(1899 191 1
Guardet Métraux Jr & Sr et Sophie		" 1933
Girard Mercier	Louis Auguste et Jenny Lucie Elise	" 196 6
Gaudard Varray	Bertha et Françoise Louis	1900 203 5
Guillet Clavel	Elise et Paul	1902 217 2
Ganty Valet	Marc Maurice et Louise Alice	1904 234 9
Gaudard Bocion	Jules Emile et Lisa Elise	1904 240 5
Gaudard Klitzli	François Ami Fernand et Elise Bertha	1905 252 1
Guillet Raymond	Oscar Emile et Elise	1908 288 3
Gaudard Borjeaud	Maurice Henri et Berthe	1908 293 8
Gaudard Bocion	Paul Aimé et Louise Henriette	1909 299 1
Golay Naturel	Edouard Hemi et Léa	1911 336 5
Golay Nicole	Ernest Hoyal et Alice Marie	1912 354 25

1880 Koppeler Baden
1889 Hennich Berlin
1900 Koffer Laeser
1913 Kahlen Platel

Jean et Emma Jenny Moeri 42.5
Jules Henri et Julie Henriette 121.1
Lucien Ami et Julie Marguerite 207.2
Eugene Constant et Angèle Batha 360.4

Et n

1905 Imhoff - Cuérel
1912 Janin - Helebert via Thomaze

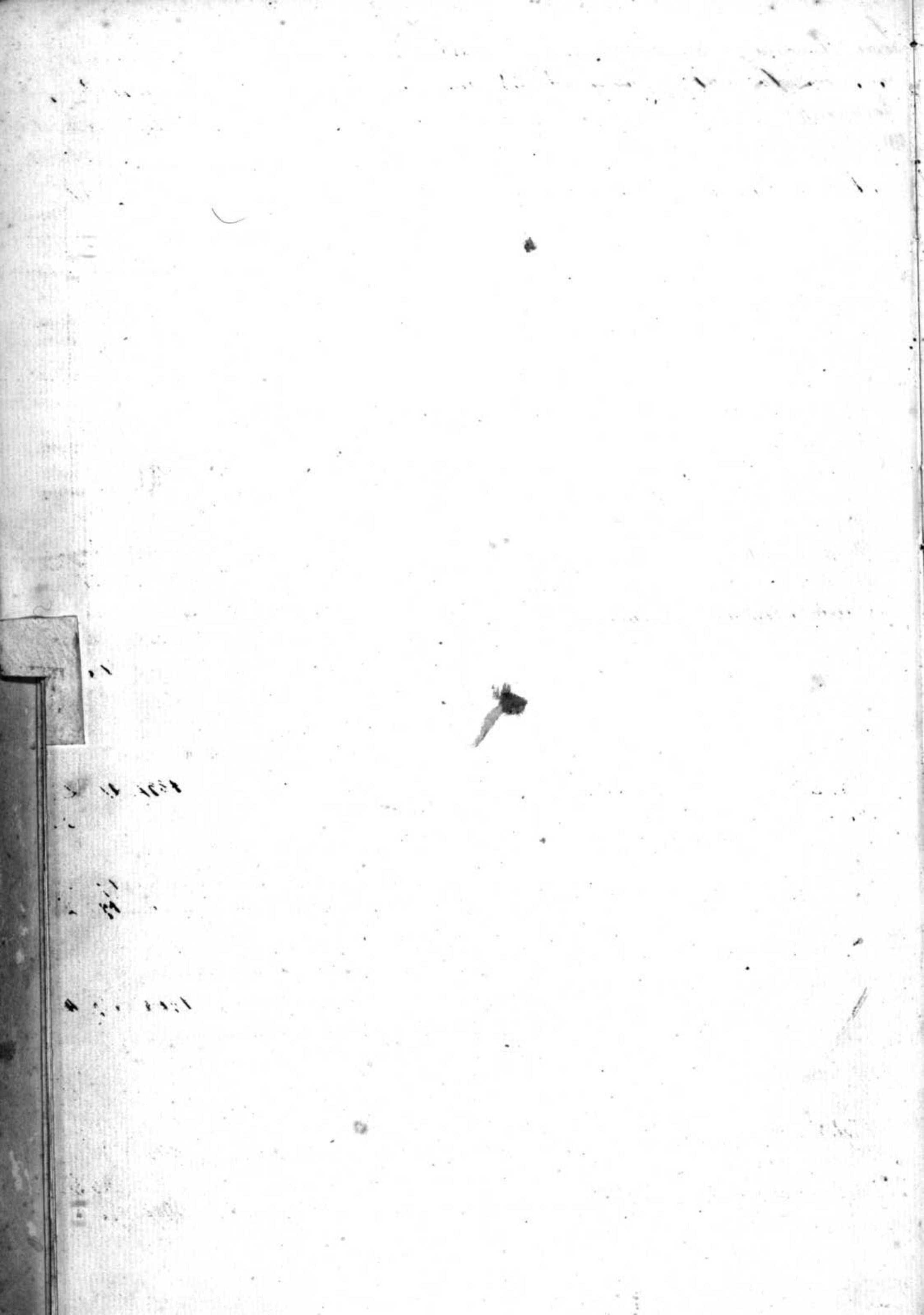
Adrien et Cecile Julie Anna
Jules Alfred et Leo marquise

Folio	76°
255	4
356	17

- 1884 Joyet-Dassan, Henri F. & Henriette 80 7
- 1903 Zaccard-Cuvel, Louis Emile & Rose Marie 230 7
- 1905 Jaquier-Maurer, Louis Henri et Bertha 254 3
- 1412 Jamin-Delbert, in Ranz, Jules & Marie Marguerite 356 17

1882 Kuntz & Millier Georges Louis Jean & Marie Eugénie 59 5
1883 Kohler Séchaud Fritz Louis et Marie 67 7
1887 Kuntz-Stamuk, Jacques et Emma Louis 114 5
1890 Kohler Séchaud, Marie H. et Jenny Maximine 136 10

		Plate no.
Losey-Henriou	Auguste et Henry Lucie (1877)	16 1
Hugon-Hancillon	Ernst Louis Daniel et Lucie Jenny (1876)	17 1
Laeser-Hoffer	Julie Marguerite et Lucien Ami	207 2
1912. Laurent-Girel	Charles Louis et Adèle Sophie Parc	341 2



Morax Burnens	Louis et Marie Juliette	(1876) 9
Morggi Girardet	Suzanne et Julie Susanna	(1877) 22 7
Mormoz Agost	Victor Louis et Marie Fanchette	1880 38 1
Mercier-Ges	Louis et Elise Georgette	" 41 4
Millier-Laurant	Eduard Henri et Mathilde Lina	1882 57 3
Monnard-Lovallonnay	Gustave Henri et Marie Julie	1883 61 2
Monachon Desarzens	Gabriel et Salin	" 64 4
Magnonat Cuirel	Jean Frederic et Rosalie Louis	" 69 9
Masson Morax	Francois Jovinani et Marie Henriette	1884 76 3
Meyste Francillon	Emil et Anna Louis	1885 85 2
Mercier Boucin	Henri Louis et Louis Lina	" 90 7
Millier-Schuidegger	Francois Louis et Rosin	1886 106 10
Monnard Viol	Louis et Caroline Salin	1887 111 4
Mermoud-Pomy	Henri et Constant	" 115 8
Muller Bonnet	Auguste Francois et Elise Albertine	1888 116 1
Morand Mercier	Emil Francois Louis et Alie	" 117 2
Mingari Valit	Jacques Pierre Henri et Julie Jenny	" 120 5
Meyste Monnard	Alide et Marie Alie	1889 122 2
Meillani Gelay	Emil et Elie	" 136 6
Moser Villard	Stiephit Frederic et Elise Jenny Henriette	1890 132 6
Mercier Monnard	John Jean et Marie	1892 145 1
Malhut Desponds	Jean Henri et Marie Louis	1896 172 2
Masnata Delacuisse	Jacques Michel et Helene Louis	1897 178 2
Mercier-Ducommun	Lucien Alex et Emma Frieda	" 181 5
Montagnon Pelichet	Charles et Charlotte Lina	1899 192 2
Mittraux Girardet	Sophie et J. L. F.	" 193 3
Meyer Saugy	Nicolas Placide et Lina Jenny	" 195 5
Mercier Girard	Louis Auguste et Jenny Lucie Elie	" 196 6
Morax Cuirel	Louise Anna et Alexandre Marius	1901 212 2
Monard Vindayr	Henri Alexis et Julie	1902 219 4
Meylan-Curchod	Frits Henri Gerold et Idie	1903 227 7
Montagnon-Forchet	Armand et Eugenie Louise	1904 238 3
Michaud-Monnard	Paul et Louise Henriette	" 241 6
Messiaux-Forchet	Louis Henri et Emma Lina	1905 252 2
Mieder-Forchet	Leonard et Ida Henriette	1906 264 3
Mittraux-Boith	Francis et Anna Marie	" 270 9
Nichot-Ferwequin	Ami Georges et Marie Louise	1907 277 4
Millier-Bécherraf	Robert Auguste et Constance	" 280 7
Moret-Coystaux	Georges Gustave et Olympie Charlotte	1909 309 11
Meylan-Braissant	Henri et Rosa	1910 316 2

1910	Noms	Prénoms	Folios	N ^{os}
1910	Mercier - Guerry	Henri Louis et Rosa	325	11
1912	Morax - monnat	Bernard Albert et Marie Clotilde	340	1
"	Marquerat - Peroux	Louis Jules et Helene Marie	342	3
"	Monachon - Chaillet	Francois Albert et Rosalie Aline	344	5
"	Marquerat - Bonzon	Emile Samuel et Jeanne Marguerite	345	6
1913	Marchina - Giardino	Giuseppe et Margherita Angiolina	357	1

Karbel-Rochat
Neuschwander-Butler

Francis & Eli Marie
Gustave Henri et Rosine

	Ed.	So.
(1876)	6	6
1906	269	8

Portier-Monnet Jean, Portier, et Rose Marie (1876) 1 1

Porchet-Meylan Louis Jean Francois et Jenny Adèle (1878) 31 7

Pottinat-Milloux Gustave et Henna Louise Emma 1884 81 8

Porchet Dubit Eugène et Julie " 52 9

Platel-Breitkopf Louis Alfred Henri et Elis 1886 104 8

" Puthod Laurent Francois et Louise Jenny 1887 124 4

" Porchet Diday John Louis et Jeannette Marie " 123 3

Pedraquin Bonnet Adolphe Louis et Elis Adèle (1891) 141 7

Peyrollat-Cocytan Paul Louis et Marie (1892) 151 7

Platel-Buffat Léopold et Melina Amette Rose (1896) 173 3

Piot-Diday Georges Emile et Céline Emma (1897) 180 4

Palthey-Crot Alfred et Susanne Louise Adèle (1898) 186 3

Porchet Clavel Francois Henri et Fanny Marie (1899) 197 7

Piot-Bocion Marie Eugénie et Victor Emile 1900 199 1

Peillex-Badan René et Henri Alois " 200 2

Pache-Villard Marie Susanne et Francois Louis (1902) 218 3

Portier-Bastian Hélène et Auguste (1903) 224 1

Portier-Desponds Ernest Charles et Louise Anais (1904) 227 12

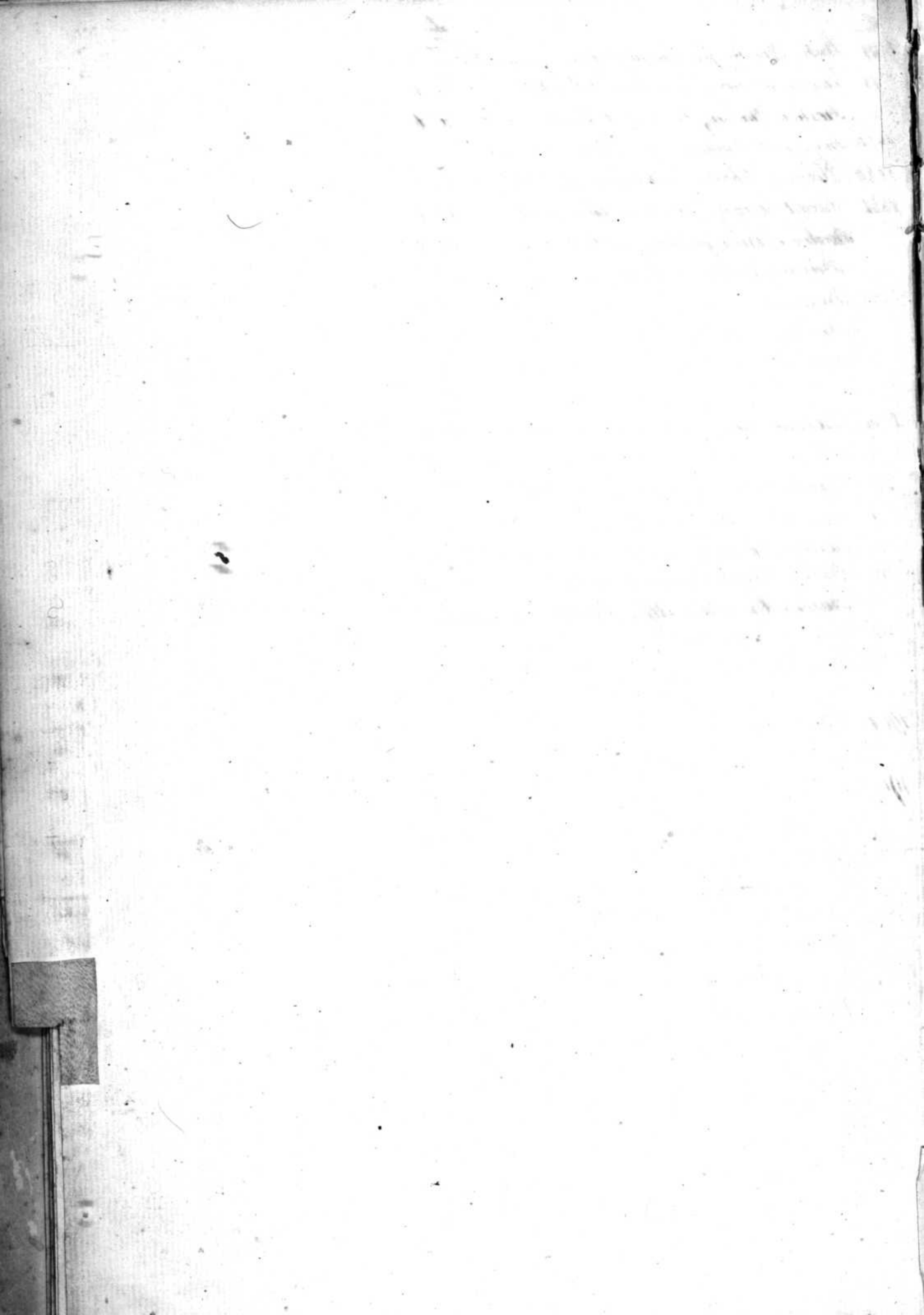
Portier-Clément, Maurice Jules et Emilie Marie 1908 237 2

Tahud-Clavel, Henri et Mathilde " 1912 251 5

Portier-Meillard William Aloys et Emilie 1913 263 7

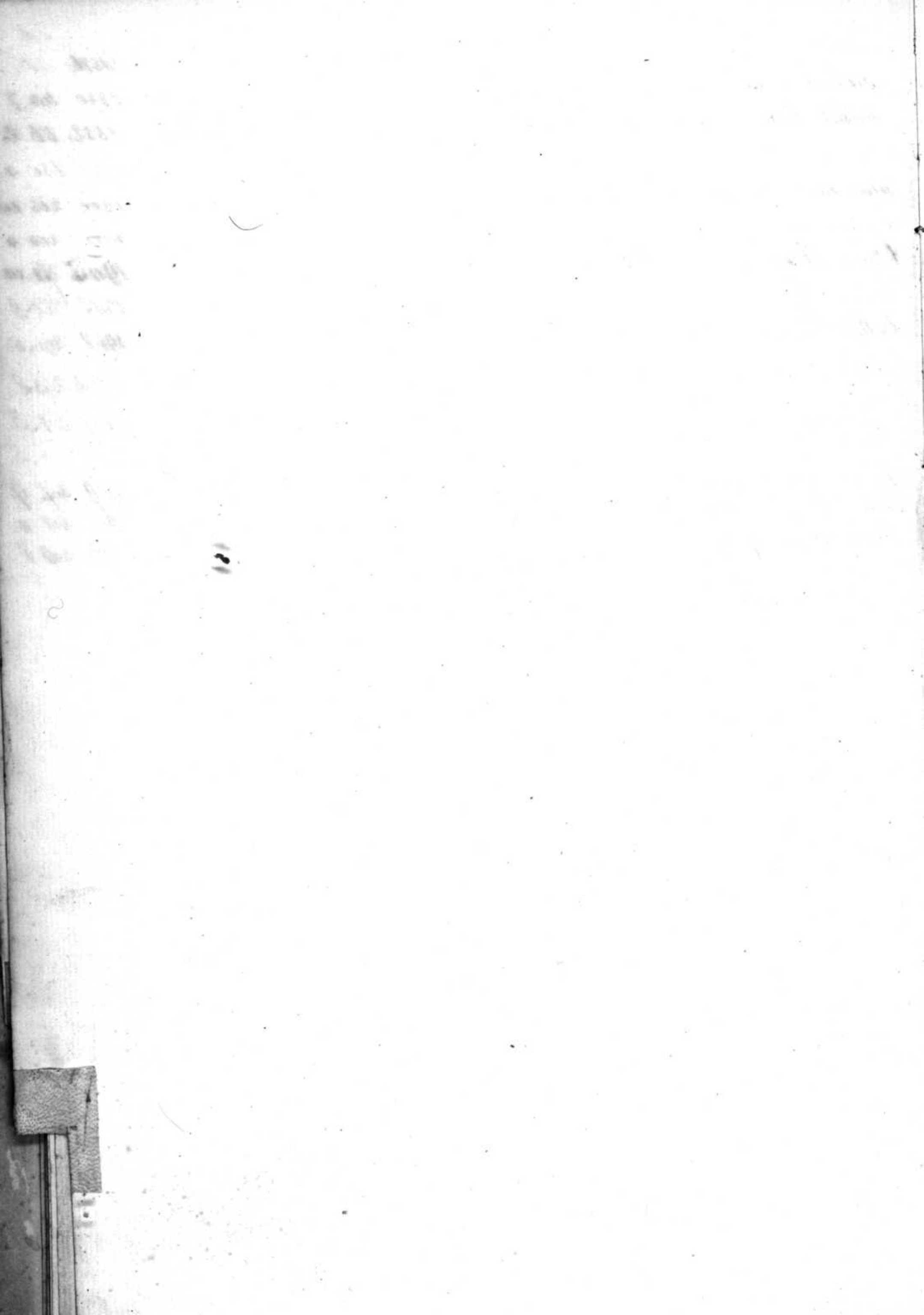


Année	Noms	Année	Année
1877	Ryso-Mercier, Jean Samuel et Suzanne Jenny	17	2
1878	Reymond Dida, David Louis, et Charlotte	25	1
"	Rossier Ramuz, Constant et Léna	30	6
1879	Reymond Bradan, Francis Louis et Marie Charlotte	33	1
1880	Ramuz Charles, Louis Emmanuel et Marie Justine	43	6
1881	Rordet Vougar, Victor Francis Célestine, et Elise	46	1
"	Roulin-Mercier, Jules Francis et Lucie Jenny	51	6
"	Ramuz Gilletaz, Jules et Marie Louise	53	8
1885	Reymond Braissant, Francis et Marie Viline	87	4
"	Ramuz Mellet, Louis Alfred et Julie Emile	89	6
"	Ramuz Putoit, Louis Emmanuel et Louis Adol	92	9
1886	Ruten-Porchet, Louis Samuel et Marie Eugénie	101	5
1888	Rochat Ramuz, Alexis et Louis Sophie Marie	118	3
1890	Rochat-Sanchaud, Emile Louis et Emma Adol	127	1
1895	Roulin-Mercier, Emile Louis et Lucie Jenny	165	1
1896	Ramuz Quentin, F. M. et Justine Marie Caroline	174	1
1897	Rochat Mingard, William F. et Rose Bertha	177	1
1898	Roulin Vougar, Constant et Hortense	187	4
"	Ramuz Gij, Louis Alfred et Catharina Antonette	188	5
1900	Ramuz Setaz, Louis Anna et Justin Setaz	208	10
"	Ramuz-Bonny, Eugène et Josephine Louis	209	11
1903	Rolaz-Sortier, Georges Pierre Armand et Blanche Anna	226	13
1904	Reithner-Clement, Jules et Hedine	236	4
"	Ramuz-Jaccoud, Francis Albert et Hedine	242	7
1905	Reymond-Vougar, Charles Henri et Alice	258	7
"	Rogamey-Roux, Justine Henri et Francine	260	9
1907	Rossier-Vannoy, Louis Constant et Hedine	302	4
"	Ramuz-Rochat, Emile Eugène et Julie Henriette	305	7
"	Ramuz-Neyret, Constant et Marie Louise	310	12
"	Roussi-Jaquier, Henri Robert et Hedine Marie	311	13
1911	Reymond-Rossier, Louis Charles et Jeanne	333	2
"	Ramuz-Bulle, Edouard Adrien et Mathilde	338	7

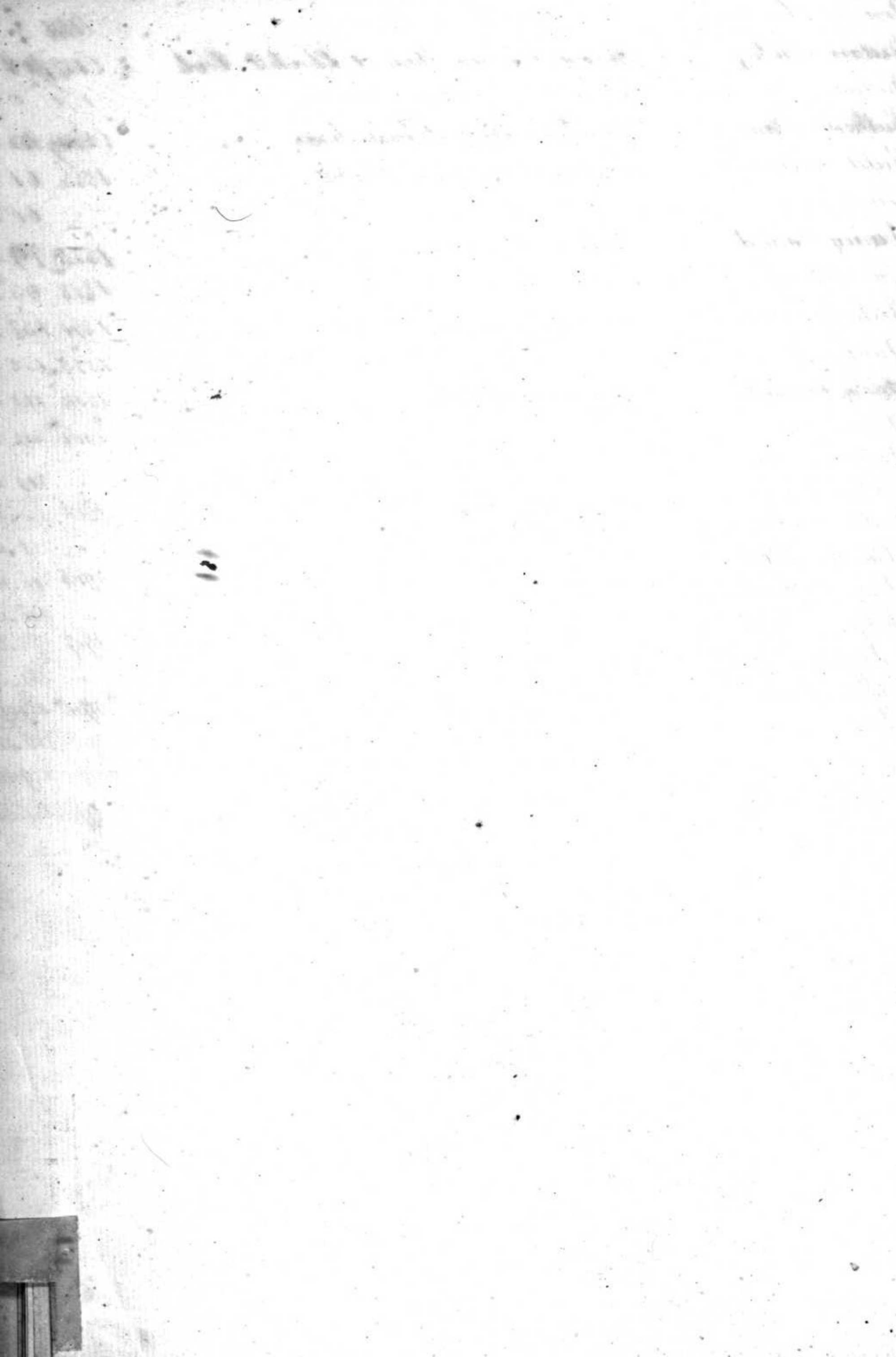


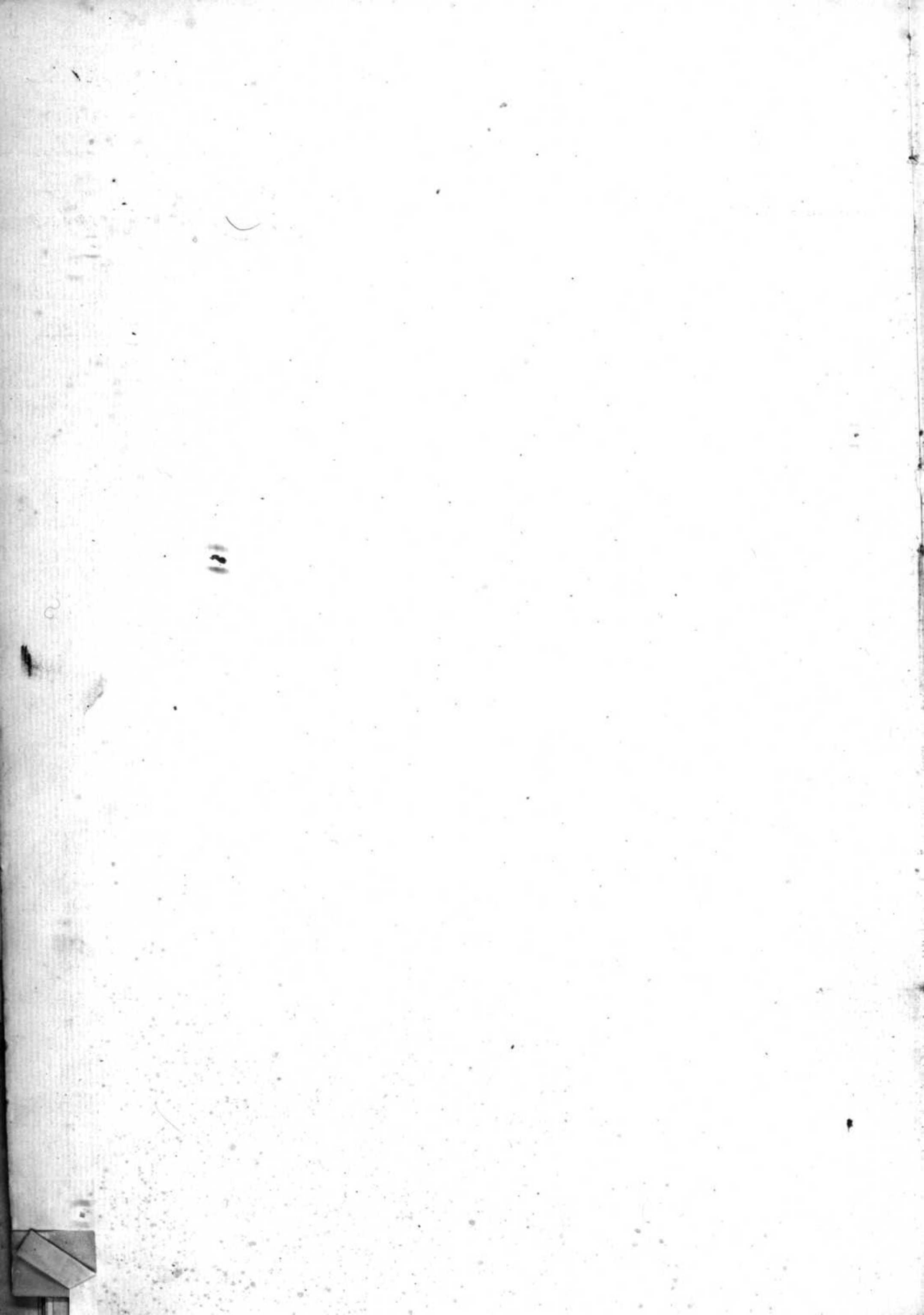
1877 Schenk-Terni, Conrad et Marguerite 21 6
1890 Sichaud Raymond, David Charles et Jenny 128 2
Siegfried Habegger, Sigmund Haupt et Marie 131 5
1897 Saugy-Meyer Lina Jenny et Nicolas Haide 195 5
1908 Sichaud-Staldi, Francis, Samuel et Emile 296 11

				Books
Trolliet	Aleberhardt	Francis Louis et Elisabeth	(1876)	11
Trolliet	Conrad	Louis Henri, et Jenny Eugénie	1880	44 7
Trolliet	Gex	Konrad Philipp, et Lucie Eugénie	Drullens	1882 56 2
Tissot	Guillemin	Constant et Albertin		1890 130 4
Tétaz	Ramuz	Justin et Louis Emma		1900 208 10
Tenthony	Bahni	Lydia Gerin et Victor		1901 214 4
Oruan	Neumuff	Emile Leonard et Adeline Agathe Alice		1906 271 10
Trolliet	Toulin	Gustave Jules et Jenny Emilie		1907 282 9
Trolliet	Laurent	Henri Antoine et Jeanne Henriette		1908 291 6
Tostez	Demont	Stimé Louis et Lina Marie		1904 243 8
Tenthony	Toulin	Emile Henri et Lucie Florentine		1909 301 3
Trolliet	Villard	Henri Gustave et Rosa Antoinette		1909 303 5
Trachsel	Freiben	Jean Charles et Marie Euphrasine Louise		1909 307 9
Trolliet	Girardet	William Henri et Helene Marie		1910 318 4
Thuillard	Fontannaz	Henri et Jenny Louise		1911 339 8



Vougez-Armoud	Eugène-Alexis et Marie	1874	8
Villari-Rolaz	Armand-François Isaac et Charlotte Cécile	1877	8 3
Vulliam-Bernardin	Constant-Ami et Elmira-Eugénie	1876	2 2
Vulliam-David	Jean-Louis-Alfred et Louis-Marie	1881	48 3
Valet-Coytaux	Ferdinand et Marie-Charlotte	1883	61 1
Vougez-Jousson	Jules-Henri et Marie-Élise	"	66 6
Vaney-Pahud	Ferdinand et Marie	1884	79 6
Witz-Schwat	Jean et Anna	1885	93 10
Villard-Bossier	Henri-Louis-Ferdinand et Adèle	1890	137 11
Valet-Serpent	Alexandre et Rosine-Julie	1893	152 1
Vaney-Gaudard	François-Louis et Bertha	1900	203 5
Villard-Pache	François-Louis et Marie-Suzanne	1902	218 3
Vindayer-Monod	Jules et Henri-Alexis	"	219 4
Vulliam-Damond	Thérèse-Constant et Louise-Alice	1903	222 5
Vindayer-Moulin	Charles-Eugène et Élie-Marie	"	229 6
Villard-Fodax	Émile-Jules et Éliane	1904	245 10
Vougez-Montagnon	Émile-Henri et Lia	"	248 13
Vougez-Trochat	Émile et Ida-Lina	1907	275 2
Vufray-Isely	Jules-Ferdinand et Cécile-Louise-Éliane	"	281 8
Villard-Pauthy	Adrien-Henri-Louis et Marie-Louise	1910	321 7
Valet-Moulin	Lucien-Ernest et Marguerite-Louise	1910	326 12
Veyre-Carrard	Émile-Auguste et Berthe-Emma	1910	329 15
Valet-Trochet	Maurice-Alexandre et Éliane-Georgette	1912	352 12





		1876	1877	1885	1906	1908
Faugg-Gruessel	Ulrich & Louise Felie					
Zuber & Jaquier	Jaques et Jenny Amette					
Zuber & Steffen	Emil Henri et Susanne Catharina					
Zuber-Faché	Charles Louis et Wilma Eugénie					
Zandenai-Boutard	Albert César et Louise Julie née Liniger					

1876

55

249

918

2676

2905

